DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14036 – 4,50 F

MERCREDI 14 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

M. Shimon Pérès destitué par M. Shamir

Le gouvernement d'union nationale a éclaté en Israël

M. Yitzhak Shamir, premier ministre israélien et chef du Likoud (droite), a destitué, mardi matin 13 mars, en conseil des ministres, M. Shimon Pérès, dirigeant travailliste, ainsi que vice-premier ministre et ministre des finances du gouvernement d'union nationale. Les autres ministres travaillistes ont immédiatement remis leur démission, mettant fin à l'« union nationale », qui présidait aux destinées de l'Etat hébreu depuis septembre 1984.

Membres du Likoud et travaillistes sont en profond désaccord sur les propositions de paix présentées par l'administration américaine en vue de l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien devant déboucher sur des élections dans les territoires occupés.

Lundi, le comité central du Parti travailliste avait donné carte blanche aux députés travaillistes en vue du vote, jeudi, d'une motion de censure dont l'adoption, en faisant tomber le gouvernement d'union nationale, aurait ouvert la voie à la formation d'une coalition restreinte ou à de nouvelles élections.

M. Shamir semble avoir voulu prendre les devants en limogeant M. Pérès – entraînant, du même coup, la démission de tous les ministres travaillistes – de façon que le Likoud continue à « administrer les affaires courantes » sans ses rivaux travaillistes et ait donc les coudées plus franches.

Le désaccord entre le Likoud et les travaillistes est né du refus de M. Shamir d'endosser totalement le « plan Baker » (du nom du secrétaire d'Etat américain), qu'a d'ores et déjà accepté M. Pérès, et qui définit le cadre des négociations à ouvrir entre le gouvernement israélien et une délégation palestinienne en vue d'élections en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

L'écueil palestinien

HABILE stratège, le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a appliqué mardi matin 13 mars, le bon vieux principe qui veut qu'en politique la meilleure défense soit l'attaque. Acculé depuis des semaines par Washington et par ses partenaires-adversaires travaillistes, qui le pressaient d'accepter l'ouverture d'un dialogue entre Jérusalem et des représentants palestiniens, le chef du Likoud a choisi d'échapper à cette situation inconfortable en frappant le premier. Il a limogé le patron de la gauche – et ministre des finances – M. Shimon Pérès. Solidaires, les ministres travaillistes ont aussitôt présenté leur démission collective. Résultat : après seize mois d'une existence difficile, le gouvernement d'union nationale succombe avant terme.

La composition de la délégation palestinienne susceptible, le jour venu, de dialoguer avec Israël a été le détonateur de la crise. Pour que les « Palestiniens de l'intérieur » soient fidèlement représentés dès l'ouverture des premières discussions avec l'Etat juif, l'administration américaine et les travaillistes israéliens acceptent d'y voir figurer au moins un résident arabe de Jérusalem-Est, pourvu que ce dernier ait un autre domicile en Cisjordanie. M. Shamir juge cette exigence inacceptable. Il croit – ou fait mine de croire – qu'elle remettrait en cause le dogme, il est vrai sacré aux yeux de tous ses compatriotes, d'une Jérusalem, « capitale éternelle » d'Israël.

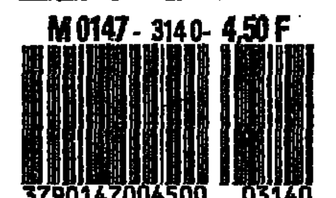
PASSÉ maître dans l'art de gagner du temps, M. Shamir croyait pouvoir encore repousser les échéances. Sans doute tablait-il sur une nouvelle reculade travailliste. Mais, cette fois, la gauche a tenu bon. Meilleur allié travailliste du premier ministre, et avocat de la fermeté face à l'insurrection palestinienne dans les territoires occupés, M. Rabin a « lâché » le chef du gouvernement, dont les atermoiements ont fini par l'irriter.

L'apparent paradoxe, dans ce nouveau coup de théâtre à l'israélienne, tient au fait que M. Shamir sacrifie l'union nationale en refusant de mettre en œuvre un plan visant à tenir des élections en Cisjordanie et à Gaza, qu'il a lui-même « vendu » à l'administration Bush en mai 1989 pour preuve de sa bonne volonté. Le premier ministre comptait à l'époque que l'OLP se chargerait elle-même de torpiller le projet israélien. Hélas pour M. Shamir, la centrale palestinienne, sans manifester d'enthousiasme, a laissé la diplomatie suivre son cours. Comme si M. Arafat avait été, lui aussi, convaincu que son ennemi israélien n'aurait pas le courage de mener son projet à terme. Les faits semblent aujourd'hui donner raison au chef de l'OLP.

ET maintenant? Deux scénarios se profilent à court terme. Soit les travaillistes parviennent à constituer à leur tour un « gouvernement restreint » – avec l'appui, sans doute monnayé au prix fort, des partis religieux. Soit les Israéliens retourneront, tot ou tard, aux urnes pour trancher la querelle entre droite et gauche.

Ce nouvel épisode a au moins le mérite de clarifier une situation à propos d'un problème majeur pour Israel : les chances de la paix avec les Palestiniens.

M 0147 - 3140 - 4,50 F



3790147004500 03140

L'indépendance de la Lituanie

M. Gorbatchev refuse de négocier avec les Baltes

M. Gorbatchev a déclaré, mardi 13 mars, devant le Congrès des députés du peuple que la proclamation de l'indépendance en Lituanie était illégale, et qu'il refuserait de négocier avec les pays baltes. Le Soviet suprême doit se réunir dès mercredi pour examiner le problème de la sécession de la Lituanie. A l'étranger, les réactions sont prudentes même dans les pays qui, comme les Etats-Unis et la France, rappellent qu'ils n'ont jamais reconnu l'annexion des Etats baltes.

Plusieurs pays occidentaux ont réagi favorablement à la déclaration d'indépendance du Parlement lituanien – les Etats-Unis la *« saluent »*, la Grande-Bretagne est *« fascinée »*, la France *« prend acte »*... – dans des déclarations qui restent cependant extrêmement prudentes et témoignent du souci de ne pas gêner M. Gorbatchev. Ces pays n'ont au demeurant pas à se prononcer sur une reconnaissance éventuelle de l'Etat libre de Lituanie : c'est déjà fait depuis les années 20 pour la plupart d'entre eux, dont la France.

Dans un communiqué publié lundi 12 mars, le ministère français des affaires étrangères estime que le libre choix des Lituaniens *« a été rendu possible par les réformes de démocratisation engagées par M. Gorbatchev »* et souhaite *« que des relations nouvelles s'établissent par la négociation entre l'URSS et la Lituanie »*. Il rappelle que la France n'a jamais reconnu l'annexion de la Lituanie en 1940.

On explique au ministère que la reconnaissance de 1921 pour la Lettonie et l'Estonie, de 1922 pour la Lituanie, vaut donc toujours, que la personnalité juridique des Etats baltes a survécu à l'annexion, même s'ils ont été privés de l'exercice de leur souveraineté *et qu'aucun acte nouveau de reconnaissance n'est par conséquent nécessaire.*

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 3

Europe de l'Est : la nature en ruine

I. — *Le culte des cheminées*

Le désastre économique des pays de l'Europe de l'Est ne devrait pas faire oublier l'autre. Les régimes communistes ne laissent pas seulement derrière eux une économie à reconstruire. Ils lèguent des rivières mortes, des forêts malades, des paysages éventrés et des villes rendues irrespirables par les émanations du charbon et les poussières des hauts fourneaux. Sans oublier les dégâts d'un urbanisme arriéré, qui abandonne les quartiers anciens à leur triste sort et fait surgir partout d'abominables cités de béton. La facture de quarante ans d'industrialisation à outrance, en toute insouciance écologique, sera douloureuse.

De nos envoyés spéciaux en Europe de l'Est

On n'y échappe pas : partout, les villes sentent le charbon et les campagnes le cochon. En ce printemps précoce, les tracteurs des fermes d'Etat se dépêchent d'épandre dans les labours le lisier des porcheries industrielles, qui demain empoisonnera l'eau de ses nitrates.

Dans la moindre ville, des odeurs de charbon vous prennent à la gorge. De prime abord, on ne comprend pas. Les centres urbains sont sillonnés de tramways et de trolleybus qui, par définition, ne polluent pas. La circulation automobile, encore modeste, est largement compensée par la masse des piétons et des cyclistes qui ne polluent pas non plus. Mais voilà : chaque immeuble, pour se chauffer, brûle un mauvais charbon chargé de soufre, ou pis, ce maudit lignite qui empoisonne l'atmosphère. Et l'électricité des trams provient de centrales thermiques situées parfois en pleine ville.

Si l'on ajoute les aciéries, usines chimiques, raffineries et « kombinats » divers multipliés partout pour *« bâtir le socle du socialisme »*, on comprend pourquoi l'on respire si mal dans les villes de l'Est.

ROGER CANS et DANIEL SCHNEIDERMANN

Lire la suite page 15 section B

Une mise en garde de Mme Cresson et de M. Fauroux

Grand marché : les PME mal armées



Lire l'article de CAROLINE MONNOT page 27 - section C

Laurent Fabius, héros stendhalien

Malgré l'opposition de MM. Mauroy et Jospin, l'ancien premier ministre a mis depuis quatre ans son ambition dans une patiente conquête du PS

Le congrès du Parti socialiste se réunit à Rennes, le 15 mars, alors qu'aucune majorité ne se dessine encore, après le vote des militants, pour diriger le parti. M. Laurent Fabius, arrivé à égalité avec la motion Mauroy-Mermaz-Jospin, tire ainsi le bénéfice d'une campagne menée en profondeur dans le PS depuis presque quatre ans.

« Comment ? Vous n'êtes pas au courant ? Tout petit, dans mon parc, je sautais sur place en criant : « L'Elysée ! L'Elysée ! » Chacun sait cela... » C'était quelques mois après la « brillante défaite » de la gauche aux élections législatives de mars 1986. M. Laurent Fabius s'amusait de la réputation que ses adversaires commençaient à lui faire. Quatre ans plus tard, ils en démordent moins que jamais : l'entreprise de M. Fabius ne reposerait, à les entendre, que sur une ambition renforcée par ses premiers succès et qui, plutôt que par des idées, ne serait portée que par l'appétit du pouvoir et par une ahurissante confiance en soi.

A supposer éventé depuis longtemps le mystère Fabius, il resterait celui du fabiusisme, puisque fabiusisme il y a – près de 30 % du premier parti de France, pour un ambitieux ordinaire, ce n'est pas mal ! – et il y aura. Tous ceux-là sont-ils, d'ailleurs, « fabiusistes » ou « fabiusiens » ? Partagent-ils une vision de la société, une conception de l'action politique, des principes, ou bien se sont-ils, seulement, ralliés à une aventure personnelle, qui leur paraît prometteuse ?

L'histoire, vue de ce côté-là, est celle d'une injustice. Le 19 juillet 1984, le ministre de l'industrie du gouvernement de M. Pierre Mauroy succède à ce dernier au poste de premier ministre. Le président de la République fait à cet homme de trente-sept ans un cadeau mirobolant, qui n'en est pas tout à fait un. La gauche, en effet, vient de frôler le désastre après les élections européennes et le paroxysme de la querelle scolaire. Elle est au plus bas dans les sondages. Elle ne doit son salut qu'aux institutions, qui lui laissent deux ans avant les élections législatives.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,60 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

L'évolution des pays de l'Est

Demain le communisme

par Robert Escarpit

POUR un élu communiste non membre du Parti communiste les événements de l'Europe de l'Est posent quelques questions qu'il faut essayer d'envisager avec sang-froid.

Les régimes qui viennent de s'écrouler n'avaient en fait de commun que l'étiquette communiste et la référence à l'URSS d'après-guerre. Certains n'étaient que des moyens de contrôler des pays stratégiquement placés dont l'attitude face au nazisme avait été douteuse. C'était le cas de la Pologne où, dès 1957, je notais qu'il y avait plus de curés rétrogrades que de communistes avancés. Certains, comme la RDA née de la guerre froide, étaient des mesures de prudence dont tout le monde s'accommodait : la réunification de l'Allemagne n'est pas sans éveiller, à l'Est comme à l'Ouest, quelques craintes. Certains avaient un bilan « globalement positif », comme la Hongrie que le communisme avait tiré du régime féodal et dictatorial d'avant-guerre et où les événements tragiques de 1956 avaient permis de liquider au sein du parti dirigeant un certain nombre de contradictions. Un, l'Albanie, sur lequel tant de sottises ont été dites, a vu le régime d'Enver Hodja faire passer le pays d'un Moyen Age misérable à un vingtième siècle austère, mais ouvert sur l'avenir. Un, enfin, la Roumanie, était tombée entre les mains d'un dictateur paranoïaque, Staline au petit pied, qui n'avait ni la vision historique ni la dimension politique du successeur de Lénine.

Pérennité des cadres

Reste l'URSS où le parti communiste, dès sa prise de pouvoir, a été victime du « constantinisme ». Ainsi l'Eglise, lors de la dislocation de l'Empire romain, avait-elle été amenée à élaborer un appareil susceptible de prendre le relais de l'appareil d'Etat déliquescent. Cela l'a conduite, à travers les siècles, à des persécutions, des répressions et des oppressions que masquait la « langue de bois » de la prédication chrétienne dont Mgr Lustiger est, chez nous, un des maîtres.

Gorbatchev et les hommes de sa génération ont entrepris un aggiornamento qui n'est pas à l'abri de certains freinages, mais rend tout retour en arrière improbable.

Le pluralisme politique va donc s'instituer dans la plupart de ces pays où le parti communiste avait un rôle dirigeant. Il y aura toujours des partis communistes, mais ils auront une importance numérique variable, de la majorité relative à la minorité agissante.

Mais il y a deux choses qui ne changeront pas, du moins dans l'immédiat. Pendant un demi-siècle, tous les cadres politiques, administratifs, techniques, ont été formés, désignés, encadrés par le Parti communiste. Il faudra plus d'une génération pour former d'autres cadres relevant d'autres idéologies. En France, ce sont les mêmes préfets qui ont souvent administré le pays sous la Révolution, l'Empire et même la Restauration. Plus récemment, si la pieuse épuration de 1945 avait prétendu éliminer de tous les postes d'autorité ou de responsabilité tous ceux qui avaient flirté avec la collaboration ou prêté serment au maréchal, comment le pays eût-il marché ? On peut s'inquiéter mais non s'étonner qu'il n'y ait pas eu de véritable chasse aux sorcières en Allemagne après l'écroulement du nazisme.

Plus durable et plus résistante encore sera la marque du socialisme implantée dans les institutions et les mentalités, même à travers des pratiques politiques aberrantes. Ainsi le régime napoléonien, avec son bellicisme, son oppression intellectuelle, sa police secrète, ses crimes, fut-il le vecteur des idées de la Révolution française parmi les peuples qu'il opprimait.

Nombreux sont les émigrés de l'Est qui, en même temps qu'ils découvraient l'émerveillement de la liberté et de l'abondance, prenaient conscience des périls mortels que le capitalisme a engendrés : misère, insécurité, chômage, désespoir du tiers et du quart-monde.

Reste à savoir ce que peut être le destin du communisme dans les pays, comme la France, où il n'a pas été au pouvoir. Ce serait une erreur et une injustice de procéder à un amalgame facile et de condamner sur des complicités conscientes ou inconscientes. On ne condamne pas l'Eglise sur la Saint-Barthélemy ou sur ses compromissions avec les régimes absolutistes. Cela dit, le communisme n'est pas une foi. C'est une action organisée, fondée sur la conscience rationnelle d'un progrès possible qui ne peut se gagner que par la lutte.

Orthodoxie, bureaucratie

Ce progrès, les Français en ont eu le témoignage pendant plus d'un demi-siècle, depuis les conquêtes du Front populaire. Aucune de ces conquêtes sociales pour plus de bien-être et de dignité dans le travail n'aurait été acquise sans la pression que les communistes ont exercée sur les institutions. La gauche française ne peut pas se passer d'un Parti communiste influent.

Dans un régime pluraliste fondé sur la loi de la majorité, les tendances politiques ne peuvent se faire entendre que si elles disposent d'un appareil qui, inévitablement, prend une forme ecclésiale. L'appareil du communisme, c'est le parti. Mais ce n'est qu'un outil. Dans le *Manifeste*, Marx et Engels font constamment référence aux communistes en tant qu'individus, mais jamais à un parti communiste, sauf dans le titre où il s'agit d'un groupuscule.

Or tout appareil élabore pour sa survie des hiérarchies, une orthodoxie, une bureaucratie et des mécanismes homéostatiques. Le parti de l'Union soviétique a servi de modèle à tous les autres, avec un appareil d'autant plus rigide que les circonstances lui imposaient de jouer le rôle d'un appareil d'Etat.

Après la guerre, et surtout après la mort de Staline, les partis communistes ont été amenés à se poser la question de l'élaboration de modèles nationaux. Certes, le parti français ne fut pas le plus prompt à réagir, mais cela n'implique pas qu'il n'ait pas évolué et ne puisse continuer à évoluer.

Ce n'est pas une question de personne. Peu importe que ce soit la tête de Marchais ou celle de Fiterman qui apparaisse au « bébête-show » des médias. L'essentiel est qu'une voix s'exprime pour formuler les réflexions, les analyses, les critiques des communistes français.

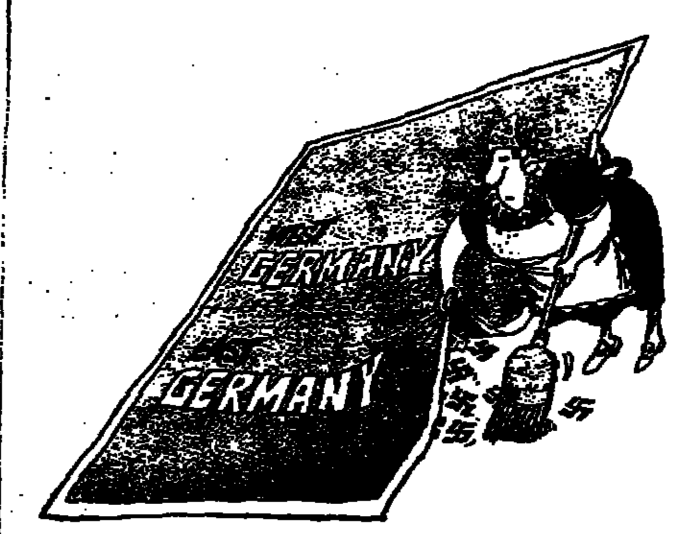
Pour voir quotidiennement travailler les communistes, je connais leur sérieux, leur désintéressement personnel, leur dévouement à la cause commune. La production d'information à la base est impressionnante. L'inconvénient est que cette information se dégrade et se perd à mesure qu'elle remonte vers le sommet à travers les rouages de l'appareil. Le mécanisme décisionnel est lent et lourd. Il n'y a pas en principe de dogme ni d'infaillibilité pontificale, mais le souci majeur des « apparatchiks » est – non sans raison d'ailleurs – de préserver la cohésion de l'appareil. C'est un souci louable, mais il n'est pas sans dangers. Certes, mettre la machine en pièces sous prétexte qu'elle étouffe l'initiative de la base serait une absurdité. Susciter des scissions plus ou moins avouées seraient une erreur inefficace. L'unité reste indispensable, mais pas à n'importe quel prix.

Il paraîtra peut-être paradoxal, mais instructif, que j'emprunte la conclusion à Ramiz Alia, successeur d'Enver Hodja à la tête du Parti du travail albanais lors du huitième plénum du comité central de ce parti, le 25 septembre 1989, donc bien avant le grand mouvement de l'Est : *« La vie intérieure du parti, l'esprit de militantisme et de débat, sont souvent émoussés non seulement par l'intervention d'en haut, mais aussi parce que la conception de l'unité est confondue avec celle de l'unanimité. Il y a des camarades qui pensent, par erreur, que si on ne votait pas à l'unanimité pour un communiste ou un cadre à propos d'une question ou d'une attitude l'unité serait lésée. Non, camarades, cela ne tient pas. (...) Le débat et la confrontation des idées, des solutions, des variantes, des pratiques, sont tout à fait normaux ».*

Comme quoi, il n'y a pas que Gorbatchev qui puisse donner des leçons.

► **Robert Escarpit est conseiller régional d'Aquitaine.**

TRAIT LIBRE



« International Herald Tribune » du lundi 12 mars

AU COURRIER DU Monde

Pour l'énergie nucléaire

Cimetière de l'atome, poubelle de l'atome, nouveau défi pour la France, la radioactivité menaçante.

Pourquoi *le Monde* des 20 et 21 février, qui habituellement s'efforce à l'objectivité, cède à la mode de l'antinucléaire, dramatise systématiquement cette question, gonfle chaque incident ?

La carte « L'Hexagone nucléaire » avec ses grosses taches noires défigurant la France est un *bel exemple d'information dramatisée*, pour ne pas dire manipulée.

Quelques outrances :

– Mettre dans le même sac mines, usines, centrales, laboratoires n'est pas très sérieux. D'une mine sort du minerai qui existait depuis des millénaires. L'exploitation a pour résultat de diminuer la radioactivité du site : où est le danger ?

– A voir la carte, on pourrait croire que la région de Limoges est bouleversée, défoncée par les mines d'uranium. Lorsqu'on fait du tourisme dans cette région, la réalité est bien différente, les mines bien discrètes et les habitants n'ont pas l'air d'être traumatisés.

– La Bretagne souffre infiniment plus de la pollution en vingt ans de ses nappes phréatiques que de son innocente centrale nucléaire. Si les médias s'étaient mobilisés autant sur l'eau que sur le nucléaire nous ne connaîtrions pas la situation catastrophique actuelle.

Après une carrière dans l'industrie, je suis *plus inquiet de certaines usines chimiques* à l'origine bâties à la campagne et que l'urbanisation mercantile a entourées d'habitation, ou de certains camions-citernes, véritables bombes, lâchés sans escorte dans la circulation.

Nous avons besoin d'énergie. Certes, il faut apprendre à la maîtriser, il faut rechercher des procédés économiques, il faut développer l'utilisation des énergies renouvelables (soleil et vent), tout en sachant qu'étant irrégulières, aléatoires et non stockables en grande quantité, elles resteront marginales. Mais ceci étant dit et fait, que reste-t-il : *le pétrole et le nucléaire.*

Le pétrole va en s'épuisant (ce n'est qu'une question de délai) et le bon sens voudrait qu'on le réserve à la pétrochimie qui en tire des composants dont nous ne savons plus nous passer.

Il reste le nucléaire dans la perspective du troisième millénaire. Alors autant apprendre de suite à bien le gérer et à vivre avec plutôt que de jouer à se faire peur.

RAYMOND BODARD
Touvre

... et contre

Vos articles sur la démolition des centrales atomiques qui sont arrêtées, dont on ne sait pas comment on va faire pour les démolir, m'ont beaucoup intéressé.

Je ne suis pas un scientifique, j'ai quatre-vingt-un ans, je suis un paysan et j'en suis fier, et j'essaye d'avoir un peu de bon sens.

On nous a dit et répété que l'électricité produite par les centrales atomiques revenait moins cher que l'électricité thermique produite par le charbon ou le fuel.

Maintenant on se rend compte que cela va coûter des milliards pour démolir les centrales et se débarrasser des résidus très dangereux et très radioactifs qui sont dedans.

Il me semble que ces dépenses doivent entrer en ligne de compte pour calculer le prix de revient d'un kilowatt.

Par conséquent on peut dire que personne, même avec les ordinateurs les plus perfectionnés, ne peut dire quel est le prix de revient d'un kilowatt, même approximativement.

Que dirait-on d'un industriel qui vendrait un produit, alimentaire ou machine, sans en avoir calculé le prix de revient ?

Or, en fait, l'EDF vend un produit : des kilowatts sans savoir combien cela lui coûte pour les produire.
P.-S. – La France n'a pas étudié sérieusement l'énergie éolienne. Pourquoi ?

J. TRICOT
Gignac

La « dérestauration » de Saint-Sernin

Les articles de M. Pressouyre (*le Figaro* du 28 février 1990) et de M. Michel Parent (*le Monde* du 3 mars 1990) pourraient laisser croire à un public non averti que M. Marcel Durliat est actuellement un homme isolé dans son opposition au projet de « dérestauration » des toitures de Saint-Sernin et que la crise ouverte par le vote unanime du conseil municipal de Toulouse (27 octobre 1989) est maintenant réglée.

C'est faire peu de cas de l'émotion toulousaine depuis l'exposition sur les travaux de Saint-Sernin, inaugurée au Musée Saint-Raymond le 15 septembre 1989 et transférée à l'hôtel de Sully, à Paris, le 31 janvier 1990. C'est faire litière des centaines de signatures recueillies par les associations de sauvegarde du patrimoine toulousain.

C'est négliger l'opinion de la plupart des spécialistes français et étrangers, qui ne considèrent pas comme acceptable le projet de reconstruction des toitures approuvé par la Commission supérieure des monuments historiques le 22 janvier 1979 et reconduit le 27 novembre 1989. Voilà pourquoi nous refusons de laisser accréditer dans l'opinion française des positions qui, en réalité, ne correspondent qu'à une minorité des milieux influents de la capitale.

Nous déplorons l'attitude négative d'un fonctionnaire de l'UNESCO qui rejette le seul édifice roman des routes de pèlerinage qui nous soit parvenu presque intact, au nom d'un ostracisme délibéré à l'égard des travaux de Viollet-le-Duc. Nous redoutons que la solution préconisée pour la reconstruction projetée des toitures soit pire que les dégâts reprochés aux architectes du dix-neuvième siècle.

En conséquence nous demandons à monsieur le ministre de la culture de prendre une décision en fonction des vœux des Toulousains clairement exprimés, lors de la réunion de travail du 4 janvier 1990, par M. Dominique Baudis, député-maire de Toulouse.

Association des amis de la basilique Saint-Sernin ; Les Toulousains de Toulouse et amis du Vieux-Toulouse ; Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse ; Comité de quartier Arnaud-Bernard ; Toulouse propose ASPECT ; Amis de la terre-Toulouse écologie ; Union des comités de quartier, Comité de défense des berges de la Garonne et du centre de Toulouse.

Bibliographie : « La Politique internationale des années 80 », de François Puaux

Le feuilleton de la décennie

LA scène internationale est un cinéma permanent qui ne repasse jamais le même film. Force est de prendre le spectacle en marche. En découpant la décennie écoulée en chiffres ronds, François Puaux n'a pourtant pas fait un choix arbitraire. L'entrée en scène fracassante de Ronald Reagan, avec ses tirades simplistes et ses gros effets, qui suscitèrent tant de sarcasmes des sceptiques et des délicats, marqua, en novembre 1980, un réveil américain qui soldera la « guerre froide » sur une indiscutable victoire de l'Ouest.

Dommage que l'auteur ne s'en soit pas tenu, au jour près, à son calendrier. Son livre était déjà sous presse quand la chute du mur de Berlin déclencha la débandade finale des régimes communistes en Europe.

Le président américain se fait cependant voler la vedette par un Gorbatchev qui, ménageant son entrée, ne s'avance au premier plan qu'après l'entracte. Son itinéraire et le portrait qu'en trace François Puaux en font un personnage singulièrement complexe, habile à masquer d'un charme exceptionnel le tempérament calculateur et obstiné d'un joueur et d'un lutteur. Gorbatchev sait aussi exploiter ses chances en gérant judicieusement son temps. Son âge le lui permet. Sa naissance, près de Stavropol, l'ayant placé dans le sillage d'Andropov, loin de forcer le destin il s'effacera à la disparition de celui-ci, alors que l'état-major du parti, ne sachant à quel saint se vouer pour sortir le pays du désastre économique, finit, après quatre jours de discussions, par remettre le pouvoir à un vieillard, le troisième successif, qui a déjà les pieds dans la tombe. Gorbatchev s'offre même alors une mystérieuse éclipse, qui fit un instant croire à son éviction définitive, pour reparaître au moment opportun et recueillir, avec le dernier soupir de Tchernenko, une succession, actif et passif indissociables, en déshérence.

S'étant fait désirer, il sera en mesure de mener tambour battant non seulement une *« restructuration »* déjà esquissée par Andropov, mais aussi une politique dite de *« transparence »*, des réformes démocratiques, ou plus précisément une révolution légale et pacifique, intérieure et extérieure, que jamais l'ancien patron du KGB ni personne au monde n'avait imaginé.

N'est-ce pas le secret de sa relative longévité ? Ne doit-il pas son maintien au pouvoir non à une restauration de l'économie qui se fait attendre, mais à la carence de ses adversaires ? François Puaux en est persuadé.

Tout se tient et s'enchaîne

Si la tragi-comédie soviétique, avec ses retombées européennes et ses prolongements planétaires, lui fournit la trame de cette décennie captivante, cette première histoire d'un bouleversement mondial sans précédent se lit comme un roman unanimiste à multiples facettes, fourmillant de personnages, d'épisodes, de rebondissements même, comme si la suite nous était inconnue ! Rien d'essentiel n'est oublié, mais tout ce qui n'est pas indispensable est proscrit. Ce qui frappe dans ce récit limpide, documenté, précis, concis, c'est que l'apparent désordre mondial obéit en fait aux mêmes lois que la physique élémentaire. Tout se tient et s'enchaîne, rien ne survient par hasard, tout s'explique à qui sait chercher, qu'il s'agisse du conflit israélo-arabe, de l'Afghanistan, de la guerre du Golfe, des avatars de la Chine, du Japon, de l'Allemagne, de l'Europe, du « reaganisme » ou du « thatchérisme ». La politique internationale est le contraire de ce qu'elle paraît, du conte *« plein de bruit et de fureur, dit par un idiot et qui ne signifie rien »* qui met Macbeth en rage.

Bien sûr, comme il faut quitter l'Histoire ainsi qu'on la prend, en marche, l'auteur cède parfois, sous le couvert d'anonymes « observateurs » (il n'est pas diplomate pour rien), à la tentation de lire l'avenir dans le présent. Tentation périlleuse : ainsi François Puaux doute qu'Ortega se soumette au suffrage du peuple nicaraguayen. Se risquant à des prévisions d'une autre portée, il ne croit pas du tout, avec de solides arguments géopolitiques à l'appui, à l'*« avènement du Pacifique »*, tellement à la mode depuis que... Karl Marx l'a annoncé en 1851 ! Il semble partager la conviction des Japonais que leur économie atteint ses limites ; il ne croit pas que le sanglant « printemps de Pékin » ait engagé la Chine dans une voie irrémédiable, et la *« vague islamique »* lui semble *« sur le reflux »*, tant en Iran qu'en Egypte.

Pour ce qui est de l'URSS, il est convaincu qu'*« une page est tournée »*, qu'elle ne cherche plus seulement avec l'Occident un armistice, comme l'ont fait Khrouchtchev avec son *« statu quo dynamique »* et Brejnev avec la *« détente »*, mais qu'elle subit un vrai *« dégel, imposé par des raisons économiques impérieuses »*. Partageant l'opinion de son ancien ministre Maurice Couve de Murville (dans *le Monde en face*), il écrit : *« Le processus engagé en URSS est irréversible et se poursuivra avec ou sans Gorbatchev, car il n'y a aucune autre solution. »*

Ainsi le suspense est maintenu comme dans les meilleurs feuilletons. Le champion soviétique verra-t-il le triomphe de sa cause ? Vous le saurez dans le prochain épisode.

MAURICE DELARUE

► ***La Politique internationale des années 80, de Reagan à Gorbatchev*, de François Puaux (collection « Perspectives internationales », Presses universitaires de France, 376 pages, 149 F).**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

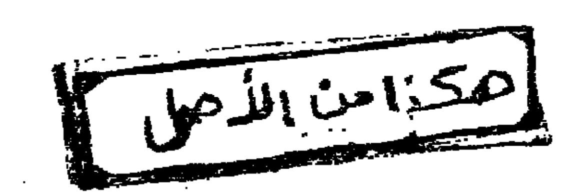
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR





URSS

M. Gorbatchev qualifie de « décision illégale » la proclamation par la Lituanie de son indépendance

M. Gorbatchev a déclaré mardi 13 mars, que la proclamation d'indépendance de la Lituanie par son Parlement, constituait une *« décision illégale »*. Le Soviet suprême de la République est sorti de sa compétence, a ajouté le chef de l'Etat soviétique en affirmant qu'il ne pouvait *« y avoir de pourparlers* (avec Vilnius) *puisqu'il ne peut y avoir de pourparlers qu'avec des pays étrangers »*. Le Soviet suprême de l'URSS se réunira dès la fin des travaux du Congrès pour *« donner une évaluation juridique et politique de la décision prise par les Lituaniens. Tant que la situation n'est pas clarifiée (...) nous continuerons à travailler comme d'habitude »*, a encore dit M. Gorbatchev.

MOSCOU

de notre correspondant

Les mots comptent en politique, et ce sont les mots, la langue, ce qui se dit et ne se dit pas qui sont parfois le meilleur reflet d'un moment d'histoire. Sans même susciter une vaguelette, le quotidien du gouvernement soviétique, les *Izvestia*, parlait ainsi, lundi 12 mars, du *« premier jour d'indépendance de la Lituanie soviétique »*, de cette *« renaissance de l'Etat lituanien »*, dont le journal télévisé du soir montrait d'ailleurs l'acte officiel.

L'article n'était pas bien gros, mais, contrairement à celui de la *Pravda*, il se voyait sans loupe, et c'était sobre, factuel, aussi pondéré que les déclarations de M. Ligatchev. Car, interrogé, le même jour, dans les couloirs du Parlement, le chef de file des conservateurs, l'homme dont on aurait, par excellence, attendu un grand cri d'indignation, disait seulement que les Lituaniens *« devraient bien réfléchir avant de se décider »*, mais que tout se réglerait *« de façon pacifique »*.

Puis, regardant sa montre, il ajoutait, pince sans rire : *« Excusez-moi, j'ai une réunion du bureau politique, et ils sont peut-être en train de m'en expulser sans que je le sache. »* A ce jour, M. Ligatchev n'avait jamais voulu concéder l'évidence de son absolu désaccord avec l'équipe de M. Gorbatchev. A l'en croire, l'unité du bureau politique était aussi profonde que l'exigeaient les dogmes du socialisme réel et soudain. Devant les micros, tout change. Non seulement, il admet ce que tout le monde sait, mais il indique que sa position est de moins en moins confortable et en rit, mettant les rieurs de son côté.

A la tribune, d'épais faciès de bureaucrates à la vie trop tranquille, de lourds discours d'approbation servile du pouvoir en place, rappeleront par instants ce qu'est – peut-être, bientôt, ce que fut – l'appareil. Entre l'indépendance lituanienne à la télévision et M. Ligatchev découvrant l'usage de l'humour en politique, on voyait pourtant, lundi, l'URSS basculer dans un autre monde, aborder une terre inconnue où il faut vraiment dire beaucoup de gros mots pour entendre le cadavre du système se retourner dans sa tombe.

Quand la parole est donnée à M. Iouri Afanassiev, l'un des chefs du groupe inter-régional des députés les plus radicaux, un silence absolu tombe sur le Palais des congrès, le monstre architectural planté dans la splendeur du Kremlin. On sait qu'il va dire *« non »* à l'instauration du régime présidentiel, qu'il va, de cette manière, s'opposer directement à M. Gorbatchev et il ne déçoit pas. Sans modification préalable de la Constitution, sans redéfinition urgente et prioritaire de l'Etat soviétique, sans recours, enfin, au suffrage universel, *« le présidentialisme n'est*, dit-il, très pâle et concentré, *qu'une légalisation des pouvoirs extraordinaires »*, d'un *homme et il nomme cet homme* : M. Gorbatchev.

Lénine mis en cause

C'est une déclaration ouverte de défiance personnelle qui n'est pas encore entrée dans les mœurs soviétiques. Dans le principe, elle choque la masse des députés et, politiquement parlant, seule une minorité des réformateurs approuve un rejet si catégorique. Les murmures de protestation, puis le grondement d'indignation, ne s'élèvent néanmoins que lorsque M. Afanassiev, historien et spécialiste de la Révolution française déclare que *« toute l'histoire* (soviétique) *est fondée sur l'usage de la force et de la violence »* et que *« si notre leader et fondateur a jeté les bases de quelque chose, ce sont les principes d'une politique d'Etat de violence et de terreur »*.

C'est naturellement Lénine qu'il met là en cause, Lénine dont derrière lui, derrière la tribune d'où il s'adresse bien plus au pays qu'au Parlement, la traditionnelle statue blanche a été remplacée par une simple effigie. Le léninisme est discrètement poussé à la trappe mais on ne peut encore dire sans scandaliser que l'héritage du père de la Révolution est à rejeter en bloc. Ce sera bientôt tout à fait banal, mais, pour l'heure, la seule idée admise est qu'il faut revenir au bon Lénine – celui qui était devenu Gorbatchévien juste avant de mourir.

Il y a toujours des révérences obligées, mais qu'encourt-on à cracher sur l'idole devant la télévision qui retransmet ? Un rappel sans réplique au respect du temps du parole et une invitation, vigoureuse mais courtoise, de M. Vorotnikov, membre du bureau politique, à fonder une nouvelle organisation politique, maintenant, dit-il, que la loi va le permettre.

Car, bien sûr, M. Afanassiev est membre du Parti communiste – comme le sont près de 80 % des députés. La proportion, comme dirait M. Afanassiev, est *« stalino-brejnévienne »*, mais la réalité est tout autre – celle, dit, à la tribune, M. Alekseev, l'homme auquel sera sans doute confiée la présidence du futur Conseil constitutionnel soviétique, d'un *« passage pacifique d'un système totalitaire à un système démocratique et humain »*.

« C'est une entreprise sans précédent, sans analogie dans l'histoire », dit ce juriste qui défend pied à pied tout le projet institutionnel de M. Gorbatchev. On le sait à la voix du futur président, mais il explique le plus clairement du monde que s'il y a, aujourd'hui, *« paralysie du pouvoir »*, c'est que *« les structures politiques* [anciennes] *ont déjà perdu leur force et que les organes de l'Etat n'ont pas trouvé une vraie force étatique »*.

Il s'agit, dit-il donc, de remplacer le parti par l'Etat et il faut, à cette étape, se départir *« de l'image totalitaire »* de l'Etat qui ne doit plus être vu comme *« l'instrument de la dictature »*, mais comme le *« garant de la légalité, de la liberté (...) de la défense des droits des gens »*. *« Nous avons besoin de créer un Etat civilisé, laïc »*, poursuit M. Alekseev, qui n'a pas besoin d'expliquer que la religion à écarter là est le marxisme, mais qui enchaîne en s'élevant contre le mot d'ordre sacré, celui auquel on vient juste de *« revenir »*, du *« tout le pouvoir aux soviets ! »*

Inspiration gaulliste

Non, dit-il, car tout le pouvoir aux assemblées parlementaires, cela signifie, *« l'expérience mondiale le prouve »*, la paralysie de l'exécutif, l'*« impasse »* dans la prise de décisions – une impasse dont l'Etat français n'est sorti, explique-t-il, qu'avec la Constitution de la Ve République.

Au nom de M. Gorbatchev, M. Alekseev plaide pour la sortie du communisme par l'inspiration gaulliste et cela ne choque absolument personne. Cela, c'est tout à fait permis et il n'est plus besoin de prendre de précautions verbales pour l'exprimer. En revanche, l'abandon du monopole politique du Parti communiste – un élément seulement d'un tout, pourtant – reste dur à avaler pour l'appareil.

Telle qu'elle sera proposée aux députés, la nouvelle formulation de l'article 6 dde la Constitution, est ainsi un tel chef-d'œuvre d'ambiguïté grammaticale qu'on peut le comprendre très différemment. Suivant les lectures, participeront à la gestion des affaires soit *« le Parti communiste et d'autres organisations sociales et mouvements de masse du parti, des syndicats, de jeunesse et autres »*, soit *« le Parti communiste et d'autres organisations sociales et mouvements de masse de type parti, syndicats, mouvements de jeunesse et autres »*.

L'article 7 lève cependant toute ambiguïté puisqu'il stipulera que *« tout parti et organisation sociale, ainsi que des mouvements de masse (...) agissent dans le cadre de la Constitution et des lois soviétiques »* et que *« ne sont pas permis la création et l'activité de partis, organisations et mouvements ayant pour objectif un changement par la force du régime constitutionnel soviétique et de l'intégrité de l'Etat socialiste (...) d'attiser la discorde sociale, nationale et religieuse »*.

Il y a bien pluralité constitutionnelle des partis mais l'ambiguïté de l'article 6 donne la mesure de ce qu'il faut peser pour pouvoir avancer.

BERNARD GUETTA

Réactions prudentes à l'étranger

Suite de la première page.

La plupart des Etats occidentaux qui furent membres de la Société des nations sont dans la même situation juridique. Le problème est différent en revanche pour les pays qui n'ont reconnu l'URSS qu'après la deuxième guerre, dans des frontières incluant donc les Etats baltes et pour ceux qui, comme la Suède, ont reconnu l'annexion.

Cela étant, le problème se pose de savoir à quel moment devront être formalisées des relations diplomatiques. *« On n'en est pas là »*, dit-on au Quai d'Orsay. Une proclamation unilatérale ne suffit pas, il faudrait que soient rétablies pour les autorités de Vilnius les conditions d'exercice de leur souveraineté. Ces autorités n'ont pour l'instant rien réclamé de la communauté internationale et, selon le ministère français, elles ne le feront pas à court terme. Petit problème annexe qui se posera le moment venu : l'un des bâtiments consulaires dont disposait la Lituanie libre à Paris a été remis *« par erreur »* aux Soviétiques en 1945.

L'enclave de Kaliningrad

Enfin on note au Quai d'Orsay que la reconnaissance de la personnalité juridique de la Lituanie n'implique pas que la France ait à prendre position sur la question de ses frontières. Elle se posera : Kaliningrad (ex-Königsberg, partie de l'ancienne Prusse-Orientale) est en effet séparée du reste de l'URSS par la Lituanie et se trouverait enclavée en cas de sortie effective de cette dernière de l'Union des Républiques.

Les Etats-Unis ont adopté une position assez proche de celle de Paris, à cela près que la pratique américaine veut que l'on reconnaisse les gouvernements et pas seulement les Etats. *« La pratique est de reconnaître le gouvernement légal de n'importe quel pays lorsque ce gouvernement contrôle effectivement son territoire et est capable de contracter et honorer des engagements internationaux. Nous établirons des relations diplomatiques formelles lorsque ces conditions seront remplies »*, a déclaré lundi un porte-parole du département d'Etat. Le fait qu'un million de Lituaniens (sur les 1,3 million que compte la diaspora) vivent aux Etats-Unis est l'un des motifs de la réaction rapide de Washington, qui s'entoure cependant, elle aussi, de prudence, ménage M. Gorbatchev et précise que seuls les trois Etats baltes bénéficient d'une reconnaissance *de jure* des Etats-Unis.

Prudence enfin en Pologne où le gouvernement, ne cédant pas à l'enthousiasme de M. Walesa et d'une partie de la presse, se borne a déclarer qu'il a *« pris connaissance »* de la démarche du Parlement lituanien, souhaite un règlement pacifique de l'affaire avec l'URSS et exprime ses préoccupations quant au maintien de la stabilité en Europe de l'Est.

CLAIRE TRÉAN

GRANDE-BRETAGNE : la révolte contre la hausse de l'impôt local

Mme Thatcher empêtrée dans la « poll-tax »

Mme Thatcher fait face, depuis quelques jours, à la troisième grave crise de politique intérieure de ses onze années au pouvoir. La première avait été provoquée par la brutale récession économique de 1981. La deuxième était due à la révélation, en 1986, lors de « l'affaire Westland », de la façon pour le moins cavalière dont elle traitait ses ministres. La troisième est liée à l'impopularité considérable, y compris chez les électeurs conservateurs, du nouvel impôt local qui doit entrer en vigueur en avril.

LONDRES

de notre correspondant

L'ancien impôt était fondé sur la valeur locative de l'habitation et acquitté par chaque foyer fiscal. Une famille ouvrière vivant sous un seul toit, dans une maison ou un appartement modeste, avec plusieurs enfants majeurs, ne payait souvent rien du tout. A l'avenir, elle devra verser plusieurs milliers de livres, puisque le nouvel impôt pèse sur chaque citoyen adulte. Le quotidien *The Independent* a calculé que la réforme représente, pour l'ensemble du pays, une hausse de 33 % en moyenne.

Selon la formule consacrée, la reine en son château et le pauvre dans sa masure seront strictement égaux devant la poll-tax. Il s'agit d'un « impôt par tête », comme la capitation de la France de l'Ancien Régime. Le nombre des assujettis va passer de 12 à 35 millions. L'impôt varie, parfois du simple ou double, selon la municipalité, les travaillistes demandant généralement davantage que les conservateurs. Il sera en moyenne de 354 livres par personne et par an, soit environ 3 500 francs.

Les signes avant-coureurs de la révolte n'avaient pas manqué. *Les associations* conservatrices locales avaient fait connaître la *« perplexité »* de leurs membres les plus fidèles. Des conseillers municipaux tories avaient démissionné en cascade. Mme Thatcher aurait pu, il y a quelques mois encore, reculer. Elle ne l'a pas fait, essentiellement pour des raisons idéologiques. Elle estime que chaque citoyen doit participer aux dépenses de la commune. Son objectif est également politique : obligé, pour la première fois de sa vie, de payer un impôt local, le nouveau contribuable ne



se méfiera-t-il pas à l'avenir des conseillers municipaux travaillistes, trop prodigues?

Mais les Britanniques n'ont pas suivi Mme Thatcher, dont la cote de popularité est tombée au plus bas niveau jamais atteint par un premier ministre conservateur depuis M. Edward Heath au début des années 70. Si des élections générales avaient lieu immédiatement, les travaillistes les gagneraient haut la main. Leur avance est de 18,5 % selon le dernier sondage Gallup.

La réforme de l'antique taxe d'habitation, qui datait du dix-huitième siècle, va-t-elle se transformer pour Mme Thatcher en un piège comparable à celui que fut en 1969 pour le général de Gaulle le projet de régionalisation et de transformation du Sénat ? Il est évident, en tout cas, que le pays profond ne comprend pas pourquoi le premier ministre s'est lancé dans cette aventure.

Bagarres avec la police

Les travaillistes n'ont présenté jusqu'ici aucune solution de rechange. Ils réfléchissent, en attendant de se décider peut-être à leur congrès d'automne. Mais, aux yeux de l'opinion, ils ont le mérite d'avoir toujours été résolument hostiles à la poll-tax. Le leader travailliste, M. Neil Kinnock, n'est pas porté par une grande vague de popularité mais une frange importante de l'électorat conservateur, effrayée par le montant du nouvel impôt, a changé, provisoirement peut-être, de camp. Presque toutes les communes d'Angleterre et du pays de Galles ont annoncé ces derniers jours, au cours de conseils municipaux houleux, combien elles réclamaient à leurs habitants. Certains de leurs administrés attendaient parfois le résultat dans la rue devant la mairie...

Les scènes d'émeutes qui en ont résulté dans plusieurs banlieues déshéritées ont sans doute paradoxalement calmé le jeu. Les simples citoyens, par ailleurs totalement indignés par la somme qu'on leur demande, n'ont guère apprécié de voir à la télévision des émeutiers attaquer des policiers, casser des vitrines et piller des magasins. La classe politique, tous partis confondus, a condamné ces violences. M. Kinnock a éprouvé le besoin de rappeler que la démocratie consiste à respecter la loi votée, même si on est en désaccord avec elle. Or le nouvel impôt, tout impopulaire qu'il soit, a bel et bien été approuvé par le Parlement.

Les bagarres avec les policiers ont été spectaculaires. Elles ont coïncidé avec un autre combat, beaucoup plus feutré, qui se joue au sein du gouvernement et à la tête du Parti conservateur pour la succession de Mme Thatcher. Selon des pointages effectués pendant le week-end, un parlementaire conservateur sur quatre estime que la « Dame de fer » devrait se retirer avant les prochaines élections, qui doivent avoir lieu au plus tard au printemps 1992. Un autre leader, par exemple M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense, serait selon la majorité de ces «rebelles » le mieux à même d'empêcher une victoire du Labour.

Série noire pour les tories

Des déboires en série ont démoralisé les conservateurs et remis en cause l'infaillibilité de « Maggie ». Ils ont subi une cuisante défaite aux élections européennes de juin 1989, menées dans la plus grande confusion, puisqu'on ne savait plus à la fin de la campagne si le premier ministre était pour ou contre l'Europe. Ils ont perdu plusieurs élections partielles, s'apprêtent probablement à en perdre une autre, le 22 mars, et les élections locales du 3 mai s'annoncent très difficiles... en raison précisément de la poll-tax.

Presque chaque soir, au Journal télévisé, des parlementaires conservateurs de base étalent leurs griefs. L'un d'entre eux, M. Rhodes Boyson, expliquait lundi soir que les tories avaient besoin, pour gagner les prochaines élections, de faire des concessions sur la poll-tax, et de réduire les taux d'intérêt.

La dernière rumeur veut que des dignitaires du parti, y compris des ministres de haut rang, se soient réunis en secret pour tenter de faire partir en douceur la Dame de fer, peut-être à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire, le 13 octobre. *« Balivernes »*, a tranché l'intéressée, en visite en Ecosse. *« Des conneries »*, a commenté, un ton au-dessus, un de ses conseillers.

Mme Thatcher a réuni lundi 12 mars ses principaux collaborateurs pour tenter de reprendre l'initiative. A la sortie de cette réunion au 10 Downing Street, le président du Parti conservateur, M. Kenneth Baker, a affirmé que l'hypothèse d'un *« complot »* était *« une pure spéculation »*. L'interprétation donnée de toute l'affaire par l'entourage du premier ministre est d'une grande simplicité : même si un parlementaire conservateur sur quatre veut se débarrasser de Mme Thatcher, cela veut au moins dire que trois sur quatre la soutiennent toujours...

DOMINIQUE DHOMBRES

EUROPE

RDA : dernière semaine de campagne électorale

En Thuringe, la droite a le vent en poupe

A quelques jours des élections libres en RDA, les formations politiques est-allemandes, avec l'aide de leurs partis frères de RFA, multiplient les meetings en province. Ces réunions ressemblent de plus en plus à celles auxquelles on est habitué en Europe occidentale. Les gadgets ne manquent pas, et le « racolage » politique est pratiqué allègrement.

WEIMAR

de notre envoyé spécial

La place du Théâtre de Weimar est l'un des endroits les plus célèbres de toute l'Allemagne. C'est là en effet que se dresse la statue universellement connue des deux héros du lieu : Goethe et Schiller, fondus ensemble dans le bronze pour l'éternité. Le premier a l'allure sévère du conseiller du Prince qu'il fut ici jadis, le second le regard exalté du poète composant les paroles de *l'Hymne à la joie*. L'Allemagne profonde et sérieuse et l'Allemagne romantique et exaltée sont réunies dans ce duo immobile qui ne se soucie aujourd'hui nullement de l'agitation qui se développe à ses pieds.

Samedi 10 mars, cette place du Théâtre était ouverte aux tréteaux politiques et l'on pouvait assister aux multiples saynètes qui sont la loi d'un genre dont la RDA fait depuis quelque temps la découverte : le racolage électoral dans les rues. Face à face, le SPD et la CDU ont chacun déployé des stands et distribuent les gadgets habituels : ballons pour les enfants, stylos à bille, autocollants et journaux vantant les mérites de leurs candidats.

« Cirque » électoral

Arrivés plus tôt le matin, les chrétiens démocrates se sont installés au pied même de la statue des deux poètes. Ils sont venus de l'Ouest avec leurs automobiles rutilantes et ont ouvert un stand où l'on boit, gratuitement, du vin de Moselle à volonté. Weimar est en effet jumelée avec Trèves, qui n'est pas seulement la patrie de Karl Marx mais un endroit où l'on produit un excellent vin blanc. Les militants CDU versent leur nectar à tous les passants. Comment s'étonner alors que leur stand soit plus fréquenté que celui, installé en face, des sociaux-démocrates ? Les enfants viennent voir et toucher les automobiles de leurs rêves, les adultes redemandent des verres de ce vin qui délie les langues. Le message de la CDU est simple : votez pour nous et vous aurez l'unité sans tarder et aussi peut-être ces beaux objets que vous admirez aujourd'hui.

Les militants du SPD ont choisi en revanche un style beaucoup plus austère. Le parti-frère de l'Ouest les a pourvus naturellement en grigris électoraux obligatoires, mais eux sont arrivés dans de petites voitures Trabant – pour montrer qu'ils sont bien d'« *ici* » – et essaient au moyen de haut-parleurs de présenter à la foule les principaux points du programme de leur parti. Ils ne bénéficient que d'une attention polie des badauds. A Weimar, l'homme de la rue ne veut voir aujourd'hui de l'exercice de la démocratie que son côté le plus spectaculaire : le « cirque » électoral qu'il ne connaissait jusqu'à présent qu'à travers la télévision ouest-allemande.

Partie plus tard que le SPD dans la campagne électorale est-allemande, la droite remonte en force dans cette Thuringe traditionaliste où, mis à part quelques centres industriels comme Erfurt ou Eisenach, la gauche n'a jamais vraiment pu prendre pied. Dans les villes et les villages, l'affichage au bord des routes et sur les murs est nettement plus important en faveur des trois partis de droite réunis au sein de l'Alliance pour l'Allemagne, fondée sous la houlette du chancelier Kohl : la CDU-Est, ancienne formation satellite du Parti communiste, la DSU (Union sociale allemande), patronnée par la CSU bavaroise, et le Renouveau démocratique, récemment ébranlé par les accusations portées contre l'un de ses leaders, M. Wolfgang Schnur, qui aurait collaboré avec la Stasi. (*Le Monde* daté 11-12 mars).

Mais ce qui compte pour le public rassemblé sur cette place, c'est que cette alliance ait la bénédiction du chancelier Kohl. Pour croire le messie venu de Bonn, les passants sont prêts, semble-t-il, à oublier tout. La CDU paraît dans cette constellation bénéficier d'un avantage certain : celui de son sigle qui est le même que celui du parti frère de l'Ouest. Les gens de Thuringe, proches des Bavarois dans leur antagonisme avec la Prusse, voteront aussi nombreux pour la DSU – même si son chef, le pasteur Wolfgang Eberling, de Leipzig, n'était pas le plus tolérant des ecclésiastiques en RDA. Des dissidents de l'époque Honecker se souviennent, en effet, avoir été refoulés de son église Saint-Thomas...

1939, c'était le bon temps...

Dans les magasins de Weimar, les devantures révèlent la tendance politique de leurs propriétaires, qui voient enfin arriver le bout du tunnel collectiviste et qui peuvent rêver demain de reprendre le fil des affaires rompu voilà quarante ans. La vitrine du marchand de meubles Bernhard Helmrecht, qui est installé tout juste derrière la place du Théâtre, est pleine d'affiches de l'Alliance pour l'Allemagne. Elles égaient de leurs couleurs vives les meubles tristes et vieillots offerts à la clientèle. On peut également lire une coupure de journal, écrite en gothique, datée de janvier 1939 et qui relate le 25e anniversaire de la fondation de cette honorable maison. Une photo montre le propriétaire d'alors, père du gérant actuel, tout fier devant une Opel modèle 1938 rutilante. C'était le bon temps, semble-t-on nous dire, même si, à quelques kilomètres de là, se trouvait le camp de Buchenwald que la plupart des habitants de Weimar avaient soigneusement évité de voir pendant les douze ans de son existence.

La Thuringe, il faut le rappeler, fut gouvernée par les nazis un an avant la prise du pouvoir par Hitler à Berlin. Aujourd'hui, elle ne s'encombre pas de nuances pour se donner dans sa majorité à ceux qui lui promettent « *la liberté au lieu du socialisme* » et qui lui demandent de faire barrage aussi bien au SPD qu'au PDS (communiste) de M. Gregor Gysi.

Sur cette place de Weimar, on est loin des subtilités dialectiques dont les Berlinois font leurs délices. On veut du solide, du bon sens tel que Helmut Kohl peut l'incarner dans le marché qu'il offre à longueur de discours dans son marathon électoral est-allemand : votez pour moi et vous aurez l'unité plus vite qu'avec tout autre. Avec le deutschemark en prime.

LUC ROSENZWEIG

La « table ronde » demande que la nouvelle Constitution soit soumise à référendum

La « table ronde », qui réunissait chaque semaine depuis décembre dernier les représentants des anciens et des nouveaux partis politiques est-allemands, a tenu sa seizième et ultime session, lundi 12 mars, à Berlin-Est. Ainsi s'achève la phase de « transition démocratique » qui s'était ouverte avec la chute de M. Erich Honecker, le 18 octobre 1989, et qui a conduit aux élections libres de dimanche.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

La première réunion de la « table ronde » avait eu lieu le 7 décembre 1989, quelques jours seulement après l'élimination du dernier secrétaire général du Parti communiste (SED), M. Egon Krenz, et le sabordage de ses instances dirigeantes, bureau politique et Comité central. Elle réunissait, aux côtés de MM. Gregor Gysi et Wolfgang Berghofer, qui symbolisaient le mouvement de réforme au sein du PC, les représentants des quatre autres partis de l'ancien Bloc national et ceux des nouvelles formations politiques qui émergeaient alors des événements d'octobre. Au cours de cette première réunion, avaient été décidées l'organisation d'élections libres et la création d'une commission chargée d'élaborer un projet de nouvelle Constitution.

D'emblée, les nouvelles formations avaient surtout exigé que la « table ronde » soit un organe de contrôle du gouvernement encore dominé par les communistes. Elle est devenue, au fur et à mesure, un organe essentiel du pouvoir, se substituant en grande partie à un Parlement dont le rôle n'était plus que formel en raison de sa totale absence de représentativité.

Frustrations

Le premier ministre, M. Hans Modrow, qui l'avait de plus en plus associée à ses décisions, a fini par trouver là son meilleur soutien dans ses relations difficiles avec le gouvernement ouest-allemand du chancelier Kohl sur toutes les questions touchant à l'unification.

S'opposant au souhait du gouvernement ouest-allemand de voir la RDA adopter, purement et simplement, la loi fondamentale de la RFA, la « table ronde » a symboliquement adopté, lundi, lors de sa dernière session, un projet de nouvelle Constitution est-allemande. Ce projet, qui est un peu son testament, reflète la préoccupation de l'ex-Parti communiste et de la majorité des petites formations qui y sont représentées. Celles-ci se sentent frustrées par une révolution qu'elles ont initiée mais qui leur échappe de plus en plus. La « table ronde » veut que soit prise en compte à l'avenir, dans les négociations avec la RFA, une certaine spécificité est-allemande, notamment dans le domaine de la protection sociale. Elle se prononce également pour la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse avec la Pologne. Une résolution adoptée à la majorité, comme l'ont été toutes les décisions de la « table ronde ». Elle demande enfin que la nouvelle Constitution soit soumise à référendum, le 17 juin prochain. La décision reviendra au Parlement issu des élections de dimanche.

H. DE B.

L'unification allemande

Le chancelier Kohl se veut rassurant mais ne répond pas à M. Mitterrand

Après avoir fait monter la tension à propos de la question de la frontière germano-polonaise, le chancelier Helmut Kohl s'est lancé depuis quelques jours dans une campagne visant à rassurer les partenaires et voisins de l'Allemagne. C'est ce qu'il a fait notamment lundi 12 mars en recevant le secrétaire au Foreign office, M. Douglas Hurd, à qui il a laissé le soin de se prononcer lui-même en faveur du recours à l'article 23 de la Loi fondamentale, c'est à dire de la procédure rapide pour l'unification. Cette méthode *«a le clair avantage de la simplicité»*, a déclaré M. Hurd dont le chef de gouvernement estimait pourtant, il n'y a pas si longtemps encore, que la réalisation de l'unité allemande prendrait 20 ans.

Le chancelier a décidé semble-t-il de ne plus jouer les hommes pressés et de laisser à ses partenaires le soin de comprendre par eux-mêmes le bien fondé de certains de ses arguments. Ainsi on est conscient à la Commission européenne de Bruxelles également des vertus de l'article 23 : l'autre procédure possible, supposant l'élaboration par les deux gouvernements allemands d'une nouvelle constitution, plus lente, implique de surcroît la redéfinition de tous les engagements internationaux du futur Etat allemand, c'est à dire une renégociation du traité d'adhésion à la CEE, pour ne rien dire de celui de l'adhésion à l'OTAN.

Le chancelier rassure et fait valoir, notamment par ses porte-paroles, qu'il aurait préféré s'en tenir à son plan en dix points proposant un processus très progressif d'unification, qu'il espérait par ce plan *«gagner six mois»*, mais que la pression populaire en RDA en a décidé autrement. Il fait savoir aussi qu'il n'est pas favorable à ce que les élections de décembre soient des élections dans toute l'Allemagne unie et que ces dernières n'auront sans doute pas lieu avant 1991.

En fait ce sont les Allemands de l'est qui décideront du rythme de l'opération et, même si personne ne se risque à faire des pronostics publiquement, on semble considérer de plus en plus qu'ils le souhaiteront rapide. A cette inconnue est liée aussi d'une certaine manière la question de la procédure par laquelle on fournira à la Pologne les garanties qu'elle réclame. Les deux gouvernements allemands auront-ils le temps d'élaborer le traité que demande Varsovie ?

L'absence totale de réaction de la Chancellerie aux déclarations faites à ce sujet vendredi dernier par M. Mitterrand, lors de la visite à Paris des dirigeants polonais, est frappante. L'entretien téléphonique avec Bonn que le président de la République avait annoncé pour le week-end ou lundi n'a toujours pas eu lieu. Dans les milieux diplomatiques ouest-allemands, on minimise la portée de la démarche du président français, en faisant valoir qu'elle n'est pas gênante pour Bonn car il n'y a pas de divergence sur le fond et qu'elle obéissait en partie à des considération de politique intérieure, M. Mitterrand étant jugé en France trop silencieux. On renvoie, là encore à l'après 18 mars.

Quant à M. Douglas Hurd, à qui l'on demandait lundi à Bonn s'il estimait qu'un traité de paix entre la Pologne et l'Allemagne devait intervenir avant ou après l'unification, il a répondu, prudent, qu'il n'était *«pas certain de la bonne réponse»*. *«L'important*, a-t-il dit, *c'est qu'il y ait un traité avec la participation des Polonais et que celui-ci soit mis en place aussitôt que possible »*.

C. T.

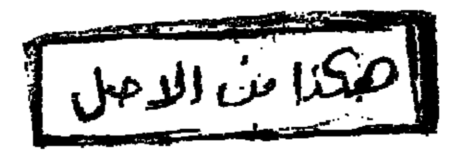
□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : visite du président von Weizsaecker.** – Le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Richard von Weizsaecker, est attendu jeudi 15 mars à Prague pour une visite officielle, qui coïncidera avec le cinquante et unième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes nazies. – (*AFP.*)

EN BREF

□ **ROUMANIE : procès commun pour la famille Ceausescu.** – Les trois enfants de Nicolae Ceausescu, Valentin, Zoia et Nicu, et leurs conjoints seront jugés ensemble pour avoir « *sapé l'économie nationale* », a affirmé, lundi 12 mars, une source proche de l'instruction militaire chargée du dossier.

□ **URSS : réunion d'une organisation nationaliste estonienne.** – Le « Congrès d'Estonie », une instance mise en place par les nationalistes radicaux de cette république balte, s'est réuni dimanche 11 mars à Tallin et a demandé l'ouverture de négociations avec l'URSS en vue de l'indépendance de l'Estonie, a indiqué lundi Interfax, une publication de Radio-Moscou. La principale organisation nationaliste estonienne, le Front populaire, ne participait pas à ce congrès. – (*AFP.*)

□ **Des précisions sur le budget du PC.**– La *Pravda* a indiqué lundi 12 mars que les recettes du budget du parti communiste s'élèvent à un peu plus de 2,56 milliards de roubles (environ 4 milliards de dollars au taux officiel). La principale rentrée de fonds, selon le quotidien du parti, provient des cotisations de ses membres (1,48 milliard de roubles en 1989), le reste notamment des maisons d'édition du parti (1,06 milliard). Les dépenses s'élèvent à 2,38 milliards de roubles, avec notamment un fond salarial de 807 millions de roubles en 1989. – (*AFP.*)



هكذا من الأصل

EUROPE

BULGARIE

Les élections auront probablement lieu en juin

Aux termes d'un accord conclu lundi 12 mars à Sofia lors de la réunion de la « table ronde » entre le gouvernement et l'opposition, des élections libres en Bulgarie doivent se dérouler *« avant la fin du premier semestre 1990 »*, probablement au mois de juin.

Les avis divergent toutefois sur la nature de ce scrutin. Pour M. Jelio Jelev, président de l'Union des forces démocratiques (UFD), qui regroupe quinze partis et mouvements d'opposition, les premières élections libres doivent d'abord déboucher sur la formation d'une Assemblée Constituante chargée d'élaborer une nouvelle constitution et une nouvelle loi électorale. Ce n'est que dans un second temps que des élections législatives ordinaires seraient organisées.

En revanche, pour M. Alexandre Lilov, président du Conseil suprême du Parti communiste bulgare (PCB), il est urgent d'élire un Parlement qui désigne un gouvernement *« fort »* et adopte des lois *« importantes »*.

Selon un sondage effectué début mars, le PCB est crédité de 39 % des intentions de vote. L'UFD recueillerait 16 % des voix et le Parti agrarien 11 %. L'accord intervenu entre le gouvernement et l'opposition prévoit que les partis n'auront pas le droit de recevoir d'assistance financière de formations politiques ou d'Etats étrangers. La table ronde a également décidé d'interdire la création de partis attisant la haine religieuse, ethnique ou raciale.

M. Jelev a exprimé sa profonde satisfaction après la session de la table ronde, en estimant que les demandes de l'opposition avaient été satisfaites à 90 %. - *(AFP.)*

GRECE : les élections du 8 avril

M. Mitsotakis et M. Papandréou en quête d'une majorité parlementaire

ATHENES

de notre correspondant

Les chefs des deux principaux partis politiques grecs, M. Constantin Mitsotakis, président de la Nouvelle Démocratie (conservateur), et M. Andreas Papandréou, leader du PASOK (socialiste), ont donné le week-end dernier le coup d'envoi de leur campagne en vue des élections législatives du 8 avril, les troisièmes en moins d'un an.

M. Mitsotakis, qui dispose de 148 sièges sur 300 au Parlement (46.19 % des voix aux dernières élections de novembre), s'est rendu dans les îles de Samos et de Mytilène, en mer Egée, où il a demandé aux électeurs de lui donner une large majorité afin de former *« un gouvernement fort »*, seul capable de résoudre la crise que traverse le pays. Il a affirmé que la Grèce était *« en faillite »* et en a rejeté l'entière responsabilité sur M. Papandréou.

Le leader conservateur a affirmé que son parti n'accordera pas l'amnistie aux responsables socialistes (dont le chef du PASOK) impliqués dans des scandales politico-financiers. Ces dirigeants doivent comparaître dans les mois à venir devant des cours spéciales. M. Mitsotakis a par ailleurs exposé les thèmes qui seront au centre de sa campagne : la lutte contre la drogue et le terrorisme, ainsi que la nécessité de rétablir la confiance du citoyen envers l'Etat.

De son côté, M. Papandréou a ouvert la campagne électorale du PASOK (128 députés, 40,67 % des voix en novembre dernier) en Crète où il a tenté de présenter un nouveau visage de son parti : *« Force tranquille »*, *« nouveau contrat social »*, *« réformes partout »*. A Héraklion (capitale de l'île), il a affirmé que le PASOK serait le *« premier parti grec »* à l'issue du scrutin et qu'il formerait *« un gouvernement de renouveau, moderne, démocratique et progressiste »*.

Pour leur part, les dirigeants communistes de la Coalition de gauche et du progrès (21 sièges, 10,97 % des suffrages aux dernières élections) ont rejeté les majorités conservatrice ou socialiste en se prononçant pour un *« gouvernement progressiste de coopération »*. La Coalition devait se réunir mardi pour discuter d'une éventuelle collaboration avec les socialistes pour présenter des candidats communs dans certaines circonscriptions. Un tel accord, *« contre nature »*, selon M. Mitsotakis, constituerait un lourd handicap pour les conservateurs dans leur course à la majorité parlementaire.

DIDIER KUNZ

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Le général Aoun sort très affaibli d'une année de rébellion

Où va le général Michel Aoun ? Stoppé dans son offensive contre la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), notamment par l'incapacité de son armée à venir à bout de la milice, le général fait, semble-t-il, marche arrière, renonçant à sa volonté d'intégrer les FL dans son armée et d'obtenir de leur chef, M. Samir Geagea, une dénonciation des accords de Taëf. De même s'affirme-t-il aujourd'hui prêt à discuter de cet accord, lui qui le rejetait jusqu'à présent en bloc, le considérant comme un *« acte de reddition face à la Syrie »*.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Parvenu au bout d'une logique militaire qui non seulement ne l'a pas fait progresser vers les objectifs qu'il défendait, mais a, au contraire, renforcé dans une certaine mesure ses ennemis – les FL d'une part, qui ont fait la démonstration qu'elles étaient une force politique et militaire incontournable, et la Syrie de l'autre, qui a vu, grâce à l'accord de Taëf, légaliser, au moins temporairement, sa présence et son rôle au Liban, – le général Aoun a-t-il enfin pris la mesure des contours politiques d'une situation qui ne peut se résoudre par les seuls moyens militaires ?

« Nous avons décidé que dans notre secteur [le « pays chrétien »] *et au Liban, il ne devait y avoir ni vainqueur ni vaincu, mais un seul vainqueur, le peuple libanais »*, dit-il aujourd'hui, avant d'ajouter : *« Il semble que la violence ne débouche sur aucune solution. »* Que ne s'en est-il pas aperçu plus tôt ! Car, pour le peuple libanais, à l'heure des comptes – il y a un an, mercredi 14 mars, que le général Aoun annonçait à la surprise générale : *« La guerre de libération a commencé. Mon gouvernement a décidé de prendre toutes les dispositions pour chasser immédiatement les forces syriennes du Liban »* – le bilan est plutôt sombre : près de deux mille morts et sept mille cinq cents blessés, dont 5 % resteront handicapés à vie.

La guerre qu'il a déclenchée a, en outre, provoqué d'énormes destructions dans l'infrastructure du pays (eau, électricité et téléphone), désorganisé complètement l'économie, paralysé les écoles qui n'ont fonctionné que trois mois dans l'année, réduit à la misère des familles entières et contraint à l'exode plus d'un million de personnes au plus fort des bombardements. Nombre de chrétiens qui n'avaient pas mis les pieds à Beyrouth-Ouest (le secteur musulman de la capitale) depuis quinze ans ont découvert, à cette occasion, qu'ils pouvaient y trouver refuge.

Un « pays chrétien » divisé

Le soutien populaire dont bénéficie le général Aoun dans le « pays chrétien » doit aussi être mesuré à l'aune d'un départ massif de la population la plus qualifiée qui cherche de plus en plus son salut hors du Liban et vers des destinations lointaines – le Canada est très prisé – impliquant peu d'espoir de retour. A cet égard, les foules qui manifestaient leur soutien au général devant le palais présidentiel dévasté de Baabda n'ont sans doute jamais atteint l'importance de celles qui, pendant le même temps, fuyaient leur pays, désespérant de le voir renaître un jour, même sous la férule d'un général qui leur promettait, contre toute logique immédiate, la libération et l'unité.

La « libération », on sait ce qu'il en est, car non seulement pas un mètre carré de territoire n'a été libéré, mais c'est le « pays chrétien » qui est aujourd'hui menacé, et l'armée syrienne a consolidé sa présence.

L'unité, si elle n'a jamais pu être réalisée avec l'Ouest à majorité musulmane, a volé en éclats dans le « réduit chrétien », soumis à son tour à de dangereuses lignes de démarcation qui séparent armée et milice, sans compter un patriarche maronite humilié et maltraité ainsi que le divorce avec les députés du camp chrétien, interdits de séjour dans leur propre zone d'influence pour avoir signé l'accord de Taëf – à propos duquel le général Aoun se dit maintenant prêt à ouvrir un dialogue *« sans conditions préalables, que ce soit une annulation ou une acceptation »*.

Que peuvent penser ces mêmes foules de Baabda, auxquelles le général promettait de *« casser la tête d'Hafez el Assad »* (le président syrien) quand elles l'entendent dire aujourd'hui : *« Je suis prêt à parler à nos frères syriens sur la base de la souveraineté du Liban car nous ne sommes pas des fauteurs de troubles »* ? Le général n'a pas – et c'est nouveau – interrompu les journalistes qui lui parlaient du « président » Hraoui, dont il ne reconnaît pas la légalité, tout en acceptant de dialoguer avec lui. Que peuvent ressentir les proches des huit cents morts des combats entre chrétiens, déclenchés par l'armée, quand le général affirme : *« nous savions que tout affrontement interne conduirait à l'autodestruction »* ?

Que signifie exactement cette volte-face et que cherche réellement le général Aoun qui a, toutefois, tenu à préciser qu'il possédait encore *« la force de dissuasion nécessaire »* pour que son avis soit pris en considération, notamment par les FL ? C'est encore difficile à dire.

Il semble que sa dernière bataille contre les FL ait sérieusement troublé son armée – nombre d'officiers, notamment, l'auraient lâché – et que, pressé par le Vatican ainsi que par Paris d'arrêter ces combats fratricides, le général cherche dorénavant une issue qui ne soit pas pour lui une simple reddition.

Reste à savoir ce que sont prêts à lui consentir ses adversaires, et là il semble que ce ne soit pas grand-chose. A son offre de dialogue, le premier ministre Selim Hoss, certainement le plus modéré dans la façon de procéder, a déjà répondu : *« Quel est le sujet du dialogue ? Il y a eu un dialogue à Taëf qui a abouti au document d'entente nationale. Nous sommes engagés par le texte de ce document dans sa forme et dans son esprit »*. Le président du Parlement, M. Hussein Husseini (un chiite), a, pour sa part, affirmé : *« Le général Aoun est un officier rebelle poursuivi par la justice, et le dialogue avec lui n'est pas approprié. »*

Le général Aoun semble oublier qu'il ne peut décider seul qu'il n'y aura ni vainqueur ni vaincu, pas plus qu'il ne peut prévoir qu'il *« n'y aura plus de guerre entre l'Est et l'Ouest »*. Certes, sur ce dernier point, tout le monde est d'accord, mais à des conditions qui restent à définir et au centre desquelles subsiste le sort du général Aoun. Les Forces libanaises, victorieuses du conflit qui les a opposées à l'armée parce qu'elles ne l'ont pas perdu, risquent sans doute de chercher à négocier leur sort avec le gouvernement légal du président Hraoui plutôt qu'avec un homme dont la situation apparaît quand même très précaire et qui, en tout état de cause, préférerait, lui aussi, pactiser avec le diable que de voir triompher M. Geagea.

Dans la situation très mouvante qui prévaut au Liban, où la tension reste vive dans le « pays chrétien », rien n'est réglé, et tous les rebondissements demeurent possibles. Mais, de cette année noire qu'il aura profondément marquée, le général Aoun sort très affaibli, son seul « succès » ayant sans doute été d'avoir brisé quelque peu le monopole syrien sur le Liban, Damas restant, toutefois, le partenaire principal et reconnu par la communauté internationale d'une solution que l'on ne voit pas se dessiner très prochainement.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **Les relations entre Washington et Téhéran.** – Le fils de l'imam Khomeiny, Ahmed, a déclaré lundi 12 mars que l'annonce faite à Washington selon laquelle le président Bush aurait récemment parlé au téléphone avec une personne se prétendant être M. Rafsandjani, constituait une *« opération de relations publiques »* destinée à créer l'impression que le président américain s'entretiendrait volontiers avec son collègue iranien, si ce dernier l'appelait. M. Ahmed Khomeiny a attaqué à ce propos ceux qui en Iran souhaitent normaliser les relations avec Washington, contrairement aux enseignements de son père qui, a-t-il dit, a toujours combattu l'*« impérialisme américain »*. Il a ajouté : *« Il n'y aura jamais de compromis entre la république islamique et Washington. »* – *(UPI.)*

IRAK

« Tu tueras ta parente adultère »

L'Irak a aboli tout châtiment pour les hommes qui tueraient des femmes adultères membres de leur famille, révèle lundi 12 mars l'hebdomadaire *Al-Ittihad*.

Le Conseil du commandement révolutionnaire irakien a publié le 28 février un décret en ce sens afin d'améliorer le sens moral de la population, explique le journal.

La mesure s'applique à tout homme qui tue sa mère, ses filles, ses soeurs, ses tantes, ses nièces ou ses cousines, coupables d'adultère. Le décret reste cependant muet sur le droit des femmes de tuer les mâles de leur famille coupables d'adultère. – *(Reuter.)*

ASIE

CAMBODGE

A Phnom-Penh le retour des « nouveaux riches »

Les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies se sont réunis lundi 12 mars à Paris pour tenter de relancer le dialogue en vue d'une solution du drame cambodgien. Un représentant du secrétaire général de l'ONU a participé à ces conversations, qui devaient se poursuivre mardi. Les discussions portent principalement sur l'application d'un plan d'origine australienne visant à permettre à l'ONU de superviser l'organisation d'élections libres au Cambodge.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

En pleine saison sèche, Phnom-Penh se gonfle de ruraux qui attendent les premières pluies pour reprendre le chemin des rizières. Le centre grouille de monde, pauvres et nouveaux riches confondus. Au grand marché, le troc de l'or ne respecte même pas l'heure de la sieste. Une bonne partie de la ville vit encore dans la pénombre et les coupures de courant sont fréquentes, mais les générateurs privés de secours envahissent les trottoirs. Restaurants et cafés fleurissent. Dans le centre, de nombreux imeubles demeurent lépreux car ils ont été squattérisés, et les autorités se sont résignées à transférer aux locataires les titres de propriété. Dans les quartiers résidentiels, de belles demeures sont restaurées et de nouvelles constructions émergent.

En l'espace de quelques mois, les limousines flambant neuves, pour la plupart de fabrication japonaise, se sont multipliées. D'énormes camions équipés de remorques remontent du port de Kompong-Som des milliers de motocyclettes de seconde main qui sont soit remises à neuf et vendues sur place, soit expédiées vers le Vietnam et le sud de la Chine. Le Cambodge est devenu une plaque tournante d'un commerce régional souvent illicite entre l'Asie non communiste et le Vietnam. Mais un pouvoir d'achat local commence à se manifester. Dans certains garages, les voitures se vendent comme des petits pains. En outre, non seulement le Cambodge parvient tant bien que mal à se nourrir – il n'a pas importé de riz cette année, – mais certains de ses produits commencent à être appréciés dans la région.

Le développement plutôt anarchique de l'économie pose cependant un gros problème. L'inflation a fait un bond depuis le début de l'année. Mal payés – 200 riels par mois, soit l'équivalent de 6 F, – les militaires, policiers et miliciens chargés de la sécurité des routes organisent de véritables barrages payants. Plus que jamais, les fonctionnaires sont obligés d'exercer un second métier pour joindre les deux bouts.

Mercedes et cognac

Tout se paie, de l'accès à l'école à celui aux hôpitaux. Le riel, la monnaie locale, a perdu la moitié de sa valeur en deux mois en dépit du fait qu'en février les autorités sont parvenues à juguler une dégringolade qui s'annonçait catastrophique. *« Les prix sont stables et celui du riz a même baissé, mais c'est provisoire et il peut y avoir de nouvelles hausses »*, explique M. Hun Sen, premier ministre, qui ne cache pas que le contrôle de l'économie est un de ses principaux soucis.

Le Cambodge, dont l'élite a été en bonne partie exterminée par les massacres perpétrés par les Khmers rouges, demeure un pays sous-administré. Surtout ces deux dernières années, la libéralisation de l'économie a provoqué un petit boom et facilité des pratiques que l'Etat n'a pas les moyens de contrôler. *« Alors que nous sommes encore en phase de structuration, nous avons lâché la bride à pas mal d'appétits »*, explique un haut fonctionnaire en ajoutant que le Cambodge souffre aujourd'hui de deux maux, *« les Khmers rouges et l'économie »*. Ainsi, ceux qui ont réussi dans les affaires n'hésitent plus à afficher leur succès, roulant Mercedes et portant les bijoux les plus précieux. Si le Cambodge commence à exporter sa sauce de soja – très appréciée, – des nattes, du caoutchouc et même des pneus de bicyclettes, beaucoup s'enrichissent de la spéculation sur l'or et le dollar. Faute d'instruments de gestion, les autorités en sont réduites à exercer des pressions directes sur les gros commerçants, souvent d'origine chinoise, pour qu'ils mettent un frein à leurs appétits.

« Il n'y a pas encore de dérapage mais la sonnette d'alarme est tirée », explique un économiste. Il reste que tout cela ne contribue guère à relever le moral d'une troupe contrainte à se battre dans de difficiles conditions – salaires de misère, absence de soins – alors qu'une minorité vit dans la grande aisance à Phnom-Penh. La corruption ambiante contribue à créer une atmosphère de démobilisation. Ce serait l'une des raisons pour lesquelles le couvre-feu nocturne a été restauré dans la capitale. Les dancings ont été contraints de fermer leurs portes, à une ou deux exceptions près. Le fait que les fonctionnaires n'aient pas été payés depuis deux mois n'empêche cependant pas le cognac de couler à flots dans les meilleurs restaurants de la capitale.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

Le plénum du PC n'a pas permis de sortir de l'impasse politique

PÉKIN

de notre correspondant

Le sixième plénum du comité central du PC chinois, réuni du 9 au 12 mars, a confirmé la paralysie quasi-totale du régime. Le communiqué rendu public lundi soir est d'une indigence caractéristique d'une impasse politique dans laquelle aucune tendance n'est en mesure de prendre le dessus . La Chine doit continuer d' *« avancer sur la route du socialisme aux caractéristiques chinoises »* en dépit *« d'une situation mondiale changeante et de difficultés intérieures temporaires »*, qui seront surmontées si *« nous faisons un bon travail dans l'économie nationale »*, indique en particulier ce texte d'une rare brièveté.

Les orientations d'ouverture et de réforme datant de 1978 sont certes réaffirmées dans un coup de chapeau implicite à M. Deng Xiaoping. Celui-ci passe pour avoir insisté pour qu'on ne change *« pas un mot »*, selon l'expression qui lui est prêtée, au discours-programme d'inspiration très libérale prononcé, en 1987, devant le XIII[e] congrès du parti par M. Zhao Ziyang, le secrétaire général limogé en juin 1989.

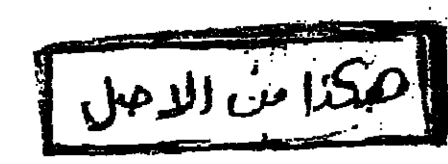
Mais, faute d'accord sur les modalités pratiques, le comité central s'est rabattu sur un « programme minimum » : retour à *« la ligne de masse »* – poncif des années 1950 qui a perdu la valeur subversive qu'un Mao Zedong lui conférait – et exhortation aux quarante-huit millions de membres du parti à se frotter de manière plus décidée aux réalités quotidiennes en se rendant *« à la base »*. C'est la seule recette proposée pour résoudre les phénomènes tels que le « bureaucratisme », dont il est admis qu'il hante le régime chinois.

Le plus intéressant est encore ce qui ne figure pas dans le texte : en particulier le *« libéralisme bourgeois »*, d'où serait venu tout le mal de la crise de 1989 à en croire le déluge de propagande des derniers mois. En le passant totalement sous silence, le comité central a marqué son refus d'entériner une analyse de la situation qui revient à couper la Chine de l'évolution des pays socialistes. Le désaccord est patent quand les *« importants discours »* prononcés par le secrétaire général, M. Jiang Zemin, et le premier ministre, M. Li Peng, sont maintenus pour le moment secrets.

Comme lors de ses deux précédents plénums, le comité central s'est réuni dans une quasi-clandestinité, n'apparaissant sur les écrans de la télévision que pour un vote à main levée. Le communiqué n'a pas été adopté à l'unanimité, sans quoi cela aurait été signalé.

Enfin, aucune des nominations envisagées au bureau politique n'a été sur le moment confirmée. Ce qui, sauf coup de théâtre, laisse augurer d'un blocage identique au sein des autres institutions du régime, même si des personnalités sont promues en renfort à des postes technocratiques pour préparer l'avenir. Neuf mois après avoir manqué son rendez-vous avec l'histoire, le régime communiste chinois fait du sur-place.

FRANCIS DERON



E-ORIENT

sort très affaibli

de rébellion

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Le lourd héritage de M. Sarney et les belles promesses de M. Collor

Avant la passation de pouvoir, le 15 mars, le président sortant tente de faire oublier ses échecs, et le futur chef de l'Etat d'accréditer ses engagements

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Avec l'arrivée au pouvoir de M. Fernando Collor, c'est une longue période de médiocrité qui se termine, celle de la présidence de M. José Sarney : réformes annoncées et jamais réalisées, discours mirobolants sur la fin de la crise économique, népotisme, affairisme. Au lieu d'assumer les échecs, le président sortant en a souvent rejeté la responsabilité sur autrui. A la veille de céder la place, alors que l'économie brésilienne n'a jamais été aussi chaotique, il a réuni son gouvernement pour se livrer une fois de plus, devant les caméras, à un panégyrique de lui-même.

L'un des premiers soins de M. Fernando Collor, avant d'entrer au Planalto, a été de préciser qu'il assumerait la paternité de ce que feraient ses ministres. Depuis son élection, en décembre, il a donné à ses compatriotes le sentiment qu'ils allaient enfin être gouvernés. Du coup, ces derniers ont oublié dans quelles conditions il a gagné, avec 53 % des voix, la première élection au suffrage universel depuis vingt-neuf ans, en recevant l'appui financier d'une oligarchie qu'il dénonçait en public et en employant contre son adversaire de gauche, Lula, de douteuses méthodes.

M. Collor a aussi des oublis : M. Sarney n'est plus l'homme qu'il traitait pendant sa campagne de voleur et de corrompu, mais un prédécesseur avec qui il a fini par s'entendre. La défense de l'Amazonie et de l'environnement n'est plus un cheval de bataille démagogique des pays industriels, auquel il promettait d'opposer un nationalisme bien senti, mais un problème assez important pour qu'il lui destine un secrétariat d'Etat, confié à un écologiste.

Pour le reste, il a précisé, dans un style percutant efficace, ses principales options électorales. Au cours d'un voyage autour du monde, au début de l'année, il a tenu, devant les dirigeants des principaux pays industrialisés, le langage le plus susceptible de leur plaire et de faire mouche auprès des Brésiliens en quête de modernité. Il a dit vouloir en finir avec le protectionnisme étroit qui a permis au pays de se doter d'un vaste parc industriel, mais qui est aujourd'hui dépassé. Finie, donc, la réserve de marché dans l'informatique, objet depuis plusieurs années d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis. Finis le monopole de fait dans l'automobile, en raison d'obstacles administratifs favorisant les multinationales.

Le bon élève

A Washington, à Bonn et à Tokyo, M. Collor s'est montré un bon élève occidental, soucieux d'assainir les finances publiques, de délester la machine de l'Etat, pour attirer le capital étranger. A Paris, il a flatté les oreilles socialistes en attaquant les « élites » de son pays, coupables, à ses yeux, d'être égoïstes et retardataires.

Le nouveau président arrive au pouvoir avec une équipe économique de tendance social-démocrate, dont il a confié la direction à une jeune universitaire de Sao-Paulo, Mme Zelia Cardoso de Melo, sans grande expérience administrative, ce qui est un pari. Cette dernière fait de l'actuelle crise financière un diagnostic mille fois formulé : l'Etat brésilien est le premier responsable de l'inflation, en raison des taux d'intérêt élevés qu'il pratique pour financer ses déficits.

La solution consiste donc à équilibrer les dépenses et les recettes, en dégraissant l'administration, en privatisant les entreprises publiques déficitaires, en limitant le rôle de l'Etat aux domaines où il est nécessaire, mais toujours défaillant (santé, éducation), moins par insuffisance de ressources, d'ailleurs, que par mauvaise gestion.

Cette analyse, le gouvernement sortant l'avait faite, mais sans en tirer les conséquences, car le déficit public s'est alourdi au point d'atteindre 7 % du PNB. M. Collor et Mme Cardoso de Melo ont l'intention de promouvoir les réformes structurelles sans lesquelles toute mesure visant la conjoncture serait vouée à l'échec. Ils veulent réformer le patrimoine public, la fiscalité, l'adminis tration, mais le travail prendra du temps, car il doit passer par le crible du Congrès.

Un premier train de mesures devrait être annoncé le 16 mars. On le promet spectaculaire : il sera destiné à frapper les esprits, pour jouer sur les ressorts psychologiques de l'inflation. Aux syndicats réunis sous la bannière de la Centrale unifiée des travailleurs (CUT), opposants déclarés au nouveau président, promesse a été faite que la politique des salaires ne serait pas modifiée sans un accord préalable avec les travailleurs. Autre promesse, lancée par le nouveau ministre du travail, M. Antonio Rogerio Magri, issu des rangs du syndicalisme modéré : l'établissement d'un panier de la ménagère, aux prix réglementés.

Certains adversaires de M. Collor continuent de le traiter de bulle de savon et le guettent sur les deux fronts où il a promis de se battre et où il risque de trébucher : celui de la modernisation administrative, destinée à dynamiser les forces du marché, et celui des réformes sociales, indispensables dans un pays où les deux tiers des gens vivent au-dessous ou aux limites du minimum vital.

L'un des tests, une fois de plus, sera l'absence ou l'existence d'une réforme agraire, étant donné le nombre des paysans sans terre (sept millions de familles) réduits à l'état de « sous-citoyens ». Le nouveau ministre de l'agriculture, M. Joaquim Roriz, a eu, à cet égard, des propos typiquement brésiliens, en disant qu'il fallait faire la réforme « en évitant les conflits ».

C'est aussi le discours qu'avait tenu le gouvernement Sarney. Après avoir promis de donner un lopin de terre à un million et demi de paysans durant son mandat, il a fait marche arrière lorsque les grands propriétaires ont pris les armes contre les prétendants au partage. La devise du quinquennat – « Tout pour le social » – a révélé ce jour-là son caractère dérisoire. Elle s'est traduite essentiellement par des distributions de lait dans certains quartiers périphériques.

La faillite a été la même ailleurs. En cinq ans, la monnaie a changé trois fois. Trois fois, aussi, les prix ont été bloqués, ce qui n'a pas empêché l'inflation de battre chaque année de nouveaux records. La valse des ministres a été aussi vertigineuse que celle des étiquettes. Quatre ministres des finances, quatre de la justice, un nombre équivalent de présidents de la Banque centrale et de ministres du plan – l'un est parti sous les huées pour cause de concussion. Une succession de scandales, qui n'ont même pas épargné l'Itamaraty, le ministère des relations extérieures, considéré pourtant comme un modèle de sérieux et de professionnalisme.

Au moment où la Constituante discutait de la future Charte de la nation et où l'état des finances aurait dû monopoliser l'attention du chef de l'Etat, ce dernier consacrait ses efforts à se faire accorder, par les députés, un mandat de cinq ans au lieu des quatre prévus initialement. Pour y parvenir, il multiplia les prébendes, et agita la menace militaire.

Sous tutelle militaire

L'armée a été son principal appui ; il s'est montré à son égard d'une docilité constante. Répétant à l'envi qu'il avait « consolidé la démocratie », il a placé celle-ci, en fait, sous tutelle militaire. Les généraux ont continué de camper dans les allées du pouvoir et d'accaparer les crédits.

Il n'y a pas eu que des ombres au tableau. En cinq ans, le PNB a augmenté de 25 %, l'emploi s'est amélioré, et les excédents commerciaux ont atteint des niveaux records. M. Sarney laisse à son successeur un stock satisfaisant de devises, et un stock non moins grand de dettes impayées, puisque, depuis sept mois, les engagements à l'égard des banques étrangères ne sont plus honorés.

Son gouvernement s'était distingué, il y a trois ans, en décrétant un moratoire unilatéral sur la dette extérieure commerciale, ce qui donna lieu, sur l'instant, à quelques coups de clairon nationalistes. Depuis, le profil s'est fait bas. Il le restera sans doute avec M. Collor, qui a précisé qu'il chercherait le dialogue, et non l'affrontement, avec les créanciers étrangers. Il souhaite néanmoins réduire de moitié les intérêts payés chaque année, qui représentent actuellement 4 % du PNB.

En prenant ses fonctions, M. Sarney avait promis d'« être plus grand que lui-même ». Il n'y a pas réussi. Sa présidence n'a été qu'un interrègne, un brouillon confus, mélange de gaspillage et de projets avortés, de vices anciens et de cynisme rajeuni. Si elle a conforté les possédants dans leurs privilèges, elle a vu aussi l'éclosion de puissantes forces sociales, dont MM. Leonel Brizola et Lula – l'ancien et le nouveau leaders populaires – sont l'expression politique, soudés par l'ambition d'une gauche unie.

CHARLES VANHECKE

□ **LA GRENADE : élections générales sans passion.** – Les électeurs de La Grenade devaient voter, mardi 13 mars, pour élire leur quinze représentants au Parlement, dans un climat sans passion et alors qu'aucun favori n'apparaissait parmi les soixante seize candidats des cinq partis en lice, dont le Parti National (NP) au pouvoir. La succession de M. Ben Jones, premier ministre depuis la mort de M. Herbert Blaize en décembre 1989, semble très ouverte. Indépendante depuis 1974, l'île a connu, en 1979, le coup d'état du marxiste Maurice Bishop et de son parti, le « New jewel », ensuite le coup de force des extrémistes de ce parti, en octobre 1983, et, le même mois, l'intervention des marines américains qui devaient aider l'installation du gouvernement conservateur de M. Blaize. – (AFP.)

HAITI : après le départ du général Avril

Mme Trouillot devient présidente à titre provisoire

Un nouveau pas a été franchi, lundi 12 mars, vers le dénouement de la crise haïtienne, avec le départ pour la Floride du général Prosper Avril et le choix d'un président civil provisoire en la personne de Mme Ertha Trouillot. L'« assemblée de concertation » – le regroupement de douze partis qui ont mené la bataille contre le général Avril – a appelé la population à manifester son allégresse, mardi, lors de la prestation de serment du nouveau président et a levé le mot d'ordre de grève générale.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

La mission du gouvernement que présidera Mme Ertha Trouillot est double : créer les conditions favorables à l'organisation d'élections libres dans le plus bref délai et expédier les affaires courantes. Le Conseil d'Etat de dix-neuf membres chargé d'« encadrer l'exécutif » était pratiquement constitué lundi soir.

Saluée comme « un événement historique » par Me Gérard Gourgue, un ancien candidat à la présidence, « l'union des partis politiques qui a permis de faire partir le gouvernement militaire » est sans nul doute l'un des faits majeurs de ces dernières semaines. Cette union a favorisé la mobilisation populaire et incité les ambassades occidentales à donner le coup de pouce qui a hâté le départ du général Avril. Mais ce « consensus » risque de voler en éclats dans le feu de la compétition électorale. A plus court terme, le principal problème demeure celui de la sécurité et des menaces que font peser les bandes armées des nostalgiques de l'ancien régime. Le commandant en chef de l'armée, le général Hérard Abraham, qui a accepté l'intérim du pouvoir pendant soixante-douze heures, paraît disposé à jouer loyalement le jeu de la transition vers la démocratie. Lors d'une brève mais émouvante cérémonie au quartier général de l'armée, en compagnie de cinq représentants de « l'assemblée de concertation », il a exalté « l'unité retrouvée du peuple et de l'armée »

Prudence de la population

Présent à ses côtés, M. René Théodore, le secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH), affirmait peu après que « l'armée allait désormais respecter et protéger le peuple ». Echaudée par les massacres et les assassinats nocturnes de ces dernières années, la population réagit jusqu'à présent avec prudence. Très peu de véhicules circulaient lundi dans les rues de Port-au-Prince, où les commerces, les écoles, les bureaux et les usines sont restés fermés.

A l'aéroport, une foule enthousiaste attend pourtant le retour du Dr Louis Roy. Le « père de la Constitution », après avoir été roué de coups, avait été exilé, fin janvier, par le général Avril. Il avait promis de ne revenir que lorsque celui-ci aurait quitté Haïti. C'est chose faite depuis lundi : un avion des Forces aériennes américaines s'est envolé avec à son bord l'ex-président Avril, sa femme et deux de leurs enfants. A destination de la Floride, en attendant qu'un pays – qui pourrait être la Belgique – accepte de le recevoir.

JEAN-MICHEL CAROIT

Première en tout

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Inconnue du grand public il y a encore deux jours, Mme Ertha Pascale Trouillot a accepté de conduire les destinées du pays dans une période difficile et devient la première femme à accéder à la magistrature suprême en Haïti.

Née en 1943 à Pétionville, la banlieue résidentielle de Port-au-Prince, Mme Trouillot avait déjà été, en 1971, la première femme membre du barreau de Port-au-Prince. Ses condisciples se souviennent d'elle comme d'une étudiante brillante, sérieuse et décidée. Des qualités qui la feront remarquer dans la communauté juridique et lui permettront d'entrer à la Cour de cassation - encore une première - à la fin de la dictature des Duvalier, en 1986. Elle a été l'épouse d'Ernst Trouillot, son aîné de plus de vingt ans, juriste et historien qualifié par certains « d'idéologue du duvaliérisme ». Mort il y a deux ans, il avait, dans l'un de ses ouvrages, tenté de justifier la passation du pouvoir de François Duvalier à son fils Jean-Claude. La nouvelle présidente a, de son côté, publié dans les années 70 un livre sur *Le statut juridique de la femme dans la législation haïtienne*.

« C'est une femme très vive, disponible et disposée à travailler », souligne M. Arnold Antonin qui représente le PANPRA (parti membre de l'internationale socialiste) à « l'Assemblée de concertation ». Depuis la mort de son mari, Mme Trouillot habite, avec sa fille Yantha, à Christ-Roi, un quartier modeste de la capitale.

J.- M. C.

CHILI : au stade national de Santiago

M. Aylwin a évoqué les droits de l'homme sur l'un des hauts lieux de la dictature

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

S'il est un endroit qui évoque la brutalité du coup d'état militaire de 1973, c'est bien le stade national de Santiago : des milliers de militants de gauche furent emprisonnés et souvent torturés dans son enceinte ; plusieurs centaines y furent sommairement exécutés.

C'est là que le nouveau président de la république, M. Patricio Aylwin, a voulu prononcer, lundi 12 mars, son premier discours à la nation. Avant qu'il ne prenne la parole, sur l'écran géant où s'affiche d'habitude le score des parties de football, a défilé la longue liste des noms des victimes et disparus. « Jamais plus de crimes contre les droits de l'homme au Chili ! » a promis M. Aylwin en appelant une fois de plus à l'unité nationale. Il devait susciter quelques sifflets en formulant le souhait de voir civils et militaires se réconcilier.

Les premières mesures adoptées par le nouveau gouvernement sont essentiellement symboliques. Quelques dizaines de prisonniers « de conscience » ont été amnistiés. Le sort de ceux qui sont jugés pour leur participation à la lutte armée contre le régime militaire se décidera plus tard. Le père Dubois, prêtre français expulsé du Chili en 1986 pour son attitude solidaire envers les habitants de la *poblacion* La Victoria, bastion de l'extrême gauche où il exerçait son ministère, a été autorisé à rentrer. Ce qu'il a fait dès lundi, à la joie de ses anciens paroissiens qui lui ont réservé un accueil triomphal.

Rétablissement des relations

D'autre part, les relations diplomatiques avec le Mexique, l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est, rompues au lendemain du coup d'état, ont été rétablies. « L'isolement international du Chili a pris fin », se réjouit M. Aylwin, autour duquel se sont réunis, pour quarante huit heures, presque tous les présidents latino-américains ainsi que le vice-président des Etats-Unis, M. Dan Quayle. Celui-ci s'est notamment entretenu avec le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, qui l'a assuré que la passation des pouvoirs dans son pays, prévue pour le 25 avril, serait « encore plus pacifique qu'au Chili ».

GILLES BAUDIN

AFRIQUE

Le vice-président de l'ANC accueilli en chef d'Etat à Stockholm

Les retrouvailles de M. Nelson Mandela et de M. Oliver Tambo

STOCKHOLM

de notre correspondante

C'est dans une neige fraîche que le soleil du matin n'avait pas encore réussi à faire fondre que M. Nelson Mandela, accompagné de son épouse Winnie, est arrivé, lundi 12 mars, en Suède pour son premier voyage hors d'Afrique depuis sa libération. Le vice-président du Congrès national africain (ANC) restera jusqu'à samedi à Stockholm.

Premier pays au monde

L'accueil des autorités suédoises a été digne d'un chef d'Etat. Dans les jours qui viennent, M. Mandela prononcera un discours devant le Parlement et aura des entretiens avec le premier ministre, M. Ingvar Carlsson.

La Suède se flatte d'être le premier pays au monde à s'être doté, dans les années 70, d'une législation interdisant les investissements en Afrique du Sud, législation qui, même durcie par la suite, devait cependant laisser une certaine marge pour des dispenses dont quantité de sociétés suédoises ont su profiter...

Mais la visite de M. Mandela à Stockholm s'explique surtout par la présence, dans un hôpital de la capitale, de M. Oliver Tambo, le président en exercice de l'ANC, soigné depuis trois mois pour une hémorragie cérébrale. Les deux vieux compagnons de lutte ne s'étaient pas vus depuis vingt-huit ans. Dès lundi après-midi, c'était chose faite, et M. Tambo, dont l'état de santé s'améliore lentement, s'est rendu au château de Haga pour y retrouver M. Mandela. Rien n'a filtré de cette rencontre. Les deux hommes se reverront encore plusieurs fois car ils ont quantité de problèmes à évoquer, notamment la succession de M. Tambo à la tête de l'ANC.

FRANÇOISE NIETO

BÉNIN

Quinze civils forment le nouveau gouvernement

Le chef de l'Etat béninois, le général Mathieu Kérékou, a désigné, lundi 12 mars, un nouveau gouvernement de quinze membres, tous civils, dirigé par un premier ministre, poste nouvellement créé et confié à M. Nicéphore Soglo, inspecteur des finances et ancien directeur exécutif de la Banque mondiale de 1979 à 1986. Aucun des seize membres de l'ancienne équipe, démissionnaire depuis le 1er mars, n'a été reconduit dans ses fonctions.

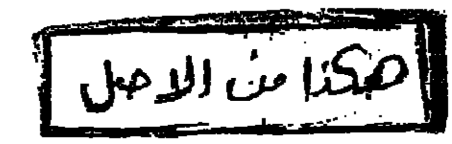
Le chef de l'Etat conserve l'essentiel de ses prérogatives mais a abandonné le portefeuille de la défense, charge qui sera assumée par le premier ministre. Le général Kérékou reste chef des forces armées.

La nouvelle équipe est essentiellement composée de « techniciens » civils, novices en politique. Le portefeuille des finances a été confié à un banquier, M. Idelphonse Lemon, et celui des affaires étrangères à un diplomate, M. Théophile Natta. Le nouveau premier ministre a annoncé qu'il comptait « combattre la corruption et les violations des droits de l'homme ». « Ceux qui ont participé au pillage de l'économie seront jugés sans faille ni faiblesse », a-t-il ajouté. – (AFP.).

□ **ALGERIE : mystérieuse explosion dans la région d'Oran.** – Un communiqué du ministère de la défense publié le lundi 12 mars présente comme un « bang » supersonique, au cours d'un exercice aérien, un grand bruit entendu samedi dans toute la région d'Oran sur un rayon de cent cinquante kilomètres. Un tel effet du franchissement du mur du son ne pouvant se produire sur une étendue aussi vaste, on se demande de différentes sources s'il ne s'agissait pas d'une explosion dans une installation militaire, peut-être souterraine. – (AFP.)

Le plenum ...

de sortir ...





POLITIQUE

La préparation du congrès de Rennes du Parti socialiste

« Aucune synthèse ne pourra se faire sans ou contre Laurent Fabius »

avertissent les amis du président de l'Assemblée nationale

Après un entretien avec M. Pierre Mauroy, lundi 12 mars, M. Laurent Fabius a déclaré qu'il attend *«les propositions»* du premier secrétaire du PS. *«Pierre Mauroy a demandé à me voir,* a indiqué M. Fabius. *J'espère qu'il sera en mesure de me faire des propositions et je les attendrai. Une fois qu'il aura fait des propositions ou qu'il ne les fera pas, on verra ce qu'on en pense.»* La voie est, toutefois, clairement tracée selon M. Fabius: *«Il faut rassembler les mitterrandistes pour rassembler tout le parti. Le plus important, c'est le rassemblement pour le renouveau du parti. Les disputes ici ou là n'ont pas d'intérêt.»* En écho, deux ministres signataires de la motion Fabius, MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et Paul Quilès, ministre des postes et télécommunications, ont prévenu que *«rien ne pourra se faire sans Laurent Fabius et encore moins contre lui»*. Pour M. Bérégovoy, interrogé lundi 12 mars sur TF 1, *«le succès de la motion Fabius exprime une volonté des militants dont il faudra tenir compte»* au congrès de Rennes.

Le ministre de l'économie et des finances souhaite que *«chacun fasse un effort»* et que *«personne ne se trouve éliminé»*. Dans un entretien accordé mardi 13 juin, au quotidien *la Montagne*, M. Bérégovoy estime que le président de l'Assemblée nationale *«incarne la volonté de modernisation qui doit animer le PS (...). Il faut en effet que le PS soit en état de marche pour gagner les élections législatives de 1993, car un échec en 1993 compromettrait nos chances de succès à la prochaine élection présidentielle. Ceci,* indique le ministre de l'économie, *doit être clair pour tout le monde.»*

M. Quilès s'est déclaré convaincu que la synthèse *«ne pourra se faire sans Laurent Fabius»*. Le ministre des P et T, qui s'exprimait lundi 12 mars sur *RTL*, a indiqué que les amis du président de l'Assemblée nationale *«n'avaient pas changé d'avis: union de tous les mitterrandistes et ensuite rassemblement de tous les socialistes»*. Si pour M. Quilès, il est *«évident»* que les rocardiens doivent être représentés dans la synthèse générale, *«avant cela,* a-t-il précisé, *nous pensons qu'il y a plus de convergences entre un certain nombre de socialistes, et c'est cette convergence que nous voulons organiser»*.

Sans le rassemblement des mitterrandistes, *«il n'y aura pas de stabilité dans le parti»* a déclaré, lundi, M. Claude Bartolone, l'un des lieutenants de M. Fabius, en insistant sur le risque de *«majorités à géométrie variable»* dans les fédérations *«faute d'axe majoritaire»*. Un avertissement précédé d'une accusation à l'égard de M. Lionel Jospin, qui selon M. Bartolone, *«cherche à camoufler un accord avec Michel Rocard»*. *«Tout ce tango avec Chevènement et Poperen n'a pas d'autre but que d'atténuer l'effet, chez les mitterrandistes, d'un accord avec Rocard et sans Fabius»* a indiqué M. Bartolone, en précisant que sur ce point *«rien n'était fait»* et que les fabiusiens poursuivent, eux aussi, leurs conversations avec MM. Poperen et Chevènement.

L'animateur du courant fabiusien a ajouté que d'après ses décomptes, la motion du président de l'Assemblée nationale arrive en tête avec 21 mandats nationaux d'avance sur celle de MM. Mauroy-Jospin-Mermaz: 2093 (soit 29,10 %) contre 2072 (28,81 %). En voix exprimées, la motion Fabius renvendique 41.041 voix contre 34.900 à MM. Mauroy-Jospin-Mermaz, soit une avance de 6141 voix.

Héros stendhalien

Suite de la première page

M. François Mitterrand a bien joué en donnant à la France un *premier ministre exceptionnellement* jeune, peu connu, qui n'est pas chargé, aux yeux de l'opinion, des griefs que s'est attirés le pouvoir. Il y a plus : le saut de génération voulu par le chef de l'Etat provoque une onde de choc dans l'ensemble de la classe politique, comme en témoigne, durant l'été, l'agitation des jeunes de l'opposition, M. Alain Juppé demandant, *alors, un « remaniement gouvernemental »* au RPR. A gauche aussi, une génération se sent pousser des ailes, tandis que M. Michel Rocard lui-même paraît prendre un coup de vieux . Une époque semble s'achever.

« Moderniser, rassembler », la devise que M. Fabius place au fronton de son gouvernement, c'est l'« ouverture » avant la lettre. La référence de son action n'est plus le programme qui fut celui de la gauche unie et que M. Mauroy a mis en oeuvre. D'ailleurs, les communistes ont décidé de laisser les socialistes se débrouiller seuls.

Guérir de « la fatalité de l'échec »

La politique de la nouvelle équipe se propose de résoudre les problèmes de l'heure, tels que les imposent la situation économique, *l'état de la société et, aussi, les rapports de forces politiques.* M. Fabius bénéficie d'une sorte de table rase. Comme il le dira plus tard, *la gauche a déjà fait « le sale boulot »* de l'assainissement financier et des restructurations industrielles. Il commet l'erreur de vouloir tourner la page un peu vite lorsque, le 25 juillet, au conseil des ministres, il déclare, parlant des trois années écoulées : *« Cela, c'est le passé. Tournons-nous vers l'avenir »*. La réplique de M. Mitterrand est connue : *« Quand je regarde l'avenir, je vois encore Pierre Mauroy »*. Prémonitoire.

M. Fabius s'emploie à corriger les défauts de la période précédente : la communication brouillonne, les désaccords entre ministres étalés au grand jour, les *discours qui paraissent* loin des faits et chargés de références anciennes. Il est l'homme qui reconnaît que des erreurs ont été commises. Au fond, comme M. Rocard quelques années plus tôt, il veut *guérir* la gauche de *« la* fatalité de l'échec ». Il incarne ou veut incarner une gauche qui aurait dépassé l'âge des vieux idéaux imposants, mais périmés, des combats symboliques et des nobles défaites, des revanches à prendre et des « expériences » à faire. Sans renier le passé, c'est la « culture de gouvernement », acquise au long de trois années de pouvoir, que M. Fabius cherche à faire fructifier.

La démarche est payante. Le premier ministre et son gouvernement – et, à travers eux, M. Mitterrand – redonnent le « moral » à leur camp. En gommant les aspérités de l'action et du discours, ils parviennent à surprendre, puis à séduire une opinion qui reste majoritairement favorable à *la droite, mais qui paraît disposée* à redonner ses chances à la gauche. Celle-ci prend le visage de ses ministres, dont la cote monte dans les sondages : MM. Jack Lang, Pierre Joxe, Michel Delebarre, Pierre Bérégovoy, M[me] Georgina Dufoix... Pilotée, sous l'impulsion du chef de l'Etat, par un petit groupe qui réunit, autour de M. Fabius, MM. Lang, Joxe, *M[me] Dufoix, M. Jean-Louis Bianco*, secrétaire général de l'Elysée, l'action gouvernementale marque des points.

Comment traduire politiquement cette mutation ? M. Fabius songe, alors, à un « front », qui, *comme le Front républicain de* 1956, réunirait le Parti socialiste et, autour de celui-ci, des groupes, clubs ou personnalités prêts à s'associer pour faire barrage au retour de la droite au pouvoir. Il réunit les ministres, au printemps 1985, au pavillon de la Lanterne, afin de leur soumettre son projet. Certains l'acceptent. D'autres y voient une tentative du premier ministre pour organiser autour de lui la campagne des élections législatives et se poser en chef de la gauche.

M. Henri Emmanuelli, alors ministre délégué au budget, exprime aussitôt son désaccord avec une démarche qui, selon lui, relègue le PS à un rôle subalterne. La gauche, parce qu'elle était en échec, a dû s'adapter au terrain. Elle le fait bien, et c'est tant mieux, mais le profil qu'elle a, ainsi, adopté n'est pas destiné à être pérennisé ; il ne constitue pas un changement radical, justifiant un bouleversement du dispositif politique organisé, au fil de quinze années, dans le PS.

L'« OPA » d'une équipe de technocrates

Les socialistes ont dans l'oreille le *« lui, c'est lui, moi, c'est moi »* par lequel M. Fabius, parlant de M. Mitterrand, avait inauguré, à la télévision, son rôle de chef du gouvernement. Ils observent la mise *en place, à travers Espaces 89, d'un* réseau de clubs et d'associations qui n'ont, certes, d'autre ambition que de soutenir la gauche, mais qui se distinguent, voire se démarquent du PS et à la tête desquelles l'épouse du premier ministre, M[me] Françoise Castro, joue un rôle actif.

Une partie d'entre eux se demandent s'ils ne sont pas en *train d'assister à une « OPA » de* M. Fabius et d'une équipe de jeunes technocrates et intellectuels pressés d'accéder aux commandes en en chassant prématurément la génération précédente. A leurs yeux, sous prétexte de renouvellement et de modernisation, tentent de s'imposer un projet politique et un courant de pensée qui n'ont pas grand-chose à voir avec ce que le PS s'est efforcé de construire et de représenter sous la direction de M. Mitterrand.

Le premier secrétaire du PS, *M. Lionel Jospin*, exprime bientôt cette résistance encore sourde et feutrée. Le conflit éclate lorsque, en juin 1985, M. Fabius paraît vouloir hâter les cours des choses et s'imposer comme le chef de ce qui n'est encore qu'une précampagne électorale. M. Mitterrand confie qu'il n'a *« rien vu venir »* de l'affrontement entre le chef du parti et celui du gouvernement, tous deux mis en place par lui-même. En refusant de trancher en faveur de l'un ou de l'autre, le président donne tort, en fait, à M. Fabius, qui jure de sa bonne foi et affirme ne pas comprendre les reproches qui lui sont faits par M. Jospin.

Le mythe fondateur

A partir de ce moment, les bases d'un antagonisme durable entre MM. Fabius et Jospin sont réunies. Après l'épreuve de l'affaire Greenpeace pendant l'été, après l'échec de son face-à-face télévisé avec M. Jacques Chirac, en octobre, l'expression de son « trouble » à l'annonce de l'audience accordée par M. Mitterrand au général Jaruzelski donne à M. Fabius l'occasion de mesurer son isolement au sein du groupe parlementaire socialiste et du PS. La campagne des élections législatives, au début de 1986, est mise à profit par le premier ministre pour entamer un travail d'implantation dans le parti.

Il cherche des appuis, notamment, auprès des anciens conventionnels, compagnons de combat de M. Mitterrand depuis les années 60. Il noue des contacts avec des élus et des responsables fédéraux. Si la campagne est officiellement conduite en coordination avec le premier secrétaire du PS, les relations entre les deux hommes sont aigres.

C'est dans cette période que se forge le « mythe fondateur » du fabiusisme et, corollairement, celui du jospinisme. De ce côté-ci, on l'a dit, la résistance de la « vraie gauche » à une tentative de détournement en vol par une équipe de néo-radicaux aux convictions pâles, plus familiers des bureaux et des couloirs ministériels – ou des salons parisiens – que des combats militants. A cette vision répond, de l'autre côté, la conviction d'un faux procès fait à M. Fabius par ceux qui sentaient menacées leurs positions acquises, leur confort de *gens en place, appuyés sur des* idées et des méthodes d'un autre âge.

De cette époque-là, les premiers fabiusiens gardent le souvenir d'une injustice : l'homme qui a tant contribué à désembourber la gauche et à lui permettre de se tirer d'affaire, en mars 1986, avec les honneurs, a eu droit, pour toute récompense, à de lancinantes accusations d'illégitimité, d'opportunisme, de « giscardisme » camouflé, de tentation de dérive vers un parti démocrate à l'américaine, etc.

La préparation du congrès de Lille, en avril 1987, donne une autre tournure au conflit. M. Fabius, en décidant de revenir dans la direction du parti sans même en discuter auparavant, selon les jospinistes, avec le premier secrétaire, empêche celui-ci de réorganiser l'équipe dirigeante comme il l'entendait. C'est alors que M. Jospin engage avec M. Mauroy des discussions qui aboutissent à la fusion du courant de l'ancien premier ministre et de *celui du président de la République.*

Pour M. Fabius, il s'agit d'une manœuvre destinée à contrer les appuis qu'il est en train d'acquérir parmi les mitterrandistes. Se sentant menacé dans le courant sur *lequel il s'appuie à la tête du parti*, le premier secrétaire n'aurait trouvé d'autre solution pour se renforcer que de commencer à constituer – déjà ! – un « front anti-Fabius ». Le député de la Seine-Maritime n'y voit d'autre explication que l'ambition présidentielle qui serait subrepticement venue à M. Jospin.

Les deux hommes poursuivraient donc le même objectif, avec cette différence que cela serait reproché à l'un, mais pas à l'autre. M. Jospin se défend de nourrir de telles intentions. Ou plutôt – et c'est là l'une des clés de son différend avec M. Fabius, – il reproche à son adversaire de se déterminer *en vue d'une candidature à l'Elysée*, alors qu'il raisonne, lui, autrement. Parlant de lui-même, M. Jospin dit qu'une candidature ne pourrait être que le produit d'un concours de circonstances. En fait, c'est une pensée générale qu'il exprime ainsi : il ne conçoit pas que l'on puisse se définir d'emblée comme « présidentiable ». Que M. Fabius, selon lui, le fasse révèle *un vice de raisonnement* et de comportement politique.

Faux procès, là encore, pour M. Fabius, qui revendique le droit de mener son action, de défendre ses idées et ses conceptions sans se voir opposer le soupçon d'une *intention qu'il n'est, après tout,* pas répréhensible d'envisager. Le reproche, en tout cas, porte. M. Fabius a pu le mesurer lorsque, après l'annonce par M. Jospin de son retrait du poste de premier secrétaire au printemps 1988, il a décidé d'être candidat à la direction du parti. Est-ce parce qu'il considère que les ponts sont coupés depuis longtemps déjà ?

Le socialisme hôtelier

Le député de la Seine-Maritime se borne à informer le premier secrétaire sortant de sa décision, *au cours d'une brève conversation* en voiture. Confiant dans l'appui du chef de l'Etat, M. Fabius estime normal que le poste lui revienne, compte tenu de ses états de service mitterrandistes. Deux ans d'opiniâtres labours dans le parti semblent lui assurer une majorité au sein du courant dirigeant.

Le revers qu'il subit, le 13 mai 1988, lors du vote des membres du comité directeur appartenant au courant « A-B » (mitterrandiste et mauroyiste) le prend de court. Les « pointages » de M. Paul Quilès assuraient M. Fabius de la victoire. Il se rend compte que la route sera plus longue et plus difficile que prévu. Il craint même, deux mois *plus tard, lors de l'élection du pré*sident de l'Assemblée nationale, que des voix ne lui fassent défaut au sein du groupe parlementaire. Il se voit face à une cabale puissante, dont seul le prochain congrès pourra lui permettre de venir à bout. Et il s'étonne lorsque, à l'approche de ce congrès, précisément, on prétend le dissuader de présenter sa propre motion et de compter ses partisans au sein du PS : s'il fait partie à part entière de la « famille », pourquoi l'avoir empêché d'accéder au poste de premier secrétaire ?

M. Fabius a mis à profit sa fonction de président de l'Assemblée nationale pour renforcer ses propres réseaux. Le *« socialisme hôtelier »* dénoncé par ses adversaires aura indiscutablement contribué à lui rallier la majorité des députés mitterrandistes et à lui apporter l'appui de puissantes fédérations, comme celle du Pas-de-Calais. Au bout du compte, cette fois, ce sont les anti-fabiusiens qui se seront trompés dans leurs pointages. Loin de creuser l'écart avec le président de l'Assemblée nationale, ils ont eu la *mauvaise surprise de le voir faire* jeu égal avec eux et même, selon lui, les devancer dans le vote des militants.

Le soutien de M. Mitterrand y a été pour beaucoup. Pourquoi le président de la République favorise-t-il ainsi celui qui avait paru, dès son entrée en fonctions comme premier ministre, il y a un peu plus de cinq ans, vouloir prendre ses distances avec lui ? Il paraît que la réponse est dans Stendhal : l'ambition nue, l'intelligence, l'absence *d'illusion sur les hommes, voilà ce* qui rapprocherait le « père » et son fils d'élection.

PATRICK JARREAU

De retour d'une mission aux îles Salomon

Le FLNKS annonce son adhésion au groupe Fer de lance de Mélanésie

Une mission du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) conduite par le président de l'Union calédonienne, M. François Burck, est revenue, dimanche 11 mars, en Nouvelle-Calédonie après avoir participé à une réunion, organisée à Honiara (îles Salomon), qui réunissait des délégués des trois pays indépendants du Pacifique Sud membres du groupe mélanésien Fer de lance, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Vanuatu et les Salomon. Elle a aussitôt annoncé que son adhésion à ce mouvement avait été acceptée : *« Pour nous cette réunion restera un sommet historique*, a souligné M. Burck. *C'est un événement politique important.*

M. Burck a noté lui-même que l'entrée du FLNKS au groupe Fer de lance n'était pas accueillie *« avec ferveur »* par l'Australie, qui s'était, par le passé, opposée à l'octroi au FLNKS d'un statut d'observateur au Forum du Pacifique. Il a estimé que cette initiative ne constituait pas *« une entrave aux accords de Matignon »* sur l'avenir du territoire.

Tel n'est pas l'avis du président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), *M. Jacques Lafleur*, député RPR. Dans une interview à RFO, il a estimé que la démarche du FLNKS constituait *« le premier faux pas concernant les accords de Matignon »*, en contestant l'analyse de M. Burck : *« Il faut faire attention à ce que l'on dit. Cela n'a rien d'historique ; ce sont de petites histoires. Le Vanuatu est en totale faillite, la Papouasie est en guerre civile, ce n'est pas de* Fer de lance *qu'il faudrait parler, mais de boomerang, le boomerang qui va revenir sur la figure de ceux qui organisent ces réunions. »*

POLITIQUE

L'affaire du Carrefour du développement devant la commission d'instruction de la Haute Cour

Le procureur général se prononce pour un non-lieu partiel assorti d'une amnistie en faveur de M. Christian Nucci

Ancien ministre socialiste de la coopération, M. Christian Nucci devra attendre encore trois semaines avant d'être fixé sur son sort judiciaire : un non-lieu partiel assorti d'une amnistie ou le renvoi devant la Haute Cour de justice.

En présentant ses réquisitions, lundi 12 mars, à Versailles, devant la commission d'instruction de la Haute Cour, M. Pierre Bezio, procureur général, a défendu la première solution. Mais rien n'est encore joué : sans contester la solidité de l'argumentation du procureur général près la Cour de cassation, certains des cinq magistrats de la commission présidée par M. Paul Berthiau sont tentés de laisser les positions défaire eux-mêmes ce qu'ils ont fait, plutôt que d'endosser directement la responsabilité d'un apparent « enterrement » de l'affaire du Carrefour du développement. Dans ce cas, la commission inviterait la Haute Cour, composée de députés et de sénateurs, à apprécier elle-même l'application éventuelle de la loi d'amnistie au cas Nucci.

Mauvaise humeur passagère ou ultime sursaut ? Réponse le 4 ou le 5 avril.

N'eût été la loi d'amnistie des infractions concernant le financement des partis politiques et des campagnes électorales, adoptée le 19 décembre 1989 par l'Assemblée nationale, M. Nucci n'aurait guère d'espoir d'échapper à la Haute Cour de justice. C'est du moins ce qui ressort des deux cent trente-sept pages du réquisitoire de M. Bezio, synthétisant près de deux ans de travail de la commission d'instruction (*le Monde* du 14 février).

S'il a grandement revu à la baisse les charges invoquées à l'origine contre M. Nucci, il ne les a pas toutes effacées, loin de là. Un total de 829 592 F de dépenses irrégulières, provenant de fonds publics, est directement imputé à l'ancien ministre par M. Bezio. Si on ajoute 500 000 F qu'un des inculpés de l'affaire affirme avoir remis en espèces à M. Nucci – ce que ce dernier nie vigoureusement, – on arrive à un total de 1 329 592 F (1).

On est cependant loin des réquisitions du parquet de Paris, signées par M. Bernard Delafaye et datées du 30 avril 1987, qui attribuaient à M. Nucci un détournement de 7 048 490 F. Mieux encore, M. Delafaye assurait que l'information judiciaire avait permis d'« *identifier à hauteur de 5 000 744 F les dépenses de M. Nucci* ». « *M. Nucci a profité de l'organisation du sommet* [franco-africain] *de Bujumbura*, lisait-on dans ces réquisitions qui provoquèrent sa mise en accusation devant la Haute Cour, *pour mettre en place un système lui permettant de détourner à son profit des fonds publics. Son intervention constante de mars 1984 à mars 1986 apparaît indissociable des fonctions de ministre qu'il exerçait alors (...). M. Nucci a profité de toutes ces redistributions pour régler des dépenses propres.* »

L'écriture d'Yves Chalier

Avec le recul et grâce au travail de la commission d'instruction, le contenu de ce document semble pour le moins excessif. Ainsi que l'avait souligné la police judiciaire dès le 10 décembre 1987, dans son rapport final d'enquête, l'essentiel des détournements de fonds sont, en fait, directement imputables à M. Yves Chalier, chef de cabinet de M. Nucci au ministère de la coopération. Sur un détournement de fonds publics d'un montant de 26 720 000 francs, les sommes désormais imputées à M. Nucci ne dépassent pas 5 % du total.

Les policiers avaient déjà prouvé que M. Chalier avait, le plus souvent, imité la signature de son ministre à l'insu de celui-ci. Pour en être certaine, la commission d'instruction a désigné trois experts en écriture qui sont formels : dans tous les documents signés Nucci ayant permis les étournements de fonds, ils identifient l'écriture de M. Chalier.

L'accusation de « *faux en écritures publiques et usage* » et de « *faux en écritures publiques, privées et usage* » portée contre M. Nucci est donc sans fondement. Reste celle de « *soustraction de fonds publics* », et de « *recel de deniers publics* » et de complicité de ces mêmes faits. Elle concerne les dépenses personnelles de M. Nucci sur des sommes provenant de l'association Carrefour du développement et du compte joint détenu par le ministre et son chef de cabinet. Selon M. Bezio, elles ne sont pas contestables. A quoi ont-elles servi ? Essentiellement à des activités liées au mandat électif de M. Nucci à Beaurepaire (Isère) : banquet d'un millier de convives pour fêter sa nomination au ministère de la coopération, voyage d'une soixantaine d'électeurs à Paris, salaires de huit attachés parlementaires, etc.

Mauvaise humeur des magistrats

Dépenses personnelles ou dépenses politiques ? C'est, aujourd'hui, tout le problème. Selon la réponse apportée, M. Nucci peut ou non échapper à la Haute Cour grâce à la très extensive loi d'amnistie de décembre dernier (2), qui ne tolère que deux exceptions : la corruption et l'enrichissement personnel. Or les investigations de la commission d'instruction ont prouvé que M. Nucci et son épouse, qui est enseignante, s'étaient enrichis de 388 500 francs en trois ans durant son passage au ministère. Un enrichissement d'une moyenne de 10 000 francs par mois qui ne paraît pas anormal au vu des revenus du couple. En tout cas, cet enrichissement s'appuie sur des économies réelles et ne fut en aucun cas alimenté directement par les fonds détournés.

Ce point ayant été clarifié, M. Bezio conclut dans son réquisitoire à l'application de l'amnistie au cas Nucci. En bonne logique juridique, la commission d'instruction devrait adopter le même point de vue. Mais le contexte politique de toute l'affaire peut lui donner à réfléchir. Votée par l'Assemblée nationale et le Sénat sous la cohabitation, la procédure de mise en accusation en Haute Cour fut l'aboutissement d'une manœuvre partisane.

Deux ans après, certains des députés et sénateurs qui l'avaient votée des deux mains n'ont pas hésité à se contredire en votant pour ou en s'abstenant sur la loi d'amnistie. On comprend donc qu'après deux ans de travail certains des magistrats de la commission d'instruction fassent preuve d'un peu de mauvaise humeur.

Sans ignorer la loi d'amnistie, ils peuvent tout à fait décider qu'il revient à la juridiction de jugement d'apprécier si les dépenses de M. Nucci relèvent bien de son champ d'application. Ce serait, en tout cas, une manière de renvoyer la classe politique à ses responsabilités dans la manipulation des « affaires » entre la gauche et la droite, et inversement.

Pour trois semaines, le jeu est donc encore ouvert, d'autant plus que le parquet de Paris vient de faire savoir que M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur à l'époque et responsable de l'épisode du « vrai-faux » passeport ayant permis à M. Chalier de fuir un temps la justice française, est à son tour passible de la Haute Cour de justice...

EDWY PLENEL

(1) Et non « *quelque 10 millions de francs*, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 14 février.

(2) La loi d'amnistie couvre les « infractions » (crimes et délits) en relation « directe ou indirecte » avec le financement des partis politiques et des campagnes électorales.

Par 140 voix contre 61

L'Assemblée européenne lève à nouveau l'immunité de M. Le Pen

Le Parlement européen, lundi 12 mars, a une nouvelle fois voté, par 140 voix contre 61, la levée de l'immunité de M. Jean-Marie Le Pen pour avoir mis en cause le rôle de la « maçonnerie » et de « l'internationale juive » dans la « création » de l'« esprit anti-national ».

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

La Fontaine avait prévenu : « *Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours qu'ont ne l'ait mis par terre.* » M. Jean-Marie Le Pen aurait dû écouter le fabuliste. Depuis plusieurs jours, il se répandait, appuyé par la chorale de ses amis, en assurant que le gouvernement français allait subir une cuisante défaite devant le Parlement européen. Le président du Front national était persuadé qu'après avoir accepté de lever son immunité parlementaire, le 11 décembre, pour son douteux « jeu de mots » sur « *Monsieur Durafour... crématoire* » (*le Monde* du 13 décembre), l'Assemblée européenne refuserait de recommencer alors que la justice française envisage de l'inculper pour ses déclarations sur la « *maçonnerie* » et « *l'internationale juive* » faites au cours d'un entretien publié par le quotidien intégriste *Présent* (*le Monde* du 12 août 1989).

Les prémices de cette nouvelle offensive parlementaire semblaient effectivement donner quelque espoir au chantre de l'extrême droite. La commission compétente avait décidé de refuser la demande de M. Pierre Arpaillange et il ne s'était trouvé aucune voix pour le défendre. Contrairement à ce qui s'était passé en décembre, le rapporteur de cette commission, un libéral belge, M. Jean Defraigne, était convaincu qu'il y avait, de la part du gouvernement français, « *volonté de nuire à l'activité politique du député* » ; de plus, il ne voyait pas en quoi l'opinion exprimée par M. Le Pen était de nature « *à porter atteinte à l'honneur ou à la considération des groupements mentionnés* ».

Cette prise de position avait semé le doute chez les socialistes. Le président de leur groupe, M. Jean-Pierre Cot, avait toujours expliqué que pour ne pas être accusé de livrer des procès politiques, il voulait s'en tenir à l'avis de M. Defraigne. De surcroît, l'ancien ministre de la coopération redoutait un revers en séance publique qui aurait donné au Front national l'occasion de crier victoire. Lors d'un premier vote du groupe, la semaine dernière, à Bruxelles, il avait ainsi été décidé par 22 voix contre 19 de ne pas voter cette demande de lever d'immunité.

Les vantardises de M. Le Pen ont réveillé les socialistes. Les Français décidèrent d'obtenir un changement d'attitude de leur groupe.

En fait, l'attitude des élus, devant une telle décision, varie plus en fonction des traditions qu'avec les clivages partisans . Les pays méditerranéens se montrent généralement très attachés à la protection des élus, alors qu'en Grande-Bretagne, l'usage ne peut leur éviter des poursuites que pour les propos tenus dans l'enceinte du Parlement. Quant aux nouveaux venus dans la classe, les Verts et les régionalistes de l'ARC, ils ne comprennent pas que le parapluie parlementaire permette aux députés d'être au-dessus des lois.

Les partis de droite étaient donc, eux aussi, divisés. Les radicaux français, et Mme Simone Veil, par exemple, considèrent que la mise en cause de « *l'internationale juive* » est plus facilement condamnable par les tribunaux français que le calembour sur « *Durafour crématoire* ». La séance publique allait le montrer. Si M. James Janssen van Raay, un démocrate chrétien néerlandais, affirma : « *Dans le débat politique il faut avoir la liberté d'énoncer des opinions avec lesquelles la majorité n'est pas d'accord* », Mme Claire Joanny, une Verte française, expliqua : « *Il faut que les parlementaires soient responsables de leurs actes (...). Nous n'avons pas à nous substituer à la justice (...) Nous devons la laisser s'exprimer.* » Et elle ajouta : « *Le racisme n'est pas une opinion mais un délit* ».

Cette idée fut reprise par M. Jean-Thomas Nordmann, un radical de l'UDF, qui rappela que les propos de M. Le Pen « *reprenaient un thème classique de l'antisémitisme tel qu'il sévissait dans les années d'avant-guerre. Cela n'est pas assimilable à la liberté d'expression (...). Le Pen cherche simplement à se dérober à une clarification judiciaire* ».

L'affaire était entendue. Le scrutin ne fut qu'une formalité. Sur les 518 député européens, 207 participèrent au vote. 140 se prononcèrent pour la levée de l'immunité parlementaire, 61 contre.

Absences opportunes

Les libéraux français se divisèrent : MM. Charles Baur, Jeannou Lacaze, Alain Lamassoure, Yves Verwaerde, refusèrent la levée qu'approuvèrent les trois radicaux, MM. Yves Galland, Aymeri de Montesquiou et Nordmann ainsi que Mme Simone Veil. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui par principe refuse de voter toute levée d'immunité parlementaire, avait opportunément quitté l'hémicycle au moment du scrutin. Deux démocrates chrétiens français, Mme Nicole Fontaine et M. Jean-Louis Bourlanges, eurent la même attitude, alors que M. Marc Rayman, comme la grande majorité de son groupe, votait contre la levée. Firent aussi de même les RPR présents, MM. Louis Lauga, François Musso, Jean-Claude Pasty et Alain Pompidou. Le clan des « contre » reçut aussi le soutien des communistes italiens et de M. Maurice Duverger (1).

Les conservateurs anglais et les Verts se divisèrent avec une préférence pour le vote favorable à la levée. C'est ce que firent Mmes Marie-Christine Aulas, Claire Joanny, Solange Fernex, MM. Didier Anger et Gérard Monnier-Besombes. Les communistes français, Mme Sylvie Mayer, MM. Roland Piquet et Francis Wurtz, eurent le même vote. Et comme les socialistes furent unanimes, à l'exception de trois abstentions chez les Espagnols et d'une chez les Belges, ce fut suffisant pour renvoyer M. Le Pen devant la justice de son pays. Le président du Front national sait dorénavant qu'il ne peut plus compter, au Parlement européen, sur la moindre complaisance.

THIERRY BREHIER

(1) M. Duverger nous a fait savoir que c'est par erreur qu'il avait été compté parmi les votants « contre ». Rectifiant son vote, il s'est abstenu.

EUROPE 93

Le partage des pouvoirs communautaires

Le Parlement de Strasbourg lance une offensive contre la Commission

Depuis les élections européennes de juin 1989, on perçoit une tension latente entre le Parlement de Strasbourg et la Commission Delors. Elle pourrait dégénérer en conflit ouvert lors de la session plénière mensuelle, cette semaine.

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

Le Parlement qui, jadis, réservait ses flèches au conseil des ministres, accusé de le négliger, s'en prend désormais davantage à la Commission européenne, laquelle, il est vrai, a acquis du poids politique depuis la mise en œuvre de l'acte unique.

En septembre, il déclenchait l'offensive en invitant la Commission à proposer avec davantage de détermination une réglementation sociale communautaire. Le Parlement considère que la charte des droits sociaux fondamentaux (adoptée par le conseil européen de décembre 1989) ne trouvera une véritable signification que si sa mise en œuvre est garantie par une législation contraignante, s'appliquant à l'échelle de la CEE. La Commission est, au contraire, convaincue qu'il s'agit là d'un domaine où, compte tenu de la diversité des niveaux de vie et des législations nationales, il faut agir avec doigté, en faisant particulièrement attention à respecter le principe de subsidiarité (c'est-à-dire ne pas se substituer aux Etats pour les domaines relevant de leur compétence).

Ce désaccord de fond – auquel s'ajoutent l'activisme de l'Assemblée en matière d'environnement, que la Commission, malgré sa bonne volonté, n'arrive pas à satisfaire, et surtout la volonté du Parlement de faire feu de tout bois pour accroître ses pouvoirs – a entraîné une dégradation sourde, mais continue, des relations entre les deux institutions.

La proximité de la conférence intergouvernementale, qui, à partir de décembre prochain, planchera sur une nouvelle révision des traités, ne pouvait que l'accentuer, même si la Commission a finalement estimé, avec le Parlement, que le mandat de ladite conférence ne devrait pas être limité à l'union économique et monétaire, mais porter également sur la définition des institutions d'une union politique.



Des revendications « irréalistes »

Aux yeux du Parlement, la phase de réformes sur le point de s'ouvrir peut constituer une chance unique, à condition qu'il soit associé à la préparation, puis au déroulement, de la conférence. Le moment est venu, estime-t-il, de faire entendre sa voix et, pourquoi pas ? pensent certains de ses dirigeants, en s'adressant haut et fort à la Commission. Lors de la session plénière de janvier, M. Delors, en présentant le programme de travail de la Commission pour 1990, aborda l'évolution politique sur le continent, la question allemande, le sort de la Communauté face à ces bouleversements, donnant par avance son appui à des Allemands de l'Est dans la Communauté quand ils le voudraient et comme ils le voudraient. A la surprise des observateurs, c'est avec la plus grande froideur que l'Assemblée – l'esprit à ces montages institutionnels plutôt qu'aux bouleversements entre Elbe et Oder – accueillit ce discours pourtant d'une grande tenue.

La plupart des intervenants reprochèrent alors à la Commission des pratiques institutionnelles peu attentives au respect des prérogatives de l'Assemblée. On remarqua tout particulièrement la sévérité de ton de M. Jean-Pierre Cot, président du groupe socialiste, le plus important dans l'hémicycle. Une impression largement partagée fut que, ce jour-là, le Parlement européen n'avait pas été à la hauteur de l'événement.

En février, après un débat approfondi au sein de la Commission, M. Delors proposa un *modus vivendi* à l'Assemblée. Il lui expliqua lesquelles de ses requêtes la Commission pourrait accepter et lesquelles il lui fallait, au contraire, pour des raisons politiques ou juridiques, refuser. Or le Parlement, ignorant cet effort de conciliation, a maintenu depuis la totalité de ses exigences.

Dans son dernier projet de Programme législatif pour 1990, qui devrait, en principe, être adopté conjointement par son bureau élargi et par la Commission, il demande ainsi que cette dernière transmette, avant la fin 1990 – c'est-à-dire plus tôt qu'annoncé, – l'ensemble des propositions prévues dans son programme d'action sociale (l'objectif de celui-ci est d'assurer la mise en œuvre de la charte sociale) ; et, surtout, que ces propositions soient établies « *aussi largement que possible sur les articles 100 A et 118 A du traité* », lesquels permettent d'adopter les directives à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité et de contourner l'obstacle du Royaume-Uni, hostile à toute législation sociale communautaire.

La Commission trouve l'accélération ainsi demandée irréaliste et, surtout, fait valoir qu'à moins de prendre le risque de se faire condamner par la Cour européenne de justice, il existe des limites à une interprétation trop extensive du traité. Au-delà de la politique sociale, le Parlement, qui, apparemment, ne doute de rien, voudrait que la Commission le consulte au préalable sur le fond et la base juridique des propositions législatives. Enfin, il considère comme légitime que la Commission se range systématiquement à son avis : en deuxième lecture, il lui faudrait reprendre systématiquement tout amendement voté par l'Assemblée à la majorité absolue : elle devrait s'engager, de surcroît, à retirer toute proposition formellement rejetée par le Parlement.

Ce dernier projet du Parlement a été ressenti comme une provocation au siège de la Commission, où l'on dénonce tout à la fois « *le coup monté pour la faire plier* », « *le poids excessif de l'appareil des groupes politiques* », « *la faiblesse du président Enrique Baron* », « *l'alliance contre nature entre M. Jean-Pierre Cot et M. Christopher Prout* » (le président du groupe où siègent les conservateurs britanniques), ainsi encore que « *des menaces de censure* » adressées à l'exécutif bruxellois.

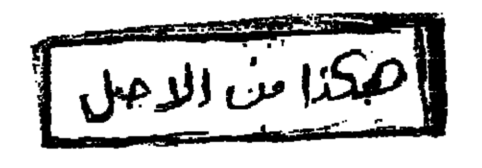
Le procès fait à la Commission (faire le jeu du conseil des ministres, négliger l'action à mener en matière sociale), est jugé injuste et, surtout, mal venu de la part d'une Assemblée qui « *fait la grève des avis.* », autrement dit qui retarde, par obstruction ou par incompétence, la mise en place du marché unique.

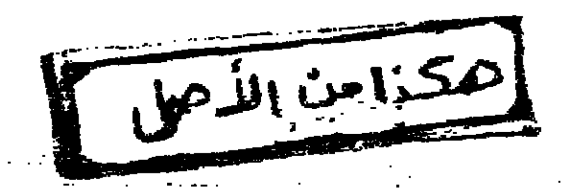
Une assemblée sous influence

Il y a, nous dit-on, soixante-quatre propositions de la Commission présentées au titre du Livre blanc qui sont en panne devant l'Assemblée. La manière dont le Parlement se situe, pour l'instant, par rapport à la conférence intergouvernementale est appréciée, elle aussi, avec sévérité : « *Le rapport que présentera, durant cette session, M. David Martin, au nom de la commission institutionnelle, ne contient guère de substance. Il s'intéresse surtout à la procédure, à la place qu'occupera l'Assemblée dans la négociation, à l'extension du champ de la conférence, bref, à l'accroissement des pouvoirs du Parlement : celui-ci ne donne pas l'impression de se préparer à un débat d'idées* », résume notre interlocuteur.

La Commission, ces commentaires en témoignent, semble souhaiter que l'abcès éclate : « *Le Parlement joue un jeu dangereux, qui irrite les gouvernements* », souligne-t-on. Souhaite-t-elle alerter les députés, nombreux selon elle, qui, tout en souhaitant un débat de fond sur les réformes institutionnelles, n'approuvent qu'à moitié les manœuvres tacticiennes auxquelles se livre une Assemblée sous influence?

PHILIPPE LEMAITRE




هكذا من الأصل

POLITIQUE

La préparation d'un projet de loi global pour l'île

M. Pierre Joxe à la recherche d'un consensus sur le devenir de la Corse

Au terme d'une journée-marathon de consultations quasiininterrompues, M. Pierre Joxe a annoncé, lundi 12 mars à Ajaccio, que le gouvernement va élaborer un avant-projet de loi global sur la Corse, avant de le soumettre aux principaux intéressés, notamment les élus de l'assemblée régionale, dans l'idée d'aboutir à un texte définitif qui pourrait, après une large concertation, être soumis au Parlement à la session d'automne. Ce texte pourrait inclure des évolutions du statut particulier de 1982. Le ministre de l'intérieur a également estimé que sur l'île, en dépit des progrès enregistrés, la situation en matière de paix civile reste *« pas satisfaisante, inquiétante et grave à certains égards »*.

AJACCIO

de notre envoyé spécial.

M. Pierre Joxe raccompagne Mgr Casanova, son dernier visiteur de la journée, sous les arcades du palais Lantivy. Visiblement, le ministre de l'intérieur – à qui l'évêque d'Ajaccio lance avec chaleur : *« Pensez à nous »* – a la tête comme un ballon. M. Joxe a commencé sa journée aux aurores, par une réunion avec les responsables policiers et des gendarmes de l'île, qui auraient montré bon moral. Puis le ministre a quitté sa casquette de « premier flic de France », s'est enfermé dans les bureaux de la préfecture pour douze heures pratiquement non-stop de consultations politiques tous azimuts, du Front national aux nationalistes, en passant pas le PCF et les écologistes.

Comme d'habitude, le ministre et ses collaborateurs ont été frappés de la finesse politique de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, le « Renard argenté », président RPR de l'assemblée de Corse. M. Joxe, qui n'avait encore jamais reçu les écologistes corses, a reconnu la sincérité de ceux, notamment de l'association U Levante, qui lui ont remis un dossier de doléances sur l'environnement et l'urbanisme dans l'île *(Lire l'article de Corine Lesnes)*. A la sortie, la délégation est de très bonne humeur : *« On lui a dit sur tous les tons que la loi n'est pas respectée en Corse. »* M. Joxe aurait répondu sobrement : *« Je sais. »*

Moins d'une demi-heure pour le président du groupe socialiste à l'Assemblée, près d'une heure pour les nationalistes : même si l'amour-propre de ses amis politiques doit en souffrir, M. Joxe n'a fait que prendre en compte la réalité des rapports de forces politiques dans l'île. Micros et caméras ne s'y sont pas plus trompés que le ministre. Ils étaient bien plus nombreux à écouter M. Léo Battesti, l'un des élus de A Cuncolta nazinnalista, que pour recueillir les impressions de M. Alfonsi, qui (isolé parmi les socialistes de l'île) juge les évolutions institutionnelles envisagées pour la Corse, au choix, *« ou inutiles ou dangereuses »*.

« Nous sommes réservés, a expliqué de son côté M. Battesti, *nous attendons de juger sur pièces (...) Nous serons satisfaits dès le moment où il y aura une solution qui aille dans le bon sens. Nous ne sommes pas partisans du tout ou rien, mais, malheureusement, nous avons l'impression qu'il y a des contradictions (...), une difficulté à gérer le dossier corse. »* M. Battesti a encore réaffirmé que les nationalistes ne sont *« pas preneurs »* d'une nouvelle majorité politique corse *« allant du centre droit aux autonomistes. »*

Une seule consigne : de la rigueur

Reçus un peu plus tard, les autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) resteront discrets sur cette fameuse « troisième voie » dont l'ébauche a été à l'origine de leur rupture avec les nationalistes à Bastia (*le Monde* du 13 mars). M. François Alfonsi, leur nouveau secrétaire général, accompagné de M. Max Siméoni, préfère expliquer qu'ils ont *« tiré la sonnette d'alarme sur le plan des délais »* . *« Il faut que le gouvernement agisse vite »*, a ajouté M. Alfonsi, qui pense que le pouvoir joue là sa *« crédibilité »*.

M. Joxe avait-il besoin d'entendre tout cela pour se faire une idée ? Ou bien cette consultation était-elle un peu *« symbolique »*, comme on a tendance à le juger ici ? En tout cas, le ministre a affirmé qu'au terme de cette série d'entretiens il peut apporter une réponse *« positive »* au comité interministériel sur la Corse, qui l'avait explicitement chargé, en janvier, de mener des consultations pour voir s'il était souhaitable de lancer la machine gouvernementale dans la rédaction d'un projet de loi global pour la Corse.

M. Joxe va donc élaborer des propositions, qui ne seront pas *« à prendre ou à laisser »*, mais seront soumises à concertation. L'assemblée régionale jouera dans l'élaboration de ce texte *« le rôle qu'elle voudra jouer »*. M. Joxe veut *« aboutir à un maximum de consensus »*, mais, instruit par le passé, il n'attendra pas des propositions de l'Assemblée pour démarrer le travail... Ensuite, *« si c'est possible »*, le texte sera soumis au Parlement à la session d'automne.

Le gouvernement, avec ce texte, veut-il maintenant s'orienter vers l'autonomie interne pour la Corse ? M. Joxe est resté muet sur ce point. Il s'est contenté d'observer que, parmi ses interlocuteurs, très peu souhaitaient, en matière institutionnelle, un *statu quo* total, alors que certains ont parlé d' *« autonomie »* et aucun d' *« indépendance »*.

Le ministre a également dressé un *état* des lieux en Corse. Globalement, il y a du progrès sur tous les fronts. Mais, en matière de paix civile, *« la situation reste tout à fait anormale (...), pas satisfaisante, inquiétante et grave à certains égards »*. M. Joxe a ajouté : *« Je ne me satisfais pas, moi, de constater qu'on a vu pire (...). On doit voir mieux. »*

Quant au respect de la loi, une *« exigence très imparfaitement satisfaite en Corse depuis très longtemps »*, la situation évolue *« pas assez vite »* mais *« positivement »*. Le gouvernement a besoin du soutien de la population pour camper sur une attitude de fermeté et refuser les *« passe-droits »*. Le ministre n'est pas entré dans le détail, mais tout le monde sait que, notamment en matière d'urbanisme, M. Alain Bidou, le nouveau préfet de région, est arrivé dans l'île avec une seule consigne : *« rigueur »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Environnement : faut-il appliquer la loi à coups de bulldozer ?

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Les mimosas sont en fleur sur la route des Sanguinaires. Passé le bunker que FR 3 et la municipalité d'Ajaccio se renvoient la responsabilité de détruire, passé le lotissement qui profite de la montagne et des imprécisions de la loi pour s'élever d'un étage au-delà de ce que prévoit le permis de construire, passé la villa où le préfet de police, mieux au fait du code pénal que de celui de l'urbanisme, a tenté l'an dernier de faire quelques travaux, un sentier grimpe vers capo di Feno. Un cap sauvage, une plage déserte bordée de genêts : la nature telle que la rêvent les écologistes, les promeneurs des dimanches ajacciens, tous les Corses en général et même, le *vulgum pecus* continental.

Le sentier domine la mer, l'air est lumineux, l'île de toute beauté, comme d'habitude. Soudain, après un accident de terrain, c'est le drame. Des cabanons défigurent l'horizon. De vilaines petites baraques, rondins sur caravanes, trop bien installées pour jamais plus avoir envie de bouger. Des enclos, des portails, et sur le dernier rocher, au plus près de la mer : des toilettes, dont toute la production va se déverser dans le golfe clair. Un accident, sans aucun doute. Une parenthèse dans ce littoral préservé et surtout inconstructible, selon la loi. Ces bâtisseurs de bidonvilles sont des gens « modestes », excuse la mairie, qui possède les terrains. Ils ont hérité la concession d'un père pêcheur. Ils vont le dimanche « au cabanon » comme d'autres vont « au village ». C'est le droit coutumier. Soyons indulgents.

Le chemin continue vers le cap. Une couleuvre plonge dans le maquis. La Corse, pour ceux qui ne connaissent que la Côte d'Azur, reste un continent intact. On peut encore s'y baigner sans avoir à chercher un peu de vert dans le paysage des deux-pièces cuisine avec loggia. On partage encore le sentier de quelques plages avec les chèvres et les moutons. Certes les carcasses de voiture reposent parfois à deux pas de la mer, et un conseiller municipal communiste a pu recenser 136 épaves pour la seule ville d'Ajaccio. Mais il suffisait de signaler cet épiphénomène à la municipalité : le premier adjoint, M. Marc Marcangeli, a promis un ramassage. Certes, un rapport officiel a recensé cent trois « décharges municipales non autorisées » et 188 « dépôts sauvages » d'ordures en Corse-du-Sud. Certes, les fosses septiques débordent l'été, les stations d'épuration sont insuffisantes et la moitié d'entre elles, selon le même rapport, fonctionnent mal. Mais, globalement, l'environnement est assez largement épargné, et notamment de la pollution touristique continentale : les nationalistes y ont toujours veillé, ce qui n'a, esthétiquement, choqué personne.

Quelques kilomètres plus loin, nouveau désastre. Un lotissement, cette fois. Des pavillons de banlieue avec rocaille et salon de jardin. Un attentat contre l'architecture traditionnelle des villages et les pierres ancestrales doublé d'une infraction flagrante aux lois sur l'urbanisme. Sur ces terrains, classés en zone non constructible, on a édifié une vingtaine de maisons. Pis, on construit encore, et à moins de 100 mètres du rivage, ce qui, depuis la loi sur le littoral de 1986, est parfaitement interdit. Les habitants de ce lotissement pirate ont eux aussi commencé par des cabanons autour de la caravane. Des planches surmontées de tôle ondulée, ils sont passés aux parpaings et aux tuiles rouges. Un ballon sur le toit tient lieu de réserve d'eau. Les écoulements sont dirigés directement vers la mer. Les terrains appartiennent à la municipalité d'Ajaccio, qui en a donné la jouissance, par des baux emphytéotiques, à quelques serviteurs. *« Pour habiter là, il faut que vous votiez bonapartiste, et toute votre famille avec »*, affirme un connaisseur. Pas de permis de construire, pas de taxe d'habitation, jusqu'à une date récente, en vertu d'une « remise gracieuse » de la municipalité. Beaucoup, de toute façon, ne craignent plus rien : la prescription, en matière d'urbanisme, est de trois ans.

Un studio pour un garage

Quelques dizaines d'Ajacciens se promènent le week-end sur ce sentier, mais le lotissement a grandi en toute impunité. Ce n'est pas une exception ajaccienne : les constructions sauvages parsèment une partie du littoral. Il a fallu attendre que M. Ange Pantaloni passe par capo di Feno un dimanche de février avec son épouse. M. Pantaloni est conseiller municipal, élu à l'assemblée de Corse et socialiste. Et, en matière d'environnement, *« les socialistes sont sur la même longueur d'onde que les nationalistes »*. Depuis que les nationalistes ont relancé le thème de l'environnement et la lutte contre le « tout-tourisme », l'administration a accentué la chasse aux fraudeurs. Après des années moins efficaces, elle s'est mise à contrôler à la loupe les permis de construire délivrés par les communes, en vertu de la loi de décentralisation. Tout en continuant d'apurer les listes électorales, ce qui était le sujet de préoccupation précédent (2 500 électeurs radiés cette année en Corse-du-Sud sur 92 000 au total, mais plus personne ne s'en soucie).

Moins que des grands prédateurs de l'immobilier, l'administration a ramené dans ses filets de braves habitants n'ayant pour tout permis de construire qu'un vague papier écrit de la main de leur maire. Ou ayant fait un studio là où était autorisé un garage.

M. Pantaloni a été outré par une telle *« provocation »*. On venait de juger le milliardaire Jacky Setton, poursuivi pour avoir construit un port privé sans la moindre permission. Nul n'ignorait plus l'existence de la loi sur le littoral, même si on n'en est pas encore à afficher le permis de construire . *« Il faut se fixer des objectifs raisonnables. Pour l'affichage, on attendra 2 018 »*, comme dit un représentant de la loi. Le conseiller municipal a donc écrit au préfet. Celui-ci a fait savoir au maire qu'il se substituerait à lui si la municipalité ne s'élevait pas contre ces irrégularités. C'est ainsi que M. Charles Ornano, maire d'Ajaccio, a mis en demeure cinq des « pirates » d'arrêter leurs travaux et transmis le dossier à la justice.

Le dossier est venu s'ajouter à un certain nombre d'autres, qui rendent la justice philosophe. En matière d'urbanisme, la loi n'est pas des plus dissuasives. Si un vol à l'étalage peut conduire à une peine de trois ans de prison, une infraction au code de l'urbanisme est passible d'une amende comprise entre 2 000 F et 500 000 F. Elle peut être assortie d'une demande de remise des lieux en leur état antérieur, avec une astreinte de 50 F à 500 F par jour de retard. Et un jour, enfin, le maire ou le préfet peut faire exécuter d'office la décision judiciaire : faire venir, autrement dit, des bulldozers, et démolir.

Toutes ces circonvolutions législatives font qu'en Corse prospèrent tranquillement des bâtiments dont le tribunal a ordonné la disparition dans les six mois. On peut se rendre ainsi dans un restaurant de Cargèse, toujours les pieds dans l'eau bien que condamné à être démoli. Un camping a toujours pignon sur plage ; deux voisins se disputent le privilège de commencer la destruction ; un restaurant, condamné, a procédé pour l'honneur à quelques aménagements.

La direction de l'environnement a une vingtaine de plaintes à l'instruction ou en appel, dont quelques-unes concernent des constructions récentes dans le site classé de la Restonica. Bref, la justice travaille *« dans l'esthétique »*, comme dit un fonctionnaire. Et l'ex-FLNC – qui n'a visé jusqu'à présent que des investissements de plus grande envergure et d'origine étrangère à l'île – ne fait en quelque sorte, soupire-t-il, que de *« l'exécution d'office »*.

L'association U Levante, de Corte, a dressé une liste de quelques décisions non appliquées en Haute-Corse et la remise à M. Joxe. Une usine de compactage d'ordures a été construite au Niolo, sans permis : elle a été inaugurée officiellement en juillet dernier et perçoit des subventions *« dépassant probablement les 100 % demandés »*. Pour un incinérateur et une aire de stockage, la municipalité de Venaco a été mise demeure en octobre 1989 de respecter les termes de l'autorisation d'exploitation. Le syndicat intercommunal responsable ne s'est pas exécuté, selon l'association. Une première plainte avait été classée sans suite. *« N'y aurait-il pas interaction entre les pouvoirs politique et judiciaire »*, se demande U Levante ?

« On n'y arrive plus »

M. Pantaloni en serait presque découragé. *« Il faut dire à Pierre Joxe qu'on n'y arrive plus. Il faut prouver que l'action publique est efficace, qu'il n'est pas besoin de la violence. »* Le conseiller régional sous-estime les problèmes de procédure. Sur les jugements de remise en état prononcés – leur nombre semble être un secret d'État – plusieurs sont à la phase de recouvrement des astreintes par le Trésor, dernière étape avant la convocation des bulldozers. Mais l'éventualité d'une destruction ne va pas sans états d'âme. Pourquoi choisir telle « cible » – officielle – plutôt qu'une autre ? Comment trouver surtout une entreprise corse pour exécuter ce travail délicat ?

Les cinq maisons pirates de capo di Feno ont donc encore de beaux jours devant elles. D'autant que la municipalité d'Ajaccio a prévu, en fait, tout un lotissement à cet endroit, avec eau courante, réseau d'assainissement et route de moyenne corniche, selon l'adjoint à l'urbanisme, M. Jean Appietto. Ce vaste programme de régularisation n'achoppe que sur un point : le schéma d'aménagement régional. Le plan d'aménagement, sur lequel les élus n'ont jamais réussi à s'accorder – chacun voulant son pôle touristique, il n'y avait plus que des zones d'urbanisation future – est en cours d'élaboration sous la direction des services de l'Etat. Et le délégué régional à l'architecture et à l'environnement, M. Eric Binet, a proposé de placer capo di Feno dans les espaces à protéger, ce qui risque de contrarier les projets municipaux.

« Si la loi ne parvient pas à régler rapidement le problème, je suis prêt à aller sur le terrain, en plein jour et à visage découvert, avec des pelles », proteste M. Pantaloni. Les associations, et notamment le Groupement d'Ajaccio et de sa région pour la défense de l'environnement (GARDE), ont inscrit capo di Feno au nombre de leurs sujets de préoccupation. Il est moins évident, cependant, de dénoncer ces atteintes corses à l'environnement que les *« grands projets spéculatifs »* de la finance continentale et internationale (peu de projets précis et déposés, en fait, compte tenu de la mise en garde d'août dernier du FLNC contre la « baléarisation » de l'île et les quatre mesures d'exécution d'office qui ont suivi).

Sur la piste de capo di Feno, deux bulldozers travaillaient encore la semaine dernière. Ils élargissaient l'accès, sous la surveillance d'une voiture de police, venue relever les infractions qui ne manqueront pas d'être frappées un jour d'une sanction « esthétique ». Les tenants de la loi se demandaient avec quelle pelle ou quel engin faire respecter les décisions de justice. Ou comment détruire, officiellement, sans avoir l'air de copier.

CORINE LESNES

« Grâce à la justice ou au FLN... »

PORTO-VECCHIO

de notre envoyée spéciale

Roland Tafani fut militaire dans l'armée française en Indochine et au Maroc. Un jour de panne à Marseille, tout le contingent eut une permission spéciale de trois semaines. Tous sauf les Corses, dont l'état-major craignait qu'ils ne reviennent pas. M. Tafani prit le maquis pour retourner dans son village. Il est aujourd'hui le président de la coordination des associations de défense de l'environnement de la région de Porto-Vecchio et de Bonifacio. *« Il faut reconnaître que le FLN nous a donné un bon coup de main. Mais si ce développement anarchique continue, il va manquer d'explosifs.»*

Vincent Lastrajoli a vu, enfant, les rapatriés envahir les bancs de l'église, le dimanche. Dès 1973, il passait des nuits à débusquer sur les listes électorales les électeurs décédés depuis 1945. Il a quitté la « structure » nationaliste l'an dernier pour prêcher sur d'autres terrains. Il est aujourd'hui président de l'association Natura Viva. Il élève des chevaux et trouve que Pierre Joxe est *« un peu timide »* et qu'il faut *« cesser de louvoyer »*.

Les nationalistes, une fois de plus, ont donné le ton. Une vingtaine d'associations écologistes existent aujourd'hui dans l'île. Ici on réclame une station d'épuration. A L'Isolella, près d'Ajaccio, on proteste contre le passage d'un émissaire de rejet en mer. Les élus, peu habitués, leur reprochent de *« se mêler de ce qui ne les regarde pas »* et refusent de leur donner des informations ; mais ils sont obligés de commencer à en tenir compte, à l'image de Jean-Paul de Rocca Serra, le maire de Porto-Vecchio, qui a créé une « commission extra-municipale » chargée de l'environnement. A suivre MM. Tafani et Lastrajoli dans une tournée de l'extrême sud, il semble en tout cas y avoir matière à l'ouvrage.

La municipalité de Porto-Vecchio projette d'agrandir le port de commerce. Financement communautaire. *« C'est l'argent de l'Europe, on peut le jeter. Les études d'impact n'ont pas été correctement réalisées. Sous l'extension du port, on trouve en fait quelqu'un qui a intérêt à vendre un terrain »*, protestent les deux écologistes. Flagrant délit de pollution : l'émissaire de rejet en mer de la station d'épuration, *« toujours en panne »*, a crevé. Le sable est noir, contaminé. Plus de cent mille touristes viennent l'été dans cette région, la station d'épuration est prévue pour quinze mille personnes. Le tout-à-l'égout est seulement en voie d'installation. Sur la marina Bella vista, la fosse septique collective se trouve sous un palmier directement sur la plage et on voit le tuyau qui part vers la mer *« D'après le vétérinaire, même les chiens attrapent des champignons. »* Dans la montagne, près de l'étang de Balistra, des milliers de sacs poubelle se promènent en liberté. C'est la décharge municipale de Bonifacio.

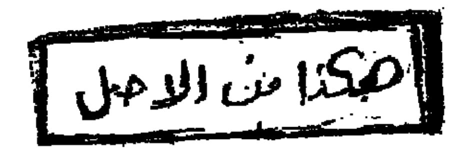
Golf et tourisme de grand luxe à Bonifacio

A Porto-Vecchio, les hameaux succèdent aux lotissements néo-provençaux. *« Regardez-moi ce gruyère. »* Mais tout est ici légal, édifié régulièrement en zone constructible. Si les acheteurs de villa ou les locataires sont continentaux ou étrangers, les maîtres d'ouvrage sont corses. Au bord d'une crique, sept superbes villas sont en cours d'achèvement, tellement près de la mer qu'on les croirait dans la bande des cent mètres. Un adjoint RPR surveille les travaux.

A en croire les deux guides, les promoteurs – la banque Lefebvre possède des terrains, ainsi que La Paternelle – ont *« pointé le bout de leur nez »* l'an dernier mais après l'attentat de San Ciprianu, près de Porto-Vecchio, les projets ont été remisés. Le seul programme d'envergure véritablement engagé est celui d'un golf avec complexe hôtelier et thalassothérapique à Sperone, à la pointe de Bonifacio. Du tourisme de grand luxe mais les nationalistes préfèrent cela au mitage. Le financier Jacques Dewez a acheté le terrain au début des années 60 et il a eu l'autorisation préfectorale de construire. Une « muraille de Chine » a déjà été édifiée autour du complexe et le seizième trou du parcours de golf verra les balles passer au-dessus de l'eau.

Les écolo-nationalistes n'ont rien contre le projet mais ils se sont pris d'amitié pour l'étang de Piantarella, un *« cloaque »*, comme dit le maire de Bonifacio, inclus dans le projet, et pour le site romain voisin dont ne subsistent que quelques pierres mais datant des premier et troisième siècle et appartenant non pas à M. Dewez mais « au peuple corse ». Les services de l'Etat ont fait de leur mieux. Ils ont considéré que la thalassothérapie n'avait pas de lien direct avec la mer et que la loi littorale ne souffrirait pas la dérogation prévue dans les textes. Jack Lang a inscrit le site romain au nombre des monuments historiques il y a quelques jours. Les écologistes demandent maintenant que le promoteur remette en l'état l'étang qu'il a en partie comblé pour ses travaux. Ils comptent s'adresser au procureur et espèrent aboutir : *« Grâce à la justice ou au FLN. »*

C. L.



Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

Un projet du ministre de la justice

L'incarcération des mineurs délinquants pourrait être supprimée en matière correctionnelle

Au cours d'une réunion avec la presse, le 12 mars, M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, s'est déclaré *« navré et même peiné »* par les critiques des syndicats de magistrats après la journée du 22 février au cours de laquelle M. Michel Rocard, premier ministre, a annoncé qu'il entendait faire de la justice une priorité en 1991 (*le Monde* du 24 février). Le ministre *« pense que certains cherchent à ne pas aider le premier ministre et moi-même »* et *« qu'ils sont en train de scier la branche sur laquelle ils sont assis »*.

Selon M. Arpaillange, cela fait « deux siècles » que l'on attend qu'un gouvernement accorde autant d'importance à la justice. Le premier ministre a annoncé, estime le garde des sceaux, *« des mesures encourageantes et il faut considérer l'avenir du budget et de la justice elle-même sans pessimisme exagéré »*. D'autre part, le garde des sceaux a annoncé que son ministère ouvrirait le feu à la session parlementaire de printemps en présentant trois textes : la réforme des voies d'exécution en matière civile, un texte sur la médiation et un troisième sur la responsabilité du fait du transport d'énergie nucléaire. Le Parlement poursuivra, en outre, l'examen du code pénal. Quant à la réforme – contestée – des professions juridiques et judiciaires, elle devrait être examinée par le conseil des ministres après la remise, prévue à la mi-avril, du rapport sur l'aide légale dont est chargée la commission présidée au Conseil d'Etat par M. Paul Bouchet.

Mais l'un des projets importants du ministère de la justice est la réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante. En attendant la mise au point de ce texte, le ministère examine le rapport qui vient de lui être remis par l'inspection de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse (nouvelle appellation de l'éducation surveillée) sur les conditions d'incarcération des mineurs. Le ministre envisage d'ores et déjà la suppression de l'incarcération des mineurs de moins de seize ans en matière correctionnelle et la limitation à dix ans de la peine criminelle la plus forte encourue par un mineur.

Un rapport sur les jeunes en prison

Les risques de la solitude et du déracinement

Avec stupeur, le ministre de la justice a découvert qu'il existait quelque part, dans une prison française, un mineur condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Avec une colère à peine feutrée, la mission d'inspection (1) qu'il a ordonnée au mois de novembre dernier après le viol, à Bois-d'Arcy, par ses codétenus de Damien, un adolescent de dix-sept ans et demi (*le Monde* du 22 novembre 1989) a découvert qu'un juge pouvait séparer un mineur de sa famille pendant près de deux ans. Ce fut le cas à Metz où, d'avril 1987 à février 1989, un jeune homme impliqué dans une procédure criminelle n'a pu communiquer ni avec son père, ni avec sa mère, ni avec son frère... Etrange découverte.

Sous le choc du viol de Damien, les inspecteurs dépêchés par leur administration ont visité les prisons françaises. Le rapport qu'ils ont remis, le 9 mars, au ministre de la justice, comporte de nombreuses surprises et dérange les idées reçues.

Premier constat : le nombre de mineurs incarcérés a baissé de manière spectaculaire en un an. Les magistrats, avant même l'entrée en vigueur de textes limitant l'incarcération des mineurs, les ont pris en considération et ont envoyé moins de jeunes en prison. Le nombre des mineurs de moins de seize ans a ainsi baissé de 70 % en un an (171 en 1989 contre 609 en 1988) ; le nombre de ceux âgés de plus de seize ans a baissé de près de 22 % (2 352 contre 3 002).

Une révision de l'échelle des peines

Deuxième surprise : la sacro-sainte règle de l'ordonnance de 1945 qui prévoit que les mineurs soient détenus dans un quartier spécial mais si possible, isolés la nuit n'est pas souvent appliquée et n'est pas forcément adaptée. En fait, 32 % des établissements n'utilisent pour tout quartier spécial que des cellules réservées aux mineurs, et 29 % ne leur affectent aucun local particulier ; 10 % regroupent leurs jeunes détenus dans des dortoirs. La mission préconise une nouvelle carte pénitentiaire pour les jeunes détenus avec *« une politique de regroupement des mineurs incarcérés dans des établissements dotés de structures adaptées »*, comme c'est déjà le cas à Lyon, et ne souhaite pas que se développe l'exemple marseillais où *« violences et caïdat »* ont été favorisés par une circulation très libre à l'intérieur de la détention en raison des nombreuses activités insuffisamment encadrées par le personnel. Les surveillants de ces quartiers seraient – c'est déjà le cas à Fleury-Mérogis – exclusivement recrutés sur la base du volontariat.

La mission se déclare hostile à l'incarcération des mineurs dans les maisons d'arrêt des petites et moyennes villes, qui n'offrent *« souvent aucune ressource éducative et thérapeutique et fort peu d'activités scolaires ou sportives »*. La télévision branchée jour et nuit y *« joue alors le rôle de camisole médiatique »*. Quant à l'isolement de nuit, *« il doit toujours être remis en cause s'il apparaît que la solitude présente des risques pour la personnalité »* du jeune détenu. Dans cette hypothèse, *« un placement avec un autre mineur s'impose »*.

Les établissements pénitentiaires sont trop peu visités par les autorités judiciaires : sur 107 établissements qui accueillent en France des mineurs, 30 % seulement reçoivent la visite de juges des enfants, 18 % celle d'un magistrat du parquet des mineurs, 16 % celle d'un juge d'instruction *« spécialisé mineurs »*.

La mission s'est aussi interrogée sur l'échelle des peines appliquées aux mineurs. Ainsi, *« rien ne semble justifier que la peine d'emprisonnement puisse toujours être appliquée aux mineurs de moins de seize ans »* pour des infractions correctionnelles. De même, *« il apparaît inadmissible qu'un mineur fasse l'objet de réincarcérations successives dues à la mise à exécution échelonnée dans le temps de peines de prison prononcées à son encontre »*. L'échelle des peines des mineurs de seize à dix-huit ans devra être révisée.

Nourrie de ce qu'elle a observé, la mission recommande aussi que soit reconnu le droit à l'éducation, que les services éducatifs et le milieu pénitentiaire travaillent dans une plus étroite coopération et que le traitement judiciaire soit mieux adapté (interdiction de la rétention de nuit de mineurs déférés à la justice, spécialisation – ce n'est pas toujours le cas – des juges d'instruction). Un magistrat du tribunal pour enfants devrait systématiquement être désigné comme *« correspondant »* de la prison.

Six mineurs purgent actuellement des peines supérieures à cinq ans, et quinze des peines supérieures à trois ans. Ce sont donc des exceptions. En moyenne, les mineurs passent à chaque séjour moins de trois mois en prison. Pendant ce temps, il conviendrait que la prison n'aggrave pas encore un peu plus le déracinement des jeunes en difficulté. C'est le sens de l'action du ministère de la justice, qui, en ce domaine, semble décidé à aller au fond des choses.

AGATHE LOGEART

(1) Les auteurs du rapport sur les conditions d'incarcération des détenus mineurs sont MM. Jean-François Bérand, Patrice Katz et Jean-Claude Mowat. Ils ont mené leur enquête du 24 novembre 1989 au 12 février 1990.

Le générique contesté d'Antenne 2

Un procès subliminal

L'incrustation d'images fugitives, dont le portrait du président-candidat François Mitterrand, dans le générique du journal d'Antenne 2 en 1987 et en 1988 constituait-elle une manipulation électorale ? La question était posée le 12 mars devant le tribunal de Paris.

M. Claude Contamine n'a visiblement pas l'habitude des chambres correctionnelles. L'ancien PDG d'Antenne 2 a pourtant passé, stoïque, une bonne partie de l'après-midi du 12 mars devant la 17e chambre du tribunal de Paris, écoutant sans broncher la litanie des affaires de coups et blessures, de vols dans les supermarchés qui forment le quotidien de la justice. Son tour venu, il est allé s'asseoir au banc des prévenus.

En face de lui, un électeur déçu, M. Robert Casanovas, partie civile. Avec son léger accent des Pyrénées et un goût certain de la plaidoirie, ce juriste entendait démontrer – *sans avocat* – que son vote lors de la dernière élection présidentielle a été affecté par la diffusion d'images subliminales du président-candidat dans le générique du journal d'Antenne 2. Il a renoncé, pour cause d'immunité, à attaquer le président réélu, mais *« déplore »* que M. Mitterrand ne comparaisse pas comme témoin à sa demande. A défaut, il attaque pour complicité le PDG d'Antenne 2 et M. David Niles, le réalisateur américain de ce générique diffusé deux mille neuf cent quarante-neuf fois exactement entre septembre 1987 et mai 1988, avant que la Commission nationale de la communication et des libertés, alertée, n'ordonne sa modification (*le Monde* des 14, 16 et 18 mai 1988).

Mais qu'est-ce qu'une image subliminale ? Est-ce une image *« sublimée »*, comme l'affirme le journaliste Jean Montaldo – cité comme témoin par la partie civile – qui révéla le premier l'« affaire » dans les colonnes du *Quotidien de Paris*, quelques jours après la réélection de M. Mitterrand en mai 1988 ? Ou est-ce une image *« en dessous du seuil de perception »*, comme le pense Me Jacques Bitoun, défenseur de M. Niles ? Les images du président Mitterrand, dont personne ne conteste l'existence, sont-elles seules présentes dans le générique incriminé ou, au contraire, noyées au milieu de cinquante autres images d'actualité, du pape à la navette spatiale ?

Chacun a sa version, chacun aussi a sa cassette. Cassettes que le tribunal, faute de matériel adéquat et peut-être de volonté, renonce à visionner dans l'immédiat. Ce procès des images s'en passera donc. En revanche, il ne fera pas l'économie d'un historique des effets supposés des images subliminales à travers le monde. Le tribunal, présidé par M. Alain Lacabarats, ne pourra plus ignorer les conséquences de cette technique sur les ventes de Coca-Cola et de pop-corn dans les cinémas américains du New-Jersey, ou l'utilisation de ces mêmes images sur les prisonniers de la guerre de Corée.

Sagesse de l'amnistie...

Un mystérieux document, faisant allusion à la CIA, provoquera même quelques incidents entre la partie civile et les avocats de la défense. Tout cela n'est pas assez pour détourner le procureur, Mme Edith Dubreuil, de son raisonnement juridique. *« Je ne doute pas qu'un délit d'images subliminales vienne un jour trouver sa place dans une future loi, mais le cadre juridique existant est strict »*, rappelle-t-elle, non sans s'interroger sur la matérialité des faits, dont la preuve incombe à la partie civile. De toute façon, le plaignant fondant son action sur l'article L 116 du code électoral, qui concerne les opérations de vote, et non la propagande électorale, le délit éventuel est couvert par l'amnistie, estime Mme Dubreuil, qui conclut : *« Les lois d'amnistie sont sages, qui comme la mémoire, oublient ce qui n'est pas essentiel. »*

Pour Me Bitoun, la volonté de nuire du plaignant est évidente. Et il ne se privera pas, au cours d'une plaidoirie plus véhémente que cohérente, de le traiter de *« débile mental »*. A son tour, le bâtonnier Me Bernard du Granrut, défenseur de M. Contamine, dénonce l'*« amalgame systématique »* et la *« volonté de médiatisation »* de M. Casanovas, avant d'énumérer méthodiquement les points de droit qui rendraient sa plainte irrecevable : *« M. Casanovas abuse de la justice et veut se substituer au parquet »*, conclut-il. Tout le monde ayant reconnu qu'il n'était pas le responsable direct du générique suspecté, M. Contamine semblait las de cette avalanche de pop-corn et d'arguties juridiques.

Jugement le 23 avril.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

FAITS DIVERS

A Marseille

Deux morts, un blessé grave dans l'attaque d'un transport de fonds

Deux convoyeurs de fonds sont morts et un autre a été gravement blessé, mardi 13 mars, lors de l'attaque d'un fourgon blindé de la société Sercuri-Poste dans un quartier de la périphérie nord de Marseille. Les malfaiteurs, qui étaient une demi-douzaine, auraient réussi à emporter dans leur fuite plusieurs millions de francs, qui étaient destinés à l'approvisionnement des agences postales locales.

Le fourgon a été attaqué peu après 6 heures du matin. Une R 25 lui a d'abord coupé la route. Le chauffeur du fourgon a projeté son véhicule sur un talus. Les malfaiteurs, avec un parfait sang-froid, ont alors placé des cales sous les roues de celui-ci, avant de faire feu avec des pistolets-mitrailleurs. Selon les policiers, le blindage de la carrosserie du fourgon qui a totalement brûlé aurait été éventré au lance-roquettes ou à l'aide d'une mine. Les malfaiteurs, vêtus de treillis, ont aussi tiré en l'air pour intimider les témoins, attirés par le bruit de l'explosion.

Seul un convoyeur sur les quatre n'a pas été atteint. Les deux employés tués sont Alain Messon, quarante ans, et un jeune homme de vingt-huit ans qui avait été embauché par Sécuri-Poste il y a dix jours.

A Lyon

Lourdes peines requises contre les responsables de quatre réseaux de trafic de drogue

LYON

de notre correspondant régional

Au cours d'un réquisitoire de trois heures, M. Jean-Paul Bazelaire, procureur, a réclamé, lundi 12 mars, de lourdes peines contre les responsables des quatre réseaux de trafiquants de stupéfiants, jugés devant le tribunal correctionnel de Lyon (*le Monde* daté 11-12 mars).

Dix-huit ans de prison, dont les deux-tiers assortis d'une période de sûreté, ont été requis contre Lucien Carrel, Jacky Bozzi et André Trihan, accusés de trafic d'héroïne et de cocaïne, ainsi que contre Robert Landry, en fuite. Quinze ans, dont les deux-tiers en sûreté contre Rolande Kienlen ; treize ans contre Yves Lecomte, Ivan Thibaut et Maryse Abadie ; l'état de santé de cette dernière, atteinte d'une sclérose en plaques, pouvant justifier ultérieurement *« une mesure de la chancellerie »*.

Des peines, s'échelonnant de six à neuf ans d'emprisonnement, ont en outre été demandées contre des grossistes, des passeurs ou de simples dealers, comme Nicole Guigou-d'Almeida, Claude Tardif, Olivier Muller, Jean-René Gilliot, Shu Luangpraseuth (prévenu comparaissant libre) ou Klaus Roder, en fuite.

Pour ce qui concerne les consommateurs « parisiens », parmi lesquels Françoise Sagan et François Debré, le magistrat a demandé des condamnations de six mois à deux ans, éventuellement assorties d'un sursis partiel, sauf pour l'éditeur Harry Jancovici : deux ans de prison ferme. Enfin, M. Bazelaire, qui a réclamé contre les principaux accusés des amendes de 500 000 francs à 2 millions de francs, s'en est *« rapporté »* au tribunal pour fixer la peine d'Albert le Gallo, soixante-quatorze ans, en tenant compte de l'évolution de sa grave maladie. Le reste de la semaine sera consacré aux plaidoiries.

R. B.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Six mille manifestants à Roanne

La mort de Magid, enfant du pays

Les agressions et crimes à caractère raciste survenus pendant le dernier week-end à Saint-Florentin (Yonne) et à Roanne (Loire) continuent à provoquer de multiples réactions. A Roanne, tandis que Yves Buthaud, conducteur du véhicule qui a écrasé Magid Labdaoui, dix-huit ans, lycéen, était inculpé d'homicide volontaire et écroué, six mille personnes, dont le maire PS de la ville, M. Jean Auroux, ont participé à une manifestation de protestation et de deuil.

M. Michel Rocard, faisant référence à ces agressions racistes, et se déclarant *« bouleversé et indigné »*, a fait connaître la détermination du gouvernement à faire *« que les lois de la République soient appliquées sans défaillance »*.

[redacted]

ROANNE

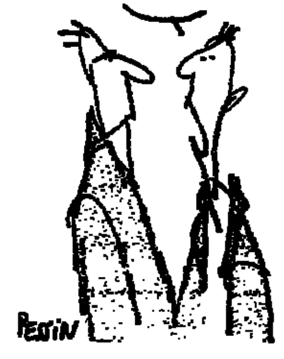
de notre envoyé spécial

Après la mort de Magid Labdaoui, dix-huit ans, ce lycéen de Roanne (Loire) écrasé, samedi soir 10 mars par une voiture (*le Monde* du 13 mars), le conducteur du véhicule, M. Yves Buthaud, trente-quatre ans, a été inculpé d'homicide volontaire et écroué, lundi 12 mars. Son frère Didier a été remis en liberté. Le dossier a été confié à Mme Noëlle Cousinier, juge d'instruction à Roanne.

La nouvelle a mis du temps à parvenir en ville. Tout le dimanche, elle n'avait pas dépassé les limites des immeubles de la Goutte-Marcellin, là où habite la famille Labdaoui. Le drame a été connu seulement lundi matin dans les classes du lycée Albert-Thomas. *« Les élèves voulaient tous en parler, certains étaient très choqués »*, raconte un professeur. Magid était donc mort, victime de ce qu'aucun lycéen n'appellera un accident de la circulation.

Appel au calme

Dans l'après-midi, derrière la banderole *« Roanne unie et solidaire pour la mémoire de Magid »*, une grande manifestation a eu lieu. Il y avait le maire, M. Jean Auroux, qui, quelques heures auparavant, n'avait pas caché ses larmes. A côté de lui, le père, la mère, les frères et les soeurs de Magid, Djida Tazdaït, la députée européenne (Verts), venue de Lyon, et puis six mille anonymes, copains de la cour de récréation, amis, parents, passants. Sur la place de l'hôtel de ville, ils ont écouté l'appel au calme lancé par un jeune de la Goutte-Marcellin, son *« non à la violence, à l'intolérance ! »*, sa *« foi en la justice »*. Après l'hommage rendu par le maire à *« cet enfant de Roanne qui avait choisi l'intégration par les études »*, ils ont respecté une minute de silence, sont restés encore sur la place.



Les vieux Marocains ont fait le cercle, près du père de Magid. Lui, comme les autres, est arrivé dans les années 50 pour travailler à Roanne. Ses sept enfants sont nés ici. Azziz, le frère aîné, suit des études de médecine à Saint-Etienne. Magid était le cinquième. *« Un bon garçon, qui cherchait la paix*, dit sa soeur Halima. *Il voulait vivre heureux. La vie, c'est important pour le peu qu'on vit. Comment il a pu mourir de cette mort ? C'est un crime raciste, sans pitié. »*

Les jeunes réunis sur la place ne savent rien des deux hommes qui, samedi soir, ont fait rouler leur voiture sur le corps d'un lycéen de dix-huit ans. Ils n'admettent pas la thèse de l'accident provoqué par l'alcool que la rumeur colporte. Ils ne comprennent pas ce qui est arrivé dans leur ville, leur petite ville.

Toujours les mêmes questions

Roanne, quarante-six mille habitants, treize cents immigrés, ne portait pas jusque-là les symptômes d'une cité en crise. Bien sûr, le samedi soir, les portes des discothèques sont interdites aux copains de Magid. Parfois, ils ne l'acceptent pas. Bien sûr, au pied des immeubles de la Goutte-Marcellin, il est arrivé que certains gamins trompent leur ennui par quelques dérapages légers. Mais le quartier aux façades rénovées n'a rien d'une zone à l'abandon.

Selon le procureur de la République, les deux hommes auraient expliqué pendant leur garde à vue que *« c'est alors qu'ils cherchaient à fuir les lieux où ils auraient été pris à partie par des jeunes que l'accident est arrivé »*.

Bien après la manifestation, les amis de Magid sont remontés dans leur quartier. Ils ont repris leur place devant les allées et ont retourné dans tous les sens les mêmes questions. Pourquoi a-t-il fallu attendre trente minutes avant que le SAMU intervienne ? Pourquoi Magid n'est-il plus là ?

BRUNO CAUSSÉ

Multiples réactions après les agressions racistes

M. Michel Rocard : « Les lois de la République seront appliquées sans défaillance »

Le premier ministre s'est adressé aux familles des victimes d'agression raciste de Saint-Florentin (Yonne) et de Roanne (Loire) dans deux lettres rendues publiques lundi 12 mars par l'hôtel Matignon.

A M. et Mme Larbi Labdoui dont le fils Magid, dix-huit ans, est mort dimanche à Roanne écrasé par un automobiliste qui a foncé sur un groupe de jeunes immigrés, M. Michel Rocard écrit que *« le drame irréparable que vous vivez ne peut-être indifférent à la communauté nationale »*. Le premier ministre ajoute que la mort de l'adolescent français d'origine marocaine *« démontre une fois de plus, hélas ! jusqu'où peut aller la violence lorsqu'elle est attisée par le racisme »*. *« Soyez assurés que tous les membres du gouvernement et moi-même sommes déterminés à poursuivre la lutte contre ce fléau »*, conclut M. Rocard qui se déclare *« bouleversé et indigné par l'acte de violence »* et indique que *« les lois de la République seront appliquées sans défaillance »*.

Faisant part de la même détermination dans une lettre adressée à M. et Mme Ahmed Mahahnni dont les deux fils ont été grièvement blessés lors d'une fusillade vendredi 9 mars à Saint-Florentin, le premier ministre écrit que *« face à un acte aussi odieux, qui démontre à quels excès de violence conduisent l'intolérance et le racisme »*, il tient à apporter son *« témoignage de solidarité et celui du gouvernement »*. *« La lutte contre ce type de violence et les situations qui la favorisent dans nos villes restera une priorité de mon action »*, affirme encore le chef du gouvernement.

Le Parti communiste français, le Parti socialiste et le Rassemblement pour la République ont exprimé, lundi, dans des communiqués, leur émotion et leur réprobation. M. Claude Billard, membre du bureau politique du PCF, souligne en outre que, au moment même de cette indignation quasi générale *« Le Pen bénéficiait d'une complaisance écœurante et distillait sur les ondes son poison raciste, sa haine et sa violence »*.

M. Le Pen : « xénomanie »

Allusion aux déclarations du président du Front national qui affirmait, lundi, à propos des affaires de Roanne et de Saint-Florentin que *« la thèse du Front national est largement renforcée par ces incidents dangereux »*. *« La multiplication de ces incidents témoigne de la difficulté de cohabitation entre populations de cultures différentes »*, a ajouté M. Le Pen, qui s'en est pris une nouvelle fois à la *« xénomanie »* de certains médias qui *« défendent la préférence étrangère »* et a dénoncé *« le flou et l'ambiguïté du code de la nationalité qui fait des citoyens français de gens qui ne se considèrent pas comme tels »*.

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR), dirigée par M. Alain Krivine, a de son côté, appelé lundi 12 mars, à *« une mise en place d'un front uni de tous les antiracistes et démocrates, de tout le mouvement ouvrier pour empêcher la poursuite de tels crimes »*.

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), le CAIF (Conseil des associations d'immigrés en France), l'Association SOS-Racisme, l'Association des travailleurs marocains en France, entre autres, dénoncent aussi avec indignation les événements de Roanne et de Saint-Florentin et leurs causes. M. Harlem Désir, président de SOS-Racisme, qui a été reçu, lundi, par un collaborateur du premier ministre, a déclaré qu'il attendait que *« la justice sanctionne ces crimes et ne les banalise pas »*. M. Désir souhaite que le gouvernement *« manifeste sa colère et son indignation face à cette violence raciste, ne se contente pas de déclarations mais adopte des mesures »*.

□ **M. Pasqua propose une réunion gouvernement-opposition.** – M. Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, qui commentait mardi 13 mars sur Europe 1 les affaires de Saint-Florentin et de Roanne, a déclaré : *« Face à la montée du racisme, le devoir de tous les hommes politiques est de s'en saisir. Sur un tel sujet, pourquoi ne pas avoir, assez vite, une rencontre gouvernement-opposition et essayer de déboucher sur un certain nombre de mesures communes ? »*

Après la mort de Saad Saoudi

Le sous-brigadier de police Marin a été remis en liberté

Sous-brigadier de police au commissariat de La Ciotat, M. Jean-Claude Marin, responsable de la mort de Saad Saoudi, ce fils de harki, tué de plusieurs balles lors d'un transfèrement judiciaire le 6 mars (*le Monde* du 7 mars) a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, lundi 12 mars.

Cette remise en liberté décidée par le magistrat instructeur, Mme Nicole Di Tomaso, contre l'avis du parquet de Marseille, est intervenue deux heures seulement après la reconstitution organisée lundi sur les lieux du drame, l'autoroute A 50, près de Roquefort-la-Bédoule. Le policier, qui a reconnu, lors de cette reconstitution, avoir tiré sur la victime, atteinte dans le dos et le cou de plusieurs balles, avait été inculpé jeudi 8 mars de coups mortels et écroué.

Le juge d'instruction a estimé que le maintien en détention du sous-brigadier *« n'était pas nécessaire à la manifestation de la vérité »*. Les parents de Saad Saoudi qui ont assisté à la reconstitution avec leur avocat, Me Jean-Claude Simoni et qui ont déposé plainte pour homicide volontaire au lendemain de la fusillade, ont réaffirmé que leur fils avait été *« exécuté »*.

A Saint-Etienne

Un détenu s'évade puis est repris

Dominique Gutknecht, trente et un ans, qui s'était évadé, lundi 12 mars, de la maison d'arrêt de Saint-Etienne a été arrêté deux heures plus tard. Au cours d'une séance de gymnastique, il avait escaladé à mains nues les 6 mètres de grillage de la cour, puis un mur également haut de 6 mètres, garni de barbelés. Un coup de feu avait été tiré par un surveillant, mais le fugitif n'avait pas été atteint. Dominique Gutknecht, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité le 25 juin 1987 pour assassinats et homicide, s'était évadé de la maison d'arrêt de Besançon le 29 août 1987 et avait été repris deux mois plus tard. – *(Corresp.)*

RELIGIONS

A Washington

Mort du pasteur Stein-Schneider

La mort subite du pasteur Stein-Schneider, terrassé par une crise cardiaque, vendredi 9 mars, prive la colonie française aux Etats-Unis d'un de ses éléments les plus dynamiques.

Depuis quarante ans, Herbert Stein-Schneider, docteur en théologie de Princeton, était à la tête de la paroisse protestante française de Washington qui se réunissait à l'« église des présidents » épiscopalienne Saint-John, en face de la Maison Blanche.

Il animait de nombreuses sociétés franco-américaines, dont notamment la Jefferson Lafayette Society, dont il était le vice-président. Ses intérêts étaient multiples : journaliste (il fut le correspondant de *Réforme*, puis de *France-Amérique* à Washington), photographe, il dirigeait un orchestre local de musique de chambre ; il encourageait les groupes de théâtre amateurs français. Homme de culture, érudit, il publia de nombreux articles dans des revues spécialisées sur les Cathares.

Herbert Stein-Schneider était d'une grande qualité humaine : ses nombreux amis français et américains qu'il réunissait au cours d'un déjeuner hebdomadaire à Saint-John gardent de lui le souvenir d'un homme chaleureux et d'un très grand enthousiasme.

H. P.

ÉDUCATION

□ **Reprise des cours à l'université Bordeaux-I.** – Les cours ont repris lundi 12 mars à l'UFR de mathématiques de l'université Bordeaux-I, où enseignants et étudiants étaient en grève depuis le 12 février, pour réclamer *« en urgence la création de postes d'enseignants chercheurs »*.

Les grévistes, qui ont manifesté à Paris le 7 mars, ont multiplié les assemblées générales pendant deux jours avant de décider de *« continuer le mouvement sous d'autres formes »*.

Les enseignants effectueront bénévolement des cours pour les cinq enseignements pour lesquels aucun poste n'a été créé. Mais ils avertissent : *« A la rentrée 1990 nous n'assurerons aucun enseignement que nous ne pourrions mener à bien. »* – *(Corresp.)*.

SPORTS

TENNIS : tournoi de Boca Raton

Le bal de la débutante Capriati

Deux semaines avant de fêter son quatorzième anniversaire, l'Américaine Jennifer Capriati, qui avait déjà gagné plus de deux millions de dollars en commandites, a disputé – et perdu (6-4, 7-5) – la finale du tournoi de Boca Raton, sa première compétition professionnelle, contre l'Argentine Gabriella Sabatini. Naissance d'une star ?

Chris Evert a pris sa retraite en novembre dernier, Martina Navratilova s'en approche résistiblement. Et les Etats-Unis, qui s'enorgueillissaient naguère d'être la patrie du tennis féminin professionnel, grâce à Billie Jean King, première joueuse ayant gagné 100.000 dollars sur les courts, se demandaient comment ils avaient pu laisser échapper la première place mondiale à une Allemande de l'Ouest, Steffi Graf, et, si, après avoir moissonné une pléiade de championnes en herbe comme Andrea Jeager et Tracy Austin, une Américaine récolterait à nouveau le titre de championne du monde.

Les craintes des fans américains du tennis ont sans doute été dissipées par la performance de Jennifer Capriati lors du tournoi de Boca Raton (Floride) qui était disputé du 7 au 11 mars. Une dérogation aux règlements de l'Association du tennis féminin lui ayant permis de signer un contrat professionnel trois semaines avant son quatorzième anniversaire, elle y a atteint la finale après avoir éliminé notamment, la Française Nathalie Tauziat, seizième mondiale, en huitièmes de finale (6-4, 6-2), la Tchécoslovaque Helena Sukova, dixième mondiale, en quarts de finale (6-1, 6-4), et la Péruvienne Laura Gildemeister en demi-finale (7-6, 7-6).

Une puissance étonnante

« Jennifer devrait être classée dans les dix premières à la fin de cette saison et dans les cinq premières dans deux ans », avait annoncé avant le tournoi Chris Evert, l'ancienne championne du monde, qui avait aussi pronostiqué le succès de sa jeune compatriote à Boca Raton. Il est vrai qu'elle a suivi les progrès de cette nouvelle enfant prodige depuis ses tout débuts, lorsque la famille Capriati, d'origine italienne, quitta New-York pour s'installer en Floride : Jennifer avait alors quatre ans, et son papa la confia à Jimmy Evert, père et premier *coach* de la recordwoman des titres.

Celui-ci s'occupa de Jennifer jusqu'à son dixième anniversaire. Elle fut alors prise en charge par Rick Macci. Après avoir gagné l'an dernier les titres juniors (moins de 18 ans) à Roland-Garros et à Flushing Meadows et disputé la finale de Wimbledon dans cette même catégorie d'âge, la nouvelle petite prodige a emménagé avec sa famille à Saddlebrook où est implantée l'école de tennis Harry Hopmann. Tommy Thompson y supervise désormais un entraînement qu'elle pratique essentiellement avec des garçons en raison de la puissance étonnante pour son âge qu'elle possède. *« Les coups de fond de court qu'elle affectionne ont la précision de ceux de Chris Evert mais ils crépitent comme ceux de Ivan Lendl »*, a estimé son nouvel entraîneur.

Bref, Jennifer Capriati était une petite vedette avant même d'avoir disputé son premier tournoi professionnel. Une victoire retentissante (6-0, 6-0) sur Clare Wood, une Britannique de vingt et un ans classée dans les cent premières mondiales, lors de la Coupe Wightman en septembre dernier, avait convaincu les commanditaires qu'elle était bien la nouvelle Chris Evert que le tennis féminin américain attendait : la firme italienne de vêtements Diadora et le fabricant américain de raquettes Prince lui offrirent des contrats pour un total supérieur à deux millions de dollars.

Pour bien mesurer l'engouement que Jennifer Capriati a déclenché avant d'avoir gagné un seul match professionnel, il faut savoir que Martina Navratilova avait cherché en vain pendant deux ans un commanditaire pour ses vêtements avant de se décider à lancer sa propre ligne de produits. Il faut aussi savoir que le total des contrats de Steffi Graf, qui domine le tennis féminin mondial depuis 1987 après avoir disputé son premier match professionnel à treize ans et quatre mois, est « seulement » de l'ordre de six millions de dollars.

Jennifer Capriati comblera-t-elle les espoirs qu'elle a suscités auprès de sa famille et de ses commanditaires ? Au cours des prochains mois elle devrait disputer onze autres tournois professionnels dans l'espoir d'atteindre les dix premières places du classement WITA (association des joueuses professionnelles). Beaucoup de jeunes n'ont pas supporté ce rythme (champion de Roland-Garros 1989 à dix sept ans, Michael Chang a été victime d'une fêlure du bassin en début de cette saison), mais Jennifer paraît plus robuste que la moyenne : *« Elle est déjà plus grande que moi »*, a noté Chris Evert, qui mesure 1,67 mètre. Reste à savoir si cela sera suffisant pour qu'elle réalise un jour son rêve de fillette : devenir *la* numéro un.

ALAIN GIRAUDO

FOOTBALL

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

A Alger :	
Algérie b. Sénégal	2-1
A Annaba (Algérie) :	
Nigéria b. Zambie	2-0

MÉDECINE

□ **L'expérimentation sur l'homme autorisée pour un vaccin américain anti-sida.** – La Food and Drug Administration (administration américaine responsable des médicaments) a autorisé lundi 12 mars l'extension des tests du vaccin anti-sida conçu par le docteur Jonas Salk. Alors que le vaccin avait été essayé jusqu'ici uniquement sur des malades du sida, il pourra cette fois être administré à quatre-vingt-dix individus séropositifs, pendant trente-six semaines, à différentes doses.

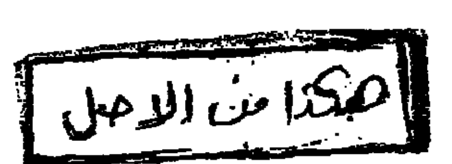
Il s'agit du troisième vaccin américain anti-sida ainsi autorisé pour des tests humains. Mais, alors que les deux premiers sont considérés comme sans danger, ce dernier comporte quelques risques car il utilise des virus « neutralisés », sur le même principe que le vaccin anti-polio que le docteur Salk avait mis au point dans les années 50. Le docteur Salk, qui est âgé de soixante-quinze ans, a l'intention d'être le premier cobaye en s'injectant son propre vaccin. – *(AFP.)*

□ **Mise en vente d'un médicament contre les effets secondaires des traitements anticancéreux.** – Le groupe pharmaceutique Glaxo Holdings a annoncé lundi 12 mars à Londres que les autorités britanniques et françaises venaient d'autoriser la vente d'un de ses nouveaux médicaments, le Zofran, qui prévient certains effets secondaires (nausées, vomissements) des traitements anticancéreux, (*le Monde* du 31 janvier).

Le Zofran (Zophren sur le marché français) sera prochainement mis à la disposition des hôpitaux. Les actions de Glaxo ont progressé de 10 pence à 722 pence après l'annonce de la décision des autorités britanniques et françaises. Les analystes estiment à environ 200 millions de livres le chiffre d'affaires annuel potentiel du médicament. Le Zofran a été testé sur plus de 4 000 patients cancéreux. La Grande-Bretagne et la France sont les deux premiers pays à l'autoriser. – *(AFP.)*

□ **La Suisse indemnise ses hémophiles contaminés par le sida.** – Le Conseil fédéral du gouvernement suisse envisage d'indemniser à concurrence de 50 000 francs suisses (environ 188 000 F) les hémophiles et receveurs de transfusions sanguines contaminés par le virus du sida. La Suisse compte une centaine d'hémophiles et de cent quarante à cent soixante-dix receveurs de sang, infectés par le virus entre 1978 et fin 1985. Le projet gouvernemental, qui doit être approuvé par les deux chambres du Parlement, coûtera au total 13,5 millions de francs suisses (environ 5 millions de francs).

□ **Le gouvernement français menace de boycotter la sixième conférence sur le sida de San-Francisco.** – Après l'Organisation mondiale de la santé et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, le gouvernement français menace à son tour de ne pas participer à la sixième conférence internationale sur le sida qui doit avoir lieu du 20 au 24 juin à San-Francisco. Dans un communiqué publié le 9 mars, le gouvernement français rappelle *« sa préoccupation face aux mesures dont sont l'objet les personnes séropositives et les malades du sida à leur entrée aux Etats-Unis d'Amérique »* et réaffirme *« son attachement au principe de non-discrimination à l'égard des personnes touchées par le sida »*.



SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Europe de l'Est : la nature en ruine

Suite de la première page

Jusqu'à l'automne dernier, cette calamité n'affectait guère les autorités. Elles s'en glorifiaient même.. Le billet de 50 marks à l'effigie d'Engels, en RDA, arbore à son verso une forêt d'usines fumantes. Et le billet de 100 couronnes, en Tchécoslovaquie, faisait de même jusqu'à son remplacement l'an dernier par l'effigie de... Gottwald, figure aujourd'hui honnie du coup de Prague de 1948 ! Au Palace Hôtel d'Ostrava, haut lieu de la sidérurgie tchécoslovaque, les *œuvres d'art parlent d'elles-mêmes* : une croûte peinte au fond de la mine orne la réception et une autre, aux dimensions impressionnantes, étale son panorama de cheminées fumantes dans la grande salle de réunion...

« Le plus mauvais charbon »

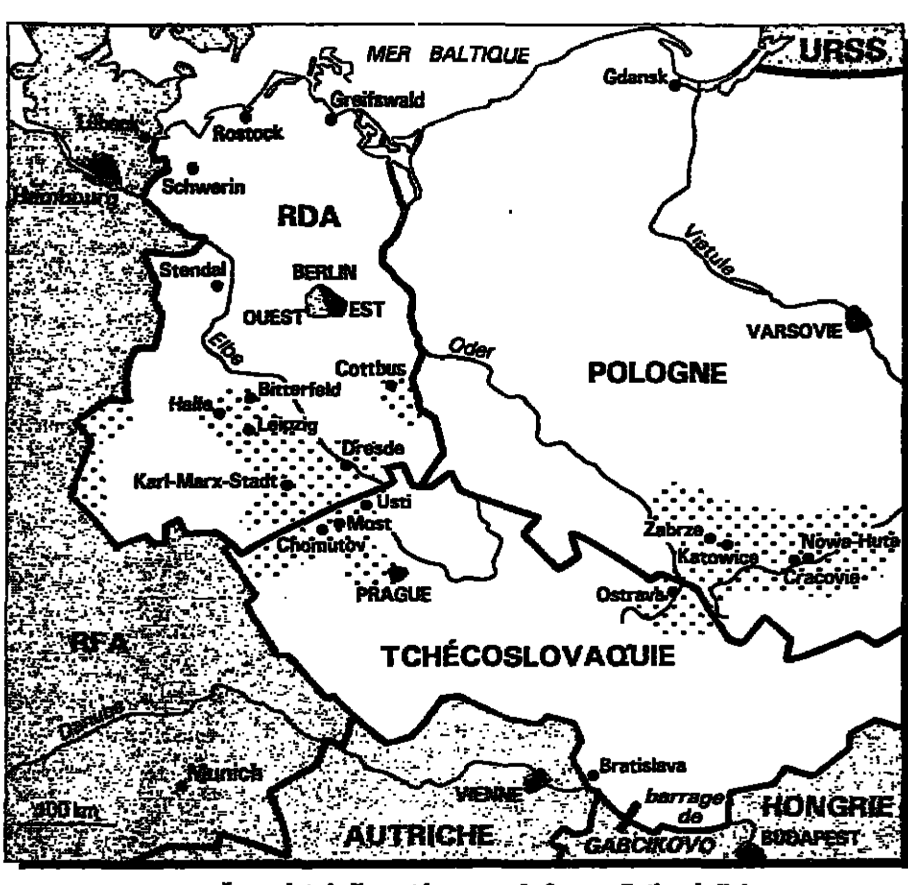
Cette culture, pour ne pas dire ce culte de la cheminée d'usine surgit en toute occasion. Même dans les cités résidentielles, les architectes trouvent le moyen de planter d'immenses cheminées au beau milieu des immeubles d'habitation. Il faut bien évacuer les fumées des chaufferies collectives ! A la centrale nucléaire de Jaslovska-Borunica, en Slovaquie, on a préféré édifier huit tours de refroidissement là où, en Occident, on se serait contenté de quatre. Car ce qui représente ailleurs une « verrue » industrielle dans le paysage passe pour un « monument de progrès » en terre de « socialisme scientifique ». A Cottbus (RDA), on se vante d'avoir des cheminées de 300 mètres, *« hautes comme la tour Eiffel »*. Et tant pis si la Pologne voisine en fait les frais... Une seule centrale de Cottbus produit plus de dioxyde de soufre (SO_2) que toutes les centrales thermiques de Norvège et du Danemark réunies !

« Oui, la RDA est le plus gros pollueur de l'air en Europe », avoue Diethelm Müller, responsable de la stratégie de l'environnement au ministère de l'industrie lourde, à Berlin-Est. Mais il met cet état de fait sur le compte de la nature : *« Nous avons le plus mauvais charbon* [lignite], *qui peut contenir jusqu'à plus de 50 % d'eau, 25 % de matière incombustible et 2,5 % de soufre. »* Résultat : la RDA envoie chaque année vers le ciel plus de 5 millions de tonnes de SO_2 et la Tchécoslovaquie au moins 3 millions de tonnes. Et ce n'est pas près de changer : ces deux pays dépendent à 80 % du charbon – presque toujours « brun », c'est-à-dire en fait du lignite – pour leurs besoins énergétiques. Alors on se contente pour l'instant de mettre en garde la population. Après la météo, la télévision tchécoslovaque diffuse les prévisions de... SO_2 (dioxyde de soufre) et de NO_x (oxyde d'azote) qui encombrent l'air ambiant...

A Zabrze, au cœur de la Haute-Silésie, cette Ruhr polonaise qui donne au pays 98 % de son charbon et 60 % de son acier, les normes d'émission de gaz et de poussière, en plein centre-ville, sont pulvérisées deux cents jours par an. Chaque année, les montagnes de déchets de l'extraction minière s'élancent davantage à l'assaut du ciel plombé. On a calculé qu'à ce rythme, en 2010, 12 % de la superficie de la voïvodie (préfecture) serait *« affectée de façon visible »* par les conséquences de l'activité souterraine.

Deux paquets de cigarettes

Dans toute cette région, où sont concentrées la plupart des industries lourdes polonaises, le taux des maladies respiratoires chez les enfants de moins de quatre ans est trois à quatre fois plus élevé que dans le reste du territoire. Près de la moitié des enfants de quatre ans présentent des maladies chroniques ou des problèmes de développement. Chez les adultes demeurant autour de la grande aciérie Lénine de Nowa-Huta, on compte deux fois plus de cas d'insuffisance cardiaque par manque d'oxygène que dans l'ensemble de la population. Chaque jour, les habitants de Cracovie toute proche ne respirent-ils pas autant de benzopyrène que s'ils fumaient deux paquets de cigarettes ?



Les points indiquent les zones de forte pollution de l'air.

Le taux de mortalité infantile dépasse de plusieurs points celui des régions voisines et a atteint 4,4 % dans certaines des zones les plus exposées au plomb, au cadmium et au zinc. Une baisse du quotient intellectuel a été remarquée chez le quart des enfants exposés à ces doses excessives de plomb. Sur 10 000 enfants, 178 sont atteints de malformations congénitales (la moyenne polonaise est de 110). Pour ne pas parler des fausses couches et des naissances prématurées.

Dans toute l'agglomération de Katowice, on ne peut dormir que fenêtres fermées. Tout autour des hauts fourneaux, chaque matin, on guette le vent. S'il souffle dans la mauvaise direction, on sait que toute la journée le ciel sera jaune, et que l'on se sentira la tête lourde, les jambes en coton. Plus qu'ailleurs, l'arrivée du printemps annonce les asthmes. Il a fallu les grandes grèves des aciéries pour que les habitants de Cracovie se rendent compte que l'air n'avait pas forcément toujours cet âcre parfum de charbon.

Non seulement on respire, mais on mange du poison – plomb, soufre, chrome. Les aciéries ayant parfois été construites sur les terres les plus fertiles, les paysans, imperturbables, continuent, de cultiver au pied des hauts fourneaux les choux et les carottes qui seront ensuite vendus sur les marchés, sans indication de provenance, évidemment. De toute façon, en Pologne ou en Tchécoslovaquie, les associations de consommateurs n'ont pas le droit d'attaquer un producteur en justice : *« Chez nous, les problèmes écologiques sont pires, car nous avons les pollueurs mais pas les défenseurs des consommateurs »*, déplore Jaroslav Basta, un archéologue de Prague, responsable de l'union des protecteurs de monuments.

Est-ce ainsi que les hommes vivent ? Et sans se révolter ? Oui, ou presque. Les longues décennies de glaciation, bien sûr, n'ont pas été exemptes d'explosions ponctuelles, de manifestations isolées d'autant que la revendication écologiste servit souvent de catalyseur – ou de prétexte – à tous les mécontentements accumulés contre le régime.

En Bulgarie, c'est autour du mouvement Ecoglasnost que s'est structurée toute l'opposition. En Hongrie, des manifestations massives autour du thème « le Danube est à nous, pas à eux » ont contraint le régime à renoncer au barrage de Nagymaros, un projet pharaonique de domestication du fleuve entrepris avec la Tchécoslovaquie. Dès 1987, les écolos praguois ont pétitionné – avec succès – contre divers projets finalement abandonnés (une station de pompage, une autoroute urbaine, un complexe hospitalier dans un parc, un hôtel d'altitude, etc.). En Pologne, protestation minuscule, de petits cercueils étaient régulièrement peints sur les portes des cokeries les plus polluantes de Silésie. Seule la RDA, patrie du socialisme à la prussienne, ne bougeait pas.

Produire à tout prix

Le plus souvent, les impératifs de la production muselaient les mécontentements. Comment les mineurs de Haute-Silésie, choyés par le régime de Gierek – lui-même silésien, – mieux rétribués, mieux approvisionnés que les autres ouvriers du pays, auraient-ils osé protester contre les poussières des hauts fourneaux ? Produire, il fallait produire à tout prix, arracher de la terre les tonnes de charbon exigées par une industrie deux fois plus énergivore qu'en Occident, quels qu'en soient les coûts humain et écologique.

ROGER CANS
et DANIEL SCHNEIDERMANN

Prochain article :

LA MALÉDICTION DU LIGNITE

Eau non potable

C'est le geste le plus simple qui soit : ouvrir un robinet et se servir un verre d'eau. Sur la plus grande partie du territoire polonais, ce geste, depuis des décennies, ne viendrait pourtant à l'esprit de personne. Sur la totalité de l'eau qui devrait être traitée en Pologne, seule la moitié l'est effectivement. Partout, en permanence, fument les théières, pour faire bouillir les microbes. Certes, cette eau est parfois formellement potable : les additions massives de chlore y ont tué net toutes les bactéries. Mais restent les métaux lourds, et... le goût du chlore lui-même, qui incite à se précipiter sur la première canette de bière venue.

La Vistule, qui arrose notamment Varsovie et Cracovie, est si polluée qu'elle n'entre dans aucune des trois catégories prévues par les normes polonaises : son eau est même impropre à plusieurs utilisations industrielles ! *Quand on raconte aux enfants* des écoles comment les troupes soviétiques, au cours de la dernière guerre, passèrent sur la Vistule gelée, ils rient : il en faudrait beaucoup, aujourd'hui, pour faire geler la Vistule, gorgée du sel des mines de Silésie.

En Thuringe (RDA), ce sont chaque année cinquante wagons de sel que les mines locales déversent dans la Werra, une rivière qui se jette aussitôt dans la Weser... en RFA. Du côté tchécoslovaque, les eaux de l'Elbe sont si acides, dit-on, que si l'on y trempe un film photo il en sort développé !

L'Elbe, qui traverse la Tchécoslovaquie, la RDA puis la RFA, fait office d'égout à ciel ouvert. C'est le *« cloaque de l'Europe »*, disent-ils en utilisant le mot français. Un seul exemple : l'usine de caoutchouc synthétique de Halle (RDA), rejette chaque jour dans la Saale, un affluent de l'Elbe, dix fois plus de mercure que le groupe chimique ouest-allemand BASF en un an ! Un Allemand de l'Est sur deux, aujourd'hui, ne peut pratique*ment plus boire l'eau du robinet*. En Tchécoslovaquie, plus de la moitié des cours d'eau sont classés dans la catégorie la plus polluée.

R. C. et D. S.

EN BREF

□ **Action judiciaire contre la décharge de Montchanin.** – A l'issue d'une réunion de travail à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), le préfet a annoncé, lundi 12 mars, qu'une information contre X a été ouverte pour enfouissements illégaux de déchets hors des limites de la décharge industrielle de Montchanin. Réunis devant la sous-préfecture, plusieurs centaines de manifestants ont pris à partie le directeur régional de l'industrie et de la recherche, accusé d'avoir fermé les yeux sur les déchargements illégaux.

□ **La CEE ne financera pas le barrage de La Borie.** – A la suite d'une question écrite des élus verts du Parlement européen et d'une plainte du Collectif de protection des vallées cévenoles, présidé par le maire de Saint-Jean-du-Gard, M. Lucien Affortit, la Commission européenne a décidé de suspendre son concours financier au barrage de La Borie (Gard), qui doit noyer plusieurs kilomètres de la vallée des Camisards. Ce retrait de l'Europe privera les promoteurs de 15 % du financement de l'ouvrage, estimé à 250 millions de francs.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

La vie avec les mots

IL semblerait que ça chipote, autour des journaux inédits de Beauvoir. Cette chronique maniaque, et finalement très « famille », qui va devenir pour Sartre ce que furent pour Gide les *Cahiers* de la Petite Dame, on la trouverait au ras des pâquerettes, d'un zèle bébête. A quoi bon noter chaque petit déjeuner, la couleur du turban porté « ce jour-là », s'il allait avec le chemisier, et quels attouchements survinrent après le *cinéma* ?

Lecteurs de peu de foi ! C'est un tout, la vie-avec-les-mots. Ça ne se goûte pas comme un plat dont les légumes dépareraient la sauce. Un être vivant a choisi d'imiter le Grand Livre où les catéchismes d'autrefois racontaient que nos moindres actes seraient consignés le jour du Jugement ; il a choisi, cet être, de ne pas trier le subtil du *banal*, comme le pénitent soucieux de ne rien omettre, et contrairement à l'autobiographe embaumeur de soi-même : eh bien laissons-le se prouver jour après jour, et recueillons sa preuve, que les mailles des phrases peuvent tout retenir d'une existence. De quel mode d'expression peut-on en dire autant ? Des « diapos » que se passent après dîner, dans des bâillements, les amis de vacances ? Des caméras vidéo qui se substituent au vécu et le réduisent à un documentaire touristique ?

La franchise à risques fait partie des vertus qu'ont dépréciées l'essor de l'image et les mœurs contagieuses du monde politique, où toutes les contorsions sont bonnes pour ne pas reconnaître ses erreurs. L'écrivain, c'est son honneur, accepte de laisser trace de ses bévues personnelles ou de signer celles de son temps, quitte à ce que la postérité s'en indigne ou s'en gausse.

JE prends pour un fameux cadeau que deux professeurs et créateurs de la taille de Beauvoir et de Sartre me fassent partager leur intime, leurs lectures, leur conviction que tout est exprimable, qu'ils m'admettent dans ce monde du verbe qui les fait se retrouver nécessairement en dépit de leurs liaisons contingentes *(Mémoires de guerre,* Gallimard, 1990 ; voir « Le Monde des livres » du 2 mars).

L'imprudence de qui se livre ainsi ne va pas sans générosité. Il y a de la largesse à ne pas se méfier des préjugés dont on se prétend *affranchi*, comme lorsque Simone de Beauvoir parle (p. 309) d' *« enfants terriblement juifs, importants et prétentieux »*, usant de la même paire de stéréotypes que le général de Gaulle *(« dominateurs et sûrs de soi »)* et donnant à penser que, dans leur milieu social, sensiblement identique, l'association des deux notions reposait à la façon d'un slogan latent, toujours prêt à surgir, à cadencer une fin de phrase. Ce hoquet idéologique du « Castor » intervient non loin de remarques nullement révulsées, presque *séduites*, de l'ex-jeune fille rangée sur l'*« allure somptueuse »* des vainqueurs allemands (p. 315). Et quel soulagement d'apprendre, pour un lecteur incertain de ses capacités intellectuelles, qu'une agrégée de philosophie *« ne comprend rien à Hegel »* (p. 340) !

« N'écrivez jamais ! » conseillent les habiles. Il y a de la beauté à suivre le précepte inverse, au risque de tomber sous les balles ou sous les risées futures. Quand Nizan revient d'URSS en regrettant que les *bolcheviques* n'aient pas conjuré la... peur de la mort, il donne la mesure de sa foi ingénue dans la toute-puissance du paradis visité. Dans *le Meurtre du petit père* (Arléa, 1990 ; voir l'article de Nicole Zand dans *« Le Monde des livres » du 3 mars*), *Etiemble* cède à la même envie naïve que Nizan de « trouver tout bien », lorsqu'il retient de son propre pèlerinage en Russie que, là-bas, on épargne l'effort humain, puisque les dentistes, contrairement aux nôtres, y travaillent... assis.

SES carnets de route de normalien *ébloui* datent de 1934. Etiemble déchantait déjà. Lui qui a toujours mis un point d'honneur à ne pas donner dans les engouements de son temps, il trouve que 1934 c'était déjà tard. Avant les grands procès de Moscou et avec deux ans d'avance sur Gide : qui dit mieux ? Nous connaissons des pèlerins qui ont attendu vingt ans, trente ans de plus, et qui n'en sont que plus hardis à faire la leçon.

« A partir de quand ? » les contemporains des grands événements en ont-ils eu vent, et en ont tiré les conséquences ? Appliquée aux camps nazis, puis staliniens, et aux divers crimes d'Etat, l'*à-partir-de-quand* aura été la grande question du siècle, jusqu'à ce que l'information devienne mondiale et instantanée. Elle aura occupé bien des dimanches pluvieux en famille, avec l'inusable débat moral qui, en France, s'y rattache : que faut-il préférer, la fidélité rigide à l'erreur, ou les souplesses du reniement ? La datation de l'accès public aux informations et l'histoire des mentalités ne sont possibles que parce que les écrivains, à l'inverse des hommes d'Etat, signent bravement leurs aveuglements.

J'aime aussi que les romanciers s'avouent vampires. Entre Beauvoir et Sartre, c'est à qui glanera des faits divers ou des conduites étranges, pour les replacer dans leurs romans respectifs. La chronique romancée que Julia Kristeva nous donne des mêmes milieux, une génération plus tard, dénote un même cannibalisme échotier *(les Samouraïs,* Fayard, voir les articles de Michel Braudeau et Josyane Savigneau dans *« Le Monde des livres » du 9 mars). Les travers* de la gent littéraire se perpétuent en s'inversant : Castor et Poulou se voulaient moraux, cohérents et près du peuple ; leurs descendants se revendiquent cyniques, individualistes et changeants. L'intelligence, l'indépendance et le talent se mesurent désormais à l'ampleur des palinodies : passer de Mao et Barthes à Léon Daudet et *Lucien Rebatet, ce serait le grand chic ! De* quelque façon qu'on dise les choses, il est clair que, par provocation narquoise ou malice stratégique – deux valeurs en hausse –, le dandysme de droite soi-disant désengagé a repris le pouvoir intellectuel, selon un mouvement de balancier qui veut que la mode, dans le domaine des idées, contrebatte l'alternance politique.

MAIS l'Olga des *Samouraïs* porte à Hervé un amour conciliant qui n'est pas sans rappeler celui de Beauvoir pour son cher « petit être ». Tous les quatre, avec leur entourage, éprouvent la même jubilation terrible d'être nés, pensent-ils, pour affubler de mots toutes choses, pour tendre au-dessus de la confusion ambiante la « corde raide de leur intelligence », et y danser !

Devant cette malédiction enchanteresse qui distingue les hommes de mots de tous les autres, qui les rend aussi séduisants qu'infréquentables, il est permis d'être plus qu'indulgent : partial, patriote, chauvin. On s'attendrit bien sur la *sonorité* forcée des *voix d'acteurs, sur diverses déformations* professionnelles ; pourquoi pas devant la folie de tout rendre dicible, de s'offrir, seuls au monde à le faire parce que l'écriture seule s'y prête, à la liberté inépuisable du lecteur, à des interprétations sans fin ?

« Je ne sais pas si le monde peut être exprimé avec des mots, dit Borges *(Entretiens sur la poésie et la littérature,* Gallimard, 1990, p. 29-30), *mais peut-être l'écrivain en dresse-t-il la carte. »*

Vous connaissez les employés mystérieux que l'on croise sur les trottoirs ou en plein champ, affairés à viser des repères avec des sextants et autres alidades. L'écrivain est ce mesureur délicieusement convaincu et incertain de son rôle : quadriller le cadastre de son temps avec des phrases, à tout hasard.

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Alexandre, Lorraine
et Arthur MILLERAND,
ont la joie de vous annoncer la venue de

Victoire,

le 6 mars 1990.

Décès

– Mme Marica Tubiana,
Mme Denise Jodelet,
Mme Gérald Allée,
Jean-Michel et Michèle Tubiana,
leurs fils Julien et Frédéric,
Georges Sender,
ses filles Isabelle et Elena,
Laurence Tubiana,
Christophe Naigeon,
leur fille Anna,
Corinne et Patrick de Buhan,
leurs filles Pamela et Maya,
Eric Allée,
ses enfants Amélie et Renaud,
Florent Jodelet
et Pascale Dopouridis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marica ALLÉE,

leur mère, grande-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 12 mars 1990, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 14 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à 14 h 45.

85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

– Charlotte Avril,
sa fille,
Mme Laurence Avril,
Mme Jean Avril,
Dominique et Jean-Luc Aubert
et leurs enfants,
Claude et Bertrand Avril
et leurs enfants,
Elisabeth et Denis Deschamps,
M. et Mme Jacques Pluot,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Yolande Josse,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain AVRIL,
décorateur,

survenu le 9 mars 1990, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 mars, à 15 h 30, en l'église de Bagneux (Marne).

Une messe sera célébrée le samedi 24 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs (Paris 3e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Yvonne Hubert-Blavignac,
Le docteur et Mme François Blavignac,
M. et Mme Alain Hubert,
M. et Mme Antoine Thiard,
M. et Mme Antoine Blavignac,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Hubert, Gervet, Blavignac, Nodon, Grenier de Cardenal,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Etienne BLAVIGNAC,
née Germaine Hubert,

le 11 mars 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, Paris-16e.

Elle a rejoint dans la paix du Seigneur

Etienne BLAVIGNAC,
ingénieur général
de l'armement (CR),

décédé le 24 mars 1989.

5, rue Eugène-Manuel,
75116 Paris.

– Mme Pierre Cubells
et ses filles,
Caroline, Stéphanie, Julie et Aurélie,
M. et Mme Claude Cubells
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CUBELLS,

survenu le 5 mars 1990, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le 7 mars.

Avenue des Romains,
84140 Montsavet.
4, boulevard Jules-Grévy,
13012 Marseille.

– Mme Marius Derdevet,
son épouse,
M. et Mme Michel Derdevet,
ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marius DERDEVET,

survenu le 5 mars, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 7 mars, en l'église du Curé-d'Ars de Béziers (Hérault).

– Mme Nicole Keller,
son épouse,
M. et Mme Christopher Spencer,
Jade et Dylan,
Mlle Catherine Keller,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude KELLER,

survenu à Paris, le 8 mars 1990, dans sa soixantième année.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise (entrée par la place Gambetta, Paris-20e), le mercredi 14 mars, à 8 h 30.

Champrix-Nolay,
58700 Prémery.

[Claude Keller a collaboré pendant quatorze ans, et jusqu'à son départ en préretraite en 1984, au journal *le Monde* en tant que chauffeur d'imprimerie ; il avait en charge le transport des abonnements auprès des postes, des gares et des aéroports. Ses collègues gardent de lui le souvenir de sa gentillesse. *Le Monde* présente à sa femme et à ses filles le témoignage de leur profonde sympathie.]

– Les parents et amis de

Luce PARIS HILSUM,
artiste peintre,

ont la douleur de faire part de son décès survenu à Paris, le 3 mars 1990.

La levée de corps aura lieu le mercredi 14 mars, à 9 heures, à la chambre funéraire de Vitry-sur-Seine, 49-51, quai *Jules-Guesde*, où l'on se réunira.

Le docteur Jean PELLET

a été rappelé à Dieu le lundi 12 mars 1990.

Mme Jean Pellet,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et amis,

font part des obsèques qui auront lieu le mercredi 14, à 15 heures, en l'église de Génolhac (Gard).

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons seront collectés au profit de la recherche médicale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Odile Poigny,
son épouse,
Ses enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean-Lucien POIGNY,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
du Mérite maritime,
chevalier de l'ordre
du Mérite commercial et industriel,

survenu le 12 mars 1990.

Une messe sera célébrée le jeudi 15 mars, à 16 heures, en la paroisse Saint-Lubin à Noisy-le-Roi. A l'issue de la cérémonie, l'inhumation aura lieu au cimetière de Noisy-le-Roi, dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, la Gaillarderie,
78590 Noisy-le-Roi.

– Laurent Rapin,
Sophie et Anne Rapin,
Le commandant et Mme Anibal Sanchez-Negrette,
ses parents,
Le colonel et Mme Roberto Sanchez-Negrette,
son frère et sa belle-sœur,
Mme et M. Adrien Zulueta,
sa sœur et son beau-frère,
Ricardo, Juan Manuel, Maria Montserrat,
Rodrigo, Maria Lorena, Maria Augustina,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Carlos SANCHEZ-NEGRETTE,

survenu à New-York, le 9 mars 1990, dans sa quarante-deuxième année.

Les obsèques sont célébrées en l'église Saint-Vincent-de-Paul de New-York, le mardi 13 mars, à 13 heures (123 W-23 Street NY).

L'inhumation aura lieu à Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie).

Ambassade de France
au Nicaragua, Managua,
26, rue des Ecoles,
75005 Paris.
966 Entre Rios, Bella Vista,
Buenos-Aires 1661.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jacques Sandoz
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel SANDOZ,

survenu le 6 mars 1990, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 8 mars, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
20, place Jean-Bureau,
77100 Meaux.

– Les membres du Centre de biologie cellulaire du CNRS, Ivry-sur-Seine, ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur,

Daniel SANDOZ,
professeur à l'université
Pierre-et-Marie-Curie, Paris,
rédacteur en chef de la revue *Biology of the Cell - Biologie cellulaire,*
ancien lauréat
de la Fondation de la vocation,

survenu à Paris, le 6 mars 1990.

CBC, 67, rue Maurice-Günsbourg,
94200 Ivry-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Jean SAVARD,
ancien maître de recherche au CNRS,
professeur honoraire des Universités,
ancien expert auprès de la FAO,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part des familles Savard, Van-Rogger, Andreucci.

– Mme Yvonne Valérius,
Sa fille Madely Valérius,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert VALÉRIUS,

le vendredi 9 mars 1990, à Basse-Terre, Guadeloupe.

Les obsèques ont eu lieu à Basse-Terre, le 11 mars, à 17 heures.

Anniversaires

– Remomont (Vosges) - Entre-Deux-Eaux.

Une pensée est demandée à leurs amis pour les troisième et cinquième anniversaires des décès de

Mme René CHARLES,

et de son fils,

Pierre-Jean CHARLES,
ingénieur agronome INA Paris.

Communications diverses

– Cercle Bernard Lazare : rencontre avec des intellectuels israéliens engagés ; débat avec le peintre Youri Danieli et le poète Ali Alon. Jeudi 15 mars 1990, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le samedi 17 mars, à 9 h 15, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, salle 214, Mme Hélène Bouchilloux : « Apologétique et raison dans les *Pensées* de Pascal ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 17 mars, à 9 heures, Grand Palais, salle 4, perron Alexandre-III, cours la Reine, Mme Nicole Fernandez Bravo : « Les énoncés interrogatifs en allemand contemporain ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le lundi 19 mars, à 10 heures, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste Dumas, escalier L (Sorbonne), Mme Sevasti Lazari : « Economies et sociétés des îles de la mer Egée pendant l'occupation ottomane. Le cas de Mykonos ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 23 mars, à 14 heures, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste Dumas, escalier L (Sorbonne), Mlle Christine There : « Etude sociale des auteurs économiques – 1566-1789 ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le mardi 27 mars, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, Mlle Machiko Kadota : « Paul Claudel dans l'univers des idéogrammes chinois ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 31 mars, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mme Geneviève Haroche, née Bouzinac : « La formation de Voltaire épistolier – 1711-1733 ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 7 avril, à 9 heures, salle des Actes, centre administratif, Mlle Claude-Escallier : « *La Vie de Jésus*, de François Mauriac, genèse et écriture (s) ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mars 1990 :

DES ARRÊTÉS

● Du 6 mars 1990, modifiant l'arrêté du 29 août 1988 relatif aux conditions d'admission à l'Ecole normale supérieure :

● du 7 mars 1990, fixant le nombre de postes d'élèves mis aux concours d'entrée aux écoles normales supérieures pour la session de 1990 :

● du 9 février 1990, fixant la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

□ **Des cartes postales pour les droits de l'homme.** – La Ligue des droits de l'homme et le Comité des sinologues pour la démocratie en Chine ont lancé une opération *« cartes postales pour la Chine »*. Cette campagne a pour but d'envoyer dans les provinces les plus reculées de Chine des reproductions d'une photographie des massacres de Pékin le 4 juin dernier, afin de sensibiliser une population matraquée par la propagande officielle.

▶ **(Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, tél. 47-07-56-35).**

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 mars à 0 heure et le jeudi 15 mars à 24 heures.

Mercredi, un front faiblement actif finira de traverser notre pays, il touchera encore les régions de l'Est. A l'Ouest, de fortes conditions anticycloniques se réinstalleront. Elles gagneront tout le pays et jusqu'à la fin de la semaine le soleil sera largement prédominant.

Mercredi : passage nuageux et pluvieux à l'Est, éclaircies ailleurs.

En début de matinée, nuages et ondées affecteront toutes les régions s'étendant de la Lorraine et de l'Alsace à Rhônes-Alpes, à l'Auvergne, à Midi-Pyrénées et aux régions méditerranéennes. Des éclaircies commenceront toutefois à apparaître de la Lorraine à l'Auvergne et aux Pyrénées avant la mi-journée. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1 800 m d'altitude.

Le reste du pays bénéficiera d'un temps frais, mais généralement ensoleillé.

Seules, les côtes de la Manche, le Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France et la Normandie pourront être inquiétés par des nuages parfois nombreux.

Dans l'après-midi, des éclaircies de plus en plus belles se généraliseront à la quasi-totalité du pays.

Les régions les moins favorisées seront le nord de la Bretagne, la Normandie, la Picardie et le Pas-de-Calais, ainsi que la Corse et la Côte d'Azur où les nuages resteront abondants.

Les températures minimales seront comprises entre 5° et 10° C dans le Nord-Est, le Centre-Est et le Sud-Est, elles s'abaisseront jusqu'à 3° à 5° C, voire localement 0° à - 2° C sur le reste du territoire.

Les températures maximales s'échelonneront entre 10° et 14° C sur la moitié nord du pays, 14° et 18° C sur la moitié sud.

Le vent sera généralement faible de secteur ouest ou nord-ouest. Mistral et tramontane souffleront modérément.

Jeudi : soleil en toutes régions.

La journée s'annonce largement ensoleillée dès le lever du jour, après dissipation des brouillards locaux.

Nous aurons tout au plus quelques nuages, sans conséquence, notamment en Corse et de la Bretagne au Nord.

Les températures minimales seront relativement basses avec petites gelées locales. Dans l'après-midi, le thermomètre marquera un maximum de 11° à 15° C en général, 15° à 20° C sur les régions méridionales.

Le vent sera faible de secteur variable.

Vendredi 16 : grand soleil.

Quelques brumes apparaîtront en fin de nuit sur les régions du Nord, le Centre et le Lyonnais, mais elles se dissiperont rapidement. Le soleil brillera généreusement et les passages nuageux resteront très limités. A noter, toutefois, en soirée l'apparition d'un voile de nuages élevés sur les côtes atlantiques.

Les températures minimales seront de l'ordre de 0° à 4° sur la moitié Nord avec localement de faibles gelées. Sur la moitié Sud, elles grimperont jusqu'à 7° vers les Pyrénées et la Méditerranée.

A la faveur de l'ensoleillement, en cours d'après-midi, les températures monteront jusqu'à 12-15° sur la moitié Nord, le Centre et le Massif central, 14-17° dans le Sud-Ouest et la vallée du Rhône et jusqu'à 19° sur les côtes méditerranéennes.

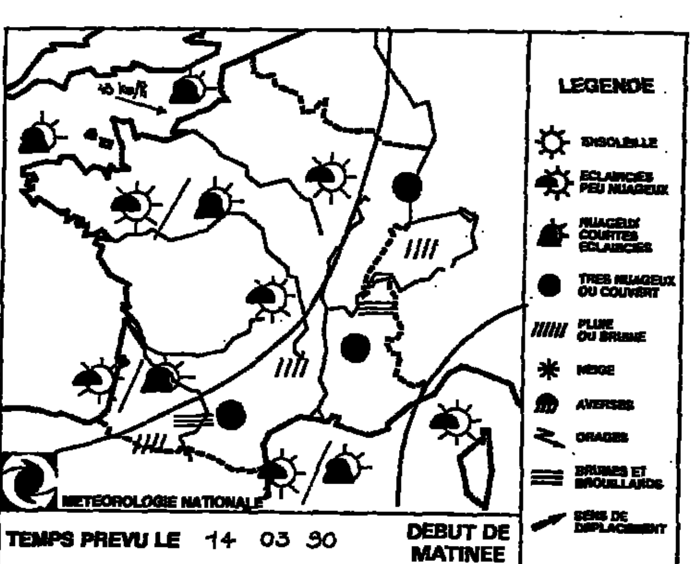
Samedi 17 et dimanche 18 : soleil et douceur printanière.

En cette fin de semaine, le soleil se montrera très généreux. Quelques passages nuageux concerneront les régions s'étendant au nord-ouest d'une ligne Biarritz – Bourges – Metz, mais ils ne sauront gâcher ces belles journées.

Les températures gagneront quelques degrés durant ces deux jours et dépasseront nettement les normales saisonnières. On peut s'attendre à avoir 14° à 17° l'après-midi avec des pointes à 21° dans le Sud-Ouest et 20° près de la Méditerranée.

SITUATION LE 13 MARS A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-3-1990
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-3-1990 à 6 heures TU et le 13-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	17	10	C
BIARRITZ	16	7	B
BORDEAUX	20	8	B
BOURGES	16	5	B
BREST	14	8	P
CAEN	12	4	B
CHERBOURG	12	5	B
CLERMONT-FER	20	7	N
DIJON	18	6	D
GRENOBLE S.M-H	17	4	D
LILLE	13	1	D
LIMOGES	14	4	B
LYON	17	6	B
MARSEILLE-MAR	15	9	N
NANCY	17	3	B
NANTES	13	8	C
NICE	15	11	D
PARIS-MONTS	13	5	N
PAU	20	6	D
PERPIGNAN	21	13	D
RENNES	12	8	C
ST-ETIENNE	19	9	B
STRASBOURG	18	3	D
TOURS	16	4	B
TOULOUSE	21	5	D
POINTE-A-PITRE	30	22	C

ÉTRANGER

ALGER	21	13	C
AMSTERDAM	11	–1	B
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	36	25	C
BARCELONE	18	11	D
BELGRADE	25	9	N
BERLIN	13	3	D
BRUXELLES	12	2	D
LE CAIRE	16	11	D
COPENHAGUE	10	–1	D
DAKAR	30	19	D
DELHI	27	15	D
DJERBA	21	12	N
GENÈVE	16	3	D
HONGKONG	24	16	N
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	13	6	P
LISBONNE	20	13	C
LONDRES	15	4	C
LOS ANGELES	14	7	O
LUXEMBOURG	16	2	D
MADRID	20	6	C
MARRAKECH	22	10	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	17	7	B
MONTRÉAL	9	1	P
MOSCOU	1	–2	*
NAIROBI	26	17	P
NEW-YORK	19	5	D
OSLO	9	–4	D
PALMA-DE-MAJ.	20	10	P
PÉKIN	13	4	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	15	8	C
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	7	–3	D
SYDNEY	20	17	N
TOKYO	18	5	D
TUNIS	23	9	N
VARSOVIE	11	1	D
VENISE	10	8	B
VIENNE	20	6	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

SCIENCES • MEDECINE

Globules porteurs d'espoir

Pour la première fois des chercheurs français traitent des malades cancéreux en incorporant un médicament à l'intérieur de leurs globules rouges. Les perspectives thérapeutiques de cette technique, apparaissent aujourd'hui considérables.

TOURS
de notre envoyé spécial

EST-IL possible de piéger la nature, pour tenter de corriger les grosses erreurs qu'elle peut malheureusement, de temps à autre, commettre ?

C'est parce qu'ils ont su trouver une solution on ne peut plus élégante à ce difficile casse-tête biologique que des chercheurs français de la transfusion sanguine parviennent, depuis peu, à développer une technique dont tout indique qu'elle *ouvre des perspectives considérables.*

L' « astuce », ici, a consisté à utiliser une propriété particulière du globule rouge sanguin, cette molécule en forme de disque qui donne sa couleur au sang et dont la fonction essentielle à la vie est de capter l'oxygène de l'air, de le transporter, *via* le système artériel, et de le répartir dans l'ensemble des tissus de l'organisme. Support cellulaire de la respiration du corps, le globule rouge assure aussi l'extraction du gaz carbonique, puis son transport, *via* le réseau veineux, jusqu'aux poumons.

Issu des cellules souches de la moelle osseuse, vivant en moyenne cent vingt jours, le globule rouge *est aussi une cellule « plastique »*, capable de s' « ouvrir » et de se « refermer » après avoir « absorbé » certaines substances, propriétés trop remarquables pour ne pas avoir, depuis longtemps déjà, retenu l'attention des chercheurs en *hématologie*.

C'est ainsi que les premiers travaux de recherche fondamentale sur les caractéristiques de la membrane du globule rouge remontent à 1952. Une vingtaine d'années plus tard, en 1973, un chercheur américain, G. Ihler, eut l'idée d'introduire, à des fins thérapeutiques, une enzyme à l'intérieur de ces cellules, sans toutefois pouvoir aller jusqu'à l'expérimentation sur l'homme.

C'est en poursuivant les travaux dans ce domaine qu'un groupe de chercheurs spécialisés en hématologie (MM. Maurice Chassaigne, Claude Nicolau et Claude Ropars) est, pour la première fois, parvenu à mettre au point une technique permettant d'envisager concrètement l'utilisation du globule rouge comme transporteur de médicament ou, plus généralement, de substances thérapeutiques.

Cette technologie fiable et reproductible, utilisable chez l'homme, est connue dans les milieux spécialisés sous la dénomination de « lyse-rescellement en flux continu » et fait l'objet d'un brevet (brevet CNRS, Centre régional de transfusion sanguine de Tours, Institut Max-Planck de Mülheim, RFA), dont la Fondation nationale de transfusion sanguine détient la licence exclusive.

« Greffes » intra-cellulaire des molécules

Afin d'exploiter et de développer au *plus* vite les *nombreuses* applications technologiques de ce procédé, la Fondation nationale de transfusion sanguine a créé, il y a peu, à Tours, avec l'aide des instances locales et régionales, une société spécialisée, baptisée Novacell, *et qui vient* seulement d'être officiellement inaugurée par le docteur Michel Garretta, directeur général du Centre national de transfusion sanguine.

« *L'originalité de notre démarche tient au fait que nous avons raisonné en termes de transfusion sanguine*, explique le docteur Ropars, directeur scientifique de Novacell. *Nous avons ainsi pu développer une technologie répondant aux normes transfusionnelles, à laquelle nous avons associé une autre technique, celle de l'hémodialyse. Il nous est aujourd'hui possible, en deux ou trois heures, d'ouvrir les globules rouges du sang humain, puis de les refermer après les avoir chargés de la substance voulue, médicaments ou enzymes, le tout sans presque modifier leurs caractéristiques.* »

Plus précisément, les globules rouges (on en compte environ cinq millions par millimètre cube de sang humain) sont tout d'abord séparés du reste du sang du malade par centrifugation.

Après plusieurs lavages, ils sont introduits dans un appareil capable de traiter 200 millilitres de suspensions cellulaires en quelques minutes.

Plongé dans une solution moins concentrée que son contenu, le globule rouge va, par osmose, gonfler. Sa membrane distendue peut alors laisser pénétrer à l'intérieur de la cellule la molécule souhaitée, l'opération se déroulant à 4 °C en quinze minutes.

Les globules rouges, plongés ensuite dans une solution correspondant aux conditions initiales de milieu, retrouvent leur forme préalable. 75 % des cellules sanguines se sont alors rescellées, enfermant derrière leurs membranes la molécule « étrangère » ; les autres globules sont éliminés par d'ultimes lavages.

L'un des axes des travaux développés par les chercheurs de Novacell porte aujourd'hui sur l'automatisation du système, qui permettra de réaliser en continu cette « greffe » de molécule dans les globules rouges d'un malade, avant de les lui réinjecter. L'autre partie des travaux ne concerne pas les technologies d'incorporation, mais les expérimentations indispensables à l'autorisation de mise sur le marché d'une telle thérapeutique.


« Corpuscules » de Marcel Bessis. (Springer International.)

Bouquet de globules rouges formé de discocytes (disques biconcaves) et de sphéro-échinocytes (sphères hérissées de piquants.)

« *La substance incorporée dans le globule rouge peut, schématiquement, agir de trois façons différentes dans l'organisme humain,* explique-t-on à Novacell. *Soit en influant sur le fonctionnement du globule rouge, soit en ayant un effet sur la circulation sanguine et sur le plasma, soit, enfin, en jouant sur les cellules du système phagocytaire des globules rouges.* » En liaison avec les spécialistes du service *d'oncologie du CHU de Tours et* du Centre anticancéreux de Lyon, l'un des projets de Novacell est, avec l'aval des comités d'éthique compétents, déjà passé au stade de l'expérimentation humaine, une dizaine de malades ayant déjà été traités. Il s'agit d'un modèle anticancéreux consistant à incorporer dans les globules rouges des personnes souffrant de certaines formes de leucémie (leucémie lymphoblastique aiguë, lymphomes non hodgkiniens) une molécule connue depuis longtremps pour son action anticancéreuse (l'asparginase), mais dont l'utilisation par voie générale se heurte habituellement à de nombreuses difficultés immunitaires, entraînant des réactions d'intolérance.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 19

Les lendemains du RU 486

Selon une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* (daté 8 mars) et réalisée sur plus de deux mille cent dix femmes qui souhaitaient interrompre leur grossesse, le taux d'efficacité de la pilule abortive RU 486 associée à des prostaglandines est de 96 %. Conduite sous la direction du professeur Etienne-Emile Baulieu et du docteur André Ulmann (Roussel-Uclaf), cette étude montre que la prise de 600 milligrammes de mifepristone (RU 486) suivie, trente-six à quarante-huit heures plus tard, de l'adminis*tration d'analogues des prosta*glandines permet d'interrompre une grossesse précoce (moins de quarante-neuf jours d'aménorrhée) dans 96 % des cas, c'est-à-dire autant qu'avec la technique d'avortement chirur*gical par aspiration*.

Dans 1 % des cas, la grossesse n'est pas interrompue et dans 2 % des cas il se produit une expulsion incomplète. La *durée moyenne des saigne*ments d'origine utérine est de neuf jours (chez une femme il a fallu avoir recours à des transfusions). Dans la plupart des cas sont survenues des douleurs abdominales transitoires à la suite de l'administration des prostaglandines, mais aucun effet secondaire important n'a été observé.

Cette étude, la plus importante *jamais réalisée avec le* RU 486 (soixante-treize centres d'interruption volontaire répartis dans toute la France y ont participé), montre donc une nouvelle fois l'efficacité et l'innocuité du RU 486. Elle confirme également qu'une surveillance médicale est néanmoins indispensable pour prévenir tout risque de complication grave. Les auteurs de l'étude, qui avouent ne pas connaître exactement le devenir des fœtus qui auraient « survécu » à la prise du RU 486, indiquent qu'à cause des effets tératogènes des prostaglandines les risques de malformations graves ultérieures sont importants.

Dans un éditorial accompagnant la publication de cette étude, le professeur Sheldon Segal (Rockefeller Foundation) revient longuement sur les raisons pour lesquelles les Américains n'ont pour l'instant pas autorisé le RU 486. Au-delà de l'explication politique, il se demande si en définitive cette attitude ne va pas conduire les médecins américains à passer, aussi, à côté des autres applications potentielles du RU 486 que sont, par exemple, son utilisation en temps qu'agent contraceptif, son effet sur l'induction du travail et surtout, peut-être à cause de ses effets antiglucocorticoïdes, son efficacité dans le traitement du syndrome de Cushing et dans certaines formes de cancer du sein. Avec le RU 486, conclut le professeur Segal, s'ouvre *« un nouveau et important chapitre de la thérapeutique endocrinienne »*. Les Américains *pourront-ils longtemps s'en* désintéresser ?

FRANCK NOUCHI

Le Japon se propulse dans l'espace

La NASDA met au point un moteur de fusée qui devrait lui permettre de rivaliser sur le marché mondial des lanceurs de satellites

DANS la dure bataille que devraient bientôt se livrer les pays fournisseurs de services de lancement de satellites, le Japon vient de franchir une étape importante en réussissant, mardi 6 mars, dans l'île de Tanegashima, la mise à feu du *moteur fusée LE-7*. Si ce rêve de technicien n'a guère de signification pour le profane, il est en revanche un avertissement sérieux pour tous ceux qui font le commerce des lanceurs de satellites. A commencer par les Européens dont le lanceur Ariane a pris une place prépondérante sur ce créneau de marché mais a échoué récemment dans sa tentative de mise en orbite de deux satellites de télécommunications et de télévision japonais.

Demain, en effet, ce moteur LE-7 d'un peu moins de cent tonnes de poussée devrait propulser le premier étage du lanceur lourd H-2 que le Japon espère voir voler pour la première fois en 1993. Un lanceur moderne, capable demain de mettre sur orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude) des satellites d'environ deux tonnes correspondant à ceux que le modèle le plus puissant d'Ariane (Ariane 44-L) emporte aujourd'hui sous sa coiffe. Certes, présenté tel quel, le constat est à l'avantage du lanceur européen. Mais les Européens devraient se garder de tout triomphalisme dans ce domaine car les performances du nouveau moteur du lanceur H-2 sont celles-là mêmes que présentera le moteur Vulcain qui doit équiper le premier étage de la future Ariane-5.

Nul doute que toute l'Europe, et avec elle l'Amérique qui tente de reprendre en force sa place sur le marché avec ses fusées Titan, Delta et Atlas, ne suive de près les essais *de ce moteur japonais. Beaucoup* d'experts diront, et ils ont raison, que le LE-7 n'a finalement fonctionné la semaine dernière que pendant quatre secondes. Ce qui est fort peu comparé aux centaines de secondes – 600 secondes pour le Vulcain d'Ariane-5 – pendant lesquelles il devra tourner comme une horloge lors d'un lancement opérationnel.

Un incendie en septembre

Mais ce petit « pas de temps » semble démontrer que les Japonais ont maîtrisé pour cet essai au banc le problème toujours difficile de l'allumage de ces moteurs très particuliers. Que ce soit le LE-7 des japonais, le HM-7 du troisième étage de la fusée Ariane ou le futur Vulcain d'Ariane-5. Car tous font appel pour leur fonctionnement à des ergols cryogéniques (oxygène et hydrogène liquides), seuls capables de donner de très bonnes performances aux lanceurs. Et rien n'est plus délicat que de mettre à feu le mélange de ces deux éléments chimiques conservés à des températures extrêmement basses : -*183* degrés Celsius pour le premier et -259 degrés pour le second !

Ce ne sont certainement pas les Européens qui le contesteront, eux qui en mai 1986 connurent avec Ariane un échec retentissant dû à un allumeur mal conçu. Conséquence : le lanceur européen fut cloué au sol pendant quinze mois. De même, les Chinois et les Soviétiques connurent quelques difficultés dans la mise au point des moteurs cryogéniques qui équipent respectivement le lanceur Longue Marche et la fusée géante Energie. Quant aux techniciens de l'Agence spatiale japonaise (NASDA), ils eurent, en septembre dernier, à lutter contre un incendie qui s'était déclaré sur leur moteur LE-7 lors d'un essai analogue à celui qui vient d'avoir lieu (1).

Il est vrai que la technologie des moteurs cryogéniques est chose difficile. Et que dans ce domaine les Japonais n'ont pas choisi la solution la plus simple en développant non pas un moteur à flux dérivé comme ceux des lanceurs Ariane, mais un moteur à flux intégré analogue à ceux dont les Américains ont doté leur navette spatiale. Ce qui signifie tout simplement que le moteur Vulcain fonctionnera à des pressions moins élevées (100 bars) que le LE-7 (145 bars).

Si les Européens ont opté pour une certaine rusticité, les Japonais se sont donc lancés dans la voie de la sophistication – de fortes pressions de fonctionnement nécessitant *bien évidemment des matériaux* très performants – sans atteindre pour autant à l'extrême technicité des *moteurs qui équipent la navette* américaine (2). Le choix japonais s'explique cependant par la volonté de Tokyo d'atteindre à une autonomie totale pour assurer le lancement de ses satellites et, demain ; bien sûr, *celui de clients étrangers* moyennant espèces sonnantes et trébuchantes.

Pour parvenir à cette indépendance, le Japon ne lésine pas sur les moyens si l'on en juge par les 280 millions de dollars engagés en 1989 dans le développement du lanceur H-2. Un lanceur que le Japon espère tirer à la cadence de quatre unités par an à partir de 1993.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 19

(1) Le LE-7 a connu bien d'autres problèmes de développement tenant notamment à la mise au point des turbopompes qui alimentent le moteur en ergols cryogéniques et à la découverte de criques dans des aubes de turbine.

(2) Le premier moteur cryogenique au monde, le RL-10, fut développé par les Américains à partir de 1958. Il fournissait une poussée d'environ sept tonnes. Il devint opérationnel en 1963. Mais, en *1960, les Etats-Unis lancèrent le dévelop*pement d'un moteur de cent tonnes de poussée, le J-2, qui, dès 1966, équipa les lanceurs Saturne utilisés pour la conquête de la Lune. Un moteur conçu voici trente ans, mais qui offrait déjà les performances auxquelles prétendent le moteur japonais *et le moteur européen.*

Taïwan : les cerveaux rentrent au pays

Les autorités veulent accompagner l'essor économique par un développement scientifique qui déjà porte ses fruits

TAIPEI

de notre envoyé spécial

L'UNIVERSITÉ californienne de Berkeley a élu le mois dernier son nouveau chancelier. Premier Asiatique à diriger un campus américain, M. Tien Chang-lin, cinquante-quatre ans, est arrivé aux Etats-Unis en 1955, le « bachelor's degree » de l'université nationale de Taïwan en poche. Son élection n'est pas vraiment étonnante. Si la communauté asiatique ne représente que 2 % de la population totale des Etats-Unis, elle se taille la part du lion dans les universités les plus renommées : 27 % à Berkeley, 21 % au California Institute of Technology (Caltech), 14 % à Harvard et 20 % au célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT), rebaptisé par certains, non sans un peu de xénophobie, « Made in Taïwan »!

Pourtant, les choses évoluent. De plus en plus nombreux, ces jeunes étudiants et chercheurs souvent particulièrement brillants préfèrent tourner le dos à la voie de l'intégration choisie par M. Tien Chang-lin pour rentrer chez eux après leurs études, complétées souvent par quelques années de précieuse expérience professionnelle acquise dans les firmes de haute technologie de la Silicon Valley. Selon des statistiques récentes, 40 % des Taïwanais ayant obtenu un doctorat aux Etats-Unis font désormais ce choix. Cette fuite des cerveaux inversée – les Américains disent « reverse brain drain » – s'accélère au rythme – fulgurant – du décollage de l'économie de l'Asie du Sud-Est et commence à inquiéter outre-Atlantique. Les Asiatiques y sont en effet très nombreux dans certaines spécialités commercialement stratégiques comme l'informatique, les mathématiques ou les sciences des matériaux. Un cas parmi d'autres : M. Maw Kuen wu, l'un des « pères » de la supraconductivité haute température aux Etats-Unis (avec M. Paul Chu, un autre Asiatique), est rentré l'an dernier et dirige une équipe de chercheurs à l'université de Taïpei.

M. Tai-Sen soong est l'un de ces transfuges. Revenu au pays en mars 1986, après huit ans passés dans les laboratoires du groupe chimique américain Monsanto, il a rejoint l'équipe du Centre de développement des biotechnologies, dont il est devenu directeur du département « agriculture ». Une quarantaine de titulaires d'un doctorat obtenu aux Etats-Unis – sur 280 chercheurs et techniciens – travaillent, comme lui, dans cet organisme fondé en 1975, *« mais devenu vraiment opérationnel il y a seulement trois ans »*, précise-t-il. Moyenne d'âge : trente et un ans. A leur tête, M. Weichen Tien, venu s'installer à Taïpei il y a neuf ans, après dix-huit ans de recherches aux Etats-Unis pour la firme pharmaceutique Pfizer. Un des pionniers de ce mouvement de retour au pays dans lequel il a entraîné pas mal de ses collègues.



Agriculture de pointe à Taïwan : la culture hydroponique (sans sol).

Recherches sur la banane

Financé à 75 % par le gouvernement taïwanais, le Centre de développement des biotechnologies dispose d'un budget de près de 75 millions de francs par an et d'installations flambant neuves. *« C'est assez confortable par rapport aux standards américains*, dit M. Soong. *Mieux, même, que sur la plupart des campus universitaires où les laboratoires sont souvent trop dispersés. »* Les principaux axes de recherches du Centre portent sur la fabrication par génie génétique de vaccins contre l'hépatite B, qui frappe près de 20 % de la population, l'obtention de pesticides et de fongicides à partir de souches bactériennes locales et la manipulation de plantes pour les rendre résistantes aux insectes et aux virus. Les équipes de M. Soong ont entrepris, en particulier, des recherches dans ce domaine sur la banane en collaboration avec l'Institut national (français) de recherche agronomique (INRA).

La famille de l'épouse (taïwanaise) de M. Tai-Sen soong vit toujours aux Etats-Unis et le couple qui y a gardé de nombreux amis s'y rend plusieurs fois par an. Mais, affirme M. Soong, *« l'important, c'est ce que vous réalisez, les possibilités qui vous sont offertes, et non l'endroit où vous vivez ». « Peut-être prendrai-je ma retraite aux Etats-Unis. En attendant, ma vie est ici. Je suis trop jeune pour avoir envie de rester aux Etats-Unis, où je n'étais qu'un chercheur parmi d'autres. A Taïpei, on m'écoute, je peux m'exprimer, j'ai aussi beaucoup plus de liberté : j'enseigne, j'ai mes étudiants. »*

Ces opportunités de mener plus rapidement une carrière sans doute plus brillante qu'à l'étranger ont probablement joué aussi dans la décision des physiciens, attirés par le projet d'accélérateur d'électrons synchrotron, autre symbole de l'essor nouveau de la science taïwanaise : une machine de 1,3 GeV et 85 millions de dollars, qui constituera le plus gros équipement scientifique du pays. *« Six scientifiques se sont déjà installés ici, venant des Etats-Unis, pour préparer avec moi la mise en place de cet équipement qu'ils comptent utiliser ensuite pour leurs recherches »*, affirme M. Edward Yen, vice-président du Centre de recherches de radiation synchrotron. Un organisme pour l'instant encore en gestation : la construction de l'accélérateur qui en constituera le cœur n'a, en effet, été approuvée par le gouvernement qu'en 1983 et ne devrait pas être terminée avant 1992 (la firme suédoise Scantronics fournira l'injecteur, la partie la plus délicate, les Taïwanais comptant fabriquer le reste eux-mêmes). *« Avec cet équipement, nous entendons donner une nouvelle dimension à nos relations scientifiques internationales*, explique M. Yen. *Passer de la collaboration entre chercheurs à la coopération entre laboratoires. »*

Le problème, reconnaît-il, est de trouver des scientifiques de haut niveau, susceptibles de proposer des programmes de recherche intéressants à mener sur les vingt et un faisceaux de radiation synchrotron qui pourront fonctionner simultanément quand l'accélérateur tournera à plein régime. *« Il n'est pas possible de former un leader en science*, estime M. Yen. *Vous ne pouvez que créer l'atmosphère qui permettra aux jeunes de se révéler et donnera envie de venir aux chercheurs confirmés. »* En attendant, il envoie une dizaine d'étudiants se former aux Etats-Unis chaque année et espère pouvoir attirer trois à quatre chercheurs par an.

Les candidatures ne manquent pas, selon lui. Ce que confirme M. Tai-Sen soong : *« Il y a quelques années, il nous fallait recruter assez activement, passer des annonces dans la presse chinoise aux Etats-Unis. Mais, aujourd'hui, nous sommes connus et les demandes affluent. »* Pas seulement pour l'amour de la science ou par nationalisme : Taïwan, qui mise sur les hautes technologies pour rejoindre le club des pays développés, offre des incitations impressionnantes aux inventeurs ou aux scientifiques désireux de monter leur entreprise. Le parc industriel géré par le Conseil national pour la science à Hsinchu, dans le sud de l'île, a accueilli cent trois entreprises (dont soixante-deux purement taïwanaises) depuis son ouverture en 1980 avec, souligne un diplomate étranger, *« un taux d'échec remarquablement bas »*. Et une quinzaine d'autres sont sur la liste d'attente, affirme M. James Ho, directeur adjoint du parc.

Les biotechnologies, évidemment, mais aussi la radiation synchrotron sont susceptibles d'applications industrielles. Et, affirme M. Soong, *« celui d'entre nous qui voudrait exploiter une de ses découvertes n'aurait vraiment aucun problème pour trouver de l'argent »*. Avec pour modèle – comme tout Taïwanais ambitieux – M. Stan Shih, quarante-trois ans, PDG fondateur de la firme Acer. Une société créée avec quelques amis et vingt-cinq mille dollars il y a douze ans et qui, aujourd'hui, assure la fabrication de 25 % des ordinateurs personnels vendus dans le monde (sous sa marque ou pour d'autres comme Bull ou Thomson), pour un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars.

Le pari de la haute technologie

La fulgurante ascension de M. Shih ressemble d'ailleurs, à bien des égards, à celle du pays. Après avoir misé sur la sous-traitance avec une réussite impressionnante, Acer expatrie ses chaînes de fabrication bas de gamme vers la Malaisie ou les Philippines pour ne produire que les produits les plus élaborés à Taïwan, où la main-d'œuvre est devenue pratiquement aussi chère qu'en France. M. Shih vient de racheter une entreprise informatique hollandaise afin de s'en servir comme base d'implantation en Europe. Le but avoué de ce gestionnaire surdoué est d'utiliser désormais son argent et son savoir-faire acquis sur le tas pour transformer sa société en un vrai empire industriel, ce qui passe notamment, selon lui, par l'acquisition d'une *« vraie culture d'entreprise »* à l'image du géant multinational IBM. De la même manière, Taïwan entend se débarrasser de sa réputation de sous-traitant à bon marché (qui n'est d'ailleurs déjà plus justifiée) et mise sur la haute technologie. Le pactole accumulé par un dur labeur – deuxième réserve de devises mondiales derrière le Japon, record du monde du taux d'épargne – sera désormais utilisé en priorité pour *« améliorer l'environnement et le bien-être social de la population »*, explique un responsable du ministère de l'économie.

Cela passe par une amélioration de l'équipement, la lutte contre la pollution (préoccupante), mais aussi, comme le souligne M. Daniel Yuan, président de l'université nationale Chiao Tung, par une remise à l'honneur de la sociologie et des « humanités » dans un enseignement supérieur trop tourné vers les sciences de l'ingénieur. Et par une politique scientifique plus ambitieuse. Le budget civil de la recherche, équivalant à environ un milliard de francs, augmente de 23,3 % en moyenne depuis plusieurs années et les projets ne manquent pas. Dont un programme spatial actuellement en cours de discussion mais qui semble rencontrer l'opposition de certains scientifiques, qui y voient une opération de prestige trop coûteuse pour les retombées que le pays pourrait en attendre.

On comprend que les jeunes « cerveaux » les plus brillants puissent être attirés par une telle évolution. Pour le pays, il s'agit d'une question de survie, sinon la course folle en avant pourrait bien se transformer en un crash retentissant. Mais le virage est difficile à négocier, les dérapages toujours possibles. Certains experts en ont déjà détecté un dans l'emballement de la Bourse de Taïpei. Et, déplore le président de l'université Chiao Tung, la *« fuite inversée des cerveaux asiatiques »* des bureaux de Wall Street vers cet établissement tenant plus du casino que du temple de la finance est, hélas ! supérieure au flot qui commence à irriguer les laboratoires taïwanais.

JEAN-PAUL DUFOUR

Souvenirs d'Adélie

Le 15 mars, l'Association amicale des anciens élèves de l'École navale et la Société de géographie rendent un hommage solennel à l'explorateur, marin et homme de science, Dumont d'Urville

L'ANNÉE 1990 est un double anniversaire « polaire ». Le 23 mars 1790, Jules Dumont d'Urville naît à Condé-sur-Noireau (Calvados). Les 19, 20 et 21 janvier 1840, le même Dumont d'Urville, commandant une grande mission d'exploration de deux navires, l'*Astrolabe* et la *Zélée*, découvrait la terre Adélie, portion de côte du continent antarctique.

Dès son enfance, Dumont d'Urville montre un rare acharnement au travail qu'il conservera toute sa vie. Il est très bon en mathématiques, en physique, en français, en latin, en grec, en botanique. Tout jeune, il entreprend un herbier qu'il enrichira jusqu'à sa mort. Il lit tout ce qui lui tombe sous la main et acquiert une solide culture classique. Mais, en 1807, il n'est qu'admissible à l'Ecole polytechnique. Il en est sûrement ulcéré car, convaincu de sa supériorité (il est d'ailleurs peu apprécié de ses camarades), il se refuse à représenter le concours. Il s'engage donc dans la marine comme novice. Bien que basé à Brest, il ne navigue pratiquement pas : la flotte française après Trafalgar (1805) est réduite à peu de chose et la flotte anglaise monte la garde devant les côtes françaises pour assurer le blocus continental.

En 1810, Dumont d'Urville est muté à Toulon. Aspirant de 1re classe, il ne navigue pas plus. Pour tromper son ennui, il étudie les instruments de navigation, les langues (anglais, allemand, italien) et herborise beaucoup dans l'arrière-pays.

Enfin, Dumont d'Urville navigue en 1814 : il va chercher à Palerme, pour la ramener en France, la famille du comte d'Artois (le futur Charles X)... Et il tombe amoureux. Il s'éprend d'Adèle Pépin, fille d'un horloger de Toulon et l'épouse le 1er mai 1815, malgré l'opposition de sa mère. Mme Dumont d'Urville mère refusa toujours de faire la connaissance de sa bru, pourtant épouse aimante et dévouée, acceptant les très longues absences de son mari.

Car Dumont d'Urville commence enfin à réellement naviguer. En 1819, il embarque pour neuf mois sur la *Chevrette*, chargée de déterminer la position des îles grecques. Outre ses occupations d'officier, il est chargé des études de sciences naturelles et d'archéologie. En 1820, il repart, toujours pour la mer Egée, sur l'*Estafette*, qui arrive à Milo trois semaines après la découverte fortuite d'une statue grecque en deux morceaux. Dumont d'Urville est le premier à remarquer la beauté de ce qui deviendra la *Vénus de Milo* et son enthousiasme est tel qu'il convainc l'ambassadeur de France à Constantinople, le marquis de Rivière, d'acheter la statue pour en faire don à la France.

Une soixantaine d'îles

Nommé au Dépôt des cartes de la marine, Dumont d'Urville vient à Paris avec sa famille. Il a à l'époque un fils, Jules, né en 1816. Sa soif de grands voyages est enfin satisfaite : il part de Toulon le 11 août 1822 sur la *Coquille* et ne revient à Marseille que le 26 mars 1825, pour apprendre que son fils est mort depuis deux ans...

De ces trente et un mois de voyage, Dumont d'Urville, commandant en second et chargé tout spécialement des observations de botanique et d'entomologie, a rapporté, surtout du Pacifique, d'innombrables échantillons qui sont donnés au Muséum national d'histoire naturelle.

Toujours à la recherche d'une grande mission à la mesure de ses talents, Dumont d'Urville accepte dès novembre 1825 de repartir pour le Pacifique comme le souhaite l'Académie des sciences, mais il est déçu que le programme ne comprenne pas l'Antarctique. Il part le 25 avril 1826 sur la *Coquille* rebaptisée *Astrolabe* (comme l'un des deux navires de La Pérouse) alors qu'un second fils, prénommé Jules, lui aussi, est né le 19 mars.

Une deuxième fois, Dumont d'Urville va vers la Nouvelle-Calédonie, les Tonga et les Fidji, entre autres îles. Il recherche l'expédition de La Pérouse disparue corps et biens en 1788. Un aventurier, Peter Dillon, semblait en effet, avoir trouvé des indices du naufrage de l'expédition de La Pérouse à Vanikoro (une des îles de Santa-Cruz, archipel mélanésien). Dillon arrive le premier à Vanikoro, se fait donner par les insulaires des objets subsistant de l'expédition de La Pérouse et les envoie à Paris. Charles X le récompense par une indemnité de 10 000 francs (or) et une rente viagère de 4 000 francs par an. Arrivé à Vanikoro le 21 février 1828, l'équipage de l'*Astrolabe* remonte une ancre de 900 kilos et divers objets encore détenus par les habitants et élève un modeste monument à la mémoire de La Pérouse et de ses compagnons. Le retour par Guam, Amboine, Batavia (l'actuelle Djarkarta), Maurice, s'achève le 26 mars 1829 à Toulon. Au cours de l'expédition, douze hommes sont morts, trois ont déserté, et quatorze malades ont été laissés dans différents ports. Mais elle rapporte les levées hydrographiques de centaines de kilomètres de côtes, d'innombrables échantillons et des rapports scientifiques. Elle a découvert une soixantaine d'îles de toutes tailles. Dumont d'Urville est fort complimenté par l'Académie des sciences, mais celle-ci ne lui accorde que cinq voix lorsqu'il se présente à l'élection du 25 janvier 1830. Mortifié et de plus en plus amer, méprisant le genre humain dans son ensemble, Dumont d'Urville a tout de même une joie : un fils, Adolphe, naît en avril 1830.

Simple spectateur des Trois Glorieuses (27-29 juillet 1830), qui provoquent l'abdication de Charles X et l'avènement de Louis-Philippe, Dumont d'Urville, qui est libéral depuis toujours, reçoit la mission de transporter hors de France le roi déchu et sa famille, ce qu'il fait avec la plus extrême courtoisie. Le 17 août, Charles X est débarqué à Portsmouth. Dumont d'Urville continue à remâcher ses rancœurs tout en rédigeant et publiant le récit de son dernier voyage (vingt-quatre volumes dont dix de textes) et apprend... le chinois. Mais survient une épidémie de choléra : Adolphe, alors âgé de presque deux ans, meurt le 23 janvier 1832, Jules se rétablit. Une fille, Sophie, vient au monde le 5 juillet 1833. En 1835 toute la famille part pour Toulon pour y retrouver le choléra : Sophie meurt le 31 juillet 1835, « remplacée » l'année suivante par un petit Emile. Rêvant toujours de voyage d'exploration, Dumont d'Urville propose en janvier 1837 de retourner dans le Pacifique. Non seulement la marine accepte de donner un navire et des crédits, mais Louis-Philippe impose une extension du voyage jusqu'à l'Antarctique.

Enfin l'Antarctique

Certes, Cook avait soupçonné en janvier 1774 l'existence du sixième continent. Certes, des baleiniers et phoquiers américains et britanniques avaient découvert depuis le début du dix-neuvième siècle quelques îles proches de la péninsule Antarctique, et rien de plus. Le 7 septembre 1837, l'*Astrolabe* et la *Zélée* partent de Toulon sous le commandement de Dumont d'Urville, dont la santé n'est pas bonne depuis longtemps. De nouveau, la Terre de feu, puis le 15 janvier 1838 cap au sud. Dès le 21, c'est le pack (la mer gelée). Pour ces deux « coques de noix » à voiles, la navigation est très difficile et dangereuse. Mais l'exploration continue. On en trouve les traces dans des noms figurant toujours sur les cartes actuelles : le Joinville, le d'Urville, île de l'Astrolabe. Finalement, les deux bateaux sont obligés de repartir vers le nord, vers la mer libre. Ils n'ont pas dépassé le 64e de latitude sud, mais leur voyage à demi raté a permis de lever quelques côtes. Pendant la traversée vers le Chili, le scorbut se déclare sur les deux navires. Les malades, dont un meurt, sont soignés à l'escale de Talcahuano (près de Concepcion). Puis c'est l'arrivée à Valparaiso le 25 mai 1838 : Dumont d'Urville y apprend la mort, en novembre 1837, de son petit Emile...

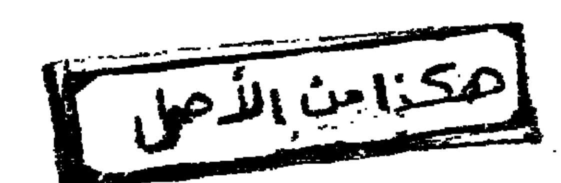
Du 29 mai 1838 au 12 décembre 1839, l'*Astrolabe* et la *Zélée* sillonnent le Pacifique tout en travaillant beaucoup. A l'arrivée à Hobart, en Tasmanie, une bonne partie des équipages est fort malade : seize hommes, sur quarante malades, doivent rester à Hobart lorsque les navires quittent le port le 1er janvier 1840. Les 19, 20 et 21 janvier, ils longent une côte où émergent quelques roches. Le dernier jour, quelques hommes accostent sur le rocher du Débarquement, et Dumont d'Urville décide d'appeler cette nouvelle côte « Terre Adélie » en hommage à son épouse. Il était temps : une expédition américaine conduite par le lieutenant Charles Wilkes croise les deux navires français le 29 janvier.

Enfin Dumont d'Urville avait réalisé un de ses rêves. Pendant le retour, l'*Astrolabe* et la *Zélée* manquent de se perdre sur des hauts fonds du détroit de Torrès (entre l'Australie et la Nouvelle-Guinée). Mais les deux navires reviennent à Toulon, le 6 novembre 1840. Des équipages, vingt-cinq hommes étaient morts, treize avaient déserté et quatorze avaient été débarqués pour raison de santé ou autres.

Le 30 décembre Dumont d'Urville est promu contre-amiral. Ses collections sont exposées avec grand succès au Muséum et il s'attelle à la publication du récit de son voyage. Le 8 mai 1842, Dumont d'Urville – qui avait survécu à tant de voyages périlleux, – sa femme et son fils Jules meurent carbonisés avec cinquante-six autres personnes dans l'accident de chemin de fer de la ligne Versailles-Montparnasse.

YVONNE REBEYROL

► Tous les renseignements nécessaires à cet article ont été tirés du livre Dumont d'Urville, Editions France-Empire.



Globules porteurs d'espoir

Suite de la page 17

« *Le fait d'introduire l'asparginase dans les globules rouges permet de modifier totalement la pharmacocinétique de cette molécule, en lui conférant une action beaucoup plus longue, grâce à des doses beaucoup plus faibles et sans induire de réactions d'intolérance* », explique M. Ropars.

Suroxygénation des globules

L'autre essai humain concerne une molécule utilisée habituellement dans le traitement des thalassémies (affections héréditaires de la structure de l'hémoglobine), qui diminue les concentrations sanguines anormalement élevées en fer, accident auquel sont fréquemment exposés les jeunes malades. Mais du moins, en l'état actuel des données rendues publiques, l'essentiel des recherches cliniques menées par la société Novacell concernent la « suroxygénation » des globules rouges humains, grâce à la molécule IHP (inositol-hexaphosphate) qui, en modifiant l'équilibre oxygène-hémoglobine, permet une oxygénation notablement plus élevée que la normale des tissus humains. « *L'utilisation de globules rouges chargés en IHP devrait pouvoir ainsi corriger les déficits en oxygène, en particulier dans les maladies directement liées à une mauvaise oxygénation des organes, qu'il s'agisse du cœur (insuffisance cardiaque, infarctus du myocarde), du cerveau (accident vasculaire cérébral) ou des membres (artériopathie des membres inférieurs, insuffisance veineuse)*, explique-t-on à Novacell. *Par ailleurs, les globules rouges HIP pourront aussi être très utiles lors des interventions chirurgicales réalisées dans des conditions qui entraînent une diminution de l'apport de l'oxygène aux tissus : hypothermie, hémodilution, circulation extra-corporelle.* »

En d'autres termes, les globules rouges « suroxygénés » fourniront une alternative particulièrement séduisante à toutes les tentatives actuelles de création de « sang artificiel ». Plusieurs autres modèles thérapeutiques importants sont aujourd'hui à l'étude, mais l'état actuel des négociations avec différents partenaires de l'industrie pharmaceutique interdit de les dévoiler. De la même manière, la position dominante occupée par Novacell dans ce domaine spécifique de la recherche médicale permet à cette société de négocier avec les rares équipes universitaires (américaines et italiennes notamment) travaillant dans la même voie.

Une clé fondamentale

Au-delà de l'avenir de tel ou tel projet, les autorités nationales de la transfusion sanguine sont persuadées *détenir là une clé fondamentale* dans le développement de nouvelles thérapeutiques, qui pourraient rapidement apparaître comme véritablement révolutionnaires, dans la mesure où elles fournissent une nouvelle voie, physiologique celle-là, d'administration de médicaments. Ceux-ci ne seraient plus introduits dans le tube digestif ou dans le flux sanguin mais directement incorporés, véritablement « greffés » dans des cellules sanguines qui, parce qu'elles contiennent l'hémoglobine et parce qu'elles assurent la respiration du corps, ont souvent symbolisé la vie. Des cellules qui, en corrigeant les phénomènes pathologiques qui menacent cette même vie, pourraient enfin, grâce à l'action de l'homme, être doublement porteuses d'espoir.

JEAN-YVES NAU

Le Japon se propulse dans l'espace

Suite de la page 17

Si une telle ambition est légitime, nombre d'experts pensent cependant que de tels objectifs ne pourront être tenus. A commencer par les Européens qui soulignent qu'en dépit des moyens mis en oeuvre (environ 5 milliards de francs), cinq ans s'écouleront entre le premier essai au sol du moteur Vulcain prévu pour le début de l'été et le premier vol du lanceur Ariane-5 qui l'utilisera.

Qu'importe, les Japonais ont les moyens de leur passion et sont prêts à engager sur les dix prochaines années les 400 milliards de yens nécessaires à l'établissement de leur indépendance. On les comprend d'autant mieux que dans le milieu des années 70, ils étaient entièrement entre les mains des Etats-Unis qui leur avaient consenti – contre redevances la possibilité de développer à partir des technologies américaines des engins de faible capacité : les lanceurs N-1 et N-2 qui furent tirés avec succès à quinze reprises.

Limités dans leur ambition par les faibles capacités d'emport des N-1 et des N-2 (350 kilos maximum en orbite géostationnaire), les Japonais ont donc lancé le développement du lanceur H-I dont le premier étage est identique au premier étage du lanceur N-2 – et donc entièrement réalisé sous licence américaine – mais dont le second est équipé du premier moteur cryogénique japonais, le LE-5 construit par Mitsubishi (3). Celui-là même qui propulsera le deuxième étage du lanceur H-2, fer de lance de la stratégie japonaise dans sa conquête à venir du marché des services de lancement.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(3) Le lanceur H-I a été tiré avec succès le 13 août 1986.

BIBLIOGRAPHIE

Eboueur en blouse blanche

« *Nous entrons dans la civilisation du déchet.* » Telle est la conclusion que Roger Cans, responsable des questions d'environnement au *Monde*, a *tirée de sept ans de reportages* à travers le globe. Dans un ouvrage dont le titre, *le Monde poubelle*, résume clairement le propos, il ouvre ses carnets de voyage (1). Avec une gouaille bon enfant, il nous entraîne courageusement dans les arrière-cuisines de la société de consommation. Peu ragoûtantes, surprenantes, souvent sordides, parfois même inquiétantes.

Au-delà des anecdotes et des portraits, on réalise que la production massive de déchets est, avec la surexploitation des ressources naturelles dont elle est la conséquence, l'une des raisons majeures de la crise écologique. Pollution des sols, des eaux et de l'atmosphère, dépérissement des forêts, accrocs dans la couche d'ozone, réchauffement du climat, enlaidissement des paysages, tout cela est à mettre au compte des résidus que nous répandons étourdiment. Comment s'en débarrasser ? La question empoisonne quotidiennement les édiles, et désormais le gouvernement. En ce moment même, Michel Rocard est obligé d'intervenir sur des problèmes aussi roturiers que le devenir des urines de cochon et le choix d'une poubelle atomique souterraine.

Toute civilisation a les déchets qu'elle mérite et généralement s'en accommode. Cro-Magnon jetait ses eaux grasses devant sa grotte, les laboureurs d'antan avaient les sabots dans le fumier et le dix-neuvième siècle a vécu dans la crasse industrielle. Nous y avons ajouté des déchets chimiques, des gaz de pétrole et des résidus radioactifs. Ce qui est nouveau, c'est que nous ne les supportons plus. Paradoxe : le confort rend intolérant aux effets pervers du progrès dont pourtant il est le fils.

Il est vrai que, notre civilisation étant à la fois celle de la croissance démographique forcenée et de l'hyper-consommation, elle accumule des déchets d'un volume et d'une nocivité sans précédent. Les chiffres fournis par Roger Cans sont éloquents. Et ce n'est pas fini : la pullulation des humains et la hausse universellement souhaitée de leur niveau de vie *vont multiplier encore de* manière exponentielle la masse des effluents.

Valoriser les matières secondaires

Le problème des générations du vingt et unième siècle sera de cohabiter avec leurs poubelles... ou d'*en tirer parti*. Déjà, une nouvelle profession est en train de naître, celle des déchettistes. Ne faisons pas la fine bouche. Ces professionnels ne seront pas des éliminateurs, mais des « transformeurs ». Depuis la nuit des temps, la nature, elle, recycle tout. Elle devrait leur servir de modèle. Pour ces super-chiffonniers, il ne s'agira pas de cultiver l'art d'accommoder les restes, mais de valoriser rationnellement ce qu'on appelle les « matières secondaires ».

Bien que le traitement des ordures ménagères et la récupération des résidus industriels occupent en France plus de vingt mille personnes et réalisent un chiffre d'affaires de près de 30 milliards de francs, nous sommes encore loin du compte.

Pour faire la connaissance de cette nouvelle génération d'éboueurs en blouse blanche, Roger Cans nous emmène à Amiens, où l'usine Valorga (2) essuie les plâtres d'une filière prometteuse, transformant les ordures ménagères en chaleur, en gaz et en compost. Il nous fait pénétrer aussi dans le gigantesque complexe de la Hague, où l'on récupère les constituants des barreaux d'uranium usagés. Malheureusement, l'usine géante est ainsi conçue qu'elle *isole* des substances radioactives comme le plutonium et des transuraniens, encore plus redoutables que l'uranium dont ils sont issus. Bel exemple d'un sain principe – la *récupération* – aboutissant à des effets pervers par l'application d'une technologie immature.

Il est clair que, dans le domaine de l'élimination, de la transformation et de la valorisation des déchets de la société industrielle, les laboratoires ont un immense travail à accomplir. On se demande par exemple ce qu'attend le Commissariat à l'énergie atomique pour faire travailler les meilleures équipes de ses vingt mille chercheurs sur les résidus de la filière nucléaire : comment démonter les dépotoirs géants que vont devenir nos *centrales en fin de vie*, comment éliminer et réutiliser leurs composants, comment abréger la durée de nocivité des radionucléides à vie longue ? Autant de questions non résolues qui menacent d'empoisonner l'avenir. La gestion des sous-produits de la société d'abondance est un défi. Il appartient d'abord aux scientifiques de le relever. *Le Monde poubelle* devrait les aider à en prendre conscience.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) *Le Monde poubelle*, par Roger Cans, Ed. First, 290 p., 98 F.

(2) Si la ville d'Amiens a décidé de ne plus financer le déficit de l'usine, celle-ci continue de fonctionner.

هكذا من الأصل

ARTS

Fernand Léger : un vrai classique moderne

« Quand je vois un tableau de Léger, disait Apollinaire, je suis bien content. » Nous aussi

Si le ciel est bas, si le temps est triste, si ça ne va pas, et si on aime la peinture, il n'y a rien de mieux à faire qu'à visiter la rétrospective Fernand Léger du Musée de Villeneuve-d'Ascq. *Elle est bien faite*, aussi complète qu'un musée de la taille de celui de la banlieue lilloise pouvait l'envisager. Pour pallier l'absence d'œuvres majeures restées dans les musées étrangers, on s'est arrangé pour faire sortir de collections privées des pièces rarement montrées. Avec elles, on peut fort bien vérifier l'optimisme à toute épreuve qui traverse la peinture de Léger, mesurer l'originalité et la force de son langage plastique, *sa simplicité, sa clarté, son absence* de chiqué : autant de qualités à ne pas assimiler à de la naïveté, qu'il faut plutôt verser au compte d'un moral d'acier, ou d'une heureuse nature douée d'une aptitude toute particulière à ne jamais douter qu'il y ait moyen de réconcilier peinture et société. Ce qu'il entreprit de faire, comme nul autre, porté par une certaine idée de l'homme, de l'art, de la modernité.

Imparable et incomparable Léger, dont la vitalité est doublée d'un discours pictural tellement efficace qu'on ne peut que se signer devant son œuvre. Celle d'un très grand, on ne le dira jamais assez à tous ceux qui ne *peuvent supporter ses femmes* au crâne rasé, au visage rond comme des billes, aux épaules de débardeur, que l'artiste a pliées aux lois de sa peinture. Sans plus les ménager qu'un trousseau de clefs ? A voir. Dans les reflets lunaires de leur modèle lisse de belle machine métallique, passe on ne sait quelle religiosité, quelle sensualité auxquelles aucun autre de ses « objets plastiques » n'a droit, bien qu'en principe dans cette affaire de contrastes de formes, de lignes, de plans, de couleurs qu'est la peinture de Léger, il n'y ait pas de place pour l'épanchement, la sentimentalité, ni pour aucune sorte d'expressivité susceptible d'entraver le fonctionnement autonome de la peinture, une réalité.



D. R.

« Composition en trois femmes », 1923.

Cette autonomie de la peinture, chèrement conquise, Léger l'a aussi défendue contre vents et marées, contre la montée d'autres réalismes, qui ne pouvaient pas ne pas alerter l'homme de gauche, l'« homme du peuple » comme lui-même se qualifiait. Mais qui n'a jamais cédé un pouce de son terrain : la beauté plastique inspi*rée du spectacle de la vie moderne*, et jamais n'a fait de retour en arrière. Une fois domestiquée, la machine chante la précision des objets techniques, et trouve des synonymes colorés pour traduire le mouvement des bielles et des pistons.

Le peintre aura bien d'autres motifs d'emballement : le spectacle de la rue, des vitrines et des enseignes lumineuses, celles de New-York en particulier, qui l'aideront finalement à libérer la couleur du dessin, dans ses grandes peintures sur le thème du cirque, parades et jongleurs, ou sa dernière *Partie de campagne*. Ou cette fois à *l'échelle monumentale*, depuis longtemps pensée.

Volumes et plans

Léger trouve le moyen encore d'associer, d'entrecroiser des propositions contraires : la figuration, par le dessin, et l'abstraction, par la couleur. Une façon de renouer avec le sujet en peinture et de *s'inscrire dans la lignée des classiques*, pourquoi pas dans la foulée de David, un ancien auquel il a rendu hommage, tout en restant ce moderne qui a si bien clarifié les données de la peinture de son temps.

La rétrospective de Villeneuve-d'Ascq, organisée dans la foulée d'une exposition Léger à Milan (1), après celle de la fondation Maeght, en 1988, et avant celle de Beaubourg, prévue pour 1992 – comme quoi on pense beaucoup, ces temps-ci, à notre champion de la modernité – est un peu faible en regard de l'œuvre peinte. Elle a des manques, notamment pour les années cruciales de *l'affirmation* de l'artiste par rapport au cubisme (à ce propos, on lira attentivement le texte de Giovanni Lista publié dans le catalogue sur les rapports orageux de Léger avec les futu*ristes*). *Elle donne cependant une* idée très juste de la multiplicité des recherches de l'artiste, en particulier dans l'entre-deux-guerres, et sur sa façon d'associer volumes et plans, couleurs et lignes contras*tées, tons purs et dégradés* ; de jouer à l'intérieur de compositions riches et complexes sur des formes lourdes et légères, oblongues et angulaires ; de traiter la femme allongée sur un canapé comme un grand *remorqueur*, et le *remorqueur* comme un patchwork. Avant de balancer des objets variés dans l'espace déconstruit, reconstruit, dynamisé encore par des lignes serpentines et des angles.

Et puis les autres facettes de l'artiste sont aussi évoquées : son rapport à la scène, à l'écran, au mur, au livre. Des esquisses pour les costumes et les décors des ballets suédois sont venues de Stockholm. *Le film le Ballet mécanique* est projeté.

Des documents rappellent les grandes réalisations monumentales, de l'exposition de 1937 à l'église du plateau d'Assy. La révolution moderniste, pour Léger, ne devait pas se cantonner à la peinture de chevalet. Le peintre, ennemi de la surface morte, devait jouer un rôle auprès des architectes et contribuer à embellir le décor de *la vie*.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Fernand Léger. Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq, jusqu'au 17 juin. Catalogue très conséquent publié par Mazzotta.

(1) Hélène Lassalle est le commissaire commun aux deux expositions.

L'Evangile selon Jeanclos

Mgr Lustiger et Alain Peyrefitte, député-maire de Provins, ont inauguré, samedi 10 mars, une œuvre du sculpteur Jeanclos pour l'église Saint-Ayoul

Le Christ en gloire, la dormition de la Vierge, saint Marc et saint Luc : *autant de sujets que* la sculpture moderne, comme la peinture, ne figure plus depuis près d'un siècle, les ayant abandonnés aux navrantes mièvreries du sulpicianisme éternel. Qu'un sculpteur actuel ait l'audace de les représenter néanmoins, selon son style, ce seul fait mérite considération.

Que ces œuvres soient conçues afin de prendre place au tympan d'un portail sculpté au douzième siècle et partiellement ruiné surprend encore davantage. Et qu'il y soit invité par un architecte des Monuments historiques relève du miracle, quand on sait quelle obsession de l'archéologie anime la plupart de ces conservateurs des églises et des châteaux français. Grâce à l'architecte Jacques Moulin et au sculpteur Georges Jeanclos, la rencontre a cependant eu lieu. Depuis *1793*, le portail central de l'église Saint-Ayoul, à Provins, n'était plus qu'une ruine martelée et percée. Ce qui en demeurait finit par se détacher du mur, il y a cinq ans. Que faire alors ?

Se contenter d'un appareil de pierre nu, c'était avouer la misère du monument. Tenter une reconstitution, c'était tomber nécessairement dans le pastiche et défigurer plus sûrement encore la façade sous couvert *d'authenticité retrouvée*. Dernière solution, la plus périlleuse : qu'un artiste d'aujourd'hui compose un nouveau tympan, moderne par son exécution, traditionnel par son iconographie. En sculptant un trumeau, un linteau composé de trois épisodes de la vie de la Vierge, deux évangélistes et un Christ en majesté dans une mandorle, Jeanclos a fait la preuve que ce parti était le meilleur. Il a également démontré que l'intégration d'œuvres contemporaines dans les monuments historiques pouvait ne pas finir en viol et scandale inutiles.

Il n'a pour autant rien abdiqué de son style. Les figures de l'Annonciation et de la Visitation sont, si l'on peut dire, du pur Jeanclos, *que l'on reconnaît* à la souplesse des corps et des plis qui les voilent, à la grâce androgyne des visages, au sentiment de mélancolie qu'ils expriment. Le trumeau évoque un arbre, mais un arbre-pilastre à demi abstrait dont ne se dégagent que *des profils indécis et une tête. La mandorle* – ovale où apparaît le Christ en majesté – est parcourue d'ondes concentriques admirablement accordées aux ondulations de la robe du Christ. Nulle imitation dans le modelé et la *construction* de ces *scènes*, d'abord exécutées en terre cuite, puis fondues. Nulle imitation non plus dans le choix et la couleur du matériau, un bronze à patine brune qui ne cherche pas à se confondre avec la pierre du *portail, plus claire, plus granuleuse*.

Or l'ensemble a sa cohérence et sa grandeur. La diversité des époques, des manières et des matières a été maîtrisée par l'artiste, de sorte que le gothique et le moderne se renforcent mutuellement au lieu de se combattre. De leur rencontre, les deux parties ont tiré bénéfice, l'église parce qu'elle a retrouvé son éloquence perdue, Jeanclos parce qu'il a épuré sa sculpture de tout maniérisme. L'exposition, à Paris, de quelques-unes des études en terre accomplies durant les trois ans d'esquisses qui ont précédé l'œuvre définitive le démontre : son art a gagné à l'épreuve de Saint-Ayoul.

PHILIPPE DAGEN

▶ Eglise Saint-Ayoul, Provins. Et Galerie Loeb, 12, rue des Beaux-Arts, jusqu'au 24 mars.

Les ateliers du Quai de Seine

Quand l'intendance ne suit pas

A la suite de la publication dans *le Monde* du 9 mars de l'entretien avec M. Jacques Chirac dans laquelle le maire de Paris annonçait le versement d'un à-valoir de 30 000 F sur leurs futures indemnités aux artistes, dont les ateliers ont été détruits par l'incendie de *l'immeuble du Quai de Seine* (*le Monde* daté 25-26 février), nous avons reçu de leur association la mise au point suivante :

« Le souhait du maire de Paris d'aider les vingt-quatre artistes victimes de l'incendie du Quai de Seine est à son honneur. Cependant, il est actuellement impossible à ces artistes de constater une quelconque mesure favorisant leur rétablissement dans des ateliers ou des surfaces de travail. Quant à la somme de 30 000 F à faire valoir sur leur future indemnité, ils tiennent à signaler que son versement a été catégoriquement refusé par le concessionnaire de la Ville de Paris. »

Pour l'heure, seuls quelques-uns des vingt-quatre plasticiens chassés par le feu ont reçu des propositions de relogement et aucun engagement n'a été pris par les autorités concernées à propos de la question qui demeure à leurs yeux essentielle : leur relogement dans l'entrepôt une fois achevée la réhabilitation de l'immeuble.

Ph. D.

[Le groupe Hoche nous fait savoir qu'il n'est pas actionnaire de la SEP, gérant de l'entrepôt du Quai de Seine contrairement à ce que nous le laissions entendre.]

□ *RECTIFICATIF*. – L'annexe du Musée Guimet doit ouvrir avenue d'Iéna et non pas avenue d'Eylau comme il a été annoncé par erreur (*le Monde* daté 11-12 mars).

VENTES

Pluie de préemptions à Drouot

L'assistance était nombreuse, lundi 12 mars, pour la dispersion de cette bibliothèque d'un « amateur », organisée par l'étude Ader-Picard-Tajan. Avant le début des enchères, les libraires s'affairaient encore à flairer les plus belles pièces. On pouvait remarquer parmi eux, picorant les volumes, une silhouette d'oiseau frileux : Pierre Bérès, un des plus célèbres marchands parisiens, drapé comme de coutume dans un vaste châle bordeaux.

Mais ce furent les manuscrits qui ont tenu la vedette, ou plutôt la plus de préemptions qui s'abattit sur eux. Les grandes institutions nationales maintiennent la pression exercée sur le marché depuis plusieurs mois. Douze lettres de René Char au professeur Claude Arnoux, sur le thème de la Résistance, sont retenues par la Direction du livre après avoir atteint 52 000 F. Cinq pièces d'archives diplomatiques franco-espagnoles du seizième siècle sont enlevées (1 500 F) par le ministère des affaires étrangères. Le manuscrit de *Siegfried et le Limousin*, le roman de Jean Giraudoux, augmenté d'un chapitre supprimé de la version définitive et relié de vélin blanc, est préempté par la Bibliothèque nationale à la hauteur de 45 000 F. Alors que seize lettres d'hommes politiques contemporains – de Jacques Chaban-Delmas à Roland Dumas – n'atteignent pas 200 F, les 2 076 feuillets de *l'Histoire de la Restauration* de Lamartine, sont emportés par la Direction du livre pour 40 000 F. Les Archives nationales mettent la main sur un lot de cinquante-huit lettres de Marie-Caroline, duchesse de Berry (29 000 F), acquièrent une missive de Jean-Baptiste Say (400 F) et pour 2 200 F, un *bon millier de documents*, des papiers de familles, du dix-huitième siècle à nos jours.

Textes de Sartre

En revanche, l'ensemble constitué par des articles et un manuscrit de Jean-Paul Sartre passait à travers les gouttes. Ce sont des particuliers qui se sont partagés les textes du philosophe, rédigés entre 1970 et 1972, pour *la Cause du peuple, J'accuse*, l'agence de presse *Libération ou les comités Vérité* et Justice : quelques feuillets couverts d'une écriture régulière, tracée à l'encre bleue sur papier quadrillé, sans ratures. Leurs prix ont oscillé entre 12 000 F et 15 000 F, légèrement en dessous des estimations. Et c'est une fondation privée – la fondation Hachette – qui est devenue propriétaire, *pour 180 000 F des mille pages* du manuscrit de travail de *l'Idiot de la famille*, rédigé à la même époque. L'ensemble est incomplet par rapport au texte publié (lui même inachevé), mais comporterait des variantes non retenues dans l'édition définitive.

E. de R.

CINÉMA

Les affres de la vengeance

Quand on ne s'aime plus, raconte Danny de Vito dans « la Guerre des Rose », tous les coups sont permis

Par un jour de pluie, dernier jour de vacances, coup de foudre entre Michael Douglas, jeune avocat, et Kathleen Turner, gymnaste. Ils font l'amour très bien, se marient, ont deux enfants, achètent une voiture anglaise, puis une maison surdécorée par Kathleen Turner. Les deux enfants se bourrent de confiseries et deviennent obèses, mais l'adolescence et les premières amours leur font perdre les kilos superflus. Pendant ce temps, leur père devient un yuppie typique, et leur mère, ayant fini de surdécorer, s'ennuie et cuisine des plats qu'elle commercialise.

Danny de Vito raconte l'histoire. Il est récitant, copain de Michael Douglas et son avocat. Il est également scénariste et réalisateur. Son film porte la marque de sa hargne, de sa misanthropie, de sa misogynie. Le trio gagnant du *Diamant vert* s'embarque donc dans une comédie très noire, qui démarre vraiment quand les Rose ne se supportent plus, quand le rire de Michael Douglas (parfaitement odieux et imbu de lui-même) donne à Kathleen Turner envie de vomir. Ce sont des choses qui arrivent, et si elles s'accentuent, mieux vaut divorcer. Conclusion à laquelle arrive Kathleen Turner (mégère horriblement saine).

L'obstacle, c'est la maison. Aucun des deux ne veut la lâcher. Chacun veut décourager l'autre. Dans cette guerre des Rose, tous les coups sont permis, des plus tordus aux plus abjects. La haine démasque la vulgarité, la médiocrité de ces modèles de bourgeois BCBG. Le rire vient de l'excès. Seulement Danny de Vito détaille toutes ces horreurs avec une telle complaisance que, à certains moments, on frise le malaise. Il raconte les péripéties et les affres de la vengeance comme si lui-même se vengeait.

En définitive, le film est plus ambigu qu'il n'y paraît d'abord. Danny de Vito parle en moraliste – et c'est parfois agaçant – du divorce, de la solitude à deux, de la rapacité qui compense le vide des relations, mais en moraliste qui a morflé et veut tenir le coup, alors il devient émouvant.

COLETTE GODARD

Le mélo a encore frappé

« Potins de femmes », d'Herbert Ross, commence avec les rires, se termine dans les larmes

En France, *Steel Magnolias*, le nouveau film d'Herbert Ross qui a fait l'ouverture du Festival de Berlin, est devenu *Potins de femmes*. Cela ne traduit qu'un aspect de l'histoire, adaptée – par l'auteur lui-même, Robert Harling, – d'une pièce de théâtre.

A Chinquapin, petite ville de Louisiane, Truvy Jones (Dolly Parton) tient un salon de coiffure, *lieu* de papotage à la bonne franquette, où se retrouvent deux vieilles et riches pestes, Olympia Dukakis et Shirley MacLaine, ainsi que Sally Field, mère de famille, ange de son foyer. Arrive une grande bringue timide (Daryl Hannah), tandis que Shelby (Julia Roberts), l'aînée des trois enfants de Shirley MacLaine, se marie : cela fait un beau remue-ménage dans le coin.

Le temps passe, au rythme de ces fameux « potins ». Pendant près d'une heure, soit la moitié du film, on a l'impression d'assister à une parodie de ces feuilletons de télévision où s'entrecroisent les affaires de famille. Décors de cartes postales, *toilettes* et coiffures insensées, couleurs criardes, caricature de mœurs : on s'amuse franchement ; les dialogues et les numéros d'actrices – l'incandescente Dolly Parton, qui a maigri, est la seule à être avantagée par le maquilleur – sont faits pour cela.

Et puis le mélodrame, une des spécialités d'Herbert Ross, arrive comme une nuée d'orage. Shelby, la jeune mariée, diabétique et fragile, n'aurait jamais dû avoir d'enfant. Elle en a un. La nuée se fait de plus en plus noire. Les commères oublient peu à peu leurs griefs et se soudent pour aider Sally Field dans les épreuves qui la frappent. Le changement de ton est plutôt brutal, mais personne n'a jamais pris le réalisateur pour un nouveau John M. Stahl ou un nouveau Douglas Sirk. L'orage crève en un torrent de larmes sollicitées par les effets les plus tristes. Sauf Sally Field, bouleversante dans son déchirement maternel, ces dames cabotinent à qui mieux mieux, mais, à ce point-là, c'est presque un art. Dolly Parton a un mari, Sam Sheppard, qui a l'air de se demander pourquoi il est dans le film. A la fin, on apprend, dans une atmosphère de sourires encore un peu mouillés, que, de toute façon, la vie continue. C'est rassurant.

JACQUES SICLIER

CULTURE

THÉATRE

Les destins des saltimbanques

La région Rhône-Alpes sert une fois de plus de test à une politique culturelle nationale.

LYON

de notre bureau régional

Le Centre dramatique national des Alpes (CDNA), à Grenoble, ne connaîtra pas une quatrième crise de succession. Après les hostilités, le temps est venu de l'hospitalité : des invités privilégiés « en résidence » choisis par Roger Caracache remplaceront les créateurs « permanents » (*voir encadré de Claude Francillon*). Le Syndicat des animateurs d'établissements d'action culturelle (SYNDEAC) est perplexe, mais les Grenoblois sont satisfaits.

Le CDNA est un cas spécial, puisqu'il est hébergé par une maison de la culture. Mais, au-delà de ce handicap, l'institution grenobloise a fait apparaître un problème de fond : il est très difficile de remplacer « une équipe qui gagne », au théâtre comme ailleurs. Surtout quand « ceux qui restent » (personnel administratif, technique, responsables de l'accueil) représentent la stabilité institutionnelle, le professionnalisme fort de ses habitudes, bien réglé jusqu'à la routine. Bruno Boëglin, premier successeur de Lavaudant, fut rejeté comme « *saltimbanque* ». Chantal Morel, d'abord cooptée dans l'enthousiasme ainsi que son partenaire Ariel Garcia-Valdes, en tant qu'« *enfant de la ville* », allait être perçue comme une perturbatrice. Elle entendait substituer avec quelque violence sa « raison d'art » à la raison d'établissement, dénonçant la sclérose de certains services.

Dans ces conditions, pourquoi un Daniel Benoin, à Saint-Étienne, a-t-il réussi magistralement sa propre installation alors qu'il succédait, après Pierre Vial et Guy Lauzun avec qui il a fait équipe, à l'un des hommes de théâtre le plus mythique, Jean Dasté ? La réponse est probablement que le saltimbanque, c'était Dasté. Il est plus aisé pour un créateur-manager de reprendre l'entreprise d'un artiste que le contraire. Le personnel en place accepte plus volontiers l'arrivée d'un patron au sens fort du terme, comparable à ces orchestres qui chahutent les nouveaux chefs manquant de poigne. Le charisme « créateur » d'un metteur en scène peut opérer sur un plateau, pas dans les bureaux.

L'art gagne-t-il à cette loi ? Il peut y trouver son compte dès lors qu'un directeur, producteur attentif à la création sous ses formes les plus aventureuses, introduit et aide des artistes qui ne souhaitaient pas eux-mêmes jouer les responsables d'institution. Si Joël Chosson n'a pu jouer ce rôle à sa mesure pendant les quelques mois où il a dirigé le centre après le départ de Boëglin, c'est sans doute que les temps n'étaient pas mûrs. On croyait encore trouver pour Grenoble un nouveau Lavaudant. Aujourd'hui, Roger Caracache peut justifier le pouvoir qui lui est confié : « *Le jour où un directeur du CDNA – et ce n'était pas moi – a décidé d'échanger une troupe permanente contre un carnet de chèques lui permettant de monter des spectacles au coup par coup, le Centre est devenu une unité de production. Je ne fais que saisir l'opportunité de faire mieux dans ce registre-là...* »

La notion de troupe est importante. Lavaudant a réussi grâce à une équipe (décorateur et comédiens) particulièrement soudée. A Saint-Étienne, Daniel Benoin a su jouer cette carte de la troupe, continuant de travailler jusqu'à ce jour avec des anciens de chez Dasté, comme Prosper Diss qui enseigne dans son école. Pour le public, la continuité passait par là. A Villeurbanne, en revanche, il a regretté la progressive disparition des comédiens permanents de Roger Planchon, même si le maître est resté en place – symboliquement au moins... Et le nouveau codirecteur, Georges Lavaudant, a d'autant plus de mal à s'imposer que les membres de l'équipe grenobloise qui l'ont suivi sont des inconnus dans la ville.

Le résultat est une crise invisible et cependant réelle au TNP. Les spectateurs ne boudent pas les productions de classe internationale qu'on leur propose, mais ils se demandent depuis quelque temps où sont passés les artistes de la maison. Lavaudant a beau faire une carrière prestigieuse – monter Racine en Inde, travailler avec Le Clézio au Mexique et remporter un succès à la Comédie-Française, – il n'est pas vraiment intégré à Villeurbanne. Quant à Planchon, on cherche son nom sur les programmes. La reprise d'*Andromaque* a été annulée et il ne sera intervenu que trois fois cette saison : pour présenter la lecture d'*Elle* de Jean Genet, et pour lire deux de ses pièces, deux autres soirs, à Chambéry et à Saint-Etienne. Ses proches savent ce que cache cette absence : à la fois la frustration d'un auteur qui s'est fait reprocher abusivement de monter ses propres œuvres et le combat d'un passionné de cinéma qui essaie de mettre en place un centre de création de films, avec l'appui du conseil régional.

Peut-être le public va-t-il chercher l'équipe charismatique qui lui manque au Théâtre du Huitième, où Alain Françon vient de succéder à Jérôme Savary. Il suffirait qu'il réussisse ses spectacles (*la Dame de chez Maxim's* qu'il y donne actuellement est une première plutôt fastueuse) et aussi sa campagne de communication. Pour l'heure, un certain nombre de Lyonnais optent pour les petits lieux conviviaux comme le Théâtre de Lyon de Jean-Louis Martinelli, un créateur qui a compris l'intérêt d'une « famille » (auteurs, musiciens, peintres et acteurs gravitant autour du théâtre) pour qui veut imposer une image.

Dans les autres villes de Rhône-Alpes comme Annecy, Chambéry, Bourg-en-Bresse ou Thonon-les-Bains, on mise plutôt sur les opérations de « résidence » préconisées par Roger Caracache. Ou sur des modes d'implantation plus régionale comme celle de l'Attroupement II, qui remplace Françon au Centre d'action culturelle d'Annecy. Patrick Le Mauff, Elisabeth Macocco (1) et leurs amis auront des liens privilégiés avec cette ville, tout en « résidant » ponctuellement dans d'autres lieux des Savoies. De telles formules plus souples qu'une implantation traditionnelle, utilisées aussi bien pour des troupes de danse que pour des équipes de théâtre, se multiplient grâce à un réseau efficace de centres culturels. Grâce à ce système, les jeunes compagnies jusque-là plutôt déshéritées (la Chrysalide ou la Compagnie Sylvie Mongin-Algan, voire le Cosmos Kolej de Znorko) réussissent à travailler sans connaître les affres d'une gestion de grande maison.

Les artistes dont le sort est le plus incertain sont finalement les anciens directeurs du CDNA. Bruno Boëglin n'a toujours pas réussi à réaliser son grand projet, monter *les Barbares* de Gorki. Et Chantal Morel, en dépit de l'amitié fidèle du directeur du Centre culturel de l'Hexagone, à Meylan, a trouvé un accueil plus chaleureux au Centre dramatique des Fédérés à Montluçon, chez Jean-Paul Wenzel, qu'auprès des grandes institutions rhônalpines.

BERNADETTE BOST

(1) Elle joue actuellement *Loretta Strong* de Copi à Aubervilliers.

Jean-Claude Gallota

SANTI-ENGUERAND

L'expérience grenobloise

GRENOBLE

de notre correspondant

Dirigée depuis 1981 par des créateurs, Georges Lavaudant (de 1981 à 1986), puis Jean-Claude Gallotta (de 1986 à 1990), la Maison de la culture de Grenoble va retrouver, à la suite de la désignation d'un nouveau « patron », M. Roger Caracache (*le Monde* du 6 mars), le même type de direction qu'assurèrent lors de la naissance, en 1968, de la principale institution culturelle grenobloise, successivement Didier Béraud, puis Catherine Tasca.

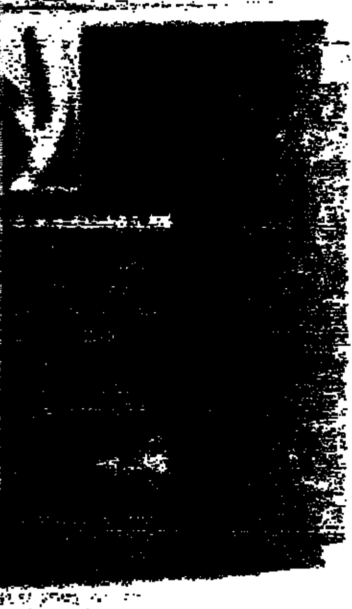
Le directeur des théâtres et des spectacles au ministère de la culture, M. Bernard Faivre d'Arcier, a retenu cette solution pour permettre, notamment, au chorégraphe Jean-Claude Gallotta, installé à la Maison de la culture depuis 1981, de bénéficier de facilités techniques et matérielles.

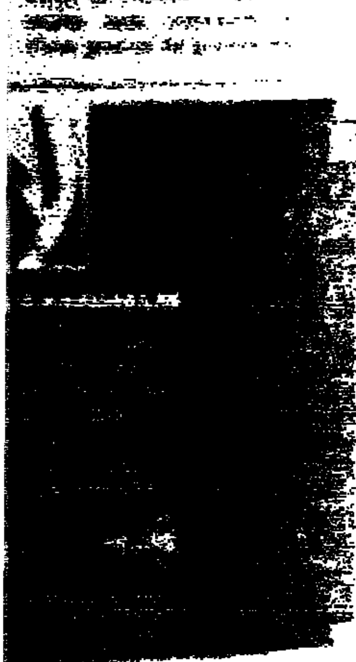
Mais la réforme souhaitée par M. Faivre d'Arcier va bien au-delà. Elle confie, en effet, à M. Roger Caracache, outre la mise en œuvre d'une politique de rénovation et de modernisation dont le coût est estimé à cinquante millions de francs, la définition des options artistiques, principalement du Centre dramatique national des Alpes (CDNA), dont la gestion, pour le moins cahotique depuis le départ de Georges Lavaudant en 1986, a été confiée successivement à Bruno Boëglin, Joël Chausson, au tandem Chantal Morel-Ariel Garcia Valdès, enfin à Ariel Garcia Valdès seul. Le directeur des théâtres entend renforcer les liens structurels, mais aussi juridiques de la maison et du centre. Ainsi une société à responsabilité limitée (SARL), dont le principal porteur de parts sera la maison, se substituera à l'actuelle structure coopérative. Le centre conservera son autonomie, affirme le ministère de la culture, il continuera à disposer de ses propres subventions, mais sera placé sous la tutelle de la Maison de la culture. La mission de M. Caracache sera de produire et de coproduire des spectacles, d'accueillir pendant plusieurs mois des metteurs en scène français et étrangers.

L'« expérience grenobloise » met ainsi fin à l'un des principes sur lesquels reposent les centres dramatiques nationaux. Ceux-ci étaient confiés jusqu'alors à des metteurs en scène qui acceptaient de s'installer dans une ville, avec laquelle ils devaient entretenir une relation privilégiée.

CLAUDE FRANCILLON

14 NIVEAUX





CULTURE

THÉATRE

Carnaval Molière

« Monsieur de Pourceaugnac »
une des dernières pièces de Molière : une farce au vitriol

Molière n'a jamais subi de traversée du désert, et il est actuellement en pleine effervescence. En dehors du *Misanthrope*, dont on annonce la cinquième version de la saison, les metteurs en scène redécouvrent les farces. Ainsi à Vanves, *Monsieur de Pourceaugnac* par Ivan Morane, une pièce rarement jouée, car franchement bâclée. Molière a dû improviser et répéter en deux semaines. L'intrigue est inexistante, mais le caractère de Pourceaugnac, provincial entre Jourdain et Dandin, offre à un comédien de quoi rêver. Philippe Adrien en avait fait un spectacle très noir, qui plongeait dans l'inconscient, avec Jean-Pol Dubois en Pourceaugnac et Jean-Pierre Bisson en Sbrigani, le Scapin de l'histoire.

La vision d'Ivan Morane, après un début sans éclat n'est pas moins dure. On retrouve jusque dans les costumes, qui mêlent les époques, et le décor – forcément dépouillé, c'est une question d'économie – l'ambiance carnavalesque grinçante et oppressante qui court, par exemple, dans la deuxième partie du *Bourgeois gentilhomme* par Savary ou dans *le Malade imaginaire* à Gémier par Hans-Peter Cloos. On a l'impression que les metteurs en scène ont tendance à remplacer les codes d'une convention théâtrale solide, mais irrecevable par le public d'aujourd'hui, par quelque chose d'aussi irrationnel et ancré dans l'esprit du temps : les codes d'une sorte de fiction onirique. Et c'est vrai que le rêve permet de s'évader, qu'il a ses limites et ses clés, connues de tous.

Donc, ce *Monsieur de Pourceaugnac* trouve ses marques et son rythme à partir du moment où le malheureux héros (Jean-Paul Audrain) se fait arnarquer, où on lui joue la comédie du médecin, où des mégères viennent clamer qu'il est leur époux, le père de leur enfant. L'une et puis l'autre se jettent sur lui, le roulent par terre, l'étouffent et se battent à coups de bébés qui éclatent et retombent en morceaux – ce sont des poupées... La farce, elle aussi, tombe en morceaux, dévoile l'isolement de l'homme bafoué, qui grimpe péniblement un escalier de métal et crie *pour lui seul*.

Et c'est vrai que c'est noir et que le rire s'étrangle, et que ce spectacle en dents de scie finit sur un moment très fort.

COLETTE GODARD

▶ Vanves, Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot, du jeudi au samedi, 20 h 30, dimanche, 16 heures, jusqu'au 31 mars. Tél. : 46-40-46-47.

LETTRES

Prix Goncourt 1989

Jean Vautrin assigné pour « contrefaçon »

Patrick Griolet, auteur de deux ouvrages sur la culture cajun, qui estime avoir été *« démarqué »* par Jean Vautrin dans son roman *Un grand pas vers le Bon Dieu*, prix Goncourt 1989, vient d'assigner pour contrefaçon l'écrivain et la maison d'édition Grasset.

Cette assignation déposée le mardi 6 mars devant le tribunal de grande instance de Paris précise dans ses attendus que *« les emprunts aux ouvrages de Patrick Griolet sont considérables puisqu'ils composent près de la moitié du roman de Jean Vautrin »* et *« qu'il convient de dire et juger que Jean Vautrin devra reverser à Patrick Griolet 50 % de ses droits d'auteur perçus et à percevoir au titre de l'exploitation de son ouvrage (...) »*. Outre une provision de 1 million de francs de dommages et intérêts à valoir sur les droits d'auteur, Patrick Griolet réclame 500 000 francs au titre du préjudice moral.

Professeur à Nice, le plaignant, qui a étudié pendant plus de quinze ans la langue et la culture de Louisiane, avait dès décembre 1989 adressé une lettre à François Nourissier, porte-parole des Goncourt, pour demander réparation. Jean Vautrin, qui avait lui-même rendu hommage au travail de l'universitaire le jour du prix Goncourt et fait apparaître le nom du chercheur universitaire dans la deuxième édition de son roman, répondit alors que *« Patrick Griolet n'est pas le créateur de cette culture* [cajun] *mais seulement le rapporteur »* et que lui-même avait fait *« œuvre de fiction où la part de création personnelle n'est réductible à rien ni à personne »*.

MUSIQUE

Mort du baryton Martial Singher

Le baryton français Martial Singher est mort le vendredi 9 mars dans son domicile de Santa-Barbara, aux Etats-Unis. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 14 août 1904, à Oloron-Sainte-Marie, Martial Singher était *un baryton à la voix ample et claire*, à la diction impeccable et raffinée. Si son nom n'est plus très connu aujourd'hui en Europe, c'est que cette grande figure d'artiste avait été obligée de quitter son pays au début de la seconde guerre mondiale, après avoir participé à la création de *la Danse des morts* d'Arthur Honegger.

Ses débuts professionnels datent de 1930 : lors d'une tournée de l'Opéra de Paris aux Pays-Bas, il triomphe en Oreste dans *Iphigénie en Tauride* de Gluck. Puis ce sont les publics de l'Opéra-Comique, du Festival de Glyndebourne, du Mai musical florentin, de Belgique, de Suisse, du Théâtre Colon de Buenos-Aires qui l'acclament.

Pendant la guerre, il triomphe sur la scène du Metropolitan Opera de New-York, dans quantité de rôles dont ceux de Pelléas, et de Mephisto (de *la Damnation de Faust*, de Berlioz). Marié avec la fille du chef d'orchestre Fritz Busch, il participe au célèbre Festival de Marlboro, lieu de rencontres *unique au monde entre les musiciens* de toutes les générations. Là, il prend goût à l'enseignement. Une activité qui ne cessera qu'en 1981. Martial Singher a formé des théories de chanteurs aux Etats-Unis, pays qui vouait à l'homme et à l'artiste un véritable culte.

ALAIN LOMPECH

* CBS serait bien inspiré de rééditer *son enregistrement de la Bonne Chanson* de Gabriel Fauré, et EMI celui des *Chansons de Don Quichotte à Dulcinée* de Maurice Ravel, dont le baryton fut le créateur.

La Quinte du loup à Concerts cassettes

Aller au concert et repartir avec l'enregistrement de la prestation que l'on vient juste d'écouter. C'est la vocation des Concerts cassettes Stil, fondés en 1986. Après Scott Ross ou Gustav Leonhardt, ils accueilleront le 13 mars La Quinte du loup. Spécialisé dans la musique des dix-septième et dix-huitième siècles, cette jeune formation interprétera des œuvres de Marin Marais, Monteclair et Couperin.

▶ *Concert enregistré chez Stil*, mardi 13 mars, à 20 h 30, 5, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 48-08-28-19. 160 F, cassette incluse. Réservation obligatoire.

□ **Un prix Brassens pour les jeunes chanteurs.** – Dans le cadre des Journées internationales Georges-Brassens, qui auront lieu *du 18 au 24 juin*, les organisateurs créent cette année un prix qui permettra de révéler le meilleur auteur-compositeur-interprète d'expression française amateur. Le lauréat enregistrera un 45 tours et donnera dix concerts en France. Dépôt des candidatures et des documents sonores entre le 20 mars et le 6 avril. Minitel 36-14 MAAF.

DANSE

Sortilèges et flamenco

On fait du bon travail à Nantes, et dans les genres les plus divers. Une tournée va le montrer

Sans esbroufe, sans ameuter les populations à son de trompe, Jean-Paul Gravier a réalisé un travail remarquable avec le Ballet de *l'Opéra de Nantes, qu'il dirige* depuis quatre ans. A son arrivée, la troupe donnait six spectacles par saison : elle en donne aujourd'hui cinquante-cinq. Il a élevé son niveau technique, il l'a surtout assouplie à tous les styles en invitant des chorégraphes aux langages aussi divers que Carolyn Carlson et Francine Lancelot, Maguy Marin et Thierry Malandain, et en montant parallèlement des classiques comme *la Sylphide* ou *le Lac des cygnes*.

Pour son dernier spectacle de créations à Nantes (il doit prendre en septembre prochain la direction *du Ballet du Rhin, à Mulhouse), il* a illustré cette ambition tous azimuts en commandant, pour une « soirée Ravel », deux pièces d'esthétique fort différente : *l'Enfant et les sortilèges* à Claude Brumachon, un des jeunes loups de la danse contemporaine française, et le *Boléro* à Manolo Marin, professeur réputé de danse espagnole, chorégraphe des spectacles de Christina Hoyos (laquelle est venue superviser le travail de la troupe).

Adieu chanteurs ou danseurs déguisés en fauteuil, en théière, en tasse, tous ces objets qui se révoltent contre la méchanceté d'un gamin et qui sont si souvent ridicules dans les mises en scène de *l'Enfant et les sortilèges* ! Claude Brumachon jette par dessus bord toute illustration à la lettre du livret de Colette, il ne retient que les atmosphères, les climats que lui suggère la musique féerique de Ravel.

Dans la première partie, nous voyons une dizaine de petits garçons et *de petites filles (ravissamment habillés par Bogena Bienkowska)* s'ébattre dans une chambre où rôdent le mystère et la peur. Ils ont des jeux cruels, comme ce mannequin qu'ils font *sauter sur un drap noir*, et des jouets bizarres, tels ces petits parapluies verts à roulettes, téléguidés. La seconde, l'épisode du jardin, est une sorte de bal fantasmagorique à la Jérôme Bosch, dans de nouveaux costumes très imaginatifs. Brumachon est un vrai chorégraphe, il invente des gestes, des attitudes, des parcours qui retiennent constamment l'attention.

Pas de narration non plus dans *Boléro* ; *un groupe de seize danseurs* et danseuses, en sobre costumes gris, foulards rouge, qui sortent de l'ombre et y retournent après avoir cédé à l'ivresse contrôlée du flamenco. On n'ira *pas prétendre que le Ballet de* Nantes déploie la fière furie d'authentiques danseurs espagnols, mais il y met du cœur, les *zapateados* et les *taconeos* fonctionnent, les reins se cambrent et les poignets se cassent joliment.

Cet agréable spectacle va partir en tournée dans plusieurs villes de France *(voir ci-dessous)*, avant d'être présenté en mai à l'Opéra-Comique. On n'y perdra pas sa soirée.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Lille, le 15 mars, Les Ulis le 17, Annecy le 20, Besançon le 21, Montélimar le 23, Orléans le 27 ; Périgueux le 3 avril, Béziers le 6, Agde le 7.

Alice au pays des clichés

Nous l'avons tant aimé, Lindsay Kemp, cet homme au nez parfait et à l'embonpoint trompeur ! Avec *Flowers*, un soir d'été au Festival d'Avignon, le théâtre municipal *résonnait des cris furieux et provocants* de son adaptation très libre de l'œuvre de Jean Genet. Ensuite *le Songe d'une nuit d'été*, vu au Théâtre de Paris en 1983, nous avait ravis par sa perfection, le ton à la fois trivial et poétique, fidèle en cela à l'esprit shakespearien.

Alice, une fantaisie pour Lewis Carroll semblait de prime abord un sujet taillé pour l'Anglais ami de la démesure et du non-sens. Il n'en est rien : on ne passe jamais de l'autre côté du miroir. Les aventures d'Alice ont la saveur d'une histoire rabâchée et pourtant il ne manque pas un bouton de guêtre aux costumes, très réussis, du Chapelier, du Loir et autres compagnons de jeu et de terreur de la jeune enfant.

Même l'amour fou de Charles Dodgson, alias Lewis Carroll, pour la trop belle Alice Lindenn n'arrive pas à nous émouvoir. On a droit à un aplatissement en règle d'un des plus beaux livres d'enfants. L'auteur s'interdit toute interprétation. Résultat : on s'ennuie ferme. Seule la chenille qui fume le narguilé en faisant le poirier nous distrait un instant.

DOMINIQUE FRETARD

▶ *Alice, une fantaisie pour Lewis Carroll* est donné à la Maison des arts de Créteil les 13 et 14 mars à 20 h 30. Tél. : 49-80-18-88.

COMMUNICATION

EN BREF

□ **L'association le RECOURS demande un droit de réponse à FR 3.** – Le RECOURS, association culturelle pour la mémoire des *Français d'outre-mer*, et M. Pierre Laffont, ancien député d'Oran, demandent un droit de réponse à FR 3 après la diffusion le 9 mars de l'émission « La valise ou le cercueil », issue de la série britannique de Peter Batty. Le RECOURS, qui estime que certains passages du commentaire sont diffamatoires envers la communauté des pieds-noirs, avait tenté, en vain, d'obtenir du tribunal *de grande instance de Paris* un référé interdisant la diffusion de l'émission. M. Jacques Roseau, porte-parole de l'association, a indiqué que le RECOURS pourrait porter plainte en diffamation si le droit de réponse n'était pas accepté.

□ **M. Daniel Legerot prend la tête du Syndicat du livre Ile-de-France.** – M. Daniel Legerot a été élu *secrétaire général* de la Fédération des industries du livre, du papier et de la communication CGT de l'Ile-de-France (FILPAC) à l'issue du deuxième congrès de cette organisation qui s'est tenu pendant deux jours aux Muraux (Yvelines). Ancien photograveur et jusqu'alors secrétaire général du Livre CGT parisien pour le labeur (secteur non presse), M. Legerot succède à ce poste à M. Roger Lancry, parti en préretraite.

□ **La politique de communication d'Antenne 2 est confiée à l'agence Robert and Partners.** – La politique de communication interne et externe d'Antenne 2 est confiée à l'agence Robert and Partners du groupe Eurocom, indique un communiqué de la présidence commune des deux chaînes publiques.

La semaine dernière, le super PDG, M. Philippe Guilhaume, avait déjà annoncé le choix de Publicis pour la politique de communication interne et externe de FR 3, ainsi que pour la communication institutionnelle des deux chaînes *(le Monde* du 8 mars).

□ **Le groupe de communication britannique WCRS prend le nom d'Aegis.** – Le groupe de communication britannique WCRS a indiqué, lundi 12 mars, qu'il avait l'intention de prendre le nom d'Aegis et qu'il étudiait une possible cotation de ses titres à la Bourse de Paris. WCRS, qui a récemment racheté la société française d'achat d'espaces Carat, *compte déjà dans son capital* l'agence française Eurocom, filiale d'Havas (12 %) et les frères Gross, anciens propriétaires de Carat (14,9 %).

□ ***Un troisième directeur à la télévision tchécoslovaque depuis le début de l'année.*** – La télévision tchécoslovaque vient de se voir doter d'un nouveau directeur, M. Jiri Kanturek, qui succède à M. Jindrich Fairaizl, démissionnaire pour raisons de santé. M. Kanturek était jusqu'en novembre 1989 porte-parole du Forum civique. Présentateur très connu de la télévision pendant le « printemps de Prague », il avait perdu son emploi lors de l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en août 1968. C'est le troisième directeur depuis le début de l'année, la menace d'une suppression de quelque deux mille emplois ayant vivement opposé son prédécesseur et le personnel de la télévision. – *(Reuter.)*

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 14 mars au mardi 20 mars

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Hommage à Masaki Kobayashi : Joi Uchi (1967, v.o. s.t. anglais), de Masaki Kobayashi, 16 h ; Nicholas Ray : films rares : les Diables de Guadalcanal (1951, v.o. s.t.f.), de Nicholas Ray, 19 h ; les Archives du film présentent : Meurtres (1950), de Richard Pottier, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Cinéma du réel : I'm british but (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), de Gurinder Chadha ; James Baldwin : the price of the ticket (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), de Karen Thorsen, 14 h 30 ; Adeus Rodelas (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), d'Agnaldo Antonio Azevedo ; Uma avenida chamada Brasil (1989, v.o. s.t. anglais, traduct. simultanée -en compétition), d'Octavio Bezerra, 17 h 30 ; les Malles (1989), de Samba Felix Ndiaye ; Eyes of stone (1989, v.o. s.t.f. -en compétition), de Nilita Vachani, 20 h 30 ; Cinéma du réel : Jaripo : Y por que todos se van ? (1989, v.o. traduction simultanée -en compétition), de José Luis Martinez ; Viva Rio viva -a vide e um cinema (1988), de Pierre Hoffmann, 14 h ; Quitrakathi (1978), de Mani Kaul ; Arrival (1980), de Mani Kaul ; Dhruped (1982), de Mani Kaul, 17 h ; Sa gar ett ar (1988, v.o. s.t. anglais, traduction simultanée -en compétition), d'Ebbe Gilbe, Gunnar Källstrom, Kjell Tunegard, 20 h ; Cinéma du réel : I am twenty (1967), de S.N.S. Sastry ; An Indian Day (1967), de Singh Sukhdev, 15 h ; Children of desired sex, de Mira Nair ; Man versus man, de Prakash Ramtake ; Shelter (1983), d'Uma Segal, 18 h ; Ikas el hayat (1989, v.o. s.t.f. -en compétition), d'Attayate el Abnoudy ; Kansal (1988), de Peter van den Reek, 21 h ; Cinéma du réel : Satyasshi no dukaal (1988), de Prakrit media collective ; Invisible Hands, unheard voices (1989), de Saba Dewan et Rahul Roy, 16 h ; Andha Samaj (1989), de Rashmi Kant ; From the burning embers (1988), de Mediastorm ; Technological Intervention (1989), de Nandan Kudhayadi, 18 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

La Parisienne : Jeune public : Tube : Paris en comprimés, Macadam Pattes (1987) de Phil Bang, Chat, c'est Paris (1962) d'Abelevitow, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Maîtresses Femmes : la Tour (1928) de René Clair, Celeste (1981) de Percy Adlon, 18 h 30 ; Femmes du monde : Fait divers (1923) de Claude Autant-Lara, les Dames du bois de Boulogne (1944) de Robert Bresson, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAL DU GOUVERNEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ALWAYS. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

BERLIN JÉRUSALEM. Film franco-israélien d'Amos Gitai, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES. Film britannique de Thom Eberhardt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA FÊTE DES PÈRES. Film français de Joy Fleury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FILLE DES COLLINES. Film français de Robin Davis : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

POURQUOI BOHDI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? Film coréen de Bae Yong-Kyun, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

UN HÉROS COMME TANT D'AUTRES. Film américain de Norman Jewison, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VENUS PETER. Film britannique de Ian Sellar, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE VISITEUR DU MUSÉE. Film soviétique de Constantin Lopouchanski, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE FANTOME DE L'OPÉRA (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE REPAIRE DU VER BLANC (*) (Brit.-A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

SIMETIERRE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GRANDES REPRISES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MOISE ET AARON (All., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MON ONCLE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MOURIR A MADRID (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA RONDE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANDRA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

SÉRÉNADE A TROIS (A.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TRAFIC (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE, La Bastille, 11e (43-07-48-60). Roger et moi, sam. 0 h.

CARY GRANT (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Charade, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Indiscrétions, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Impossible M. Bébé, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sylvia Scarlett, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE WOJCIECH J. HAS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'Art d'être aimé, jeu. 14 h, 18 h 15, 22 h 15 ; les Tribulations de Balthasar Kober, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 15, 22 h 15 ; le Manuscrit trouvé à Saragosse, mer., sam., dim. à 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45, mar. à 14 h ; la Clepsydre, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, mar. à 17 h ; Journal intime, jeu. à 16 h, 20 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). La clé n'est pas dans le pot de géranium, Graffiti, Paris 1789, Coup d'éclat, Nuit bleue, Première Classe, (et des scopitones) jeu. 20 h 30. T.U. 25 F.

DÉSERT D'AFRIQUE FICTIONS DU NORD, FICTIONS DU SUD (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Vent de sable, (stf) sam. 19 h 30.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Comtesse aux pieds nus, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Pandora, mer., ven., dim., mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

L'ACMA PRÉSENTE, Accatone, 5e (46-33-86-86). La Nuit Juraj Herz, La Belle et la Bête, ven. 23 h 30 ; Il m'a frappé la nuit, ven. 1 h 30 ; l'Incinérateur de cadavres, ven. à 0 h 30. Trois films : 70 F, deux films : 50 F, 1 film : 30 F (café et croissant compris).

L'ACMA PRÉSENTE, Accatone, 5e (46-33-86-86). La Fin du bon vieux temps, (Soirée du journal La Lettre internationale mar. 21 h 50.

LE THÉATRE DU CAMPAGNOL PRÉSENTE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Les Dernières Vacances, lun. 20 h 30.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). La Peur, mer. à 12 h (20 F) 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; le Château de l'araignée, jeu. à 12 h (20F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; 37°2 le matin, ven. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Homme à la peau de serpent, sam. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Misfits, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Dahlia bleu, lun. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Rebecca, mar. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Les Trois Couronnes du matelot, mer. 20 h 30.

RÉTROSPECTIVE YOSHIDA (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Source thermale d'Akitsu, mer., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Histoire écrite sur l'eau, jeu., lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Promesse, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Onimaru, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Coup d'Etat, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Tombe les filles et tais-toi, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Bananas, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Woody et les Robots, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Annie Hall, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Intérieurs, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Stardust Memories, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

LES SEANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. 14 h, sam. 0 h 20.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun. 13 h 40, sam. 15 h 15.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (15 F pour les moins de quatorze ans).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 17 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., lun. .

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam., dim. 13 h 30.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. à 12 h 15.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (anglaise non sous-titrée) mer. 22 h 30, jeu. 16 h.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, jeu. 18 h 45, ven. 16 h 40, mar. 16 h 45.

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 19 h 40.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

HANTISE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 15 h 45, sam. 18 h 30, dim. 16 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LENNY (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 22 h 15, sam. 14 h, lun. 18 h.

LEVIATHAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, jeu., ven. 13 h 30, dim. 22 h, lun. 18 h 45, mar. 21 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 10.

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, jeu. 13 h 45, sam. 15 h 15, dim. 18 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 14 h, sam. 15 h 30.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, lun. 16 h 30, ven., mar. 18 h 45, sam. 18 h 15, dim. 22 h.

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 19 h 30, ven. 17 h 45, sam. 16 h 10, lun. 15 h 45, mar. 16 h 45.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 17 h mar. 19 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, sam. 13 h 40.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15. lun. 19 h, mar. 17 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., mar. 22 h 30, sam. 22 h 30, 0 h 20, dim. 20 h 15, lun. 20 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 MARS

« Une croix d'orfèvrerie byzantine », 12 h 30, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Art roman, deuxième partie », 14 h, Musée des monuments français, place du Trocadéro.

« L'œuvre de Rodin », 14 h, 77, rue de Varenne (Musée Rodin).

« Les collections de l'Assistance publique en l'hôtel de Miramion », 15 h, 47, quai de la Tournelle.

« Le Louvre : de la crypte à la pyramide », 15 h, place du Palais-Royal, côté Louvre des antiquaires (Monuments historiques).

« Hôtels et églises du faubourg Poissonnière », 14 h 30, métro Poissonnière (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Faux et faussaires au Musée de la contrefaçon », 15 h, 16, rue de la Faisanderie (Paris et son histoire).

« La mort baroque. Peinture française du dix-septième siècle », 19 h 30, sous la pyramide du Louvre, escalator Sully (L'Art et la manière).

« La peinture flamande », 19 h 30 ; « Mode, hygiène, parure. Antiquités égyptiennes », 19 h 45 ; « Le néoclassicisme : David », 20 h ; « Les statues de Charles V et Jeanne de Bourbon », 20 h 15 ; Musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Les fouilles du Carrousel », par P. Van Ossel.

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Haussmann, le créateur du Paris moderne », par A. du Couédic (Académie du Second Empire).

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 h : « Le symbolisme, langage universel au travers de l'astrologie et du tarot » (démonstrations), par C. Sabria (USFIPES).

Sorbonne (amphi. Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « La machine-outil : l'histoire succède à la préhistoire », par P. Bezier (Mouvement de la responsabilité scientifique).

Sénat (salle Médicis), 15, rue de Vaugirard, 18 h 30 : « RFA/RDA : un mur d'incompréhension ? », table ronde avec N. Bary, B. Lortholary, J. Vannahme et R. von Thadden. Pièce d'identité. Inscription au 45-85-16-16, poste 227 (Association des amis de la Bibliothèque de France).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 14 h 30 : « La création comme processus thérapeutique », séminaire animé par J.-P. Klein et I. Darrault ; 18 h 30 : « Les héritages gréco-romains. L'homme romain » (à propos du livre de F. Dupont), 55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « La diversification des modes d'exercice des architectes en 1990 », par M. Huet (Société française des architectes).

Temple, 18, bd Arago, 20 h 30 : « Les obstacles à la foi. Le Mal : Dieu est-il tout puissant ? », avec R. Brunet, C. Ruby, C. Navarre et A. Houziaux. Entrée libre (paroisse réformée de Port-Royal).


A PARTIR DU 14 MARS
PRINTEMPS
LA MODE BOUGE,
L'ESSENTIEL RESTE.
Le monde bouge, et ça continue. Le Printemps fête ses 125 ans
et lance une nouvelle griffe : les Essentiels. Une ligne destinée aux femmes
actives et aux hommes modernes qui vont à l'essentiel. Une collection
qui aime les matières nobles comme le Lin de France, le coton ou la soie.
Du tailleur au costume, du blazer au pull over, de la lingerie aux accessoires,
un confort et une allure aux sources de l'élégance, sans autre histoire
que le plaisir d'un vêtement qu'on aime à plein temps.
Pour fêter les Essentiels, au Printemps, cinq Lancia Y10 Appia LX
(dont une sera mise en jeu pour les titulaires de la carte Printemps)
sont à gagner par tirage au sort du 14 mars au 4 avril 1990.
Les titulaires de la carte Printemps peuvent retirer au service clientèle
de chaque magasin des chéquiers Privilèges.
les Essentiels
PRINTEMPS

AGENDA

TOURISME

Huit nouveaux « deux étoiles » dans le Michelin 90

Que faut-il penser de la cuvée Michelin 90 ?

Egalité des « trois étoiles » mais au détriment de *L'Oustau de Baumanière* (qui n'a pourtant en rien démérité, pas plus que Lasserre l'autre année), qui donne sa troisième étoile au *Louis XV monégasque* (entre parenthèses, sans critiquer l'excellente cuisine d'Alain Ducasse, ni l'ambiance guindée de cette très chère et coûteuse maison, j'aime encore mieux L'*Oustau*. Passons !)

Huit nouveaux bi-étoilés, dont *Pain, Adour et Fantaisie* à Grenade-sur-Adour, Claude Darroze à Langon, *Maximin* à Nice et *Le Clos Longchamp* parisien, qui sont justifiés tout comme la suppression d'une étoile au *Pré-Catelan* va de soi.

Parmi les étoiles éteintes (une soixantaine) on s'étonnera de ces exécutions capitales touchant Lamazère, Pierre Vedel et *Le Bistro de Paris* de Michel Oliver. Mais on se réjouira des promotions, à Paris, de *La Timonerie* (dont j'ai été l'un des premiers à signaler la discrète excellence 35, Quai de la Tournelle), de *La Table d'Anvers* (2, place d'Anvers), de *La Grande Cascade* (bois de Boulogne). En province, *La Pyramide* d'après-Point méritait entre autres sa promotion.

Arrivent au Guide à Paris, Bernard Chirent (28, rue du Mont-Thabor), Daniel Métery (4, rue de l'Arcade), les deux enfants *Fouquet's* (Bastille et Défense), *Chez Géraud*, 31, rue Vital, etc.

Bref, rien de bien neuf avec les oubliés d'usage (ignorance voulue ou négligence) comme *Aristide* (121, rue de Rome), *La Truite vagabonde* (rue des Batignolles), *Le Relais Pereire* (27, *bis* boulevard Pereire), etc.

Une innovation intelligente aux « capitales » des provinces, une « Carte de voisinage » indiquant les bonnes maisons alentour. Tout cela fait un Guide de 1 206 pages (10 600 établissements cités pour 4 540 localités). Prix : 110 francs.

Et, coup sur coup, viennent de sortir les Michelin Allemagne, Italie et Benelux. Pour ce dernier, la Belgique se voit supprimer quatorze étoiles en en gagnant neuf (dont deux pour *Le Trèfle* à Genval. La Hollande en perd treize mais en gagne dix. Le Luxembourg enfin gagne trois étoiles dont deux pour *Le Patin d'or* (à la patinoire de Kochelscheuer). A noter que Léa Linster (à Frisange), Bocuse d'or 1989, n'est pas citée. Peut-être les inspecteurs Michelin n'en ont point entendu parler ?

LA REYNIERE

CAMPUS

Projet éducatif

Un projet éducatif pour la France, qui se présente comme un rapport à l'usage du ministère de l'éducation nationale, est le premier ouvrage rédigé par le Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (CERAP) organisme qui se déclare *« indépendant de tout parti et de tout groupement »*. Administrateurs civils, enseignants ou maîtres de conférences auprès de grandes écoles, les auteurs ont en commun d'être des anciens de l'ENA, d'HEC, de l'Ecole normale supérieure, ou des agrégés de l'Université. Leur *« projet éducatif »* se fonde sur une évaluation du système d'enseignement français, qui débouche sur la critique d'un *« système de l'échec »*, voire sur un constat de *« faillite »* pour l'école primaire.

S'ensuivent des séries de propositions destinées à *« reconstruire un ensemble cohérent »* : redéfinir plus précisément les objectifs de l'enseignement élémentaire, adapter l'enseignement secondaire, accroître la souplesse dans la gestion des collèges et lycées, réorganiser le premier cycle universitaire, réformer le financement des universités... Intitulée *« les moyens de la qualité »*, la dernière partie s'attache à la question de la gestion budgétaire, jugée *« médiocre »* par le CERAP, qui dénonce également *« les gaspillages nés de la cogestion administration-syndicats »*, et à celle du recrutement et de la formation des enseignants.

M. R.

▶ *Un projet éducatif pour la France*, PUF, collection « Politique d'aujourd'hui », 303 p., 145 F.

Livres sur l'Antiquité

L'Association des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur organise, mercredi 14 mars à la Sorbonne, de 12 heures à 19 heures, une manifestation de promotion des ouvrages consacrés à l'Antiquité classique, avec une exposition de livres et de documents, une vidéo sur les techniques et les supports d'écriture dans l'Antiquité et une conférence de Mme Jacqueline de Romilly.

▶ *Informations : M. Philippe Moreau, 34, rue du Plateau, 75019 Paris. Tél. : 42-00-55-54.*

Langue chinoise

A la suite de l'article de Judith Rueff sur la langue chinoise, paru dans *le Monde*-Campus du 15 février, voici l'adresse de l'éditeur de *la Méthode à la langue et à l'écriture chinoises* : Editions la Compagnie, 133, rue du Château, 75014 Paris. Tél. : 43-21-51-60.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5216

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II				■		■			
III								■	
IV							■		
V				■					
VI		■			■				
VII			■						■
VIII							■		
IX				■		■			
X									
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Feu qui est appelé à bientôt s'éteindre. Faisait battre des cœurs. – II. Aller sans retour. Poussa à prendre du recul. – III. N'a pas encore succombé. – IV. A des mots. Démontre. – V. Point de départ. Dépouille d'un chef. – VI. Fut à l'origine de nombreux coups. Coupe le bois. – VII. Interjection. Vienne n'y est pas une capitale. – VIII. Ne change pas. Qui n'a rien. – IX. On peut y voir Dallas et Santa-Barbara. Fait partir. – X. Ramener le calme. – XI. Point de côté. Privés de lumière.

VERTICALEMENT

1. Elle en dit long. – 2. Pas pour celui qui ne veut rien savoir. Moyens de transport. – 3. Utile à ceux qui ont un appétit d'oiseau. Pour bien faire. – 4. Préfixe. Peut être obtenu avec le « pain ». – 5. Sont tirées du citron. Font parler d'elles. – 6. Genre de pile. Porta des sabots. – 7. Note. Atteint le Rhin. Connut la guerre. – 8. Conjonction. Font marcher le commerce. – 9. Offre des places. Abréviation.

Solution du problème n° 5215

Horizontalement

I. Entolome. – II. Quasimodo. – III. Urbaniser. – IV. Ise. Ost. – V. Talc. La. – VI. Aglossa. – VII. Teintures. – VIII. Ocarina. – IX. Ornés. – X. Na. Réussi. – XI. Tôt. Tous.

Verticalement

1. Equitation. – 2. Nursage. Rat. – 3. Tabellion. – 4. Osa. Concert. – 5. Lino. Stase. – 6. Omis. Sûr. Ut. – 7. Most. Arioso. – 8. Ede. En. Su. – 9. Or. Assagis.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 13 mars

TF 1

20.40 Cinéma : Tout feu, tout flamme. ■■
Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981). Avec Yves Montand, Isabelle Adjani, Alain Souchon.
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !
De Christophe Dechavanne.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.05 TF 1 *nuit*.

A 2

20.40 Cinéma : Black mic mac. ■■
Film français de Thomas Gilou (1986). Avec Jacques Villeret, Isaach de Bankolé, Félicité Wouassi.
22.15 ▶ L'heure de vérité.
Invité : Raymond Barre. L'ancien premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani et Albert du Roy.
23.20 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.40 Eurochallenge 90.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred.
Fernando Collor de Mello, président de la République brésilienne.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Thème : SOS université ! Avec Lionel Jospin, ministre de l'éducation, et des étudiants.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La couleur pourpre. ■■
Film américain de Steven Spielberg (1985). Avec Danny Glover, Whoopi Goldberg, Margaret Avery.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma :
La petite voleuse. ■■
Film français de Claude Miller (1988). Avec Charlotte Gainsbourg, Didier Bezace, Simon de La Brosse.

LA 5

20.40 Cinéma : Big boss. □
Film chinois (Hongkong) de Lo Wei (1972). Avec Bruce Lee, Shih Kien.
22.25 Série : China beach.
23.25 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
Le distrait chez les espions.
De Leslie Martinson, avec Gary Coleman, Georges Gobel.
22.05 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Companeros. ■
Film italo-espagnol de Sergio Corbucci (1971). Avec Franco Nero, Fernando Rey, Tomas Milian.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.05 Documentaire :
De Pékin à Shanghaï, à la découverte du Qi.
21.05 Documentaire : Julio Cesar Chavez, une idole de la boxe.
22.05 Série : Contacts
(Eliott Erwitt et Marc Riboud).
22.30 Magazine : Imagine.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier :
Des techniques nouvelles chez le dentiste.
21.30 Prague 1989, le retour d'exil (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Concerto pour écritures.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Quatuor à cordes n° 1 en ut majeur op. 49, Quatuor à cordes n° 11 en fa mineur op. 122, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes de Zourabichvili, de Pelken ; Quatuor à cordes n° 12 en ré bémol majeur op. 133, Quatuor à cordes n° 12 en ré bémol majeur op. 133 et Quatuor à cordes n° 13 en si bémol op. 138, de Chostakovitch, par le Quatuor Manhattan ; sol. : Eric Lewis, Roy Lewis (violons) ; John Dexter (alto) ; Judith Glyde (violoncelle).
22.30 Récital. Deux pièces pour piano, de Pasternak. Sonate pour piano n° 4 en ut mineur op. 27, de Miaskovski ; Sonate pour piano (extrait), de Protopopov ; Sonate pour piano n° 1 op. 12, de Chostakovitch ; Sarcasmes, cinq pièces pour piano op. 17, de Prokofiev ; sol. : Vladim Sakharov (piano).
0.00 Club d'archives : Berlioz, Paris et le 78 tours.

Mercredi 14 mars

TF 1

13.35 Série : 21 Jump Street.
14.30 Club Dorothée.
Série : Cap danger ; Wingman ; Dragon ball ; Le collège fou, fou, fou ; Les chevaliers du zodiaque ; Ken le survivant ; Salut les musclés ; Les jeux.
17.45 Le top jeune. Présenté par Jacky.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Spécial Gainsbourg.
Variétés : Florent Pagny, Julien Clerc, Texas, Jimmy Sommerville, Richard Bohringer, Vanessa Paradis.
22.35 Série noire : Le grand môme.
De Jacques Ertaud, d'après A.D.G., avec Jacques Denis, Paul Leski.
0.00 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Série : Intrigues.
0.40 Série : Mésaventures.
1.05 TF 1 nuit.

A 2

13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.30 Eric et Noëlla.
Alf ; Jeu des rôles ; Les tortues ; Reportage ; Monstres et merveilles.
16.00 Magazine : En avant Astérix !
Présenté par Eric Galliano.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga.
Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; Les années collège.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.20 INC.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Feuilleton :
Les diamants de la vengeance.
De Jerry London, avec Madolyn Smith, Tom Berenger (3e épisode).
22.10 ▶ Magazine : My télé is rich.
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Eurochallenge 90.
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

13.30 Magazine : Montagne (rediff.).
14.03 Magazine : Fidélio.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.03 Magazine : Dans la cour des grands.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé :
Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Opéra bouffe : Les brigands.
D'Offenbach, livret de Meilhac et Halévy, avec Michel Trempont, Ghylaine Raphanel, Colette Alliot-Lugaz, Bernard Pisani, Christian Asse, Thierry Dran, Monique Barscha (diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique).
22.40 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Mille Bravo.
Présenté par Christine Bravo.
0.05 Musique : Carnet de notes.
Symphonie n° 26, de Haydn, par le Sinfonietta de Chambord.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm :
Le secret de l'araignée rouge.
De Jerry Jameson, avec James Farentino, Jennifer O'Neill.
15.00 Documentaire : Terre fragile.
6. Un été en Alaska, de John Waters.
15.30 Téléfilm : La volonté des cartes.
De Nicholas Meyer, avec Tom Hanks, John Candy.
17.20 Cabou cadin.
Croc-note show ; Poilaurds ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessin animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Bande annonces cinéma
21.00 Cinéma : Le solitaire. ■
Film américain de Michael Mann (1980). Avec James Caan, Tuesday Weld, Willie Nelson.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Sport : Football.
Championnat de France : Sochaux-Marseille, en différé de Sochaux.
0.45 Cinéma : Ni vu ni connu. ■■
Film français d'Yves Robert (1957). Avec Louis de Funès, Noëlle Adam, Moustache.

LA 5

13.35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14.40 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Le petit lord.
17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés :
Olive et Tom champions de foot ; Maxie.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Le serment du sang.
De Paul Wendkos, avec Melissa Gilbert, Joe Penny.
22.20 Débat : La Mafia.
Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Téléfilm : Réunion de famille.
De Vic Sarin, avec David Eisner, Rebecca Jenkins.
16.15 Jeu : Match music.
17.25 Informations : M 6 info
(et à 18. 25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Les complices.
De Michael Lähn, avec Alexander Radszun, Gudrun Landgrebe.
22.10 Série : Le Saint.
23.05 Documentaire : Succès.
Les aventuriers.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Variétés : Fréquenstar.
2.00 Rediffusions.
Succès ; Culture pub ; Destination santé (le cancer) ; Succès.
5.05 Feuilleton : Jo Gaillard.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Feuilleton : Les Bertini
(1er épisode). D'Egon Monk.
16.30 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (1).
De Marcel Lozinski.
17.25 Documentaire : Le Globe. De Luc Riolon.
18.00 Cinéma :
Un chapeau de paille d'Italie. ■■■
Film de René Clair (1927). Avec Albert Préjean, Vital Geymond, Olga Tschekova.
19.30 Courts métrages.
20.00 Documentaire : La lucarne.
De Thierry Augé.
21.00 Téléfilm : *L'homme idéal pour une mission délicate.* De Janos Kovacsi.
22.40 Magazine : Dynamo.
De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
23.10 Documentaire : Jean-Jacques.
De Jean Gaumy.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Tendres barbares.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Concertos pour écriture.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Les brigands, opéra-bouffe en trois actes d'Offenbach, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault ; sol. : Michel Trempont, Ghyleine Raphanel, Colette Alliot-Lugaz, Bernard Pisani, Christian Asse, Thierry Dran, Monique Barscha. Diffusé en simultané sur FR 3.
23.07 Jazz-club. En direct du Bilboquet, à Paris : Spanky Wilson (chanteur), Philippe Milanta (piano), Luigi Trussardi (contrebasse), Philippe Combelle (batterie).

Audience TV du 12 mars

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,1	Bande ann. 15,9	Pub 6,4	Actual. région 20,4	Nulle part 2,7	Reporters 4,2	Hulk 3,1
19 h 45	59,2	Roue Fortune 26,3	Dessinez 12,1	19-20 infos 11,4	Nulle part 4,1	Manu 3,0	Coup de cœur 2,7
20 h 16	73,1	Journal 28,5	Journal 19,6	La classe 11,3	Nulle part 3,5	Journal 5,8	Cosby show 5,7
20 h 55	69,4	Raid c. Mafia 20,7	Avanti 17,6	Firefox 18,8	Pet. chéries 3,3	Rêve d'été 5,9	Virages 5,1
22 h 08	59,8	Raid c. Mafia 17,3	Avanti 12,2	Firefox 21,1	Bande ann. 1,2	Rêve d'été 6,0	Virages 4,0
22 h 44	30,0	90 Rugissants 7,2	Pub 11,3	Pub 3,8	Lundi sport 0,8	Vendredi 13 4,5	Pub 2,6

BILLET

La Chapelle tournante

La Chapelle-Darblay s'apprete à nouveau à changer de propriétaire. Pour la troisième fois en un peu plus de cinq ans. Après une certaine période de flottement, M. François Pinault a confirmé lundi 12 mars qu'il était bel et bien en train de céder en partie ou en totalité l'entreprise papetière normande *acquise en 1986 pour un franc* symbolique, comme nous l'annonçions dans *le Monde* du 11-12 mars. A n'en pas douter, l'industriel breton réalisera, ce faisant, le plus beau coup financier de sa carrière.

La société, après deux dépôts de bilan, une modernisation à *coups de subventions publiques* (pas moins de 3 milliards de francs ont été injectés dans l'affaire entre 1984 et 1987), est redevenue prospère et peut être aujourd'hui revendue au plus offrant.

M. François Pinault, ce faisant, n'innove pas. La méthode de l'aller-retour a été éprouvée avant lui par les deux Bernard (Tapie et Arnault). Mais il connaît, lui, les impératifs de la logique industrielle.

Il cédera vraisemblablement la Chapelle aux géants papetiers scandinaves déja candidats à la reprise en 1984 (lors de l'attribution de la Chapelle-Darblay par M. Laurent Fabius au repreneur John Kila), puis une seconde fois en 1987.

Car la plus grande inconséquence des pouvoirs publics sur ce dossier est d'avoir par deux fois opté pour des solutions temporaires en refusant d'adosser la Chapelle à un grand groupe papetier, dans un secteur – le papier journal – très concentré.

L'argument de l'intérêt national – la Chapelle-Darblay a été et reste pour un an l'unique fournisseur de papier presse implanté dans l'Hexagone – a souvent été brandi un peu facilement. Le choix des repreneurs a souvent obéi à d'autres considérations. L'Etat a souvent accepté de mettre la main au pot pour la Chapelle contre l'engagement des propriétaires de préserver la paix sociale. Les subventions débloquées par Laurent Fabius en faveur d'usines situées dans sa circonscription électorale n'ont fait que succéder aux largesses plus discrètes des pouvoirs publics pour une firme également située dans le fief de M. Jean Lecanuet.

C. M.

INSOLITE

Assis s'abstenir

Non contents d'inventer les « pousseurs » qui aident les banlieusards japonais à s'entasser dans les trains de Tokyo aux heures de pointe, les chemins de fer nippons viennent d'inaugurer des voitures sans places assises.

Depuis le 12 mars, deux trains de la ligne circulaire Yamanote comportent deux voitures sans sièges. Ou plutôt dont les strapontins se relèvent électriquement aux moments d'affluence. La montée et la descente s'en trouve facilitées. L'augmentation de la capacité qui résulte de la transformation en salle de bal de la voiture n'est pas non plus négligeable. On estime que celle-ci peut alors accueillir 162 voyageurs au lieu de 154. Si cette expérience se révélait concluante, la direction envisagerait de mettre en service un grand nombre de ces « boites à voyager ».

Il paraît que certains voyageurs, pourtant habitués à se retrouver à beaucoup plus que quatre par mètre carré se sont plaints d'être traités comme des marchandises. Quelle découverte !

Dans une lettre adressée au premier ministre

M. Fauroux et Mme Cresson réclament un plan d'urgence pour les PME

Le manque de compétitivité des petites et moyennes entreprises françaises commence à inquiéter le ministre de l'industrie comme celui des affaires européennes, deux ans avant *l'échéance du grand marché. Dans une lettre* conjointe adressée lundi 12 mars à M. Michel Rocard, Mme Edith Cresson et M. Roger Fauroux demandent instamment au premier ministre d'avaliser la mise en place de mesures d'urgence en faveur des PME. Les petites et moyennes entreprises françaises, qui représentent plus de 98 % du total des entreprises et plus des deux tiers de l'emploi total, sont *« mal armées pour affronter l'achèvement du grand marché unique européen »*, constatent les auteurs de la lettre, qui s'appuient sur les récents rapports et études commandités par leurs ministères. Ils jugent indispensable la mise en place rapide d'un plan d'action mobilisant l'ensemble des ministères afin d'éviter *« une ouverture »* (sous entendu : à la concurrence européenne) *« très dommageable pour notre tissu industriel »*.

Les deux ministres suggèrent à M. Rocard de se prononcer avant la fin du mois de mars, afin que ce dispositif spécial PME soit inclus dans le projet de loi de finances pour 1991.

Véritable audit des difficultés éprouvées par les PME françaises par rapport à leurs homologues communautaires, le rapport Ricol, remis la *semaine dernière à Mme Edith Cresson*, devrait servir de base au futur plan d'action gouvernemental.

Ce rapport, animé par l'actuel président des réseaux d'experts comptables *France Défi, réclame des* mesures spécifiques en matière de formation, de soutien à l'innovation, de fiscalité et d'accès aux financements, domaines où les handicaps des PME françaises semblent les plus importants.

De quoi souffrent les PME confrontées à une nouvelle concurrence européenne ? Essentiellement de la fragilité de leur situation financière. Le constat porté par le groupe de travail de René Ricol, ancien animateur des groupes barristes Réel-Entreprises, est sans surprise. Mais sa valeur tient à l'inventaire très précis des difficultés ressenties par les petites et moyennes entreprises.

« Faire une nuit du 4 août »

Le diagnostic a été élaboré à partir de trois sources. D'abord une série de sondages réalisés en décembre et janvier derniers auprès de 300 chefs d'entreprise, 500 salariés, 201 artisans et commerçants et 102 membres de professions libérales. Ensuite des enquêtes *ad hoc* effectuées auprès de décideurs économiques (cabinets ministériels, organisations syndicales, fédérations professionnelles). Enfin un fonds d'études documentaires réalisées sur des points précis (modes de financement des PME, charges sociales, aides publiques).

Face à leurs concurrents européens, les chefs d'entreprise s'estiment handicapés par leur grande fragilité financière. Disposant de fonds propres moins importants (46 % des dirigeants des PMI jugent leurs ressources propres insuffisantes) et n'ayant pas accès au marché financier, les petites et moyennes entre*prises françaises recourent plus fré*quemment à l'endettement bancaire que leurs homologues européennes (le recours au financement bancaire ne représente que 1,4 % du total des ressources des PME britanniques contre 21,7 % en France). Leur pouvoir de négociation est faible. Elles supportent donc pour la plupart des frais financiers élevés. 77 % des responsables de PME interrogés réclament de toute urgence une remise à plat des conditions de crédit bancaire et une réduction des écarts de taux constatés au détriment des petites entreprises.

Cette vulnérabilité financière est tout à la fois aggravée et alimentée par les pratiques de règlement interentreprises. *« Le délai de paiement des clients est en général supérieur à quatre-vingt-dix jours »*, notent les auteurs du rapport, ce qui conduit les PME-PMI *« à recourir au financement coûteux d'un découvert structurel »*. Le rapport plaide pour une réduction à trente jours des délais de règlement d'ici à 1992, *« au besoin par voie législative »*.

Faibles en capitaux, les PME fran*çaises se sentent* également vulnérables sur leurs ressources en hommes. La formation permanente est perçue par les salariés, les dirigeants d'entreprise, les professions libérales, les artisans et les commerçants comme une priorité. Plus de 80 % des personnes interrogées souhaitent en effet un développement des dispositifs de formation professionnelle, avec pour objectif une plus grande individualisation et une meilleure adaptation à des débouchés réels. Reste que peu nombreuses sont les entreprises qui traduisent effectivement cette priorité dans les faits. Comme le constatent les auteurs du rapport, les besoins en formation ne sont pas systématiquement recensés et les plans de formation souvent inexistants.

La conclusion majeure de la mission « PME Europe » tient en peu de mots : les PME françaises abordent avec appréhension l'échéance 1993 car elles se sentent isolées face à la nouvelle concurrence européenne. Elles réclament des actions concrètes adaptées à la taille de leur activité. La mission « PME Europe » préconise un certain nombre de mesures. La simplification d'un environnement législatif et réglementaire trop complexe pour les PME est ainsi affichée comme priorité. Sur le plan fiscal, *« notre pays doit faire sa nuit du 4 août »*, écrit René Ricol. Le rapport déplore que la majorité des entreprises individuelles soient assujetties à l'impôt sur le revenu et ne tirent pas avantage de la diminution de l'impôt sur les sociétés. Les experts suggèrent également la création d'un *« droit économique moderne et aisément accessible »* se substituant aux droits des contrats, de la consommation et de la concurrence qui actuellement s'additionnent *et se contredisent parfois*. Autre piste d'action : la mise en place de formules d'intéressement adaptées à la PME, dont les salariés semblent frustrés et très demandeurs.

Enfin, les auteurs plaident pour une centralisation des sources d'information en matière européenne. Entre 66 % et 85 % des populations interrogées s'estiment maladroitement informés des enjeux européens, non par manque de documentation mais précisément en raison de leur surabondance. Le rapport suggère également la création d'un lieu de concertation unique entre organismes professionnels, députés européens et représentants du gouvernement, estimant que les négociations à Bruxelles sont menées en ordre trop *dispersé*.

CAROLINE MONNOT

Retards de paiement aux entreprises occidentales

La situation financière de l'URSS se détériore

L'URSS n'a plus une signature impeccable. Au cours des cinq années de perestroïka, la situation économique n'a cessé de se détériorer. Depuis quelques semaines, l'URSS accumule les retards de paiement auprès des entreprises occidentales.

Selon le *Wall Street Journal* du 12 mars, les arriérés de l'Union soviétique auprès d'entreprises de l'Ouest atteindraient 500 millions de dollars (3 milliards de francs environ) et plusieurs de ces der*nières auraient cessé d'effectuer* leurs livraisons. Résultat : les partenaires de l'Union soviétique sont de plus en plus prudents et la cote de crédit du pays s'en trouve sensiblement diminuée sur les marchés financiers internationaux. Depuis longtemps réservées pour financer la perestroïka, les banques pourraient y devenir hostiles si ces incidents de paiment se multipliaient.

En France, c'est l'entreprise Lurgi qui, la première, a fait état de retards de paiement (*le Monde* du 2 mars). Il semblerait que le contentieux se soit reglé au cours des derniers jours bien que les Soviétiques demandent encore un credit de 500 millions de francs. Dans ce cas comme dans la plupart des autres, la responsabilité immédiate de ces ajournements était attribuable à la décentralisation du commerce extérieur soviétique ; la Banque du commerce extérieur, la Vnechekonombank, n'apporte plus sa garantie à tous les projets et ne centralise plus toutes les transactions en devises comme elle le faisait dans le passé.

En conséquence, de nombreuses entreprises et centrales de commerce extérieur décident d'assumer seules leurs risques et leurs obligations financières, et se trouvent parfois incapables d'honorer leurs échéances. Côté occidental, les gouvernements sont pressés d'élargir leurs garanties à des organismes et collectivités locaux jusque-là non reconnus.

La raison plus profonde de la perte de confiance en la qualité du crédit de l'URSS réside dans la détérioration de la situation financière du pays tout entier. Selon des statistiques récentes de l'OCDE, la dette extérieure de l'URSS exprimée en devises convertibles a augmenté de plus de 15 % en un an, passant de 40,8 milliards de dollars en 1988 (240 milliards de francs environ) à 48 milliards l'an der*nier, alors qu'elle était restee prati*quement inchangée entre 1982 et 1987. Pour la première fois, en 1989, le ratio de la dette sur les exportations a dépassé 100, ce qui signifie, selon l'OCDE, que l'URSS est passé du statut de pays faiblement à celui de moyennement endetté.

En conséquence, les conditions des emprunts lancés par l'Union soviétique sur les marchés internationaux de capitaux n'ont cessé de se détériorer. En septembre, l'URSS n'avait dû verser que 25 points de base au-dessus du taux de référence pour un emprunt à cinq ans : en novembre, ce *spread* atteignait 88 points pour un emprunt à huit ans. Sur le marché interbancaire, l'activité autour des *titres de l'Union soviétique a été* presque réduite à néant depuis quelques semaines en raison des arriérés de paiement aux entreprises. *« Les banques font savoir qu'elles ne sont pas intéressées par de nouvelles transactions »*, explique un opérateur sur le marché londonien.

Rétention de devises

Il est de plus en plus difficile de mesurer, selon les critères classiques, la cote de crédit de l'Union soviétique, qui n'appartient à aucun des grands organismes internationaux. Les deux principales agences de notation, Standard and Poor's et Moody's, n'évaluent pas le crédit de l'URSS. En outre, le montant réel des avoirs en devises et en or du pays est presque totalement inconnu. *« Nous nous demandons s'il n'y a pas rétention de devises de la part de certains organismes »*, s'interroge un banquier parisien.

Au cours des dernières décennies, l'Union soviétique a – presque – effacé le souvenir des emprunts russes de 1917, en assurant toujours le paiement de sa dette extérieure, puisant, lorsqu'il le fallait, dans ses réverves de pétrole et de matières premières pour rembourser ses créanciers occidentaux. Aujourd'hui, la pénurie de devises paraît s'amplifier. La participation de l'URSS aux organismes financiers internationaux comme le FMI et la Banque mondiale pourrait permettre, sinon d'améliorer rapidement sa situation financière, du moins de pouvoir l'apprécier plus précisément.

FRANÇOISE LAZARE

Au conseil des ministres des finances des Douze

L'aide de la CEE à l'Est atteindra 16,5 milliards de francs d'ici à 1993

BRUXELLES
(Communautés européennes) de notre correspondant

Les crédits affectés dans le budget européen pour favoriser le redressement économique des pays de l'Est *atteindront 500 millions d'écus* (3,5 milliards de francs) en 1990, 850 millions d'écus (5,95 milliards de francs) en 1991 et 1 milliard d'écus (7 milliards de francs) en 1992. Les *ministres des finances des Douze*, qui étaient réunis lundi 12 mars à Bruxelles, ont, en effet, décidé d'approuver les propositions qui leur étaient faites dans ce sens par la *Commission européenne. Cependant*, la décision, avant d'être formellement prise, devra obtenir l'aval du Parlement européen. Celui-ci jugera peut-être les crédits affectés aux pays de l'Est insuffisants mais, surtout, il regrettera que les ministres des finances n'aient pas augmenté autant que le proposait la Commission les ressources budgétaires pour l'aide aux pays du tiers-monde ainsi que pour les politiques d'accompagnement du marché unique (environnement, audiovisuel, transports, énergie, formation professionnelle).

Quoi qu'il en soit, les crédits disponibles pour favoriser les réformes économiques à l'Est atteindront au moins les montants maintenant *fixés par le conseil. Ils ne compren*nent pas, bien sûr, les prêts susceptibles d'être accordés par la Banque européenne d'investissements (1 milliard d'écus, soit 7 milliards *de francs) disponibles, ni ceux que* pourra consentir la BERD (Banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est). En l'état actuel, le budget de la CEE pour 1990 prévoit 200 millions d'écus (1,4 milliards de francs) pour la Pologne et 100 millions (700 millions de francs) pour la Hongrie.

M. Théo Waigel, le ministre allemand, a tenu ses collègues informés du déroulement des conversations entreprises par les administrations ouest et est-allemandes dans la perspective de l'union monétaire. Il a estimé que le financement des opérations nécessaires au redressement économique de l'Europe de l'Est ne devrait pas poser de problème majeur à la RFA dont les exportations de capitaux en 1989 ont atteint 117 milliards de deutschemarks. M. Waigel a insisté sur la volonté de la Bundesbank d'étroite*ment* contrôler les opérations liées à l'union monétaire afin de maîtriser les risques d'inflation.

La Commission, pour sa part, devait parapher, mardi 13 mars, un accord de commerce et de coopération avec la RDA. De même type que ceux conclus avec les autres pays de l'Est, il prévoit, en matière d'échange, une élimination progres*sive des restrictions quantitatives* encore imposées à l'importation par la Communauté.

Ph. L.

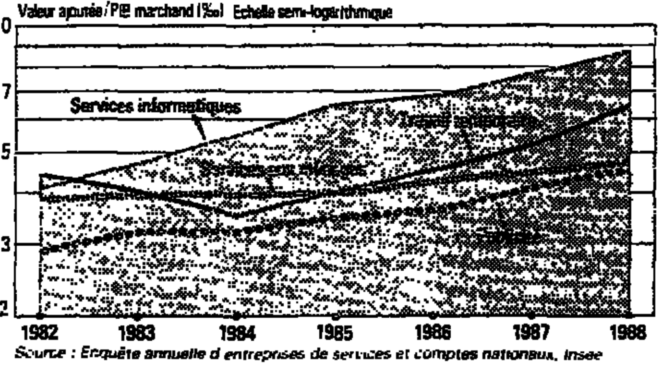
□ **Joint venture entre Mercedes et le combinat est-allemand IFA.** – Mercedes-Benz, filiale du groupe Daimler Benz, a signé le lundi 12 mars une déclaration d'intention avec le combinat est-allemand IFA, prévoyant la création d'une joint venture pour le développement, la production et la commercialisation de véhicules utilitaires et mi-lourds. IFA, qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de marks-est, contrôle 50 unités de production, emploie 50 000 personnes en *RDA et produit entre 40 000 et* 45 000 véhicules utilitaires par an.

Les services champions de la précarité

Dans la croissance des services, et notamment des services aux entreprises, le travail temporaire s'est maintenu en tête en 1988, indique l'INSEE, précisant dans *INSEE première* de mars 1990 cer*tains éléments des comptes des* services (*le Monde* du 19 décembre 1989). Ce secteur très concentré (cinq entreprises, Adia, Bis, Ecco, Manpower, RMO, emploient 43 % des intérimaires) atteignait 211 000 salariés en 1988, soit 25 % de plus qu'en 1987. Les *cabinets d'études informatiques et* d'organisation ont aussi fortement progressé : de 16 % pour les effectifs, de 26 % pour le chiffre d'affaires.

De même que l'immobilier, avec une croissance de 12 % des effectifs et de 60 % de la valeur ajoutée : le nombre de petites entreprises y a augmenté de 25 % en un an et elles assurent 54 % de la valeur ajoutée du secteur. Dans l'ingénierie, la baisse des contrats à l'étranger (12,4 milliards de francs en 1988, contre 15,2 en 1982) et la fin des grands contrats dans les pays pétroliers (qui ne representent plus que 10 % des exportations au lieu de 20 % en 1982) ont surtout touché les grandes entreprises, qui ne réalisent plus que 40 % de la marge du secteur, contre 50 % en 1982.

ÉVOLUTION COMPARÉE DE QUELQUES SECTEURS



Source : Enquête annuelle d'entreprises de services et comptes nationaux, Insee

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX : RÉSULTATS PROVISOIRES DE 1989

Au cours de l'année 1989, la Lyonnaise des Eaux a poursuivi sa croissance tout en améliorant sa rentabilité. Le fort développement des activités liées à l'environnement ainsi que la poursuite du mouvement vers la gestion des services urbains par des entreprises privées, ont créé des conditions favorables d'expansion pour tous les métiers du Groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Les chiffres connus aujourd'hui et en cours de contrôle par les Commissaires aux Comptes, ne sont que provisoires et doivent être soumis à un prochain Conseil d'Administration. Sous cette réserve, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1989 à 21,5 milliards de francs, contre 18,8 milliards en 1988, soit une progression de + 14,6 %. La part réalisée à l'étranger représente près de 30 % de ce total, contre 25 % l'année dernière. La principale raison de cet accroissement est liée au développement des activités du Groupe en Europe et en particulier en Grande-Bretagne et en Espagne.

Le résultat net consolidé part du Groupe serait d'environ 725 millions de francs, en progression de 31 % par rapport à 1988.

L'exercice 1989 enregistre un montant record d'investissements, près de 6 milliards de francs, contre 4,6 milliards en 1988.



SOCIETE FINANCIERE IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 7 mars 1990 sous la Présidence de M. Gérard BILLAUD afin d'arrêter les comptes du vingtième exercice social clos le 31 Décembre 1989.

Les chiffres caractéristiques de l'exercice 1989 sont les suivants : (en milliers de F)

	1988	1989	%
Engagements nouveaux	469.000	807.000	+ 72 %
• Crédit-bail	406.000	807.000	+ 100 %
• Location simple	63.000	–	–
Engagements bruts totaux	3.648.000	4.327.000	+ 18 %
• Crédit-bail	2.800.000	3.500.000	+ 25 %
• Location simple	848.000	827.000	– 2,4 %
Recettes locatives	419.000	462.000	+ 10,5 %
• Crédit-bail	331.000	367.000	+ 11 %
• Location simple	88.000	95.000	+ 8 %
Résultat net	104.000	120.500	+ 16 %

Le résultat net de l'exercice enregistre une progression de plus de 16 % qui résulte, d'une part d'une augmentation du résultat financier courant de 10 %, d'autre part d'éléments exceptionnels provenant de plus values dégagées à hauteur de F. 23.8 Millions dans le cadre de la politique d'arbitrage du patrimoine propre mise en oeuvre en 1989.

Ce résultat a été obtenu après un excédent d'amortissement comptable par rapport aux amortissements financiers de F. 36.6 Millions, permettant de porter le montant cumulé de la réserve latente à F. 246 Millions, soit F. 142 par action.

Le Président a souligné que la dernière estimation du patrimoine de location simple, situé quasi exclusivement dans PARIS intra muros, fait ressortir des plus-values potentielles supérieures à F. 1 Milliard, soit F. 578 par action.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 16 mai 1990 la distribution d'un dividende de F. 54 par action, en progression de 4.3 % sur celui de l'exercice 1988 qui s'élevait à F. 51.75.

Une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire afin notamment de préciser certaines dispositions statutaires et d'étendre l'activité de la Société à l'étranger.

Groupe Docks de France

Le conseil d'administration des Docks de France se réunira le 21 mars 1990 pour arrêter les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'assemblée générale du 22 mai prochain.

Les principaux chiffres consolidés comparables qu'examinera le conseil d'administration sont les suivants :

	1988	1989	Variation (%)
Chiffre d'affaires hors taxes (MF)	23 082	24 174	+ 4,7
Résultat courant avant impôt (MF)	316,3	404,7	+ 27,9
Résultat courant après impôt (MF)	192,3	250,2	+ 30,1
% du chiffre d'affaires hors taxes	0,83	1,03	
dont part du Groupe (MF)	187,4	241,5	+ 28,9
Résultat de l'exercice (MF)	188,1	246,7	+ 31,2
Résultat par titre (F)			
● courant après impôt	168	214	+ 27,3
● de l'exercice	165	211	+ 27,8

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS 11,20 % FÉVRIER 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1989 au 13 avril 1990 seront payables à partir du 14 avril 1990, à 100,80 F par titre de 1 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant brut : 112,00 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 5,59 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contribution sociales, soit 2,24 F, faisant ressortir un net de 92,97 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS 10,20 % MAI 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1989 au 29 avril 1990 seront payables à partir du 30 avril 1990, à 91,80 F par titre de 1 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant brut : 102,00 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 5,09 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 2,04 F, faisant ressortir un net de 84,67 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôt.

Tous ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS 15 % AVRIL 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1989 au 24 avril 1990 seront payables à partir du 25 avril 1990, à 675,00 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 75,00 F (montant brut : 750,00 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 37,46 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,00 F, faisant ressortir un net de 622,54 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS 14,90 % AVRIL 1983

Les intérêts courus du 25 avril 1989 au 24 avril 1990 seront payables à partir du 25 avril 1990, à 670,50 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74,50 F (montant brut : 745,00 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 37,21 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 14,90 F, faisant ressortir un net de 618,39 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Le paiment des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SAPAR – OBLIGATIONS A TAUX VARIABLE MARS 1987

Les intérêts courus du 23 mars 1989 au 22 mars 1990 seront payables à partir du 23 mars 1990 à 995,19 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 149,27 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 19,90 F, faisant ressortir un net de 826,02 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – OBLIGATIONS A TAUX VARIABLE MARS 1987 (3e TRANCHE)

Les intérêts courus du 30 mars 1989 au 29 mars 1990 seront payables à partir du 30 mars 1990 à 492,60 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 73,89 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,84 F, faisant ressortir un net de 408,87 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'articles 125 A du Code Général des Impôts.

SAPAR – OBLIGATIONS A TAUX VARIABLE MARS 1986

Les intérêts courus du 1er avril 1989 au 31 mars 1990 seront payables à partir du 1er avril 1990, à 447,84 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 49,76 F (montant brut : 497,60 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 24,85 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,94 F, faisant ressortir un net de 413,05 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

SAPAR – OBLIGATIONS A TAUX VARIABLE MARS 1984

Les intérêts courus du 2 avril 1989 au 1er avril 1990 seront payables à partir du 2 avril 1990, à 409,05 F par titre de 5 000 F après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 45,45 F (montant brut : 454,50 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 22,70 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,08 F, faisant ressortir un net de 377,27 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant.*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Tandis que la Bourse de Tokyo rechute

Le yen connaît une faiblesse persistante

Le yen a de nouveau perdu du terrain face à la monnaie américaine, mardi 13 mars, à Tokyo, où il s'échangeait à 152,67 pour 1 dollar, soit une baisse de 0,67 yen par rapport à la clôture de lundi. La Bourse de Tokyo, elle aussi orientée à la baisse, a chuté de 2,2 % mardi, le Nikkei terminant à 32 620,57. *(Lire page 44.)*

TOKYO

Correspondance

La journée du mardi 13 mars n'aura été qu'un épisode de plus au feuilleton du yen faible qui se joue à Tokyo depuis plusieurs semaines. Le scénario est désormais connu. Tant que Tokyo ne réduira pas le différentiel entre son loyer de l'argent (4,25 %) et ceux deux fois plus élevés pratiqués aux Etats-Unis et en Europe, la monnaie japonaise continuera de piquer du nez. Les professionnels commencent à perdre patience dans l'attente du dénouement : le relèvement des taux d'escompte japonais.

Comme toute institution centrale, la Banque du Japon est pour un relèvement rapide de ses taux directeurs, afin de soulager sa monnaie. Et elle le fait savoir. D'où la multiplication des signaux qui contredisent ceux envoyés par le ministère des finances, ce qui donne l'impression de division, de cacophonie dans les sphères dirigeantes de Tokyo.

Aux yeux de la Banque du Japon, la situation, sans être critique, prend mauvaise allure. La hausse des prix de détail dépasse les trois points sur douze mois. Profitant d'un marché du travail extrêmement étroit, les syndicats *paraissent décidés* à profiter des quelque deux millions de postes laissés vacants par manque de candidats pour obtenir des augmentations salariales. Née de ces facteurs intérieurs, cette tendance inflationniste est aggravée par la faiblesse de la monnaie japonaise, qui rend plus chères les importations, alors que le prix des matières premières – pétrole mais également or, cuivre ou nickel – retrouve la pente ascendante. Bref, la Banque du Japon voudrait éteindre ce début d'incendie et éponger du même coup l'excès de liquidités en resserrant le crédit.

Situation plus fâcheuse pour l'immobilier

Mais la seule chose que lui permet de faire le ministre des finances est d'intervenir, ce qu'elle fait très lourdement, sur les marchés pour racheter du yen. Car le point de vue du ministère est différent. Minorant les risques de reprise inflationniste, il estime que les gains de productivité dans l'industrie *permettent d'absorber* les hausses salariales sans répercussion sur les prix. Aidés par les investissements des trois dernières années, les gains de productivité ont été de 14,8 % en 1988, de 10 % en 1989 et seront probablement supérieurs à 7 % cette année.

D'autre part, les 3 % de hausse des prix de détail sont redevables pour moitié à l'introduction de la taxe à la consommation de 3 % en avril dernier. Dans quelques semaines, cet impact négatif sur les prix aura disparu, par le simple jeu des statistiques, calculées sur douze mois.

Mais d'autres arguments apparaissent derrière les réticences chez les autorités politiques japonaises à voir le crédit se renchérir. Les trois dernières années de crédit bon marché, conjugué à une forte croissance, ont assaini les finances de l'industrie japonaise, qui peut donc supporter sans mal des taux d'intérêt élevés. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres secteurs. D'abord les banques, qui se financent à court terme pour prêter à long terme. La situation est encore plus fâcheuse pour les organismes de crédit immobilier ou à la consommation. Le Nihon Keizai, citant des officiels du ministère des finances, s'inquiétait, mardi 13 mars, du risque de voir *« une version japonaise de la crise des caisses d'épargne américaines »* dans les banques *régionales*.

Enfin, il y a la demande intérieure à soutenir, car les partenaires du Japon surveillent toujours de près son excédent commercial. Une remontée des taux d'intérêt risquerait de freiner la consommation des ménages et les investissements des entreprises et de relancer les exportations. Or, *dans un premier temps*, un yen faible contribue à réduire l'excédent commercial en alourdissant le poids des importations dans la balance commerciale. Un phénomène qui, jusqu'à présent, obère les gains de compétitivité des firmes japonaises sur le marché international, et permet au gouvernement de Tosbiki Kaifu, trop faible *pour imposer les déréglementations* qui ouvriraient le marché japonais à d'avantage d'importations, de gagner du temps.

BRUNO BIROLLI

TRANSPORTS

L'accident de l'avion d'Indian Airlines

La presse indienne met en cause le moteur de l'Airbus A-320

La réponse du berger à la bergère : il y a quelques jours, la presse française avait fait paraître des informations selon lesquelles l'accident de l'Airbus A-320 d'Indian Airlines, qui s'est écrasé le 14 février près de Bangalore, provoquant la mort de 90 des 146 personnes qui étaient à bord, était dû à une *« erreur de pilotage »* (*le Monde* du 9 mars). Les journaux indiens de ce mardi 13 mars publient en première page une autre version de l'accident, mettant en cause le moteur de l'avion.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Selon des *« sources informées »*, le rapport du Digital Flight Data Recorder (DFDR) de l'appareil, qui a été décodé au Canada, ainsi que le Cockpit Voice Recorder (CVR) – deux instruments permettant l'enregistrement (notamment vocal) des étapes successives, et particulièrement les derniers instants du vol – *montreraient* que le moteur V-2500 de l'avion n'a répondu ni aux sollicitations du système ordinateur ni à celles du pilote, pour remettre les gaz et reprendre de l'altitude.

Alors que la conséquence pratique de l'accident a été la suspension de vol des quatorze A-320 de la flotte indienne, voire des menaces portant sur la livraison des douze options commandées par New-Delhi, les informateurs expliquent que leur décision de divulguer ces renseignements encore confidentiels résulte des informations distillées dans la presse française par Airbus-Industrie.

Selon ces mêmes sources, à une altitude de 150 pieds (45,7 mètres) et environ sept secondes avant l'impact, l'ordinateur a donné les ordres nécessaires pour que l'avion grimpe. *« Presque simultanément »*, rapporte la presse indienne, le pilote a tenté la même manœuvre. L'enregistrement des cinq dernières secondes est le suivant : le co-pilote dit *« Boss, il tombe ! »*, puis tout de suite après, *« Boss, il continue de tomber »*. Cela, selon les journaux, montre bien que la cause de cet accident n'est pas due à une erreur humaine, mais bien à une panne du moteur de l'avion.

Un climat de suspicion générale

Certains journaux soulignent que l'accident d'un A-320 d'Air France, en juin 1988, près de Mulhouse, était dû à une panne semblable. Les autorités indiennes, qui avaient refusé d'associer une délégation d'Airbus-Industrie à l'enquête, auraient pris cette décision, ajoutent ces *« sources »*, parce que, lors de l'accident de Mulhouse, les rapports d'enquête avaient été *« altérés »*, et que l'Inde ne voulait pas être confrontée à une pareille situation en associant Airbus-Industrie à l'enquête.

L'aspect préoccupant de ces informations est qu'elles interviennent dans un climat de suspicion générale à l'encontre des gros contrats industriels signés par l'administration précédente de M. Rajiv Gandhi, notamment avec des groupes français. L'*Indian Express*, journal connu *pour son hostilité marquée à l'égard* du Parti du Congrès et de M. Gandhi, a récemment fait état des conditions suspectes qui auraient présidé à la signature du contrat Airbus. Il vient, d'autre part, de mettre en cause le très important contrat Dulhasti (construction d'un barrage et d'une centrale hydroélectrique), obtenu l'année dernière par CGEE-Alsthom.

LAURENT ZECCHINI

[Le reacteur d'un avion civil n'a pas les mêmes possibilités que celui d'un avion de chasse ; sa remontée en puissance n'est donc pas instantanée, et on estime que, sur les moteurs CFM-56 (qui équipaient l'Airbus tombé à Habsheim) comme sur les moteurs V2-500 (qui équipaient l'Airbus tombé à Bangalore), il faut compter sept à huit secondes pour que le *régime maximal soit atteint*. A 45,7 mètres du sol, avec une vitesse proche du décrochage et un angle de descente trop fort, l'équipage de l'Airbus d'Indian Airlines ne pouvait espérer éviter de se poser prématurément. – AL. F.]

SOCIAL

Les régions Rhône-Alpes, Val d'Aoste, Piémont et l'Europe sociale

Des syndicats « réformistes » ont créé un comité intersyndical franco-italien

LYON

de notre bureau régional

Des organisations « réformistes », membres de la Confédération européenne des syndicats (CES), ont créé, vendredi 9 mars, à Aoste (Italie), un comité syndical interrégional qui comprendra des délégations rhônalpines de la CFDT et de Force ouvrière, côté *français, ainsi que des représentants* valdotains et piémontais de la CGIL, de la CISL et de l'UIL, côté italien. Le bureau de cette nouvelle structure, forte d'une soixantaine de membres, est présidé par M. Gian Carlo Panero (CISL, Piémont). La trésorerie devait être confiée à M. Gérard Clément, délégué régional de Force ouvrière pour Rhône-Alpes.

De tels comités ont déjà vu le jour entre le Nord, l'Est, la région Midi-Pyrénées et les régions étrangères voisines. La prochaine initiative des syndicats membres de la CES devrait concerner Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Ligurie, a indiqué M. Robert Mounier-Véhier, secrétaire de l'union régionale CFDT de Rhône-Alpes.

Le premier comité franco-italien souhaite évoquer le problème des transferts d'emplois et de l'harmo*nisation des statuts professionnels* entre régions frontalières, du fait de la suppression prévue des barrières donanières. Ainsi, un centre de tri ferroviaire doit fermer à Modane (Savoie), alors que des activités de même nature doivent être entreprises à Orbassano, près de Turin. Les syndicalistes français veulent obtenir des compensations sociales pour la vallée de la Maurienne, *par exemple avec la création* d'un grand laboratoire public de métrologie. Le comité émettra aussi des avis sur les infrastructures dont la construction est envisagée entre les régions frontalières, comme la troisième percée routière alpine, en plus des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus.

Entre Rhône-Alpes et ses voisines italiennes, la coopération des syndicats « réformistes » a été engagée depuis 1983, avec la créa*tion, à Chambéry, de l'association* INAS-ACSI (Instituto nazionale di assistenza sociale - Action sociale italienne), animée par la CFDT de Rhône-Alpes et la CISL du Piémont, afin de gérer les dossiers de sécurité sociale et de retraite des salariés italiens travaillant en France. Cette association, qui a traité trente-six mille dossiers en 1988, vient d'ouvrir des bureaux à Nice et à Toulon.

GÉRARD BUÉTAS

La CFTC jugera la réforme des PTT « sur du concret »

La CFTC-PTT a demandé, lundi 12 mars, que les pouvoirs publics précisent leurs positions sur plusieurs points de la réforme des PTT avant de se prononcer sur le fond du projet : *« Une réforme ne peut pas se juger sur des principes, mais sur du concret »*, a notamment déclaré M. Jean-François Vanneste, secrétaire général adjoint, lors d'une conférence de presse. *« La seule chose que nous savons, c'est que deux exploitants autonomes de droit public vont être créés. Mais pour quoi faire et avec quoi, nous ne le savons pas. »*

Les points qui n'ont pas encore fait l'objet d'arbitrages interministériels touchent à la dette des deux établissements, leur patrimoine, leur imposition. Mais la CFTC déplore aussi de ne pas connaître l'enveloppe qui sera ouverte pour la réforme des classifications et qualifications ni le cadre réglementaire dans lequel les nouveaux établissements évolueront.

□ **Banque de France : confirmation de la fermeture de vingt-deux succursales.** – Le *Journal officiel* du samedi 10 mars a publié un décret signé par le premier ministre confirmant la fermeture de vingt-*deux succursales de la Banque de* France sur un total de deux cent trente-trois dans le cadre d'un plan de réorganisation du réseau. Ces fermetures concernent les succursales de Mazamet, Saint-Dizier et Sedan ainsi que les bureaux de L'Aigle, Château-Thierry, Châtellerault, Dole, Douarnenez, Fécamp, Fourmies, Grasse, Hazebrouck, Louviers, Oloron-Sainte-Marie, Redon, Riom, Saverne, Tarare, Toul, Vierzon, Villefranche-de-Rouergue et Villeneuve-sur-Lot. *« Un projet de calendrier sera officiellement présenté »*, précise la Banque de France. Cette réorganisation devrait entraîner la suppression de près de quatre cent quarante emplois dont cent soixante salariés non statutaires, qui devront être reclassés.

AGRICULTURE

Protestant contre les quotas de matières grasses

Les producteurs de lait manifestent à Brest

BREST

de notre correspondant

Les producteurs de lait étaient dans la rue lundi soir 12 mars, à Brest, à l'appel de la FDSEA et du CDJA, pour protester contre l'application de quotas sur les matières grasses. Un millier de personnes se sont rendues à la sous-préfecture afin de déposer une motion dans laquelle elles demandent au gouvernement de supprimer cette mesure.

A l'origine de cette colère, l'ONILAIT, qui a précisé, le 16 février, aux laiteries, que la circulaire de septembre, demandant de prendre en compte le taux de matières grasses dans le calcul des quotas, devait s'appliquer pour la présente campagne. Or celle-ci s'achève à la fin du mois de mars.

Dans le Finistère, la FDSEA et le CDJA protestent contre le fait que les éleveurs n'ont été informés qu'en fin de campagne et n'ont pu réajuster leur production. Certaines laiteries ont autorisé des éleveurs à dépasser leurs références par suite de mauvaises conditions climatiques. Les exploitants, pour compenser la diminution de leur production, ont évolué, à la demande des transformateurs, vers une amélioration du lait en matières grasses. Quatrième facteur : la sécheresse, qui a obligé à modifier les rations alimentaires avec une nourriture plus riche.

GABRIEL SIMON

□ **1989 : année record pour le marché du cognac.** – L'équivalent de 177 millions de bouteilles de cognac, soit 595 530 hectolitres d'alcool pur, sont sortis des chais de cognac au cours de l'année 1989, ce qui représente, selon le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), un record absolu. Ce résultat, en progression de 5,6 % par rapport à l'année précédente, conforte ceux des années 1988 (171,34 millions) et 1987 (163 millions de bouteilles), déjà considérés comme tout à fait exceptionnels, souligne le BNIC.

REPÈRES

COMMERCE EXTÉRIEUR

Nouvelle réduction de l'excédent au Japon

L'excédent commercial du Japon s'est établi à 5 milliards de dollars (28,5 milliards de francs) en février, en baisse de 30,8 % par rapport à la même période de 1989, a annoncé le ministère des finances le mardi 13 mars. Les importations ont progressé de 11,9 %, pour atteindre 16,95 milliards de dollars, tandis que les exportations reculaient de 1,9 % à 21,96 milliards.

BALANCE DES PAIEMENTS

Excédent en RFA en janvier

La balance des paiements de la RFA a enregistré en janvier un excédent de 1,05 milliard de deutschemarks, alors qu'elle était déficitaire de 824 millions en décembre, et de 19 milliards sur l'ensemble de 1989. En janvier, la balance des capitaux de la RFA a accusé un déficit de 6,44 milliards de deustschemarks (21,9 milliards de francs), après 13,13 milliards de deutschemarks en décembre, a annoncé la Bundesbank le lundi 12 mars.

هكذا من الاهل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Cinq ans après la création de la zone des trois frontières

La CEE soutiendra le pôle européen de Longwy

METZ

de notre correspondant

La Communauté économique européenne apportera son soutien jusqu'en 1995 au pôle européen de développement (PED) des trois frontières, a affirmé, jeudi 8 mars à Longwy (Meurthe-et-Moselle), M. Bruce Millan, commissaire européen chargé des politiques régionales, à l'occasion de la rencontre des ministres français, belge et luxembourgeois de l'aménagement du territoire, réunis pour dresser le bilan des cinq premières années de cette expérience de reconversion industrielle transfrontalières unique au sein de la CEE.

Porté sur les fonts baptismaux le 19 juillet 1985 à Luxembourg, le PED, qui constitue, selon l'expression de M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, *« une préfiguration vivante du grand espace économique européen »*, a déja contribué à la création de 2 800 emplois, dont 1 583 sur la partie française. L'objectif est de créer 8 000 postes de travail en dix ans, dont 5 500 en France.

« Le but n'est pas encore atteint. Il nous reste de nombreux efforts à faire .» Tout en estimant très positif le bilan du travail accompli depuis cinq ans dans ce bassin, très durement touché par la crise de la sidérurgie, - plus de 30 000 emplois de sidérurgistes ont été supprimés en quinze ans,- M. Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, ne sous-estime pas les obstacles restant à franchir. La modification de l'image du pays haut-lorrain en fait partie. Elle est en effet de nature à inciter de nouveaux investisseurs à s'y installer.

Au moment où le Parc international d'activités est pleinement opérationnel, les travaux d'aménagement d'une ancienne friche industrielle de 450 hectares étant presque achevés, l'implantation d'une unité de plusieurs centaines d'emplois engagerait d'autant le PED sur la voie du succès, affirme M. Chérèque.

Convention tripartite

Pour poursuivre l'œuvre engagée, les pouvoirs publics français, belges et luxembourgeois sollicitent de la CEE la reconduction du régime des aides aux investissements productifs autorisant l'octroi de subventions pouvant atteindre 30 % des engagements financiers. L'autorisation de programme allouée à la France au titre du FEDER (Fonds européen de développement régional) pour le PED est de 345 millions de francs de 1985 à 1990.

Sans s'engager sur le montant de l'enveloppe financière de la Commission pour les cinq prochaines années, M. Millan a assuré les responsables du pôle européen de développement que la Communauté continuerait à les soutenir, se déclarant *« très impressionné par la volonté des partenaires de prolonger l'expérience »*.

Cette volonté de coopération s'est d'ailleurs traduite par la signature d'une convention tripartite franco-belgo-luxembourgeoise instituant un collège européen de technologie. Ce programme, lui aussi unique en Europe, prévoit la mise en œuvre progressive d'une synergie entre les établissements disposant des formations post-baccalauréat. *« Il faut trouver à terme*, note M. Francis Cuillier, directeur de la mission interministérielle française du PED, *un espace éducatif ouvert où les jeunes puissent intégrer indifféremment des écoles françaises, belges ou luxembourgeoises »*.

Enfin deux banques régionales lorraines, la Société nancéienne Varin-Bernier et la Banque populaire de Lorraine, ont signé un accord avec la mission du pôle européen pour favoriser l'implantation d'activités nouvelles par la mise en place d'une ingénierie financière et de prêts bonifiés.

JEAN-LOUIS THIS

Avec un bénéfice net en augmentation de 120 % en 1989

Le groupe chimique néerlandais DSM cherche des partenaires en France

AMSTERDAM

de notre correspondant

Les dirigeants du groupe chimique néerlandais DSM ont profité de la présentation des résultats 1989 de l'entreprise pour exposer leur vision de l'avenir de l'industrie chimique européenne. Regroupements et spécialisation sont les deux mots-clés des années qui viennent. DSM entend participer à ce mouvement et *« avoir des ambitions en France »*.

1989 restera dans les annales de DSM à un double titre. Propriétaire à 100 % du groupe, l'Etat néerlandais a tout d'abord mis sur le marché boursier 70 % de ses actions. L'entreprise a ensuite dégagé un bénéfice net record, en augmentation de... 120 % : 1 380 millions de florins (4,14 milliards de francs) contre 622 millions de florins (1,86 milliard de francs) en 1988. Qualifiant cette progression de *« royale »*, Aad Timmermans, membre du directoire, l'a immédiatement relativisée. En vendant plus de la moitié de ses actions DAF et en se retirant de la société LVM (productions de PVC), DSM a dégagé des gains exceptionnels, pour un montant supérieur au milliard de francs. Abstraction faite de cette somme, le résultat de l'exploitation normale de l'entreprise s'établit tout de même à 3,1 milliards de francs (en hausse de 31 %), pour un chiffre d'affaires de 32 milliards de francs en progression moyenne (6 %).

M. Hans Van Liemt, le président du directoire de DSM, aborde dans un esprit offensif les années 90 : *« Nous avons les moyens financiers de procéder à des acquisitions majeures »*, aux Etats-Unis et au Japon. Celles-ci sont un élément essentiel de la stratégie de DSM, poids moyen de la chimie européenne, qui se doit d'atteindre la *competitive intensity* sur un certain nombre de produits pour lesquels le marché se mondialise. Ainsi, l'achat, il y a un an, de la société américaine Copolymer a permis au groupe néerlandais d'acquérir une position de leader mondial sur le marché de l'élastomer EPDM. Cette activité est également développée au Japon, où est en cours de construction une usine en société mixte avec Idemitsu. Pour l'avenir, DSM devrait concentrer son attention sur les produits à haute valeur ajoutée.

La France semble devoir faire l'objet d'un intérêt particulier : DSM pense pouvoir y trouver *« des partenaires pour l'aider à grossir d'échelle »*. Trois secteurs sont visés : *« Les produits chimiques spéciaux, les résines et les plastiques industriels »*, affirme Loek Ligthart, membre du directoire.

CHRISTIAN CHARTIER

La Mixte annonce 4,7 milliards de francs de bénéfices

La Compagnie de navigation mixte, cible de l'OPA lancée à l'automne par Paribas, a enregistré un bénéfice net de 4,7 milliards de francs en 1989 contre 634 millions de francs en 1988, une progression spectaculaire liée à des profits exceptionnels, notamment à l'occasion de la cession au groupe Allianz de 50 % des parts dans les filiales assurances (Via et Rhin-et-Moselle).

Les produits exceptionnels sur les opérations en capital totalisent en 1989 4,9 milliards de francs contre 272 millions l'année précédente. Les fonds propres, qui étaient déjà de presque 5 milliards en 1988, passent brusquement à 11,9 milliards de francs. Le communiqué de la Mixte révèle aussi que les avances en trésorerie consenties à sa filiale Compagnie de navigation mixte-finance pour l'achat d'actions de Paribas s'élèvent à 3,7 milliards de francs. En janvier et février 1990, les plus-values enregistrées ont atteint 700 millions de francs.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la Mixte a donné *« tout pouvoir »* à M. Marc Fournier, son président, pour *«arrêter les modalités du rapprochement des compagnies Allianz France avec le groupe d'assurances Via-Rhin-et-Moselle »* .

□ **Poids lourds : l'Office des cartels de RFA hostile à la reprise de l'espagnol ENASA par Daimler et MAN.** – L'Office ouest-allemand des cartels a informé les constructeurs de poids lourds MAN et Daimler-Benz qu'il formulait des réserves devant leur projet de reprise commune de leur concurrent espagnol ENASA (Empresa Nacional de Autocamiones S. A). Les sociétés ont désormais la possibilité de modifier leur offre pour la rendre plus conforme aux souhaits de l'Office. L'Office considère que l'absorption d'ENASA supprimait un concurrent potentiel pour les deux sociétés ouest-allemandes, et renforçait d'autant la position dominante de Daimler-Benz, numéro un mondial des poids lourds. En outre, les trois sociétés ont prévu de produire en commun des pièces détachées, ce qui ne peut que réduire la concurrence entre elles. – *(AFP.)*

Schneider rachète le numéro un canadien de la distribution électrique

Schneider a annoncé, lundi 12 mars, qu'il allait racheter la participation de 53,3 % détenue par le groupe canadien Enfield Corp. dans la société Federal Pionneer Corp., leader de la distribution électrique et des transformateurs au Canada. Schneider s'est également engagé à lancer, dans les trois semaines, une offre publique d'achat de 15 dollars canadiens par action sur le reste du capital. L'offre française valorise la totalité de la société canadienne à 294 millions de dollars canadiens (1,43 milliard de francs). Cette opération est soumise à l'approbation des autorités canadiennes qui ont 45 jours pour se prononcer. Federal Pioneer détient un tiers du marché canadien de la distribution électrique et des transformateurs avec plus de 400 points de vente.

En 1989, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 287 millions de dollars canadiens (1,4 milliard de francs) et dégagé un résultat net courant de 22,8 millions de dollars canadiens (111,4 millions de francs).

□ **Accord entre Delmas-Vieljeux et Nedlloyd.** – La société maritime Delmas-Vieljeux et le groupe néerlandais Nedlloyd viennent de conclure un accord pour mettre en commun leurs capacités de transport entre l'Europe et les pays de la côte occidentale d'Afrique. L'Afrique de l'Ouest est un des secteurs où Delmas est très bien implanté. Dans un premier temps, six navires porte-conteneurs seront mis en service.











TECHNOLOGIES

Avec l'haploïdie et la carte génétique

Les biotechnologies réduisent de moitié le temps de sélection des nouvelles semences

Sélectionner des graines plus résistantes aux herbicides, insectes et autres parasites, est un enjeu crucial pour les fabricants de semences. Une course de fond lorsque l'on sait que la mise au point d'une nouvelle espèce prend couramment huit à dix ans. Mais deux nouvelles techniques, l'haploïdie et la carte génétique, pourraient réduire ce délai de moitié.

Comme M. Jourdain la prose, les cultivateurs ont pratiqué la sélection génétique pendant des lustres sans le savoir. Sans connaître les principes de la transmission héréditaire des caractères, l'homme améliorait ainsi les populations de plantes par élimination successive des individus dotés de caractères les plus défavorables. L'apport des lois de la génétique au siècle dernier a permis d'utiliser la reproduction sexuée d'une manière consciente. Des croisements ont alors été réalisés entre individus choisis pour leurs propriétés agronomiques favorables et une sélection effectuée sur la descendance cumulant les aptitudes intéressantes de deux parents. Depuis, la biologie florale a permis d'établir des schémas de sélection adaptés à chaque espèce. Mais le travail de fourmi du sélectionneur a demeuré. Il se déroule couramment de huit à dix ans, voire plus dans le cas de semences forestières, avant d'obtenir des combinaisons génétiques favorables.



Pour limiter cette combinatoire génétique, de nombreux laboratoires ont cherché à recréer artificiellement un phénomène qui survient de temps à autre dans la nature chez certaines espèces : l'haploïdie spontanée. Ces plantes pas comme les autres possèdent un lot chromosomique deux fois moins important que ceux de leurs congénères. Au lieu d'être présent par paire, chaque chromosome s'y retrouve en exemplaire unique. Un matériel de rêve pour les analystes généticiens en mal de simplification.

En France, pas moins d'une dizaine d'équipes de l'INRA (1) travaillent sur l'haploïdie. Deux voies sont explorées pour induire en laboratoire ce curieux phénomène : l'irradiation du pollen et la culture *in vitro* des cellules sexuelles. Les chercheurs se sont intéressés aux cellules reproductrices pour une raison simple : chez les être vivants, elles sont les seules de l'organisme à posséder naturellement un lot de chromosomes non dédoublé.

Seule la culture *in vitro* est actuellement pratiquée sur les espèces d'intérêt agronomique. La technique consiste à obliger une cellule sexuelle (mâle ou femelle) à donner seule, par division cellulaire successive, un embryon : autant dire que par cette méthode, Cupidon passe à la trappe. Les bébés plentules se retrouvent génétiquement orphelins. Ils n'ont plus qu'une mère ou qu'un père. Les œufs sont conçus sans fécondation, c'est-à-dire sans fusion entre deux cellules parentales. Pour y parvenir, le biologiste joue sur des conditions de température et de milieu nutritif modulées suivant les espèces. Un embryon d'aubergine aura ainsi besoin d'une forte concentration de saccharose tandis que l'asperge et le blé préféreront de l'auxine, une hormone de croissance, comme berceau.

La plante haploïde une fois obtenue peut être conservée tel quel comme matériel de choix pour l'analyse génétique. En revanche, destinée à la production agricole, il lui faudra un nombre normal de chromosomes pour devenir fertile. On y parvient par traitement chimique permettant le doublement des chromosomes. La plante récupère ainsi un lot de chromosomes tous identiques par paire. Le but ultime est ainsi atteint. En une seule opération, le sélectionneur accède à une lignée pure dont tous les caractères sont fixés.

Identifier les parents les plus prometteurs

Comme l'haploïdisation, la carte génétique vise à simplifier le travail de sélection. Mais l'approche est différente. La technique consiste ici à diminuer le nombre de croisements à effectuer en choisissant *a priori* les lignées parentales capables de réunir dans leur descendance le patrimoine génétique le plus favorable. Jusqu'à maintenant, pour évaluer la qualité d'un croisement, le sélectionneur était contraint d'endosser le rôle d'un monsieur Bertillon. Pour repérer parmi la descendance les plantes susceptibles de faire de bons parents, il n'avait d'autres moyens que de juger sur pièce des qualités morphologiques et physiologiques du végétal devenu adulte. Un examen exhaustif particulièrement laborieux. Avec la carte génétique, le sélectionneur relègue au musée les poussiéreuses fiches anthropométriques. L'établissement de cartes d'identité chromosomiques lui permet désormais d'identifier sans les croiser les parents les plus prometteurs.

Pour réaliser ces cartes, le sélectionneur se sert des tailles différentes de chaque chromosome pour les distinguer. Les chromosomes sont déposés sur un gel approprié puis soumis à l'action d'un champ électrique. Suivant leur polarité et leur longueur, spécifiques à chacun d'entre eux, les chromosomes migreront plus ou moins sur le support. Les migrations effectuées, propres à chaque lot génétique, constituent alors pour le sélectionneur une véritable empreinte « digitale » dont il tirera profit pour réaliser ses prochains croisements.

L'haploïdisation et la carte génétique font désormais partie des techniques opérationnelles dans le secteur des semences. Xavier Moreno, directeur de la branche agro-vétérinaire de Sanofi, estime l'impact économique des biotechnologies actuellement appliquées à près de 950 millions de francs. D'ici deux ans, ces nouveaux procédés devraient être banalisés pour plusieurs espèces. Déjà, pour le colza, Sanofi déclare ramener par haploïdisation le cycle d'obtention d'une nouvelle variété de huit à quatre ans. Avec le même procédé, Rhône-Poulenc fait économiser du développement de huit à dix générations dans la création d'orge, d'aubergine, de colza et de riz. Soit un gain de temps compris entre quatre et six ans. De son côté, le chimiste anglais ICI prétend s'être affranchi, grâce aux cartes génétiques, d'au moins 30 % de croisements inutiles.

Absent sur le marché des semences il y a encore cinq ans et aujourd'hui présent parmi les leaders mondiaux, le groupe britannique a dépensé dans l'intervalle la bagatelle de 200 millions de livres dans le rachat de sociétés semencières. Sa division Semences a conservé, l'an dernier, 95 millions de francs en recherche purement biotechnologique. Sanofi débourse, de son côté, 50 millions de francs pour améliorer ses graines par voie biologique. De somptueux budgets comparés à l'influence réelle des biotechnologies dans l'économie des semences. Elles représentent, en effet, à peine 2 % des 96 milliards de francs du chiffre d'affaires mondial du secteur. La disproportion laisse deviner que les principaux opérateurs de la branche visent à terme de plus confortable revenus.

FRANÇOISE MOURET

(1) Les dossiers de l'INRA, « Les biotechnologies au service de la production végétale », vendus au service des Editions INRA, 110 F.

Grâce à un nouveau système de radioguidage

La fin des embarras de Paris

Pour réduire les embouteillages parisiens, un système évitant que chacun aille s'agglutiner derrière le pare-chocs de son prochain pourrait bientôt faire son apparition dans les rues de la capitale. Baptisé Inf-flux, son étude, réalisée à la demande de la Ville par Urba 2000, est maintenant terminée. La décision d'en commencer la réalisation devrait être prise dans les toutes prochaines semaines.

Inf-flux a pour objectif d'indiquer à un automobiliste le meilleur itinéraire possible pour se rendre d'un point à un autre compte tenu de l'état de la circulation. Le conducteur pourra interroger le système, c'est-à-dire donner son point de départ et son point d'arrivée, et recevoir les informations à l'aide d'un petit écran et d'un clavier placé dans la voiture, à côté du tableau de bord. Urba 2000 s'est adjoint la collaboration de trois sociétés pour mettre au point ce réseau d'informations : Siemens, la Compagnie générale d'automatismes et la Compagnie générale des eaux. Deux systèmes différents seront en fait proposés aux automobilistes. Le premier, le plus sophistiqué, conçu par Siemens (qui en a confié la licence pour la France à la CGA), est actuellement testé à Berlin. Appelé Ali-Scoot outre-Rhin, mais rebaptisé Uliisse pour le marché français, ce système semble idéal, non seulement pour éviter les embouteillages, mais aussi pour guider un conducteur dans les méandres de la ville.

Des balises à infrarouges

Finis les arrêts brutaux au moindre carrefour pour regarder un plan pendant que retentissent les klaxons des pros de la navigation dans l'agglomération. Uliisse indique rue après rue la voie à prendre compte tenu des sens interdits et des embouteillages. Des balises à infrarouges situées aux carrefours envoient les informations aux véhicules. Et réciproquement, les voitures transmettent aux balises leur vitesse automatiquement grâce au petit terminal embarqué dans la voiture et qui comprend un capteur pour mesurer le nombre de tours de roue et un compas magnétique. Les balises sont toutes connectées à un miniordinateur, le PC Uliisse, lui-même connecté à un autre ordinateur, le PC Traffic, qui gère les feux tricolores. Ce système, dont le technique a fait ses preuves à Berlin avec 240 balises et 650 véhicules équipés, présente néanmoins deux inconvénients. Son prix : 5 000 F à 8 000 F par voiture plus les coûts d'infrastructure. Et, paradoxalement, sa trop grande richesse : « *Ce système est très reposant quand on ne connaît pas son chemin*, explique M. Dominique Bouton, directeur d'Urba 2000, *mais il est difficile à supporter quand on connaît bien la ville et que l'on veut prendre en compte d'autres critères que la fluidité du trafic pour choisir son itinéraire.* »

Inf-flux propose donc un deuxième système qui pallie ces inconvénients : il nécessite aussi de disposer d'un petit écran à cristaux liquides et d'un clavier à l'intérieur du véhicule. Mais les informations transmises ne concernent que l'état du trafic à un instant donné pour un tronçon de voie bien défini. Il ne donne donc pas d'indication sur la route à suivre. Ce système plus simple est aussi moins cher : 1 500 F environ pour l'équipement d'une voiture plus les coûts d'infrastructure. Il utilise la technique RDS (Radio Data Systems). Le RDS, conçu en 1984, est une technique créée pour éviter que les utilisateurs d'autoradio n'aient à changer de fréquence en cours de route pour écouter leur programme favori. Il « recale » automatiquement le poste sur la bonne fréquence, grâce à un canal numérique ajouté au canal audio. Mais cette application n'utilise que 5 à 10 % de la capacité de transmission d'information du canal numérique. D'où l'idée d'utiliser ce canal pour transmettre d'autres signaux. Et en particulier des signaux sur l'état du trafic, stockés sur un micro-ordinateur, le serveur RDS, et transmis à la voiture par des émetteurs FM. Le serveur RDS est lui-même alimenté en informations par les voitures (comme pour Uliisse), et par le PC Uliisse et le PC Traffic.

Télédiffusion de France (TDF) fut en fait le premier à s'intéresser au canal numérique du RDS à d'autres fins que le calage d'autoradio : c'est en effet cette technique qui est utilisée pour les pagers, qui permettent d'avertir un abonné au téléphone qu'il est appelé et par qui. Cette technique fut ensuite développée au sein d'un projet Eureka, le Projet Carminat, qui regroupe Renault, Philips, Sagem et TDF pour l'étude de systèmes d'informations embarqués dans les véhicules.

Actuellement, trois automobiles équipées de RDS circulent à Berlin, pour tester le système ; elles utilisent l'infrastructure mise en place par Siemens et... l'émetteur de France-Inter !

Après ces premiers tests, les concepteurs du projet attendent la décision de la Ville pour en commencer l'expérimentation. Celle-ci durerait trois ans : un peu plus de deux ans pour concevoir les produits et les mettre en place et neuf mois d'expérimentation réelle. Elle se situerait dans le centre de Paris, c'est-à-dire dans un périmètre délimité par les gares, avec une extension vers la porte Maillot et la porte Champerret, plus (et pour le RDS seulement) les boulevards périphériques et les boulevards des maréchaux. 1 000 véhicules seraient équipés de RDS et 500 d'Uliisse. Le coût de cette expérience serait de 85 millions de francs environ. Mais, comme l'indique Dominique Bouton, « *ce système ne sera pleinement intéressant que s'il est étendu à d'autres villes que Paris ; des négociations devront donc aussi être menées avec l'Etat, pour les autoroutes en particulier, avec les régions et les autres pays. Il faudra donc parallèlement mener des travaux de normalisation* ».

Pour l'instant, aucun problème d'incompatibilité ne serait à craindre. Et pour cause ! Toutes les expérimentations seraient conduites avec le même système : qu'il s'agisse de Berlin, de Londres où un réseau proposé par GEC utilise aussi le même principe ; ou de la communauté urbaine de Lyon qui mènerait actuellemnt des études de faisabilité pour le système Uliisse. Et, selon Dominique Bouton, le projet Carminat devrait coexister facilement avec les deux autres, puisqu'il utilise le même type de technique.

ANNIE KAHN

Le *Christopher-Columbus* va tenter d'obtenir le « Ruban bleu »

Des « TGV » sur la mer

Le *Christopher-Columbus*, premier ferry catamaran commandé par la société britannique Hoverspeed pour concurrencer le tunnel sous la Manche, va tenter de battre le record de traversée de l'Atlantique, le « Ruban bleu », étant détenu depuis 1952 par le *SS United-States* (trois jours, dix heures, quarante minutes), a-t-on appris auprès de la société, le 8 mars.

Le ferry catamaran, construit par les chantiers navals International Catamaran en Tasmanie, va quitter l'Australie début avril pour traverser le Pacifique, *via* la Nouvelle-Zélande et le Chili, à destination de New-York, d'où il tentera de battre le record de traversée de l'Atlantique.

Le *Christopher-Columbus* (200 tonneaux de jauge brute, 75 mètres de long), capable de transporter quatre cent cinquante passagers et quatre-vingt-dix voitures à une vitesse de 40 nœuds (75 km/h), doit entrer en service en juin entre Portsmouth (sud de l'Angleterre) et Cherbourg (nord-ouest de la France).

Trois autres ferries catamarans, d'une valeur de 10 millions de livres (100 millions de francs) l'unité, ont été commandés par Hoverspeed pour traverser la Manche entre Douvres et Calais ou Boulogne-sur-Mer. Ces ferries devraient effectuer la traversée en moins de quarante-cinq minutes (contre trente-cinq minutes pour les trains du tunnel sous la Manche) par tous les temps, contrairement aux vingt-neuf aéroglisseurs actuels d'Hoverspeed souvent bloqués quand la mer est agitée. Les ferries catamarans peuvent faire face à des creux de 18 mètres, selon le constructeur. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Des frigos écolos.** – Selon la lettre spécialisée sur l'équipement ménager *Cuisinews*, dès cet été, Bosch-Siemens devrait lancer des réfrigérateurs et des congélateurs n'utilisant pas de CFC, ce gaz qui serait responsable de la destruction de la couche d'ozone. Un nouvel isolant, une mousse de polyuréthane, serait utilisée en remplacement. Non polluant, il serait aussi moins consommateur d'énergie, car plus isolant. Mais il y a un revers à la médaille. Les appareils utilisant cette substance seront plus chers à l'achat, car le prix de ce nouveau matériau est soixante-quinze fois supérieur à celui du CFC.

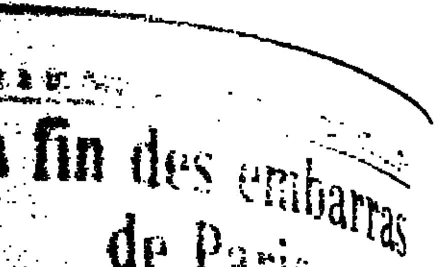
□ **Des ordinateurs tatoués.** – De plus en plus légers, les ordinateurs sont aussi de plus en plus faciles à voler. Des milliers de micro-ordinateurs disparaîtront ainsi chaque année au sein des entreprises. Pour y remédier, la société Oxygen propose donc de tatouer les ordinateurs. Un numéro est gravé sur la machine. Une banque de données recense et gère l'ensemble des matériels, tatoués, déclarés volés ou perdus.

□ **Des œufs très crémeux.** – Il a le goût de la crème, l'onctuosité de la crème, mais ça n'en est pas et ce serait donc excellent pour la ligne. Ce produit de remplacement, baptisé Simplesse vient de recevoir l'autorisation de la Food and Drug Administration pour être incorporé dans une crème glacée. Il est fabriqué à partir de blancs d'œuf et de lait.

□ **Une patinette à moteur.** – Qui n'a pas rêvé de partir en train, ou en avion avec son véhicule à moteur sous le bras pour l'utiliser des l'arrivée. La patinette à moteur, proposée par Imtech permet d'assouvir ce type de fantasme! Pliable, elle ne pèserait que 15 kg. Plus le poids du bidon de mélange deux temps. (Mieux vaut partir avec, il devient de plus en plus difficile d'en trouver à la pompe.) Cet engin permettrait de se déplacer à 30 kilomètres-heure de moyenne, «*en toute sécurité*», précise le communiqué. Désolé, on n'a pas vérifié!

□ **Le train de la productique.** – Pour sensibiliser les PMI aux avantages de la productique, le ministère de l'industrie va équiper en avril un train spécial. Il sillonnera la France. Expositions et conférences seront organisées à chaque étape. Il partira de Paris le 10 avril, et atteindra Rennes le 27, après etre passé par Douai le 11, Pont-à-Mousson le 12, Strasbourg le 17, Besançon le 18, Saint-Etienne le 19, Grenoble le 20, Marseille le 23, Toulouse le 24, Bordeaux le 25 et Nantes le 26.

هكذا من الأصل


a fin des embarras
de Paris

Le Monde des Cadres



JEUNE INGENIEUR,

DEBUTEZ VOTRE CARRIERE DANS LE MARKETING

Le Groupe ARJOMARI, 1er Groupe papetier français (plus de 10 milliards de CA, dont la moitié à l'étranger, 17 usines, 7000 personnes) est le leader européen de papier haut de gamme et l'un des plus importants distributeurs de papier en Europe.

Afin d'évaluer nos marchés potentiels et concourir au développement de nouveaux produits, la Direction Etudes et Développement souhaite intégrer un(e) jeune

CHARGE(E) D'ETUDES DE MARCHES

Après avoir découvert notre environnement et assimilé nos produits et notre méthodologie, vous prendrez en charge un ensemble d'études (de la définition de celles-ci jusqu'aux recommandations) que vous mènerez à bien en toute autonomie.

Ingénieur de formation, débutant ou muni d'une courte expérience, vous parlez l'anglais et idéalement l'allemand. A la fois réaliste et imaginatif, rigoureux et méthodique et animé d'une large curiosité intellectuelle, vous saurez faire preuve d'initiatives dans ce poste évolutif basé à PARIS.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, CV et prétentions) à notre conseil Marion de Sanderval - COR'EX - 11 avenue Myron T. HERRICK - 75008 PARIS - sous la référence CEILM





CA 3,5 Milliards F
6 000 personnes

Société Nationale de droit privé nous sommes les 1ers en EUROPE dans le domaine des Explosifs et de la Propulsion destinés aux Systèmes spaciaux et de défense.

Pour notre DIVISION DEFENSE-ESPACE - 50% du CA - nous créons, au Siège à PARIS 4e, le poste de :

RESPONSABLE MARKETING ET PLAN

- Rattaché au Directeur « Stratégie et Marketing » de la Division, il aura la responsabilité du Système d'information stratégique et marketing de la Division, et ses fonctions essentielles d'études marketing et de planification stratégique seront complétées par une participation active à la mise en œuvre opérationnelle et au suivi des Plans Marketing des six Départements de la Division, en étroite liaison avec leurs Directeurs et Responsables Commerciaux.
- Nous souhaitons un diplômé de Grande Ecole Commerciale - ou un universitaire - de spécialisation Marketing, doté de plusieurs années d'expérience en Marketing industriel, acquise dans une grande entreprise de produits de forte technicité. Une formation complémentaire aux spécificités des marchés de l'armement (DESS de DEFENSE) ou une expérience dans une Entreprise proche de ce secteur seront considérées avec le plus grand intérêt.
- L'ouverture internationale du poste implique des déplacements à l'étranger et une maîtrise opérationnelle de l'anglais.
- Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV avec rémunération actuelle et souhaitée + envel. à votre adresse), sous réf. SNPE/MKG/MO1, à notre Conseil

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA

Nous sommes l'une des toutes premières sociétés françaises de **DIFFUSION DE LOGICIELS DE GESTION DE PROJETS** en organisation de l'entreprise.
Notre activité d'audit et de conseil aux grandes sociétés est en pleine croissance. Pour accompagner ce développement nous recherchons un

consultant junior

gestion de projets
Paris

VOTRE MISSION : • assurer le suivi et le développement d'un portefeuille de grands comptes • détecter les besoins réels des entreprises et leur apporter conseil et efficacité • convaincre, mobiliser et former les hommes afin d'optimiser les résultats de l'entreprise

VOTRE PROFIL : • 25 ans environ • une formation supérieure d'INGENIEUR • débutant ou première expérience dans un domaine similaire • vos qualités d'écoute et d'analyse vous permettront de comprendre rapidement les besoins de vos clients • vous savez faire preuve de souplesse, d'autonomie et d'adaptabilité.

NOUS VOUS OFFRONS : • un métier passionnant, formateur • riche d'expériences et de contacts • un poste où vous aurez une action concrète sur les enjeux et objectifs de vos clients • une équipe jeune et très engagée à l'écoute de votre savoir-faire • le dynamisme d'une petite structure.

Pour une présentation individuelle du poste le 28/03/90

adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à notre conseil EUROMAN 96, rue Saint-Charles 75015 PARIS. Fax : 45.79.49.94 en indiquant la réf. 6068 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Importante société filiale multinationale

recherche un



Intégré à la **Direction des Relations Humaines**, il aura, dans un premier temps, pour mission :

- La gestion prévisionnelle de l'emploi.
- Les recrutements de certaines catégories de personnel.
- L'optimisation d'outils informatiques sophistiqués de gestion du personnel.
- L'analyse chiffrée de données sociales.
- L'analyse des fonctions.
- Différentes missions ou études ponctuelles.

pour, à terme, exercer la responsabilité de Chef du Personnel.
Ce poste s'adresse à un jeune cadre de formation supérieure (Sc. Po DESS de Droit, Gestion ou Psycho, ESC...) débutant ou possédant déjà une première expérience.

Ouvert, il sera animé d'un esprit d'équipe développé et motivé par une gestion des ressources humaines en phase avec les réalités économiques de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et photo en précisant bien sur votre enveloppe la réf. 58779 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

UNE FEMME DU MONDE

"Jean-Louis DAVID" est devenu le leader mondial de la Coiffure et ses réseaux s'étendent aux quatre coins du Monde. Mais, Paris reste le point de départ de son rayonnement international. Nous recherchons aujourd'hui un manager de charme pour le salon "Jean-Louis DAVID International", 1er de sa classe dans la capitale.

Votre savoir-faire relationnel vous permettra de séduire une clientèle "haut de gamme" exigeante. Vous suivrez l'itinéraire de vos "hôtes de marque" pour que leur parcours se réalise sans fausse note. Afin que le service rendu atteigne la qualité totale, vous répartirez les rôles des techniciens et coiffeurs et, veillerez à ce que chaque entrée en scène se fasse au moment opportun. Comme vous souhaitez que "votre demeure" soit parfaitement tenue, vous gèrerez également l'intendance (planning des Coiffeurs, contrôle de la facturation...).

Vous possédez un look "Rive Droite", vous avez acquis votre culture générale "Rive Gauche" (Licence de Lettres, Histoire de l'Art...) et vous souhaitez à 35-40 ans prendre en main une "grande maison". Plus qu'une expérience professionnelle, c'est une aptitude à recevoir et à organiser que nous vous demandons. Si vous vous sentez capable de créez une ambiance chaleureuse dans un cadre exceptionnel, merci de bien vouloir adresser votre carte de visite à notre conseil : Josiane Agard Développement - 67, Avenue Georges Mandel 75116 Paris.

Josiane Agard Développement



Notre établissement, le Centre Technique Informatique des Caisses d'Epargne de Normandie, gère le système d'information du réseau Ecureuil de HAUTE et BASSE NORMANDIE. Afin d'accompagner la profonde et rapide mutation de celui-ci, le CTCENO s'est doté de moyens techniques performants à la hauteur de ses ambitions. Nous souhaitons désormais intégrer les collaborateurs qui vont nous accompagner dans notre projet d'entreprise. Pour cela, nous créons les postes suivants.

ORGANISATEUR SENIOR

Réf. 2247 R/M

Véritable professionnel de l'organisation informatique bancaire, vous intégrerez notre récente direction de l'organisation afin de mener à bien d'importantes et nombreuses missions.

RESPONSABLE INFOCENTRE

Réf. 2249 R/M

Votre expérience de la mise en place et du développement d'un service infocentre vous destine naturellement à prendre en charge aujourd'hui l'animation globale d'une équipe infocentre.

Notre environnement IBM 30 XX, MVS, DB2, NOMAD, méthodologie SDM/S-MERISE est de nature à intéresser les plus exigeants.

Merci de nous adresser votre dossier en précisant la référence du poste choisi ou transmettez-le à **CVCADRE en composant le 36.15 code JCM sur votre minitel où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.**



JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Membre de Syntec

Pros du Service aux entreprises passionnés d'executive search

GROUPE CEGID

CEGID EXPERT EXECUTIVE, filiale du groupe CEGID, développe avec 25 personnes une gamme de prestations en Ressources Humaines.

- Grâce à des techniques de marketing direct,
- fort d'un partenariat de plus de 1 000 Experts-Comptables associés au capital,
- bénéficiant de la puissance d'un groupe de sociétés de services connu pour son dynamisme et sa réussite,

vous commercialiserez auprès des Experts-Comptables et des dirigeants de PME/PMI des missions de recrutement et de recherche de partenaires suivant des méthodes dont l'efficacité est prouvée.
Vous assurerez la production de ces contrats afin de pérenniser les relations établies.
Nos objectifs sont ambitieux et nous nous donnons les moyens de les atteindre en intégrant :

Deux Consultants Seniors
Paris (réf. CSP) — Lyon (réf. CSL)

Deux Consultants Juniors
Paris (réf. CJP) — Lyon (réf. CJL)

Vous êtes un Manager à vocation commerciale, diplômé d'une ESC et vous avez acquis en entreprise une expérience de la vente de services aux PME/PMI. Nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution dans le cadre d'un développement national et international, et une rémunération attractive (fixe + prime).
Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et rémunération actuelle, en indiquant la référence choisie, au siège de C.E.E. - 123/125, avenue - B. Buyer 69322 LYON CEDEX 06

C.E.E.
CEGID EXPERT EXECUTIVE

MEDIAPA

GRENOBLE

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

Avec 18000 personnes et un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars, nous sommes le 1er français, le 2e européen et le 12e mondial dans le monde des composants microélectroniques. Chaque année, nous investissons 20% de notre chiffre d'affaires en recherche et développement et participons aux programmes européens EUREKA et plus récemment JESSI dans le cadre duquel nous implantons à GRENOBLE une unité très avancée de conception et de fabrication.
Pour notre unité de GRENOBLE (1 100 personnes), nous recherchons un :

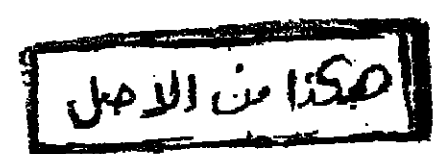
Responsable de personnel

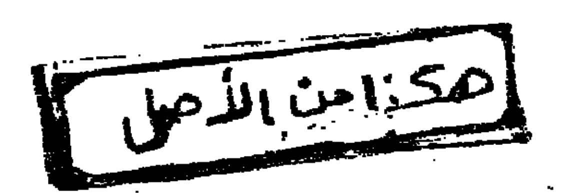
Rattaché au Directeur des Ressources Humaines du site, vous prendrez en charge l'administration du personnel (paye, reporting social, procédures, assistance juridique) et l'ensemble de la gestion du personnel non cadre (emploi, gestion prévisionnelle, politique salariale).
De plus, progressivement, vous serez appelé à participer aux relations avec les partenaires sociaux et à des missions ponctuelles susceptibles d'enrichir votre propre domaine d'activité.
Une expérience d'au moins 4 ans dans la fonction Ressources Humaines, vous a permis de compléter opérationnellement une formation supérieure orientée "Gestion du Personnel".
La taille de notre groupe et la création d'une nouvelle unité industrielle à GRENOBLE offrent à un candidat à fort potentiel et proche du terrain de réelles perspectives d'évolution.
Le contexte international de notre société demande une bonne connaissance de l'anglais.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en indiquant la référence 760 ainsi qu'un numéro de téléphone à GUY POSTEL - BP 19 - 06480 LA-COLLE-SUR-LOUP qui vous répondra rapidement et confidentiellement.

Guy Postel





Renault, des métiers, des hommes

"Marché automobile : le défi des clientèles transversales"

INTERVIEW DE MICHEL GIGOU, DIRECTEUR DU MARKETING EUROPE



D'un côté, des étudiants de Grandes Ecoles dans le rôle de journalistes; de l'autre, des cadres de Renault se prêtant en toute franchise au jeu des questions-réponses : Renault ouvre le dialogue.
*De gauche à droite : **Michel Gigou**, Directeur Marketing Europe, **Véronique Bouchard**, Celsa et **Bernard Faure**, Essec.*
Michel Gigou a longtemps travaillé pour Renault en Scandinavie et en Grande-Bretagne avant de rejoindre la Direction Commerciale France puis la Direction de l'Exportation Europe : un parcours idéal pour analyser les évolutions du marché européen.

■ Comment en êtes-vous venu à travailler en Suède, en Norvège puis en Grande-Bretagne ?

Le hasard et les rencontres commandent souvent les itinéraires. Avec mon diplôme des Arts et Métiers, je me destinais plutôt à une carrière d'ingénieur informatique. J'ai commencé dans la Direction Commerciale Après-vente où je travaillais sur des applications en base de données et en temps réel ainsi qu'à la réorganisation de la documentation centrale après-vente où nous avons intégré des micro-fiches afin de réduire le poids considérable du papier.

Ce sont ces savoir-faire qu'on m'a demandé de mettre à profit en Suède. J'ai été appelé ensuite en Grande-Bretagne pour une mission technique.

■ Vous êtes resté huit ans en Grande-Bretagne. C'est là que s'est opérée la jonction avec le commercial puis le marketing ?

Oui. Quand on m'a proposé une Direction Régionale, la zone Centre de la Grande-Bretagne, je n'ai pas hésité un instant. J'ai toujours eu un grand intérêt pour le management et la communication.

■ Que retirez-vous de ce long séjour ?

J'ai pu mesurer durant tout ce temps à quel point les Britanniques sont atypiques... et très forts en marketing ! Je connaissais leur créativité dans le domaine publicitaire mais j'ai découvert qu'ils avaient une approche très élaborée des techniques de vente et d'après-vente.

■ En 1986, vous revenez en France :

A Bordeaux précisément où j'ai été nommé Directeur Régional de la Zone Sud-Ouest avec la responsabilité d'animer un réseau de 40 concessionnaires et de 4 succursales. Mon objectif était de vendre 45 000 véhicules. Pour m'aider dans cette tâche, j'avais une équipe de 40 personnes, couvrant les activités de vente, d'après-vente, de promotion et de formation.

C'est en septembre 1988 que j'ai rejoint mon poste actuel au sein de la Direction Exportation Europe où, en 1989, nous avons vendu 540 000 véhicules.

Les constructeurs sont attentifs aux courants socio-économiques

■ Pouvez-vous nous donner une photographie générale du marché européen ?

On constate, en règle générale, une extraordinaire évolution du marché. On assiste dans nos pays à un glissement des valeurs : moins de vitesse mais plus de sécurité, moins d'agressivité mais plus de confort, un look extérieur moins ostentatoire mais plus de sophistication intérieure. Le consommateur est plus que jamais sensible à la notion de qualité de produit et de service, deux domaines qui sont devenus prioritaires chez Renault.

■ Les motivations d'achat sont-elles identiques selon les pays ?

Comme vous le savez, les motivations d'achat d'un véhicule sont souvent liées au "passionnel" sans qu'on sache toujours les appréhender ! Il faut savoir, par exemple, que la R 5 n'a absolument pas la même image en Suède, en Grande-Bretagne qu'en Allemagne ou en Italie.

C'est certainement pour mieux surmonter cette difficulté que nous travaillons actuellement dans une double direction : d'un côté, un marketing "produit" plus pointu, spécifique à chaque segment de marché et à chaque modèle à l'intérieur d'une gamme; de l'autre, un marketing plus global parce qu'on s'aperçoit que la notion d'un marché par pays est trop restrictive.

■ C'est-à-dire ?

Les constructeurs automobiles sont plus que jamais attentifs aux comportements des automobilistes, aux changements socio-culturels et aux courants socio-économiques. Ces facteurs ont une incidence directe sur les résultats des ventes. Nous appelons ça des clientèles transversales parce qu'elles échappent à la vision un peu figée : "un pays = un marché".

■ Où peut-on situer ces clientèles transversales ?

Si vous dessinez un arc-en-ciel qui part de Londres et du Sud-Est de l'Angleterre, qui passe par Francfort et Paris et se prolonge jusqu'à Milan et Rome, vous aurez une vision de cette zone. On s'aperçoit qu'au-delà de leurs différences de mode de vie, ce sont des populations qui ont des niveaux de vie à peu près similaires et surtout des aspirations bien typées.

■ Quel en est l'enjeu ?

Il est immense car cette clientèle non seulement représente un marché en tant que tel mais, située dans de grands pôles actifs, elle "fait la mode", construit l'image du produit. Elle a un effet d'entraînement sur tout le reste du territoire. En fait, elle irradie l'ensemble du marché.

Un mini-observatoire du marché européen

■ Est-ce que les versions Baccara qui semblent connaître un joli succès commercial ne s'inscrivent pas dans ce contexte ?

Renault, constructeur généraliste se doit d'être présent sur tous les créneaux ; nous avons l'obligation d'attirer toutes les clientèles. Mais il est très important d'attaquer la clientèle "branchée", pas uniquement pour elle-même mais parce qu'elle tire l'ensemble de la gamme. De même, les séries spéciales obéissent à ces choix. Vous remarquerez que nous essayons d'être toujours en phase avec l'image jeune et dynamique de notre communication. Notre dernière campagne Super-cinq "coup de cœur" en est une belle illustration.

■ Ces nouvelles tendances influent-elles sur votre organisation même ?

Au marketing, nous sommes à l'écoute de ces évolutions. On intervient deux ans avant la phase de lancement et, point important, on est très sensible au "ressenti" sur le terrain : on suit notre produit, on regarde les clientèles, leur âge, les versions achetées... En fonction de nos constats, on remet en cause notre stratégie. Nous sommes en quelque sorte un mini-observatoire du marché européen.

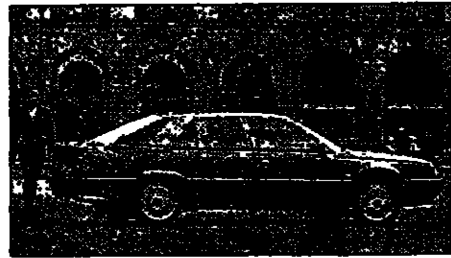
■ Et plus précisément dans votre service ?

Mon service, le Marketing Europe, est intégré à la Direction Exportation Europe, qui est une structure volontairement très légère, chacune de nos sept filiales ayant sa propre structure opérationnelle. Ce que nous faisons ici est un travail de coordination avec le terrain. Nous avons avant tout un rôle de conseil : choix des versions, adaptation des campagnes de publicité, types d'actions promotionnelles, positionnement des prix, dates de lancement... Autant de choix qui, évidemment, s'appuient sur des études et des enquêtes poussées.

La personnalité compte plus que le diplôme

■ Il n'empêche qu'en matière d'enseignement du marketing, on cite plus facilement les lessiviers en exemple que les constructeurs automobiles !

C'est un tort, car il est bien loin le temps où un client pouvait dire : "J'ai été bien reçu quand j'ai commandé mon véhicule, moins bien au moment de la livraison, tout juste au moment de sa révision. Et puis, plus rien pendant deux ans, jusqu'au jour où un représentant m'interpelle pour me proposer le tout dernier modèle !". Aujourd'hui, le marketing direct, notamment par le haut niveau de personnalisation des lettres, a considérablement progressé. On peut complètement reconstituer le parcours d'un client, le suivre presque à la trace ! Les techniques de commercialisation se sont également affinées : nous mettons à la disposition du réseau, des supports, des vidéos de démonstration, des programmes interactifs... Des outils très élaborés qui vont jusqu'à intégrer des systèmes experts adaptés au service client, comme l'aide au diagnostic que nous développons en ce moment.



R25 Baccara

■ Pour faire du marketing chez vous, y a-t-il un profil idéal ?

En règle générale nous préférons que les jeunes diplômés débutent leur carrière par une première expérience de la vente sur le terrain.

Nous recherchons avant tout des jeunes diplômés voulant s'ouvrir à la dimension européenne. Au-delà de la qualité du diplôme et de la parfaite maîtrise de l'anglais, on recrute une personnalité qui accepte de travailler parfois sous "pression" parce que ça bouge dans l'entreprise, qui soit disponible, enthousiaste et dotée de réelles qualités d'écoute.

■ Revenons au marketing. N'est-ce pas en fin de compte une filière trop spécialisée, trop restrictive pour celui qui veut, à terme, avoir des responsabilités de management ?

Il suffit d'observer le parcours de la plupart des dirigeants de l'entreprise pour s'en apercevoir ! Il n'existe pas chez nous d'itinéraire-type. Par contre, Renault peut offrir une réelle rotation des responsabilités. Pouvoir passer facilement d'un poste de méthodes à une fonction opérationnelle de marketing ou financier... c'est le passage souhaité pour devenir patron d'une importante entité. Après avoir pris un poste de directeur de marketing, on peut très bien assumer, par exemple, la direction d'une filiale européenne. Quoi qu'il en soit, deux possibilités s'ouvrent aux jeunes cadres : devenir soit hyper-spécialiste, une sorte de consultant intégré pouvant être appelé pour des missions spécifiques, soit généraliste, c'est-à-dire s'orienter vers des fonctions de management. Vous le voyez : le marketing n'est pas une filière fermée, c'est au contraire un excellent tremplin !

■ Et votre service, précisément, ouvre-t-il de belles opportunités ?

Ma cellule est composée de jeunes diplômés parlant couramment au moins l'anglais et ayant 3 ans d'expérience. Ils savent pertinemment que notre dimension européenne leur ouvre des possibilités réelles pour l'avenir.

■ Pour conclure, qu'est-ce qui vous séduit le plus chez Renault ?

Travailler dans un groupe où les relations sont à la fois simples et structurées et qui a la volonté d'investir sur l'avenir. Renault est une entreprise passionnante et qui construit un produit non moins passionnant : l'automobile. Il y a dans tout cela matière pour un challenge exaltant !

Renault, il est vrai, a dû traverser des phases difficiles, mais nous avons su les surmonter en faisant preuve de pugnacité, tout en restant fidèles à nous-mêmes.

Propos recueillis par : Véronique Bouchard, Celsa et Bernard Fauve, Essec (9 février 1990).

VENTE, APRÈS-VENTE, MARKETING, GESTION : UNE LARGE GAMME DE RESPONSABILITÉS.

Le parcours d'un jeune diplômé (ingénieur ou commercial) intègre des postes opérationnels (Réseau Commercial) et des postes fonctionnels (Marketing, Gestion, Organisation, Logistique, etc.).
Le passage sur le terrain de la vente permet de connaître les hommes, les produits et surtout les clients.

Quelques exemples de postes :
- *Animation d'équipe de vente ou d'après-vente*
- *Assistant Chef de publicité*
- *Assistant Chef de produit*
- *Chargé d'études marketing*
- *Chargé d'études logistique*
- *Contrôleur de gestion*
- *Organisateur*
- *Ingénieur méthodes après-vente.*

Ces postes sont dans le Réseau Commercial France, dans une Direction Régionale, dans une Filiale étrangère, ou bien dans des fonctions centrales : Marketing, Distribution, Gestion, Après-Vente.

Merci d'adresser votre candidature à Renault, Direction du Personnel Ingénieurs et Cadres, 12 place Bir-Hakeim, 92109 Boulogne-Billancourt Cedex.

MEDIA-SYSTEM

RENAULT



Un des leaders de l'industrie française (ciments, matériaux, bio-activités), CA 30 milliards, effectif 30.000 personnes, recherche pour une de ses filiales, un

RESPONSABLE METHODES-INDUSTRIALISATION

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur généraliste (AM, INSA, ENSI) ayant de préférence une première expérience professionnelle (et si possible des connaissances en MAO, DAO, CAO).

Au sein d'une usine à taille humaine (430 personnes) il se formera aux techniques mises en oeuvre et animera une petite équipe chargée de l'élaboration des méthodes de fabrication et de l'industrialisation des produits nouveaux.

La réussite dans ce poste lui permettra d'évoluer dans la filiale ou le groupe, dans le cadre d'une politique de gestion des carrières dynamique et motivante.

Poste basé en Saône et Loire.

Ecrire sous réf 11A 1765-0M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL



Dans le monde de l'automobile de vrais métiers d'ingénieurs.

An sein de notre Branche Embrayages, nos ingénieurs partagent la même passion pour la technique et l'industrie automobile et sont résolument engagés dans la compétition internationale.

Jeunes ingénieurs mécaniciens AM, ENSI, INSA ou Docteurs d'Université, débutants ou ayant une première expérience, rejoignez nos équipes. Vous pourrez assumer rapidement des responsabilités dans les différents postes que nous vous proposons. Actuellement, nous recherchons

DES INGENIEURS ETUDES ET ESSAIS APPLICATIONS CONSTRUCTEURS

Interlocuteurs, soit d'un constructeur français, soit de constructeurs étrangers (dans ce cas, la connaissance de l'anglais est nécessaire, et si possible d'une deuxième langue), vous piloterez toutes les actions qui concourent à la réalisation d'équipements conformes au cahier des charges : Etudes - réalisation de prototypes - essais.
Outre les qualités de rigueur technique, la réussite dans ce poste implique mobilité et excellentes capacités de dialogue. Postes basés à SAINT-OUEN Réf. : 11A 1173-OM

INGENIEUR CONCEPTION DEVELOPPEMENT INDUSTRIALISATION

Il assurera des responsabilités complètes depuis l'avant-projet jusqu'au dossier d'industrialisation. Il travaillera en liaison avec les ingénieurs d'application et les clients d'une part, et d'autre part avec les services méthodes de l'usine. Il animera une équipe.
Réalisateur, doté d'un bon esprit scientifique, il sera ouvert à la mise en œuvre de méthodes élaborées de calcul. Poste basé à AMIENS Réf. : 11A 1774-OM

Tous ces postes ouvrent de larges perspectives de carrière en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + prétentions), en précisant la référence du poste à notre Conseil, Cabinet ETAP, 71, rue d'Auteuil 75016 Paris.
Discrétion absolue

etap

Valeo **L'Equipement Automobile**

cegos

500 consultants présents dans 15 pays font du Groupe CEGOS, la première société française indépendante de Conseil en Europe

CONSULTANT EN QUALITE TOTALE

Diplômé d'une **grande école d'ingénieur,** votre expérience de 3 à 7 ans en entreprise dans le domaine de la **maîtrise de la qualité,** a renforcé votre intérêt pour des fonctions alliant les facteurs humains, techniques et de gestion.

Le CONSEIL intègre ces 3 dimensions. Vous interviendrez à tous les stades de la mise en œuvre d'une démarche combinant à la fois **mobilisation des hommes, évolution des mentalités, maîtrise technique de la qualité et recherche de certification** : diagnostic de faisabilité, plans d'action, formation du personnel, suivi de la réalisation.

La CEGOS vous offre **le savoir-faire d'un cabinet international multispécialiste renommé** et l'opportunité de vous ouvrir aux autres aspects du management des entreprises. Vous bénéficierez de nos moyens en formation et exercerez votre métier avec des collègues dont vous apprécierez les qualités intellectuelles et humaines. Vous conforterez ainsi votre aptitude à excercer des fonctions de niveau élevé.

Si vous êtes intéressé par cette fonction basée à Paris, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous référence 005.09/M, à Françoise GIRARD, Cegos DRH, Tour Chenonceaux, 92516 Boulogne Cedex.

Athènes - Barcelone - Bruxelles - Lisbonne - Londres - Lyon - Madrid - Manchester - Milan - New-York - Paris - Sao Paulo

CURRICULUM



350 personnes - 600 Millions C.A.

Nous appartenons à un grand Groupe d'Assurances français et recherchons pour rejoindre notre ***Département Marketing-Études***

RESPONSABLE DU SERVICE ÉTUDES STATISTIQUES H/F

Pour faire évoluer, à la tête d'une petite équipe de 2 chargés d'études, le système d'informations commerciales et tarifaires et développer les outils statistiques d'aide à la décision.

Une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine des statistiques et une formation ENSAE ou DESS statistiques sont requises pour ce poste très mobilisateur qui implique de fréquents contacts avec le réseau commercial et nos clients inernes et donc une excellente aisance relationnelle.

Une expérience dans le domaine de l'Assurance serait un plus. **Réf. RSTAT**

CHARGÉ D'ÉTUDES STATISTIQUES H/F

Pour intégrer notre équipe Études statistiques et participer au développement des méthodes d'analyse statistique et à la gestion de tableaux de bord.

Formation ENSAE ou DESS Statistiques. Réf. STAT

Ces 2 postes requièrent une très bonne maîtrise de l'outil micro-informatique.

Situation géographique : PARIS SUD - 5 minutes Porte d'Orléans RER.

Merci d'adresser lettre manuscrite (mentionnant la réf. du poste), C.V., photo, prétentions à FMAIF/Recrutement 75687 PARIS Cedex 14.

(Organisation et Publicité)

JOBS D'ETUDIANTS

Paris

Centre de recherches - Mission: faire visiter un centre de recherches et présenter les installations techniques à des publics variés. Formation assurée. Disponibilité indispensable pour vacations de 2 jours ouvrables par semaine toute l'année. Rémunération intéressante. Profil: étudiants(es) préparant maîtrise ou doctorat, soit dans le secteur scientifique (physique, chimie, électronique), soit dans le secteur économie et gestion d'entreprises après un bac C ou D. Sens de la communication, aisance en public, bonne présentation. Adresser curriculum vitae, photo et prétentions en précisant la référence A/S846M.

PA Consulting Group
ADVERTISING & COMMUNICATIONS
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex
Tél. 40.88.79.79

Une fonction à créer : la Communication

Importante société lyonnaise de tuyauteries industrielles (1 200 personnes), nous poursuivons notre développement dans le monde (2 300 personnes) et sommes aujourd'hui l'un des premiers groupes français dans notre métier.

En liaison avec le Comité de Direction, venez concevoir et organiser nos actions de communication interne et externe. Votre mission sera de promouvoir notre image de marque (brochures, campagnes de publicité, congrès professionnels, conception de supports spécifiques...), renforcer notre culture d'entreprise (coordination de l'information, documentation,...).

A trente ans, de formation supérieure, vous êtes un professionnel de la communication interne et externe.
Venez nous communiquer votre passion, nous vous formerons à notre métier.

Ecrire à notre Conseil COORDONNÉES sous référence 1196
7, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

LYON — PARIS — Coordonnées

MEDIAPA

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS

Consultant senior

A 30-40 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience confirmée du recrutement de Cadres acquise en Entreprise ou en Cabinet, dans les secteurs financier, commercial, technique ou informatique.

Nous vous proposons, au sein d'une équipe très polyvalente, de développer notre clientèle, plus particulièrement dans votre secteur, avec la perspective de prendre rapidement la responsabilité d'un centre de profit.

Notre Cabinet se développe (30% par an depuis 5 ans), notre équipe est professionnelle, nos moyens, modernes et informatisés, s'adaptent en permanence aux préoccupations des entreprises.

Venez nous exposer vos objectifs, nous vous parlerons de nos résultats et de nos projets.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. M 1N à :
ARCO - 18, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Confidentialité assurée.

PARIS / RHONE-ALPES ARCO

CONTESSE

Régie de communication
recherche son

DIRECTEUR (H/F) DE LA COMMUNICATION ET DE LA PUBLICITÉ

Expérience 3 à 5 ans dans régie publicitaire ou agence de publicité. Dynamique et autonome, vous avez le sens de l'organisation, de l'animation et des contacts.

Nous offrons de réelles responsabilités opérationnelles et une rémunération motivante au sein de notre équipe.

Envoyer lettre, CV et prétentions au journal sous le nº 8805
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CABINET D'ÉTUDES EN MARKETING ET COMMUNICATION

Cherche

CHARGÉS D'ÉTUDES SÉMIOTICIENS

Niveau thèse, pour analyse de matériaux visuels ou textuels (films, presse, affiches, etc.)

TRAVAIL A TEMPS PLEIN

Adresser C.V. sous nº 8839
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres



FRANCE TELECOM, UN AVENIR QUI ME RESSEMBLE

Jeunes diplômés, en avril 90, vous serez 100 à vous lancer dans l'aventure des télécommunications avec FRANCE TELECOM.

Vous souhaitez, dans un secteur en pleine expansion, une qualité de travail, une formation performante, une mobilité professionnelle et d'importantes responsabilités.

FRANCE TELECOM vous offre cet avenir qui vous ressemble.

De Radiocom 2000 à Alphapage, de la mise en place de Numéris au lancement de Telecom 2, FRANCE TELECOM, opérateur public performant, s'investit dans la compétition internationale et relève tous les défis technologiques.

Jeunes ingénieurs, commerciaux, gestionnaires, diplômés des grandes écoles et d'universités (BAC + 5), vous bénéficierez sans cesse de nouvelles opportunités dans les filières informatique, exploitation, recherche, commercial, gestion ou ressources humaines.

Avec vous, nous renforcerons notre avance technologique en développant des services novateurs, fiables et concurrentiels.

Rejoignez cet avenir qui vous ressemble, contactez notre service recrutement dès aujourd'hui pour recevoir votre dossier de candidature et participer à notre sélection établie en deux temps.

N°Vert 05 21 11 11

Date de clôture des inscriptions : 30 mars 1990.



UN AVENIR D'AVANCE

CONTESSE



Vous avez un **DEA de DROIT SOCIAL** et une bonne pratique de la rédaction

Notre société d'édition recherche son

CHEF DES RUBRIQUES SOCIALES

pour revue familiale de très grande diffusion

Vous serez responsable de la rédaction de toutes les informations juridico-sociales et aurez donc à suivre l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale du droit social.

Au-delà de l'expérience, les qualités personnelles seront déterminantes : sens du concret et de la vulgarisation, esprit méthodique et scrupuleux, grande rigueur et esprit d'équipe.

Ce poste est évolutif. Statut de journaliste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence M/567 sur l'enveloppe à notre conseil

ornicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

UNE OPPORTUNITÉ POUR VOTRE CARRIÈRE

Vous avez envie d'intégrer une équipe jeune et dynamique, motivée par la réussite.
Vous souhaitez un poste à responsabilité.
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre site à Toulouse :

UN RESPONSABLE DE PRODUCTION

Votre profil :
- Ingénieur en génie chimique, ou
- Ingénieur chimiste, ou
- Pharmacien de laboratoire,

ayant une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine de la production.

Nous sommes une filiale d'un grand laboratoire pharmaceutique, spécialisé dans l'élaboration de biomatériaux à usage orthopédique.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à M. Bonel
SARL BIOLAND, 132, route d'Espagne - 31100 TOULOUSE

AU 42 89 20 50

CONSULTANT CONFIRMÉ

ON VOUS REÇOIT 10 SUR 10



Nicole ANCESSI — MEMBRE DE SYNTEC — en toute confidentialité

Le conseil général de l'Isère
RECRUTE

UN DIRECTEUR DES AFFAIRES CULTURELLES
(contractuel)

Mission :
Ce Directeur, sous l'autorité du Directeur général des Services du Département, sera chargé :
- de coordonner l'activité des Musées Départementaux (Musée Jean-Vinay à St-Antoine-l'Abbaye, Musée Hébert d'Uckermann à la Tronche et Musée de la Révolution Française à Vizille), des Archives Départementales et de la Bibliothèque Centrale de Prêts,
- d'élaborer et de mettre en application la politique culturelle de l'Isère.

PROFIL :
- niveau BAC + 4
- une bonne expérience dans le secteur culturel est indispensable.

Les candidatures sont à adresser avant le 15 avril 1990 à :
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère
Direction de l'Administration Générale, Service du Personnel
HOTEL DU DÉPARTEMENT, 7, rue Fantin-Latour
BP 1096 38022 GRENOBLE CEDEX

KONI



Fabricant d'amortisseurs haut de gamme, recherche pour son unité de production de **Villeneuve-Loubet (06)**

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ingénieur de formation, vous aurez acquis une bonne expérience de la gestion de production dans le domaine de la fabrication mécanique (petites et moyennes séries).

Vos solides qualités humaines et votre pratique courante de l'Anglais font de vous le candidat recherché.

Envoyez CV + photo + prétentions à
M. DAVAL, KONI FRANCE
BP 09, 06270 Villeneuve-Loubet

Aménagement urbain

Société privée en développement urbain, aménagement et promotion, appartenant à un groupe de premier plan, recherche pour renforcer son implantation à Aix en Provence un

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

Sous la responsabilité du délégué régional, vous assurerez la maîtrise d'ouvrage quotidienne des opérations d'aménagement et de construction et participerez également aux montages techniques et financiers des opérations.

Vous avez une formation Ingénieur ou équivalent avec une expérience de 10 ans environ dans le domaine de l'aménagement ou la conduite de projets complexes (maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'oeuvre VRD). Une expérience en montage d'affaires est souhaitable.

De nombreux déplacements sont à prévoir en Provence Côte d'Azur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo, CV, prétentions) à G.I.E. RESSOURCES, Tour Neptune - La Défense 1 - 92086 Paris La Défense Cedex.

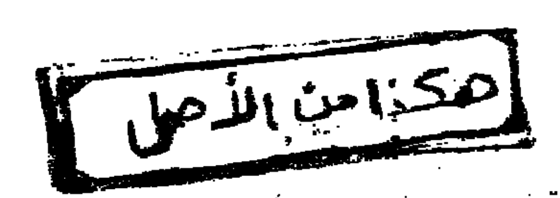
VOG

Parcours

change d'adresse à partir du 12 mars 1990

2, rue du Bouloi
75001 Paris

nouveau téléphone : (1) 42.21.34.63
nouveau Fax : (1) 42.21.34.62



MAIRIE DE PARIS

Choisir Paris

JEUNES DIPLOMÉS

Vous aimez Paris,
Vous avez le goût du service public,

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DE LA CAPITALE

Votre diplôme, sanctionnant un second cycle d'études supérieures (maîtrise, licence ou équivalent), vous ouvre les portes du concours

d'Attachés d'Administration de la Ville de Paris

Les dossiers de candidatures vous seront remis sur place ou envoyés par courrier sur demande manuscrite entre le 26 février et le 28 mars 1990 à la :

MAIRIE DE PARIS
Bureau de recrutement
Rez-de-chaussée — 2, rue Lobau, 75004 PARIS

Cet établissement, filiale d'un des tout premiers groupes financiers français, intervient dans le domaine de l'intermédiation des valeurs mobilières. Pour accompagner l'évolution de sa structure, le secrétariat général cherche à s'adjoindre un

Responsable des ressources humaines

établissement financier

Immédiatement rattaché au secrétaire général, il a pour mission d'assurer, en liaison étroite avec la direction générale et les directions opérationnelles, l'ensemble des activités liées à la gestion des 150 salariés de la société.
Pour les domaines ressortant de sa fonction — administration du personnel, affaires sociales, ressources humaines — il intègre les aspects tant politiques que pratiques et assume un rôle privilégié de vecteur de communication interne.

Ce poste s'adresse à un candidat déjà opérationnel de la fonction ayant une dizaine d'années d'expérience. Issu d'un cycle de formation supérieure, il est animé du profond sens du service lié à sa fonction et de son rôle moteur dans la politique sociale de l'établissement.

***Danielle TCHÉORDUKIAN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. DTc 03.396 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

INGENIEUR DES VENTES

"Marine"

Groupe pétrolier

La filiale française d'un des premiers groupes pétroliers mondiaux, disposant d'une infrastructure internationale, recherche un ingénieur des ventes pour son département "marine". Basé en proche banlieue ouest et sous l'autorité du directeur des ventes "marine et aviation", il participera, de manière autonome, à la gestion et au développement de cette activité à partir de la France. En étroite relation avec le réseau international, il assurera le suivi technique et commercial des clients existants (contrats, prix, livraison de carburants et lubrifiants "marine" à l'échelon national et international). Il contribuera également au développement de cette activité par une action de prospection auprès des armateurs nationaux. Ce poste, polyvalent, *s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum*, de formation technique supérieure. Il possédera une bonne connaissance des moteurs marins acquise chez un pétrolier, dans la marine nationale, chez un armateur, dans la construction navale ou chez un fournisseur "marine". La maîtrise de l'anglais est indispensable. Attractive, la rémunération sera fonction des compétences présentées. Ecrire à D. MORETTE en précisant les prétentions et la référence A/R9705M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.** (PA Minitel 36.15 code PA)

PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

RECHERCHE DE CADRES ET DE DIRIGEANTS

Paris

Le bureau de Paris de PA Consulting Group (2.500 personnes dans le monde, 80 bureaux dans 22 pays) connaît une progression de tout premier plan de son chiffre d'affaires. Dans le cadre de sa stratégie de développement, il souhaite notamment renforcer ses relations avec les grands groupes industriels et de distribution, et recherche *un consultant confirmé qui deviendra leur* véritable partenaire en matière de recrutement. Après formation à nos méthodes à Paris et à Londres, il mènera en totale autonomie des missions de recrutement tant par approche directe que par voie d'annonces, et sera responsable d'un portefeuille clients qu'il gèrera et développera. Agé de 30 ans au moins, le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur et déjà doté d'une réelle expérience en recrutement, acquise en cabinet ou en entreprise. La connaissance de l'anglais est souhaitable. La rémunération sera fonction de l'expérience. *Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence* A/064M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.39.** (PA Minitel 36.15 code PA)



HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

VILLE DE VALENCE (26)

70 000 habitants
Agglomération de 120 000 habitants
Recrute

UN DIRECTEUR DE L'URBANISME

Membre à part entière de la Direction générale, il aura en charge 3 missions :

1 — Définir la politique à moyen et long terme du développement de l'urbanisme, que ce soit sur les grandes stratégies ou sur les quartiers (habitat - superstructures - politique foncière, etc.), dans l'esprit d'un urbanisme de qualité. Cette réflexion devra s'intégrer dans les logiques d'agglomérations.

2 — Diriger un service de 20 personnes dans tous les secteurs de l'urbanisme (droit des sols - montage de procédures *d'aménagement - définition des APS - gestion du patrimoine).*

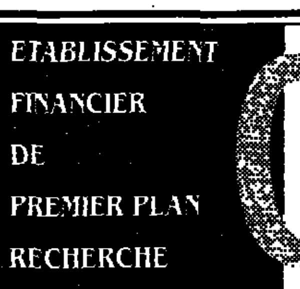
3 — Etre responsable de dossiers opérationnels.

Qualités :
Spécialiste en urbanisme, diplômé d'enseignement supérieur, le candidat devra justifier d'une expérience suffisante dans le secteur public.

La gestion des ressources humaines sera un critère de sélection important ainsi que la capacité à faire de l'urbanisme opérationnel.

Envoyer demande manuscrite et C.V. avec photo
à Joël Cremillieux secrétaire général
Place de la Liberté B.P. 2119, 26021 VALENCE Cedex

ETABLISSEMENT
FINANCIER
DE
PREMIER PLAN
RECHERCHE



HARGE DE OMMUNICATION

Au sein de notre Direction des prêts il participera pleinement à l'activité du service de communication externe : tant au niveau de la conception de la campagne de publicité, que de la réalisation des autres supports de communication.
Il saura écouter et conseiller notre réseau et nos filiales.

Pour ce poste de forte implication nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (IEP, Celsa, Maîtrise de communication) ayant une première expérience de 2-3 ans en agence. La connaissance du secteur bancaire serait un atout.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 081016 à CONTESSE PUBLICITE, 38 rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET Cedex qui transmettra.

CONTESSE

LA PASSION ET LES ATOUTS D'UNE COMPAGNIE AERIENNE EN PLEIN ESSOR

En évolution constante, notre société cliente offre le contexte idéal pour mettre en valeur les compétences et faire évoluer les carrières de ses collaborateurs à tous les niveaux.

Les perspectives et les atouts sont *d'autant plus passionnants et prometteurs* qu'il s'agit d'une compagnie aérienne en plein essor.

Notre client est une compagnie aérienne européenne, dont la croissance importante s'appuie sur une réputation *de qualité parfaitement justifiée.* La commercialisation de la qualité de ses prestations auprès du public est donc d'une importance capitale. Les collaborateurs que nous recherchons pour animer sa nouvelle implantation à *Paris seront du plus haut niveau.*

Directeur de Ventes Régional

Le candidat aura 2 ou 3 ans d'experiénce commerciale, de préférence dans le domaine du voyage ou le domaine tertiaire. Une expérience de gestion budgétaire ainsi qu'un permis de conduire seront également indispensables.

Ce poste exige des qualités de leader et de communication, une présentation *soignée ainsi qu'une* maitrise parfaite de la langue anglaise.

Directeur du Développement Commercial

Avec un minimum de 2 à 3 ans d'expérience dans les ventes, de préférence dans le domaine du voyage ou le domaine tertiaire, le candidat aura un savoir-faire commercial, un goût du contact ainsi que les compétences pour vendre aux grandes entreprises nationales et ainsi seconder les professionnels du voyage.

Ce poste demande un niveau important de motivation ainsi que des compétences en matière d'organisation, une présentation soignée et une bonne maitrise de la langue anglaise.

Cadre commercial

Une fois de plus, ce poste demandera des compétences en matière de communication et de présentation. Responsable des ventes auprès des professionnels du voyage, le candidat *aura idéalement acquis une expérience* commerciale dans ce domaine. Il fera preuve d'une personnalité dynamique, d'une présentation soignée, de compétences en matière d'organisation, et d'une capacité de travailler de manière *autonome.*

Egalement indispensables: un permis de conduire et de bonnes notions d'anglais.

Chef de Produit

Diplômé d'une école d'études commerciales et/ou de marketing, le candidat aura une solide expérience en matière de gestion budgétaire et un minimum de 2 ans d'expérience en marketing. Préférablement il aura une formation professionnelle dans le domaine du voyage ou le domaine tertiaire et une expérience de la communication publicitaire.

Le candidat retenu fera preuve d'un certain nombre de qualités essentielles, dont de solides compétences en communication orale, une personnalité *plutôt extravertie, une expérience* d'encadrement, des capacités confirmées en matière d'organisation, de gestion et de motivation.

Chef de Produit Adjoint

Ce candidat fera preuve des mêmes qualités humaines que celles demandées au Chef de Produit, son supérieur hiérarchique. En termes d'expérience et de qualifications, le candidat retenu sera, de préférence, diplôme d'une école *d'études commerciales et/ou de* marketing, parlera anglais couramment et aura acquis une expérience d'au moins un an en marketing commercial, notamment dans le domaine du voyage ou le domaine tertiaire.

Personnel pour l'Accueil et la Réservation

La Compagnie est connue pour la qualité de son service et de son accueil. Afin de perpétuer cette réputation au sein de sa nouvelle implantation, elle recherche des collaborateurs expérimentés. Les candidats seront dynamiques et accueillants, auront une certaine aptitude en matière de chiffres et d'expression orale, et la volonté de se *consacrer à leur carrière.*

Chacun de ces postes demande de l'initiative, du dynamisme et un certain niveau d'éducation. En contrepartie, la compagnie propose des salaires intéressants ainsi que les très nombreux avantages propres à une compagnie aérienne.

Merci d'envoyer votre C.V. et prétensions à: Stephen Garlick, Director Lockyer, Bradshaw & Wilson, 30 bis, rue Spontini, 75016 PARIS.

LBW
LOCKYER, BRADSHAW & WILSON

Le Monde des Cadres

DIRECTEUR DES ACHATS



Agro-Alimentaire
Toulouse

Le groupe 3A, Alliance Agro-Alimentaire qui compte parmi les tout premiers laitiers français (CA 3 MMF, effectif 2000 personnes) et dont les produits ont pour nom YOPLAIT, CANDIA, BAIGNES, CAPITOUL, CANTOREL, PILPA... recherche son DIRECTEUR DES ACHATS. Rattaché au Directeur industriel, il propose et met en œuvre la politique d'achat du groupe (près de 300 fournisseurs), négocie lui-même les gros contrats, supervise l'activité de son service (6 personnes) et gère son budget de fonctionnement (3 MF).

Il est responsable de l'achat de l'ensemble des fournitures industrielles (450 MF/an), des achats d'investissements (env. 60 MF/an), en liaison avec les départements concernés. Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (par exemple ingénieur) il a une réelle expérience de la fonction acquise dans un groupe industriel de dimensions comparables à la nôtre, avec une solide pratique de la négociation. La pratique de l'anglais et/ou d'une autre langue est un atout supplémentaire.

Ecrire sous référence 1182 M à :

GRH Conseils Discrétion assurée.

43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS

Pour renforcer l'équipe de direction composée actuellement d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint, la **MAIRIE** de RUEIL-MALMAISON (92), 65000 habitants, recherche

LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

des secteurs "vie quotidienne"

Responsable des services action sanitaire et sociale, enseignement, Rueil avenir, jeunesse/sports, activités économiques, il devra assumer la conduite, l'animation et le développement de l'ensemble de ces secteurs.

***Homme d'écoute et de dialogue**, il montrera un réel esprit d'équipe.*

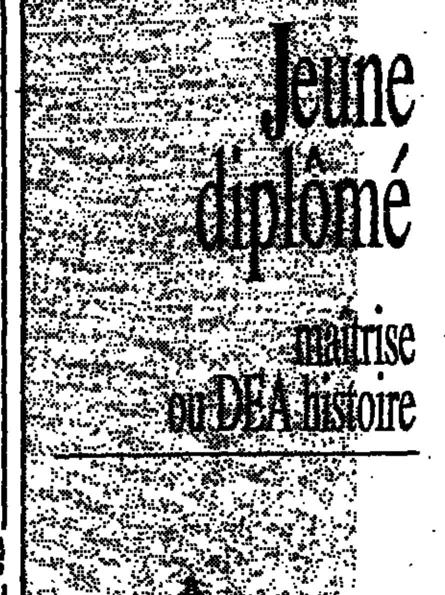
***Homme de gestion**, il saura faire preuve d'efficacité et de pragmatisme dans ses décisions.*

Cadre A, il aura acquis au cours de ses expériences une bonne connaissance des secteurs mentionnés et une réelle pratique du management.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. SGA 03 à notre conseil : MTL
85 bis, avenue Albert 1er - 92500 Rueil Malmaison.

MTL CONSEIL

ORC



N°1 mondial du Champagne, dans le cadre de la préparation de notre 250e anniversaire, nous recherchons un Jeune Diplômé.

Vous réaliserez une enquête approfondie sur l'histoire et l'image de notre entreprise.

Pour réussir cette mission de 12 mois qui réclame rigueur, organisation et sens du détail, vous possédez une bonne expérience en matière de recherche dans les bibliothèques et dépôts d'archives.

Il faut prévoir des déplacements en Champagne de 2 à 3 jours par semaine.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite à MOET & CHANDON - Direction des Ressources Humaines B.P. 140 - 51205 EPERNAY CEDEX.

MEDIAPA

CBI

PARIS – LILLE

[illegible] Rouen

Ecole de managemen[illegible]gies nouvelles en plein développement (actuelle[illegible]0 élèves répartis dans nos 2 centres) nous formons [illegible] + 2 et BAC + 4 les futurs professionnels de la gest[illegible]ce et du marketing.
Nous recherchons pour [illegible]entre de Rouen notre

Directeur d'Etablissement

Au départ en collabora[illegible]ecteur Général, puis de manière autonome : • Vo[illegible]jectif la mise en place des formations BTS puis BAC +[illegible]serez et gérerez budget et structure. • Vous anime[illegible]édagogique et l'équipe administrative (environ [illegible] Vous positionnerez CBI Rouen de manière repr[illegible]es résultats, son sens du développement et les lie[illegible]s Entreprises.
De formation supérieure, [illegible]5 ans de pratique d'enseignement, la connaissanc[illegible]mes d'études notamment en BTS tertiaire, vous ave[illegible]lités relationnelles, l'esprit d'entreprise et le sens du[illegible]
Envoyer candidature : C[illegible] photo s/réf. 9021/OG à

BESANCON
PARIS
LYON

CERH
Chantal GUY
26 Av. de Montrapon
25000 BESANCON

DESSEIN



CONSULTANTS

2 à 3 ans d'expérience en Cabinet d'Audit ou de Conseil.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, salaire sous référence P9003 à EUROPEENNE DE MANAGEMENT CONSEIL,
33 rue des Jeuneurs
75002 PARIS.

DESSEIN

DIRECTEUR
A N T O N Y

Ecole Supérieure Transports et Commerce International recherche pour Antony (92) son DIRECTEUR.
Vous serez chargé de :
- la gestion administrative de l'établissement,
- la coordination pédagogique, de l'animation de l'école,
- des relations avec les administrations et les entreprises.

Vous avez une formation BAC + 4 minimum.
Vous avez une expérience de la direction d'un établissement d'enseignement supérieur, ou avez déjà assumé la fonction de cadre dirigeant d'entreprise.
l'anglais est indispensable pour les relations internationales.
Merci d'adresser CV + lettre, sous référence 6647, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

JEUNES INGENIEURS

Choisissez le bâtiment !

SAE recrute de jeunes ingénieurs à fort potentiel pour la conduite et la gestion de ses chantiers en région parisienne.

Vous avez le goût des responsabilités, SAE vous formera à les prendre et à devenir des ingénieurs du bâtiment de haut niveau au sein de notre Groupe.

Merci d'envoyer C.V., s/réf. LM, à SAEP
Direction des Ressources Humaines
117/119, avenue Victor-Hugo
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

SAE *En confiance*

MEDIAPA

SECRETAIRE BILINGUE

Une compagnie européenne en plein essor recherche une secrétaire bilingue expérimentée pour travailler au sein de son nouveau Service de Marketing à Paris.

Epaulant une équipe de cadres, la candidate aura outre les compétences d'une secrétaire, un sens très poussé de l'organisation. Elle sera dynamique et bilingue français/anglais.

Merci d'envoyer votre CV et prétentions à Stephen Garlick, Director, Lockyer, Bradshaw & Wilson, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS.

LBW
LOCKYER, BRADSHAW & WILSON

KPMG FIDAL
FIDUCIAIRE JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE

recherche pour BRETAGNE (RENNES - BREST)

CONSEILS SPECIALISES

EN FISCALITE
EN DROIT DES SOCIETES
EN GESTION DU PERSONNEL

Carrière évolutive dans 1er Cabinet Européen.
DESS souhaité - Goût d'extériorisation.
Expérience 3/4 ans dans Cabinet, Entreprise, Administration très appréciée.

Merci d'adresser CV, photo, localisation géographique, prétentions et spécialisation souhaitée à l'attention de M. SEITE à :

KPMG FIDAL - BP 509 - 35006 RENNES CEDEX

Affluents

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'AUDITEURS DE JUSTICE

Tout au long de sa carrière, le magistrat exerce, au service de la protection des libertés, des fonctions variées, exigeant dynamisme et esprit de décision, mais aussi sens des contacts humains.
Etudiants titulaires d'une licence ou diplôme équivalent, agents publics ayant au moins quatre ans d'ancienneté, cent quatre vingt dix places sont offertes aux concours d'accès à l'**Ecole Nationale de la Magistrature** en 1990. Ces concours permettent après deux ans d'une scolarité rémunérée d'accéder à toutes les fonctions de la Magistrature de l'ordre judiciaire.
Les candidats intéressés doivent s'adresser d'ores et déjà auprès du Procureur du Tribunal de Grande Instance situé dans leur ressort. Les dossiers de candidatures devront être déposés avant le 30 mars 1990.
Les épreuves auront lieu les 10, 11, 12 et 13 septembre 1990.
Renseignements : **Ecole Nationale de la Magistrature**
9, rue du Maréchal Joffre - 33080 BORDEAUX CEDEX

Société d'Assurance Crédit
recherche pour son service
CONTENTIEUX COMMERCIAL

UN COLLABORATEUR

Titulaire Maîtrise en Droit Option droit des affaires.
Connaître le droit commercial, avoir le sens des relations sont des atouts nécessaires.
Poste à Marne-la-Vallée.
Expérience poste similaire souhaitée.
Envoyer CV, photo et prétentions sous n° 8841
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

OPAC DU RHÔNE

Partenaire des collectivités de la région Rhône Alpes, nous recherchons pour poursuivre la mise en oeuvre de notre projet d'entreprise

RESPONSABLE D'AGENCE

- LE PATRON d'une équipe de 50 personnes, pour mettre en oeuvre des actions d'amélioration du service rendu auprès de 3500 clients.
- LE PARTENAIRE d'une commune engagée dans un DSQ qui concerne 2/3 du patrimoine.

Adressez-nous CV + photo + motivations à :
Direction Organisation & Ressources Humaines
194, rue Duguesclin - BP 3019 - 69003 LYON cedex 03.

ORC

Nous sommes un Groupe Agro-alimentaire en pleine croissance et recherchons dans le cadre de notre développement des

CHARGES DE MISSIONS INDUSTRIE

Rattaché à la holding, vous aurez trois missions principales :

- **CONSEILLER le C.A. sur les dossiers stratégiques.**
- **PARTICIPER à la mise en place d'accords de sous-traitance.**
- **ASSISTER LES FILIALES dans la réalisation de leurs investissements.**

En relation directe avec le Conseil d'Administration, votre mission sera de garantir les données techniques des projets industriels.
Dans le cadre de sous-traitance ou de reprise d'affaires, les audits industriels que vous réaliserez aideront le C.A. dans son évaluation et dans sa décision.
Par votre fonction, vous serez un interlocuteur privilégié de nos partenaires industriels.
Lors de la réalisation des projets, vous assisterez nos filiales et serez tout particulièrement chargé du recrutement des futurs directeurs d'unités.
Avec notre service ingénierie, vous suivrez de près la mise en route de l'usine pour une remise "clé en main" à la filiale concernée.
Vous êtes un homme de production (environ 10 ans d'expérience).
Vous connaissez le terrain (vous avez dirigé des unités industrielles).
Vous aimez travailler en équipe et souhaitez mettre à profit votre expérience dans un projet de développement à ce poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre CV avec photo et prétentions sous réf. 6694 à LTA 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02.

Notre groupe de sociétés agro-alimentaires, fait partie d'une multinationale. En progression constante, nous disposons d'une excellente image et d'une bonne rentabilité.
Pour faire face à notre développement nous recrutons aujourd'hui pour MARNE-LA-VALLÉE un

CONTROLEUR DE GESTION

afin d'assister notre responsable du contrôle de gestion dans des missions variées :
- établissement du budget général et suivi complet (révisions trimestrielles),
- préparation et établissement du Plan à long terme et son suivi complet,
- analyse et suivi des écarts sur tableur (expérience micro indispensable).

Nous souhaitons rencontrer de jeunes collaborateurs dynamiques et motivés, de formation supérieure DECS, SUP. de CO. financier, et possédant une première expérience dans le contrôle de gestion d'un groupe de sociétés.
Anglais apprécié.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. [illegible] à

MEDIAPA
50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE CEDEX, qui transmettra

GROUPE STRATEMA

Société de Conseil en forte expansion, recherche

consultants (h/f)

(JUNIORS - SENIORS)

Profil : • Connaissances approfondies en analyse sociologique des organisations publiques et privées • Niveau : 3ème cycle, Grandes Ecoles de Commerce.

Adresser Curric.-Vitæ avec prétentions : **GROUPE STRATEMA**
8, rue Lecuirot - 75014 Paris.





Sur notre site pilote de SAINT-MAUR (94), nous souhaitons intégrer au sein de notre "Service Développement Produits Organiques" un :

INGENIEUR PROCEDES

Chimiste - Matériaux

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou Universitaire (Génie chimique, Sciences des Matériaux, polymères), après une expérience réussie de 2 à 3 ans dans un Service Etudes ou R. et D., vous souhaitez vous orienter davantage vers l'industrialisation du produit et vous rapprocher des réalisations concrètes.

Nous vous proposons de valoriser cette expérience en participant au développement technique de nouveaux produits organiques, impliquant la mise en place d'essais, l'évolution des procédés de fabrication et du matériel dans un atelier pilote, en liaison étroite avec les R. et D. et la production.

Vous alliez à la fois la rigueur du scientifique, un goût marqué pour l'innovation et la créativité de l'homme de terrain. Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise. Un challenge passionnant vous attend.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la réf. 300/LM à :

[illegible]

EuroPA



Division Formation Ressources Humaines

Formateur consultant

Formation de formateurs
Méthodes pédagogiques

Les métiers de la formation se développent et les méthodes pédagogiques évoluent. Savoir enseigner est un art qui implique la maîtrise de toutes les techniques éducatives. Notre équipe d'experts en pédagogie souhaite intégrer un nouveau Formateur Consultant. Répondant aux attentes des entreprises, il concevra et animera des stages, participera au perfectionnement des méthodes, et contribuera au développement des produits de formation et des interventions en entreprises. Ce poste convient à un diplômé DESS en pédagogie, I.F.A.C.E. ou D.U.F.A., ayant une expérience de 3 à 5 ans de la formation des adultes en milieu entreprise. L'autonomie, l'esprit d'équipe et la créativité sont les facteurs clés de la réussite dans ces fonctions.

Merci d'adresser lettre man. et CV, sous réf. 23840/M à
Dominique CHALVIN - Directeur D.F.R.H. **CEGOS**, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE

Joigny (89)

DIRECTION INDUSTRIELLE ET DE PRODUCTION



Cette PME, 130 personnes, 100 Millions de Francs de C.A. a acquis une solide notoriété dans le domaine des instruments à écrire avec une politique volontariste d'innovation "produits" et d'investissements industriels.

Rattaché directement à la direction Générale, le titulaire du poste a pour mission d'assumer la direction de l'outil industriel et des productions. Cette responsabilité implique un suivi opérationnel, technique, organisationnel et de gestion humaine.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur généraliste (30 ans minimum) possédant une expérience significative et réussie acquise en production et/ou en fabrication.

Son expérience s'est effectuée de préférence dans des industries où la diversité des fabrications, en terme de gammes ou de références produits, justifiait une gestion de production, un ordonnancement et une organisation "très poussée".

Les conditions offertes et les perspectives de l'entreprise sont de nature à *intéresser un professionnel compétent et d'avenir.*

Merci d'adresser lettre de candidature, *CV complet*, photo et rémunération actuelle sous la *référence M 6/2475 E à :*

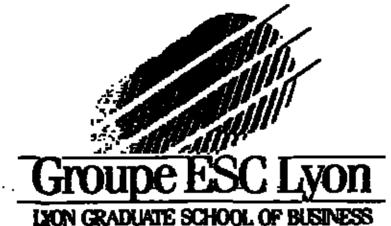
EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

PROFESSEURS CONSULTANTS

- contrôle de gestion et systèmes d'informations
- management des organisations et développement social
- macro et micro économie
- marketing industriel
- formation de formateurs au management



Ces fonctions sont proposées à temps plein ou dominant. Votre niveau (minimum) DEA est complété par une expérience professionnelle réussie d'au moins 3 ans en entreprise ou en cabinet conseil et par une expérience de l'enseignement et de la recherche. Suivant vos compétences, nous pourrons aussi vous proposer un poste de **Directeur de Programme 3ème cycle.**

Vous serez capable d'effectuer certains de vos cours en anglais. Pour rejoindre notre équipe rodée et performante, merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV et prétentions en précisant le poste concerné à **Groupe ESC LYON** - Maryse VESCO - BP 174 - 69132 ECULLY CEDEX

Pour en savoir plus, consultez le Minitel 3615 Code ASTERE*MEDIAPA réf. C575.

MEDIAPA

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

ayant de 2 à 5 ans d'expérience

Un Cabinet de Psychologie spécialisé dans le *CONSEIL en RECRUTEMENT de Dirigeants et Cadres*, - utilisant des méthodes cliniques d'évaluation psychologique - recherche pour compléter son équipe de consultants, une PSYCHOLOGUE.

Pour s'insérer dans la petite équipe très professionnelle du Cabinet, il est nécessaire de posséder - outre une formation du type PSYCHO-PRAT ou DESS de PSYCHOLOGIE CLINIQUE, doublée d'un réel intérêt pour l'Entreprise - un excellent contact et le goût pour un travail approfondi et rigoureux. Il faut aussi savoir s'organiser de manière efficace, aimer communiquer, écrire.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, curriculum-vitae et photo - sous réf. 548 à
◆ FOKS ◆ 5 ◆ 149, rue St Honoré - 75001 PARIS.

Un jeune talent pour notre communication

Dans le monde industriel, ce n'est pas si fréquent...

Et pourtant, une communication interne et externe d'une grande intensité a soutenu et renforcé les mutations humaines et technologiques de notre puissant Groupe.

Notre stratégie d'entreprise intègre des actions de communication ambitieuses. Pour celà, nous engageons sur notre très important site de production dans le Nord, des moyens nombreux et variés : **vidéo, films et journaux d'entreprise, conventions, manifestations internes et externes, relations avec les médias...**

Notre Directeur cherche à renforcer l'équipe en accueillant un jeune professionnel de la communication, Celsa ou équivalent, et possédant déjà de bonnes connaissances des techniques de l'édition et du journalisme. Avant tout, homme de contact et de créativité, il s'investira sur le terrain dans des projets novateurs.



Rejoignez-nous et étonnez-nous par vos qualités d'imagination, d'écoute, de dialogue et par votre plume. Adressez-nous rapidement votre dossier de candidature personnalisé au CPA, notre Conseil, 3 rue de Liège 75009 Paris, sous référence 40 028/M.

VOCATION MEDIA

MEMBRE DE SYNTEC

Ville d'Evreux (Eure)
RECRUTE

CHARGÉ DE MISSION

Pour la mise en œuvre du projet d'aéroport civil dans le cadre du développement économique

Missions
- connaître l'environnement économique local,
- étudier et définir le projet de création de l'aéroport,
- lancer une action promotionnelle,
- constituer une structure mixte à vocation économique,
- conduire et soutenir l'animation avec les partenaires et acteurs,
- mettre au point le dossier opérationnel de réalisation.

Poste
- sous l'autorité du secrétaire général,
- mission de deux années,
- fait appel aux moyens mobilisables par la ville.

Profil
- formation supérieure (bac + 5 minimum) : HEC, ESC...
- pratique de la communication et de la négociation, sens des relations publiques et des contacts,
- pratique des systèmes relationnels et de décision,
- expérience de travail *sur des projets de moyens de communication* (aéroport, port, route...),
- disponibilité requise.

Salaire : 15 000 F net mensuel.

Poste à pourvoir immédiatement

Candidature à adresser avec CV à : Monsieur Roland Plaisance, maire BP 186, 27001 Evreux Cedex. Tél. : 32-31-52-52. Jusqu'au 15 avril 1990.

L'information au cœur de la recherche et de l'industrie

Nous sommes un important groupe public à vocation scientifique et industrielle. Nous recherchons pour notre Direction de la Communication basée à Paris :

Le Responsable du Service Presse (Réf. M1)

Chargé d'animer une équipe de 8 personnes, vous élaborez dans le cadre de notre politique de communication, l'ensemble des actions de relations-presse. De formation Grandes Ecoles (Sciences Po,...) vous avez une expérience de 3 à 5 ans du journalisme ou des relations-presse. Vos connaissances du monde de l'industrie et de la recherche font de vous un professionnel de la communication capable d'anticiper sur l'actualité de notre groupe.

Deux Attachés de presse (Réf. M2)

Diplômé de l'enseignement supérieur (Sciences Po, CELSA...), vous êtes attiré par le milieu de la recherche et de l'industrie.

Une première expérience d'un à deux ans des relations de presse et un goût des contacts affirmé vous permettront de seconder efficacement le nouveau responsable du service en intervenant directement auprès de journalistes couvrant l'ensemble de la presse spécialisée et grand public.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo + prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Darjeeling – 54, rue Beaubourg – 75003 Paris, qui transmettra.


Le Monde de la Fonction Commerciale

Le Monde de la Fonction Commerciale

LE JOINT FRANCAIS

Département joints toriques

MARCHE EUROPEEN

Jeune ingénieur commercial

Pour l'un de nos départements, spécialiste de l'étanchéité et leader européen sur son produit, nous recherchons un JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL.

Nous lui confierons la responsabilité des ventes et du développement d'une clientèle d'équipementiers automobile européens. Il s'appuiera dans certains pays sur le réseau existant de filiales et d'agents.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ayant si possible une 1ère expérience de vente de produits industriels et maîtrisant parfaitement l'anglais. La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Si vous êtes intéressé par une carrière dans un groupe en forte expansion, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. M161 - au JOINT FRANÇAIS - Département Recrutement - 2, rue Balzac - 75008 Paris.

Renseignements complémentaires sur le Groupe Hutchinson : minitel 36.15 code RSCG Carrières.

Un organisme collecteur du 1 % logement situé à Paris, recherche son :

RESPONSABLE COMMERCIAL

Il sera chargé, dans le respect de règles déontologiques fortes :
- de développer l'impact commercial du CIL auprès des entreprises,
- de piloter une équipe de 5 professionnels.

Une rémunération motivante permettra au candidat de se consacrer pleinement à la réussite du développement attendu.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à notre Conseil : Développement et Management des Hommes et des Entreprises.

MHE — 1, RUE CHAUVEAU-LAGARDE - 75008 PARIS

Société spécialisée dans le conseil et la vente de solutions PAO (secteurs presse et publicité) revendeur agréé APPLE, TANDON, EPSON

recherche pour faire face à sa croissance

INGÉNIEUR COMMERCIAL
expérience vente micro

Pour son studio de création et d'exécution

COMMERCIAL
édition publicitaire

Rémunération motivante

Envoyer lettre, CV, photo à : EASYDOC Sylvie Basille. Espace technologique de St-Aubin Immeuble Le Colombia, 91195 Gif-sur-Yvette Cedex.

FORMATION PROFESSIONNELLE

EMA — ECOLE DES MINES D'ALES

TECHNICIENS SUPÉRIEURS, DEVENEZ INGÉNIEUR EN 20 MOIS

Une formation qui a fait ses preuves :
Placement à un excellent niveau de responsabilité et de salaire, 300 ingénieurs formés en 10 ans en témoignent. Diplôme reconnu par la Commission des Titres.

Profil du candidat.
- Titulaire d'un BTS, DUT, DPCT CNAM ou équivalent...
- 4 années d'activité industrielle.

Recrutement.
- Sur dossier et entretiens. 55 places offertes.

Date limite d'inscription : 15 avril 1990.

Enseignement. Octobre 1990 - juin 1992.
- Options : productique, BTP, environnement, matériaux...
- Hébergement et restauration possibles à l'école.
- Rémunération des stagiaires dans le cadre des lois sur la formation continue.

Dossiers de candidature et renseignements :
École des Mines d'Alès
6, avenue de Clavières, 30107 ALÈS CEDEX. Tél. : 66-78-50-00.

AFCA SIPCA INTERNATIONAL organise du 2 avril au 25 juillet 1990, un stage de :

FINANCE ET STRATÉGIES COMMERCIALES EUROPÉENNES
— Niveau cadre bac + 4.
— Formation bilingue avec remise à niveau en anglais.
— Evaluation et intervention en entreprise.
— Formation gratuite et rémunérée.

Renseignements pour inscription : AFCA SIPCA Tél. : 45-35-45-30 ou APEC : 40-52-20-00 - ANPE cadres : 42-80-25-22. Réunion sélection le 20 mars 1990

propositions diverses

ROUMANIE
Entreprises : votre correspondant permanent à Bucarest. Tél. province : 56-97-02-58.

capitaux propositions commerciales

WORLD NOVELTIES. Swiss Company AG offers sales licenses for 4 TOP PROMOTIONAL GIFT ITEMS Interested parties should address their application to : INTERCONCEPT GmbH, P.O. Box 60, D-6085 Gelsendorf, W. Germany, Phone : 06193/6500, Fax : 5628.

Le Monde des Cadres

AGENCE DE PUBLICITÉ cherche COMMERCIAUX 25/35 ANS expérience pub. demandée. Adresser CV + photo à : A.B.J. CONSEILS 200, bd Voltaire 92600 ASNIÈRES

Pour foyers de travailleurs *immigrés région parisienne,* recherchons

CHEFS DE CENTRE

Gestionnaires organisés, rigoureux, adaptables, soucieux de qualité hôtelière et capables de communication efficace avec clientèle d'ethnies diverses. Logement de fonction gratuit, spacieux et confortable.

Appointements 13,5 mois, prime de résultats personnels, intéressement aux résultats globaux d'exploitation de l'entreprise.

Env. CV + lettre manuscrite + photo à : ADEF Direction des ressources humaines, 16, rue du Plâtre, 75004 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER
HOTELLERIE - PROMOTION
MARCHANDS BIENS - SCI
ADMINISTRATEUR DE BIENS
RECHERCHE
DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABILITÉ
NIVEAU EXPERT-COMPTABLE
CONNAISSANCE EXIGÉE IBM 400
DROIT SOUHAITÉ
EXPÉRIENCE GESTION TRÉSORERIE
300 000 F/AN + INTÉRESSEMENT
ENV. CV MICHEL BERNARD
42, AV. VICTOR-HUGO, 75116 PARIS.

STÉ ENGINEERING

Recherche pour *mission étranger/province,* travail région parisienne.

CHIMISTE

(BTS-DUT-ING.) Bilingue français/anglais. Expérience en labo. de contrôle industriel (chromato, gaz, spectro...).

Envoyer CV à ERD, 11, rue de Solferino, 92100 Boulogne.

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT (Val-de-Marne) 52 000 habitants

recherche

1 ATTACHÉ TERRITORIAL

Chargé(e) de la mise *en place et du développement* du service économique de la ville. Conditions statutaires ou niveau bac + 4. Prime de vacances et 13e mois.

Adresser CV + photo : M. le Maire de Maisons-Alfort, 118, av. du Gal-de-Gaulle, 94700 Maisons-Alfort.

PRESSE QUOTIDIENNE
RECRUTE POUR SON DÉPART. MARKETING DIRECT

TÉLÉVENDEURS
(H ou F)
NIVEAU BAC
Bonne culture générale
Expérience souhaitée
Fixe + intéressement.
Tél. : 45-55-15-27

Pour définition et mise en œuvre d'une politique locale de l'habitat *dans petite ville Nord-Ouest* bureau d'étude cherche

CONTRACTUEL

pour 3 à 4 ans, 160 KF+

Ecrire sous le nº 8808 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

1er groupe mondial d'encres d'imprimerie recherche pour son département « Cold Set »

UN TECHNICIEN

de labo. et d'application de haut niveau. La mission : liaison entre usine et utilisateurs européens. Anglais impératif, allemand souhaité. Ecrire sous le nº 7118 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

URGENT
Agence ALPHA SERVICE (Caen) recrute 2 agents *commerciaux, homme ou femme.* Gain élevé.
Pour tous autres renseignements, téléphoner au 31-78-61-98.

(Banlieue ouest)
SOFRATEST S.A.
PME spécialisée en : *études, réalisations matériel de contrôle industriel* sur IBM-PC

recherche

1 INGÉNIEUR
Etudes, développement, bonnes connaissances PC *et logiciel (langage C).*

1 INGÉNIEUR
Application mesures physiques, contrôle *(support ventes).*

1 AGENT TECHNIQUE
Electronicien DUT, BTS. Applications sur PC.

Envoyer C.V. + *photo + prétentions :* SOFRATEST Z.I. Petit-Parc 78920 Ecquevilly.

Ville de Chilly-Mazarin

recrute

pour le service enseignement-jeunesse

1 RÉDACTEUR

adjoint au responsable du service. Exp. animation appréciée.

1 COMMIS
ou
COMMIS PRINCIPAL

de préférence titulaire du baccalauréat. Pratique du traitement de texte.

Adr. immédiatement candidatures manuscrites *et CV à :* Monsieur le Maire Hôtel de ville Place du 8-Mai-1945 91380 Chilly-Mazarin.

Groupe de presse centre de Paris

recrute

DOCUMENTALISTE H. ou F.

Bonne connaissance des *questions* politiques et de l'Administration en France souhaitée. Habitué(e) au dépouillement des journaux. Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitée. Envoyer C.V. + photo à : S.G.P. PA nº 2225 13, avenue de l'Opéra 75001 PARIS

L'Association départ. d'action musicale et chorégraphique (ADAMC) de la Charente-Marit. (17)

Recrute

UN DIRECTEUR DÉLÉGUÉ(E) DÉPARTEMENTAL(E)

à la *musique* et à la danse. Conditions : licence universitaire exigée (sciences humaines ou sciences sociales).
— Bonne formation musicale.
— Expérience d'animation et de gestion dans le domaine culturel.
— Permis de conduire VL.
Rémunération basée sur *l'indice 508 nouveau majoré* de la fonction publique.
Résidence : La Rochelle. Les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation + C.V. détaillé + une photo sont à adresser *à : Conseil général de la* Charente-Maritime à l'attention de Mme Marie-Joseph Veyrac, déléguée aux *Affaires culturelles* 2, rue de la Monnaie 17000 La Rochelle.
Date limite de dépôt des candidatures, 10 avril 1990.

L'Institut national d'aide aux victimes et de médiation recrute pour assister direction

COLLABORATEUR(TRICE)

minimum Bac + 2 ou *expérience dans le domaine* social.
Capacité de communication, rédaction et expression orale, aptitude à la synthèse et à la gestion administrative. Utilisation traitement de texte souhaitée.

Envoyer C.V. à : INAVEM 4-14, rue Ferrus Paris XIVe

secrétaires

ASSOCIATION PARIS-4e recherche

SECRÉTAIRES CONFIRMÉES

Pour secrétariat comité d'entreprise et secrétariat service formation. Maîtrisant Speed Writing ou sténo. Excellente dactylo. Age indifférent.

Env. lettre manuscr., CV, + photo à : A.D.E.F., 16, rue du Plâtre, 75004 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

TRÈS FORTE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE PRODUITS INDUSTRIELS

Développement et lancement de produits nouveaux réussis. Animation d'équipes de vente internationales.
Anglais - Espagnol - Italien courants
JE SUIS VOTRE
DIRECTEUR COMMERCIAL MARKETING
Lieu d'implantation indifférent
Tél. : 47-22-46-74 / Fax : 46-40-11-21

J.F. 27 a., BTS trilingue (angl., ital., franç.), cherche poste Paris. Tél. : (16) 93-50-47-15

Fme IEP Paris spécialiste RECRUTEMENT, FORMATION, RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE, rech. poste responsabilité mêmes secteurs et GESTION DES CARRIÈRES.

Temps complet ou partiel

Ecr. à GEM PUBLICITÉ, 142, rue Montmartre, 75002 Paris qui transmettra.

Jeune illustrateur, roughman, graphiste, cherche poste assistant, libre de suite. Tél. : 45-04-62-65

GESTION PATRIMOINE EN APPROCHE GLOBALE

12 ans dans le conseil et la commercialisation de produits et montages, formation et animation d'équipe, utilisation de prescripteurs et du marketing direct.

HEC trilingue, angl., esp. Ecrire sous le nº 8833 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 29 ans, formation IGS, spécialisée en GRH (niv. DESS), 8 ans d'exp. en entreprise, maît. de l'angl. et de la micro-informatique. Étudierait propositions en *fonction personnelle (gestion, recrut., formation).* Tél. : 42-83-39-32 rép.

J.F. polonaise ayant htes rel., aiderait indust. désir. s'implant. Pologne. Tél. : 78-70-20-51

SOMMELIER-CAVISTE 25 ans d'expérience. *Réf. sérieuses,* recherche emploi stable. *Tél. : 34-74-35-48 ap. 19 h.*

J.F. cadre 48 ans, bil., ital., franç., femme de contact et de terrain, rech. poste à responsab. gestion, organisat., communication. Tél. : 42-62-82-56

Professeur anglais, russe, ch. poste *à l'école.* Tél. : 42-36-43-30, 9 h-11 h.

Direct. export. retraité, grde exp. industr. et commerce international, angl., all., esp. et italien courants + connaiss. arabe. Disponible pour missions ponctuelles, *prospections, etc.* Ecrire sous le nº 8838 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Exportation RFA/RDA et pays de l'Est. Directeur vte. nat. all. 20 ans, exp. et succès dans la vte de grds matériels, dont 13 ans dans une grde entreprise internat. *en France, propose mener à* bien la stratégie et les actions pour gagner sur les nouveaux marchés de l'Est. Ecrire sous le nº 8830 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy *75007 Paris.*

Chef de projet Conseiller technique Ing. hydraulicien INPG/EIH + ing. info ESE/SUPELEC recherche poste O.M. 51 ans, 20 ans exp. O.M., spé. hydro/électro, avec société para-étát., org. internationaux, soc. priv. françaises et étrangères *Tél. : (16) 97-23-44-16 ou écrire sous nº 8826* Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

automobiles

de 5 à 7 C.V.

Part. vd 305 GL break, 7 cv, 97 500 km, année 83, beige. Bon *état.* Prix 20 000 F. *Tél. : 69-44-57-99*

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie. PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. *ETOILE, 37, av. Victor-Hugo.* Ventes, occasions, échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET
ACHAT OR
Actuel. 20 % de réduction
Gillet 19, rue d'Arcole
75004 Paris 43-54-00-83

Minéraux

RENNES
Cinquième bourse EXPOSITION-VENTE
MINÉRAUX et FOSSILES
Sam. 24 et dim. 25 mars de 9 h à 19 h
Salle Rennes Congrès 27, bd Solférino.

Vacances — Tourisme — Loisirs

VACANCES DE PAQUES
Séjours enfants HAUT-DOUBS (900 m alt.). Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants de ancienne ferme XVIIe, confort., rénov., au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuisine saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec s. de b., w.c. Activités avec moniteur : ski de fond, tennis, jeux, ping-pong, mtiet. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découvert. environnt. Tarif, tt compris, 1 800 F semaine/enft. Tél. : (16) 81-38-12-51. Le Crêt-L'Agneau, La Longeville, 25650 MONTBENOIT.

JURA
3 h Paris par TGV. 6 km gare de Vallorbe (Suisse). Proche station ski alpin de Métabief. Part. loue grd studio (6 pers.), tt cft, *sur pistes de fond,* zone nordique (+ 200 km balisés). Possib. tire à l'arc et ski à roulettes sur piste et nombr. randonnées. Px et rens. : (16) 81-49-00-72.

TIGNES (VAL-CLARET)
Particulier loue à Inter-Résidences, studio 4 pers., grand confort. Du 8-4 au 15-4 et du 15-4 au 22-4. Tél. : 34-51-45-41.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

LUXEMBOURG-VAVIN
Double liv. + chbre, ascenseur. Possible chbre de service. Tél. : 43-54-25-70

7e arrdt

VERNEUIL - BAC
Luxueux pied-à-terre 55 m², poutres, cheminée, cuis. équip., 2e ét., tapis, asc. HELP IMMO 43-87-45-48

16e arrdt

AUTEUIL
Superbe 5 pces im. gd stand., étg élevé, serv. 6 200 000 F. IMMOCOM 47-47-84-76

77 Seine-et-Marne

Particulier vend, dans résidence (dans parc 2 ha), bel appartement, 6 pièces, 105 m², balcon 8 m. Vue dernier étage. Cellier, 2 salles de bains, 2 wc, cuisine équipée chêne massif. Ecole, collège, lycée, commerces, RER à 8 mn. Torcy-Marne-la-Vallée Prix : 790 000 F Tél. : 64-40-11-42 de 11 heures à 19 heures

appartements achats

Recherche 2 à 4 pces à Paris. Préfère Rive gauche, *avec ou sans travaux.* PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg 5, 6, 7 pces. Tél. : 42-80-20-42.

MASTER GROUP
47, rue VANEAU, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques apparts vides ou meublés du studio au 7 p. de stand. 42-22-24-66, 42-22-14-61.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS, DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

fermettes

Vends ferme Loir-et-Cher Région Vendôme Maison habitation + dépendances, terrain total 6 770 m². Tél. : (16) 54-72-00-61.

propriétés

Vends AUPS Var, entre mer et lac, bastidon 8 p., salle de bains, cabinet de toilette, cave, garage, sur terrain 2 000 m² avec 3 bassins. Vue. 1 km centre ville. Prix 1 320 000 F Tél. : 94-70-03-32

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches *R.C.-R.M.* SODEC SERVICES Chps-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
Tél. : 43-55-17-50

Location bur. équip. réunion, journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges socx. *CONSTITUTION SOCIÉTÉS* RÉDACTION TOUS ACTES
FIDASSIST
Paris-8e : 42-89-58-26
Dépt 95 : 34-64-18-12

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21

A PARTIR DE 50 F HT/mois, votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX CREADOM. 42-67-05-99.

GROUPE ASPAC
1er réseau national de centres d'affaires
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét. ttx, sièges sociaux.
Boulogne 46-20-22-25
Strasbourg 88-75-78-78
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e
42-93-50-54
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC

DOMICILIATION
Bureaux, télécopie, télex
AGECO : 42-94-95-28

fonds de commerce

Ventes

BELLEVILLE
RESTAURANT CHINOIS VENTE MURS ET FONDS. 140 m² + 48 m² sous-sol. 2 NIVEAUX, grande salle 100 PLACES ASSISES + 40 AUTRES POSSIBLES. Visite ce jour et demain, 11 h à 13 h et 15 h à 18 h. 40, RUE DE BELLEVILLE. 45-53-36-30 et 47-04-24-62.

Complexe hôtelier prox. aéroport Marseille Marignane. 47 chbres, 2 salles restaurant, bar, lic. III, face park. routier 200 places, fort potentiel, très bon emplac., *affaire récente en plein développ.* Cession cause santé, possib. vente des murs. Exclusivité. Nous consulter. 91-78-67-67.

MARCHÉS FINANCIERS

Devant l'impossibilité de prendre le pouvoir

Le britannique Lonrho laisse la SCOA à son allié Paribas

Paribas, qui croyait avoir trouvé un allié capable de redresser la SCOA (société commerciale de l'Ouest africain, un conglomérat de négoce et de distribution), doit repartir à la recherche d'un opérateur. Le groupe britannique Lonrho, qui avait annoncé voici quatre mois un accord avec Paribas pour mener à bien le redressement de la SCOA, a rendu public lundi 12 mars son abandon. Motif : l'impossiblité de prendre rapidement le pouvoir au sein de cette société.

La Société commerciale de l'Ouest africain rassemble plus d'une centaine de sociétés réparties dans cinquante pays réalisant un chiffre d'affaires d'une dizaine de milliard de francs dans le commerce et la distribution, mais aussi dans l'équipement, l'agro-alimentaire, la pharmacie, la facturation, le financement aux particuliers... Bref, un groupe diversifié à l'ancienne empêtré dans des problèmes d'identité et qui perd de l'argent par de multiples fissures.

Dernier déficit en date : 320 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 5,6 milliards de francs. Le départ de Lonrho représente donc un coup dur pour Paribas, qui croyait bien avoir enfin trouvé un partenaire capable de redresser la SCOA. Depuis octobre 1989, les Britanniques avaient commencé de s'intéresser à cette société dont les activités africaines étaient complémentaires des leurs. Mais l'impossibilité de prendre une participation significative dans le capital de la SCOA à l'issue d'une augmentation de capital de 1 milliard de francs au succès inespéré les auraient amenés à quitter le bateau. Il ne semble pas être dans les habitudes du groupe britannique de dépenser de l'argent et de l'énergie pour une entreprise dont ils n'ont pas le contrôle. M Patrick Deveaud qui, depuis son arrivée à la tête de la SCOA en 1988, avait entrepris de restructurer l'équipe dirigeante, tenté de bâtir un nouvel organigramme, de resserrer le groupe sur un nombre plus restreint d'activités tout en renégociant avec les banquiers un endettement qui dépassait, en 1988, les 2 milliards de francs, va donc devoir se mettre en quête d'un nouveau partenaire.

Y. M.

Après des pertes de 78,5 millions de francs

Axa Midi veut relancer Meeschaert-Rousselle pour mieux la vendre

La société de bourse Meeschaert-Rousselle a enregistré l'an dernier une perte de 78,5 millions de francs après un bénéfice de 19.6 millions de francs en 1988 a révélé lundi 12 mars le nouveau président de cette firme M.Gérard de La Martinière en présentant les mesures de redressement décidées en accord avec l'actionnaire unique le groupe d'assurances Axa-Midi.

Pour expliquer la dégradation des comptes et en particulier celle du résultat d'exploitation courant qui s'est traduit par une perte de 114 millions de francs, quatre éléments ont été avancés : l'accroissement des charges de trésorerie (+78%),le maintien du niveau des frais généraux,malgré une réduction sensible d'activité (-13%), une érosion des marges d'intermédiation tant sur les actions (-20%) que sur les obligations (-60%), et des circonstances exceptionnelles. Parmi ces éléments non récurents sont évoqués le surcôut de trésorerie dans le cadre du réglement livraison et l'arrêtdes activités du département international jugé non rentable. «*Incontestablement l'absence de direction n'a pas facilité la traversée de la période difficile que Meeschaert Rousselle a vécu en 1989*» a constaté M.de la Martinière faisant allusion à son prédécesseur M.Régis Rousselle qui cumulait jusqu'en décembre, cette fonction avec celle de président de la Société des Bourses françaises et du Conseil des Bourses de Valeurs (*Le Monde* du 25 novembre). L'impératif est à présent le retour à l'équilibre d'exploitation au plus tard avant la fin de l'année en se concentrant sur le créneau de l'intermédiation boursière au service de la clientèle institutionnelle. Cette stratégie passe par la poursuite de la compression des coûts à tous les niveaux et par la réduction d'effectifs déjà ramené en un an de 334 à 234 salariés. Dans le même temps les fonds propres de l'entreprise revenus à 48 millions de francs vont être renforcés.La surface financière devrait être portée à 600 millions de francs par Axa-Midi.Le groupe d'assurances entend ainsi redresser l'affaire,pour mieux la revendre ensuite.

D.G.

Les résultats de la Lyonnaise des eaux en hausse de 31 %

Les chiffres provisoires pour 1989 annoncés par la Lyonnaise des eaux traduisent une nouvelle progression en 1989 après celle de 1988. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1989 à 21,5 milliards de francs au lieu de 18,8 milliards en 1988, soit une augmentation de 14,6 %, après + 11,7 % en 1988. Le résultat net consolidé (part du groupe) devrait atteindre 725 millions de francs (+ 31 % sur l'année, après + 25 % en 1988). Les investissements, qui avaient déjà augmenté de 58,2 % en 1988, se sont élevés à 6 milliards de francs (+ 3,4 %).

Si l'ensemble des « *métiers* » du groupe ont progressé l'an dernier, cette progression est inégale. D'après un avis publié au *Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)*, les ventes se sont élevées à 10.13 milliards de francs (+ 20,6 %) pour la distribution d'eau, à 3.89 milliards (+ 14,1 %) pour le secteur « énergie et chaleur », à 2,7 milliards (+ 16,4 %) pour le secteur « propreté », à 2.9 milliards (+ 6 % seulement) pour les services funéraires. La distribution d'eau a bénéficié à la fois du mouvement de privatisation des services collectifs en France et à l'étranger, de l'attention portée à l'environnement et des acquisitions du groupe à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne.

Accord entre Rhône-Poulenc et Rorer

Les groupes français et américain ont annoncé le lundi 12 mars qu'ils avaient conclu l'accord définitif leur permettant de joindre leurs activités pharmaceutiques au sein d'un nouveau groupe baptisé Rhône-Poulenc-Rorer dont le chiffre d'affaires devrait atteindre 3 miliards de dollars (près de 18 milliards de Francs) et qui sera contrôlé à 68 % par Rhône-Poulenc. Les deux groupes ont précisé les modalités de l'opération Rhône-Poulenc lancera une OPA sur 50,1 % du capital de Rorer pour 10 milliards de Francs. Cependant plusieurs conditions ont été mises à la réalisation de l'accord. Rhône Poulenc se réserve le droit de renoncer à l'OPA si moins de 75 % des actions sont apportées à l'offre. En rémunération de l'apport des activités de Rhône-Poulenc, Rorer reprendra environ 1,5 milliard de Francs de dettes au français et achètera pour 120 millions de Francs sa filiale pharmaceutique américaine. En outre, l'américain émettra en faveur du français 24 millions d'actions.

Winthertur renforce sa position aux États-Unis

Winthertur, a annoncé le lundi 12 mars, le rachat de General Casualty, filiale de Reliance Insurance (Pennsylvanie), pour 630 millions de dollars (3,9 milliards de francs). General Casualty (Wisconsin) a réalisé en 1989 un volume de primes consolidées de 400 millions de dollars dans tous les secteurs de l'assurance des entreprises et des particuliers, exceptée l'assurance vie. Selon Winthertur, la structure du portefeuille de primes de cette compagnie d'assurance est complémentaire de l'activité déployée jusqu'ici par les deux sociétés d'assurance directe qu'elle controlait déja, à savoir Republic (Texas) et Southern Guaranty (Alabama). Winthertur précise que ce rachat se fait avec l'accord du management qui« *continuera de diriger le groupe comme entité independante au sein du groupe Winthertur* ». Une augmentation de capital aura lieu pour financer le rachat.

NEW-YORK, 12 mars ↑

Petite avance

La peur d'une hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis a une fois de plus freiné les opérations lundi, à la Bourse de New-York, qui a toutefois terminé la séance en légère hausse par rapport à vendredi. L'indice Dow Jones, en baisse pendant une grande partie de la séance, gagnait 3,38 points à 2 686,71 points.

Le marché a été calme avec quelque 115 millions d'actions échangées. Le nombre des hausses était légèrement supérieur à celui des baisses : 750 contre 702. 495 restaient inchangées.

Michael Metz, de la firme Oppenheimer and Co, a souligné que les craintes des investisseurs d'un resserrement de la politique de crédit de la Réserve fédérale et d'une éventuelle remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis étaient injustifiées. Il a néanmoins ajouté que les Etats-Unis allaient vers un ralentissement de la croissance économique. Le marché attend la publication mardi de la hausse des prix de détail en février et de celle des prix de gros vendredi.

Rorer a gagné 2 7/8 à 65 3/4 à l'annonce de la signature de l'accord définitif de rachat de la firme par Rhône-Poulenc. Digital Equipment a progressé de 1 1/2 à 78 1/8 et Walt Disney de 1 1/8 à 112.

CBS a perdu 1 3/8 à 180 1/2, Sony a cédé 1 1/8 à 52 1/2 et American Petrofina 3/4 à 76 3/4.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 12 mars
Alcoa	65 5/8	65 3/4
A.T.T.	41	41 1/8
Boeing	67 7/8	67
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 1/2
Du Pont de Nemours	39	39 7/8
Eastman Kodak	39 7/8	39 1/4
Exxon	46 3/8	46 1/2
Ford	47 3/8	48
General Electric	62 5/8	62 3/8
General Motors	46 1/4	46 7/8
Goodyear	36 3/8	36 3/8
I.B.M.	106 1/2	107 3/4
I.T.T.	54 5/8	54 1/2
Mobil Oil	61 1/2	61 1/2
Pfizer	60 1/4	60 7/8
Schlumberger	49 1/8	49 1/8
Texaco	58 7/8	58 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	134	136
Union Carbide	22 1/8	22
U.S.X.	36 3/8	35 3/4
Westinghouse	73 3/4	73
Xerox Corp.	54 7/8	54 3/4

PARIS, 12 mars. ↓

Repli

Après le ralentissement constaté à la fin de la semaine précédente, la Bourse de Paris a stoppé son ascension, lundi. Une nouvelle tension des taux d'intérêt, aux Etats-Unis notamment, explique cet arrêt.

A l'ouverture, les choses se présentaient plutôt mal, avec un repli de 0,72 % de l'indice CAC 40. Mais, très vite, ce repli fut réduit, et, vers 14 heures, cet indice ne cédait plus que 0,18 %. A la clôture, il affichait une perte de 0,44 %.

Le marché était en quelque sorte paralysé par les événements internationaux. En effet, à la suite de l'annonce, vendredi, d'une hausse sensible des créations d'emplois aux Etats-Unis en février, Wall Street cédait du terrain. Pour les analystes, ces chiffres excluent un prochain assouplissement de la politique de la Réserve fédérale. A la lumière des chiffres de l'emploi, l'économie américaine ne se porte pas trop mal.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour qui, la semaine précédente, avait fait des incursions sous la barre des 10 %, a regagné 1/4 de point à 10 3/8 %. Mais les opérateurs faisaient remarquer que cette hausse était d'ordre essentiellement technique (reconstitution des réserves obligatoires). En fait c'est une fois encore la chute lundi de la Bourse de Tokyo (– 1,8 %) qui a remis en cause le mouvement de hausse à Paris. Le yen a fortement baissé face au dollar alors que l'on attend comme « l'Arlésienne », la hausse du taux de l'escompte au Japon. Enfin, les experts ne s'attendent pas à des marchés offensifs avant les élections en RDA le 18 mars. « C'est seulement après cette échéance électorale que l'on aura des précisions sur le projet de réunification de l'Allemagne », ajoutent-ils.

Le MATIF s'est effriné, cédant 0,10 %.

LONDRES, 12 mars ↓

Faiblesse

La Bourse de Londres a encore eu un accès de faiblesse lundi dans un marché terne dominé notamment par les préoccupations politiques. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé en baisse de 11,5 points à 2 222,8 points. L'activité a été très faible, avec seulement 223,4 millions de titres échangés contre 546,8 millions vendredi. Les analystes estiment que le volume des transactions restera faible jusqu'à la présentation du budget, le 20 mars.

La déception causée par la distribution de certains dividendes a contribué à la morosité de la Bourse, estimaient les experts. Mais des facteurs fondamentaux comme les problèmes politiques du gouvernement de Mme Thatcher et la faiblesse du sterling restaient au premier plan. L'annonce d'une forte hausse des ventes de détail en février a également pesé sur le marché.

Parmi les valeurs en baisse après la distribution de dividendes figuraient le groupe chimique ICI et les banques Barclays et Abbey National. BP (pétrole) et Burton (magasins) cédaient du terrain après des informations sur des ventes importantes effectuées par des teneurs de marché.

Le groupe pharmaceutique Glaxo a résisté à la baisse générale grâce à l'autorisation en Grande-Bretagne et en France de son médicament Zofran, utilisé contre les effets secondaires de traitements anticancéreux.

TOKYO, 13 mars ↓

Vive baisse

Dans un marché calme, la Bourse de Tokyo a encore enregistré une chute importante mardi, l'indice Nikkei cédant 2,2 % à 32 620,57 yens, soit 747,66 yens.

Cette baisse, la neuvième plus importante depuis le krach de 1987, serait due essentiellement, selon les courtiers, aux ventes effectuées par les arbitragistes. Jeudi dernier, les autorités de la Bourse japonaise avaient demandé aux arbitragistes de limiter leur activité. Mardi ils ont levé ce « conseil » si bien que les opérateurs avaient les mains libres.

La faiblesse du yen et les incertitudes concernant le relèvement du taux de l'escompte ont également pesé sur le marché où le volume des échanges est passé de 380 millions d'actions lundi à 400 millions.

VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 13 mars
Akai	1 190	1 200
Bridgestone	1 510	1 450
Canon	1 560	1 520
Fuji Bank	3 170	3 130
Honda Motors	1 650	1 600
Matsushita Electric	2 080	2 000
Mitsubishi Heavy	990	984
Sony Corp.	7 920	7 790
Toyota Motors	2 320	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Renault se désendette.** – M. Louis Schweitzer, directeur général adjoint de la Régie, a déclaré dans une interview à l'hebdomadaire *Option Finance* que l'entreprise s'était désendettée de 5 à 6 milliards de francs en 1989. Les investissements se sont élevés à environ 10 milliards de francs.

M. Schweitzer ne donne aucune indication sur l'évolution du bénéfice net pour 1989.

□ **Quatre-vingt-cinq millions de francs de bénéfices pour la SNECMA.** – La Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avion (SNECMA) a réalisé, en 1989, un bénéfice net de 85 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 13,4 milliards de francs. Ce retour à l'équilibre suit deux exercices particulièrement déficitaires : 410 millions de francs en 1987 et 250 millions en 1988.

□ **Young and Rubicam : 6,7 milliards de dollars de chiffres d'affaires.** – Le groupe de publicité américain Young and Rubicam a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires mondial de 6,7 milliards de dollars (plus de 38 milliards de francs) et une marge brute de 926 millions de dollars (5,3 milliards de francs environ). Le groupe emploie dans le monde 14 000 personnes à travers 322 sociétés dans 44 pays. Young and Rubicam Europe, qui compte 77 sociétés (2 500 personnes), a réalisé un chiffre d'affaires de 2,44 milliards de dollars (14 milliards de francs environ), qui a plus que doublé en cinq ans.

□ **Tate and Lyle revend sa filiale de terminaux portuaires Unitank.** – Tate and Lyle, principal fabricant britannique de sucre de canne, a annoncé, mercredi 7 mars, qu'il revendiquait pour 56,9 millions de livres (550 millions de francs) au groupe américain GATX Terminals sa filiale Unitank (terminaux portuaires pour les liquides transportés en vrac).

Unitank gère sept terminaux en Grande-Bretagne et participe, dans le cadre de sociétés conjointes, à la gestion de trois autres terminaux en Grande-Bretagne, d'un terminal en Malaisie et de deux aux Etats-Unis.

□ **Bénéfice net en hausse de 15 % en 1989 pour Henkel.** – Henkel a enregistré une hausse de 15 % de son bénéfice net consolidé qui a atteint 404 millions de DM (1,3 milliard de francs) en 1989, contre 352 millions en 1988.

Henkel laisse entendre que cette progression a été pour une part au moins causée par la cession de sa participation de 50 % dans la firme américaine Aqualon (polymères solubles). Le résultat de l'exercice écoulé a en effet été affecté par des coûts de restructuration aux Etats-Unis, des facteurs exceptionnels en Italie et l'augmentation des matières premières. Les ventes consolidées du groupe se sont développées l'an dernier de 13 % pour atteindre 11,6 milliards de DM (38,28 milliards de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	426	Le gd livre du mois	....	489
Asystel	....	77 d	Loca Investissement	....	285
B.A.C.	....	200	Locamic	....	140 10
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	218
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	220
B.I.C.M.	....	840	Molex	228 60	228
Boiron	....	380	Navale-Delmas	....	1201
Boisset (Lyon)	....	230	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2700	Om. Gest.Fin.	....	598
Calberson	....	748	Pinault	....	473
Cardif	....	787	Prasbourg (C In & Fin)	....	93
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	991	Présence Assurance	....	520
C.D.M.E.	....	1875	Publicat. Filipacchi	....	770
C. Equip. Elect.	....	352 50	Razel	....	814
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	372
Ciments d'Origny	....	850	Rhône-Alpes Eco (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	795	St-Honoré Matignon	....	225
Codetour	....	285	S.C.G.P.M.	....	675
Conforama	....	1198	Segin	....	305 30
Creeks	....	400	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 60
Dafsa	....	....	S.E.P.	....	405
Dauphin	....	550	Serbo	....	519
Devanlay	....	1009	S.M.T.Goupil	....	311 50
Darille	....	480	Sodexorg	....	65
Delmas	....	171	Supra	....	220
Editions Belfond	....	240	Thermador Hold. (Lyon)	....	290
Elysées Investissem.	....	15 95	TF 1	....	300 20
Finacor	....	201	Unilog	....	183
Gerenor	....	800	Union Financ. de Fr.	....	545
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	429	Viel et Cie	....	174 d
Grévograph	....	226	Yves Saint-Laurent	....	1080
Guintoli	....	....			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	302			
Idianova	....	145			
I.M.S.	....	1170			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

Marché des options négociables le 12 mars 1990

Nombre de contrats : 10 539.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	520	62	–	–	5
CGE	560	19	41	6,50	20
Elf-Aquitaine	640	5	22,50	28	28
Eurotunnel SA-PLC	60	0,80	4,60	5,70	8,20
Euro-Disneyland SC	100	1,60	6,50	4	–
Havas	1 500	9	58	–	–
Lafarge-Coppée	425	0,50	6	66	–
Michelin	171	0,40	–	31	–
Midi	1 400	2,50	28	–	150
Paribas	600	–	–	5	21
Pernod-Ricard	1 167	–	–	14,50	–
Peugeot SA	775	55	92	3,50	21,50
Rhône-Poulenc CI	440	3	16	–	–
Saint-Gobain	560	34	54	4	20
Source Perrier	1 500	110	180	9	40
Société générale	560	19,50	42	5	–
Suez Financière	400	49	–	1	5
Thomson-CSF	140	4,50	12	4,80	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 mars 1990
Nombre de contrats : 46 856.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,66	98,82	98,86
Précédent	98,70	98,80	98,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
101	0,47	0,93	2,72	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,78 F ↑

La chute du yen n'était toujours pas enrayée le mardi 13 mars, et le dollar clôturait à Tokyo à un nouveau niveau record depuis trois ans. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,78 F contre 5,774 F la veille à la cotation officielle. Très affaiblie, lundi, la livre sterling regagnait du terrain, mardi, à 9,34 F contre 9,29 F.

FRANCFORT	12 mars	13 mars
Dollar (en DM)	1,7795	1,7120
TOKYO	**12 mars**	**13 mars**
Dollar (en yens)	151,92	152,67

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 mars) . . 10 7/16-10 9/16 %
New-York (12 mars) . 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	9 mars	12 mars
Valeurs françaises	93,8	93,4
Valeurs étrangères	96	95
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	520,7	515,77
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 921,11	1 912,59

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

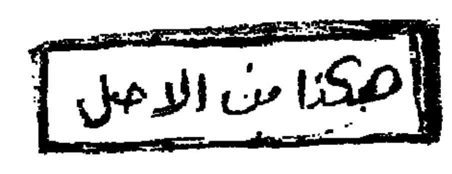
Industrielles	2 683,33	2 686,71

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 763,8	1 751,8
Mines d'or	275,8	284
Fonds d'Etat	76,9	76,88

TOKYO

	12 mars	13 mars
Nikkei Dow Jones	33 368,23	32 620,57
Indice général	2 508,88	2 457,10





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3952	C.N.E. 3% ★	3880	3858	3884	+ 0 10
1051	B.N.P. T.P.	1058	1053	1053	− 0 57
1226	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1050	1050	1050	....
1680	Renault T.P.	1720	1729	1720	....
2044	Rhone-Poul. TP	1940	1940	1940	....
1220	St-Gobain T.P.	1230	1223	1223	− 0 57
1190	Thomson T.P.	1200	1200	1210	+ 0 83
845	Accor	873	875	879	+ 0 69
610	Air Liquide	852	840	846	− 0 92
2130	Als. Superm.	2120	2110	2110	− 0 47
565	A.L.S.P.I. ★	599	595	580	− 3 17
2550	Arjom. Prioux ★	2556	2610	2610	+ 2 11
615	Aumedat-Rey ★	600	600	600	....
975	Aux. Entrepr. ★	1063	1050	1034	− 2 73
525	Av. Dassault ★	520	520	509	− 2 12
300	Axa Midi Assur.	279	279 40	278	− 0 36
340	BAFP ★	348	348	349	+ 0 29
325	Bail-Equipem. ★	317	322 90	323 50	+ 2 05
990	Bail Investiss. ★	977	975	971	− 0 61
420	B.N.P. C.I. ★	418	414	412	− 1 44
885	Bolloré Tech.	878	870	866	− 1 37
480	Cie Bancaire ★	556	554	547	− 1 62
730	Bazar H.-V. ★	718	718	710	− 1 11
750	Béghin-Say ★	806	790	800	− 0 74
1410	Berger (Ma)	1358	1353	1353	− 0 37
655	Bic ★	639	631	639	....
950	B.I.P. ★	960	958	958	− 0 21
570	B.I.S. ★	560	558	555	− 0 89
2830	Bongrain S.A. ★	2920	2914	2945	+ 0 86
1000	Bon-Marché ★	1018	1009	1009	− 0 88
550	Bouygues ★	575	571	571	− 0 70
175	B.P. France ★	177 50	179 90	180	+ 1 41
710	B.S.N. ★	746	741	742	− 0 54
810	Canal Plus ★	798	794	804	+ 0 75
430	Cap Gem. S. ★	454	454	460	+ 1 32
3100	Carrefour ★	3290	3289	3250	− 1 22
160	Casino ★	148 90	148	145 90	− 2 01
120	Casino A.D.P. ★	116 80	117 50	116 80	....
985	Castorama D.I.	1000	1010	1015	+ 1 50
150	C.C.M.C.	150	150 50	150 50	+ 0 33
655	C.E.G.I.D.	630	631	635	+ 0 79
245	Centrest	251 10	259	259	+ 3 15
555	C.E.P. Comm.	550	543	542	− 1 45
405	Cerus CER	396	394 40	392	− 1 01
490	Cetelem ★	520	535	517	− 0 58
680	C.F.A.O. ★	611	606	601	− 1 64
540	C.G.E.	570	584	570	....
1520	C.G.I. Informat.	1520	1524	1510	− 0 66
1190	C.G.I.P. ★	1293	1286	1295	+ 0 15
600	C.G.P.	608	610	602	− 0 66
1110	Chargeurs S.A. ★	1113	1112	1108	− 0 45
770	Cica	701	701	701	....
1300	Ciments franç. ★	1470	1471	1505	+ 2 38
700	Club Méditerr. ★	679	678	675	− 0 59
185	C.M.B. Packag.	181	180	178	− 1 66
180	Codetel ★	172	172	172	....
410	Cofimeg ★	406	402	402	− 0 99
470	CPR (Par.-R.) ★	478 50	479	480	+ 0 31
685	Colas ★	772	765	778	+ 0 78
280	Cpt. Entrepr. ★	320	315	323	+ 0 94
970	Compt. Mod. ★	1050	1036	1030	− 1 90
390	Concept S.A.	385	380	383	− 0 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1339	1260	1325	− 1 05
485	C. F. Internat. ★	510	510	507	− 0 59
230	C.C.F. ★	235	233	232	− 1 28
705	Cr. Lyon. (CI) ★	694	682	690	− 0 58
1310	Crédit Nat. ★	1345	1335	1331	− 1 04
300	C.S.E.E. ★	341	335 90	330	− 3 23
3820	Dassault S.A. ★	3620	3501	3480	− 1 14
1850	De Dietrich ★	1726	1710	1715	− 0 64
220	Dév. P.d.C. (Li)	209	208	210	+ 0 48
310	Dév. R. Sud-Est	298 90	298	298 90	....
590	D.M.C.	580	585	570	− 1 72
4600	Docks France ★	4240	4240	4219	− 0 50
820	Dumez ★	900	896	918	+ 2
2030	Eaux (Gén.) ★	2279	2260	2273	− 0 26
500	Ecco ★	523	518	518	− 0 96
910	Electrofinanc. ★	979	960	950	− 2 96
400	El. S. Dassault ★	384	392	386	+ 0 52
585	Elf-Aquitaine	616	611	615	− 0 16
425	− (certific.) ★	465	452	458	− 1 51
1320	Epeda B.-F.	1290	1295	1295	+ 0 39
2700	Essilor ★	2620	2600	2603	− 0 65
1180	Essil. Int.(DP) ★	1235	1244	1242	+ 0 57
690	Esso S.A.F. ★	709	708	700	− 1 27
2400	Eurafrance ★	2360	2370	2311	− 2 08
1810	Eurocom ★	1890	1830	1831	− 3 12
100	Eurodisneyland	97 80	97	96 95	− 0 87
4300	Euromarché ★	4090	4070	4052	− 0 93
1230	Europe n° 1 ★	1275	1275	1275	....
56	Eurotunnel ★	55 25	55 25	54 90	− 0 63
1700	Exor ★	1707	1707	1674	− 1 93
1780	Facom ★	1713	1720	1700	− 0 76
1180	Fichet-Bauche ★	1270	1251	1315	+ 3 54
199	Finextel ★	203	202	200	− 1 48
420	Fives-Lille ★	435	430	430 50	− 1 03
2310	Fromager. Bel ★	2355	2360	2351	− 0 17
1780	Gal. Lafayette ★	1700	1686	1725	+ 1 47
510	Gascogne ★	523	519	519	− 0 76
1530	Gaz et Eaux ★	1550	1570	1591	+ 2 65
1120	Géophysique ★	1170	1149	1150	− 1 71
680	Gerland ★	670	660	660	− 1 49
720	Groupe Cité ★	793	785	795	+ 0 25
1480	Gr. Victoire	1380	1440	1440	+ 4 35
1120	− (certif.)	931	950	950	+ 2 04
1300	GTM-Entrep. ★	1300	1296	1300	....
1160	Guyenne-Gasc. ★	1150	1150	1130	− 1 74
370	Hachette ★	360	355	368	+ 2 50
1420	Havas ★	1438	1436	1430	− 0 56
580	Hénin (La) ★	564	564	568	+ 0 71
1130	Hutchinson ★	1210	1229	1225	+ 1 24
270	Imétal ★	311	310	315	+ 1 29
78	Immobil. Phénix	79 90	78 90	79	− 1 13
136	Ingénico ★	126	125	125 40	− 0 48
5430	Inst. Mérieux ★	5580	5960	5880	+ 5 38
510	Interbail ★	512	510	513	+ 0 20
1600	Intertechnique ★	1575	1610	1600	+ 1 59
1010	J. Lefebvre ★	1080	1080	1075	− 0 46
1100	Labinal ★	1105	1106	1150	+ 4 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon ★	2468	2468	2451	− 0 69
320	Lafarge-Coppée	359 90	357 50	356 80	− 0 86
1310	Lebon ★	1232	1280	1250	+ 1 46
3150	Legrand ★	3410	3410	3410	....
1780	Legrand (DP) ★	1686	1690	1676	− 0 59
510	Legris Ind.	556	560	572	+ 2 88
....	Leroy-Somer ★	2100	2100	2146	+ 2 19
770	Locabail Im. ★	790	790	800	+ 1 27
530	Locafrance ★	530	517	507	− 4 34
845	Locindus ★	869	865	860	− 1 04
460	Luchaire ★	503	505	505	+ 0 40
4660	L.V.M.H. ★	4735	4700	4675	− 1 27
525	Lyonn. Eaux ★	591	588	596	+ 0 85
320	Majorette (Ly) ★	323	320	322 90	− 0 03
385	Mar. Wendel ★	410	409	410	....
345	Matra ★	362 80	360	360 50	− 0 63
4800	Merlin-Gerin ★	4760	4745	4775	+ 0 32
205	Metaleurop ★	217 10	214 90	216 20	− 0 41
230	Métrologie Int. ★	225	227 90	225	....
131	Michelin	141	140	138 90	− 1 49
1280	Midi (Cie)	1270	1260	1247	− 1 81
174	Midl. Bk SA ★	175	170 10	170 60	− 2 51
460	Min Salaig (Ma)	455	451	451	− 0 88
178	M.M.BM. ★	185	185	183 40	− 0 86
123	Moulinex ★	127 80	127 90	127 50	− 0 23
1880	Navig. Mixte ★	1939	1930	1930	− 0 46
186	Nord-Est ★	188 50	184 50	182	− 3 45
430	Nordon (Ny)	470	465	470	....
730	Nouvelles Gal. ★	700	710	701	+ 0 14
790	Occid. (Gén.) ★	875	862	865	− 1 14
1670	Omn.F.Paris ★	1700	1700	1706	+ 0 35
370	Olipar ★	390	386	390	....
4300	Oréal (L') ★	4740	4701	4748	+ 0 17
620	Paribas	624	620	620	− 0 64
1660	Pechelbronn ★	1579	1580	1568	− 0 70
285	Pechiney CIP ★	284 90	284	285	+ 0 04
155	Pechiney Int.	156 20	159	160 90	+ 3 01
585	Penhoet ★	556	556	556	....
1340	Pernod-Ricard ★	1175	1173	1179	+ 0 34
705	Peugeot S.A.	828	821	820	− 0 97
406	Plastic Omn. ★	425	445	447	+ 5 18
480	Poliet ★	529	520	526	− 0 57
1160	Prétabail Sic. ★	1160	1150	1141	− 1 64
880	Primagaz ★	827	830	804	− 2 78
600	Printemps ★	613	614	607	− 0 98
3780	Promodès ★	3909	3989	4060	+ 3 86
640	Radiotechn. ★	651	645	640	− 1 69
200	Raff. D. Total ★	208	204	206	− 0 96
3150	Redoute (La) ★	3099	3098	3186	+ 2 81
400	R.-Poulenc CIP ★	428	424 90	418	− 2 34
325	Rober financ.	335	330	330	− 1 49
102	Rochette (La)	103 70	98 50	99	− 4 53
1950	Roussel-Uclaf ★	1902	1920	1930	+ 1 47
4600	R. Impér. (Ly)	4631	4648	4620	− 0 24
185	Sade	182	182	184 70	+ 1 48
1440	Sagem ★	1404	1444	1444	+ 2 85
635	Saint-Gobain	592	585	590	− 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1480	St-Louis ★	1502	1511	1524	+ 1 46
2610	Salomon	2150	2165	2146	− 0 19
545	Salvepar	556	554	560	+ 0 72
990	Sanofi ★	1027	1019	1029	+ 0 19
1780	S.A.T. ★	1599	1570	1570	− 1 81
335	Saul-Chât. (R) ★	326	320	317	− 2 76
1500	Saupiquet (Na)	1590	1600	1600	+ 0 63
890	Schneider ★	910	911	899	− 1 21
42	S.C.O.A. ★	40 20	....	....	....
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1100	1150	+ 4 55
1040	Seb ★	1195	1160	1165	− 2 51
510	Sefimeg ★	537	530	537	....
585	Sextant A.	560	560	541	− 3 39
1350	S.F.I.M. ★	1460	1450	1461	+ 0 07
236	S.G.E. ★	237	237	232 60	− 1 86
830	Silic ★	855	861	851	− 0 47
585	Simco	610	610	606	− 0 65
1040	Sk. Rossignol ★	1035	1036	1025	− 0 97
920	Sligos ★	945	950	980	+ 3 70
540	Société Génér.	584	580	576	− 1 37
142	Sodecco	143 50	143	143	− 0 35
170	Sodero (Na)	173	173	173	....
675	Sodexho ★	688	690	679	− 1 31
98	Sogenal (Ny)	103	99 10	99 70	− 3 20
510	Sogerap ★	539	534	535	− 0 74
2150	Somm-Allib. ★	2285	2285	2290	+ 0 22
1500	Source Perrier ★	1606	1588	1586	− 1 25
645	Sovac ★	700	693	707	+ 1
720	Spie-Batignol. ★	760	768	773	+ 1 71
1190	Strafor ★	1225	1211	1190	− 2 86
420	Suez	447 50	442 60	445 90	− 0 36
485	Synthélabo ★	519	519	520	+ 0 19
133	Thomson-C.S.F.	138 60	139 80	140	+ 1 01
545	Total (CFP) ★	602	596	603	+ 0 17
102	− (certific.) ★	108	106 50	108 70	+ 0 65
405	Truffaut (Fin.)	401	402	396	− 1 25
420	U.F.B.-Locab. ★	401	404 90	400	− 0 25
1060	U.I.C. ★	1161	1170	1155	− 0 52
650	U.I.F. ★	675	655	675	....
1010	U.I.S. ★	985	981	984	− 0 10
240	U.C.B. ★	248	248	242	− 2 42
910	Unibail ★	889	881	880	− 1 01
680	Valéo ★	722	714	716	− 0 83
410	Vallourec ★	428 30	425	425	− 0 77
375	Via Banque ★	374	373	370	− 1 07
1400	Zodiac	1336	1340	1340	+ 0 30
1180	Elf-Gabon ★	1180	1150	1129	− 4 32
130	Amax Inc.	139	139	139	....
164	Amer. Express	160	162 30	163 10	+ 1 94
220	Amer. Teleph.	241 20	237 50	237 50	− 0 84
205	Anglo Amer. C.	195 70	195 60	197	+ 0 66
800	Amgold	544	551	549	+ 0 92
280	Banco Santander	244 60	248	246	+ 0 61
1010	BASF (Akt)	1039	1030	1030	− 0 87
1040	Bayer	1046	1039	1039	− 0 67
101	Buffelsfont.	94 10	95 10	95 20	+ 1 17
168	Chase Manh.	171	170	170	− 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
95	Echo Bay Mines	91 60	91	91	− 0 55
109	De Beers	128	130 10	130	+ 1 56
2680	Deutsche Bank	2579	2569	2570	− 0 35
1390	Dresdner Bank	1383	1390	1385	+ 0 22
81	Driefontein Ctd	69 60	71 30	71	+ 2 01
215	Du Pont-Nem.	230 10	227	228	− 0 91
215	Eastman Kodak	232	230 80	230	− 0 86
31	East Rand	28 40	28 40	28 85	+ 1 58
240	Electrolux	235	233	233	− 0 85
780	Ericsson	780	775	775	− 1 90
270	Exxon Corp.	271	266	266 c	− 0 75
250	Ford Motors	273	271	271 40	− 0 59
79	Freegold	69	70 50	70 50	+ 2 17
19	Gencor limit.	17 40	17 85	18 50	+ 6 32
360	Gén. Electr.	363	360 50	360 10	− 0 80
510	Gén. Belgique	527	525	525	− 0 38
245	Gen. Motors	266	265	265 c	+ 1 04
56	GdMetropolitain	52 90	52 10	52 10	− 1 51
63	Harmony	51 60	52 55	53	+ 2 71
245	Hewlett-Packard	256 10	257	257	+ 0 35
59	Hitachi	58 40	57 10	57 10	− 2 23
1030	Hoechst Akt.	1046	1045	1045	− 0 10
128	Homestake	113	112	112	− 0 88
101	Imp. Chemical	102 50	103 30	103 30	+ 0 78
585	IBM	622	612	612 c	− 0 61
300	ITT	321	315	314	− 2 18
166	Ito-Yokado	149 50	147 50	147 50	− 1 34
183	Mac Donald's	186	184 30	184 30	− 0 91
83	Matsushita	79 30	77 20	77 20	− 2 65
20	Maxwell	18 95	18 55	18 55	− 2 11
400	Merck	398	391 10	392	− 1 51
455	Minnesota M.	478	467 50	465 c	− 2 03
365	Mobil Corp.	362	362	352 c	− 1 88
205	Morgan J.P.	214	214	214	....
33620	Nestlé	33500	33100	33100	− 1 19
925	Nixdorf	880	878	876	− 0 45
172	Norsk Hydro	185 40	184	178	− 3 99
189	Olsil	174 50	177 50	177 50	+ 1 72
1760	Petrofina	1857	1851	1851	− 0 32
215	Philip Morris	220	216 50	216 50	− 1 59
125	Philips	122 40	122 30	122 30	+ 0 82
109	Placer Dome	102	102 20	102 20	+ 0 20
330	Quilmès	343 50	340	340	− 1 02
465	Randfontein	403	421	417	+ 3 47
435	Royal Dutch	437	434	434	− 0 69
50	Rio Tinto Zinc	49 30	51 05	51 05	+ 3 55
21	Saat. & Saatchi	14	13 50	14	....
67	St Helena Co	58 50	59 95	59 80	+ 2 22
280	Schlumberger	288	286	284	− 1 39
45	Shell transp.	44 50	44 50	44	− 1 12
2540	Siemens A.G.	2585	2575	2555	− 1 16
315	Sony	307 50	298 50	300	− 2 44
130	Sumitomo	110	108 50	108 50	− 1 36
45	Telefonica	44 95	45	44 90	− 0 11
230	T.D.K.	237	230	231	− 2 53
46	Toshiba Corp.	42 10	41	40 40	− 4 04
435	Unilever	440	436 50	440	+ 0 91
290	Unit. Techn.	310	312	312 c	+ 1 35
660	Vaal Reefs	598	612	613	+ 2 51
345	Volvo	350	350	350	....
275	West Deep	253	254	253	....
280	Xerox Corp.	320	317 50	317 50	− 0 78
131	Yamanouchi	112 20	110 50	110 30	− 1 69
2 51	Zambia Corp.	2 59	2 62	2 60	+ 0 39

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 60	7 084
9,80 % 78/93	98 15	6 524
10,80 % 79/94	99 80	5 582
13,25 % 80/90	100 49	10 237
16 % juin 82	101 10	12 099
14,60 % févr. 83	103 70	0 760
13,40 % déc. 83	108 52	2 974
12,20 % oct. 84	103 60	5 181
11 % févr. 85	103 61	0 573
10,26 % mars 86	99 19	..
OAT 10 % 2000	98 85	7 918
OAT 9,90 % 1997	99 15	2 414
OAT 8,80 % 1998	97 72	1 101
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	99 41	1 694
CNB Paribas	100 50	1 694
CNB Suez	100 45	1 694
CNI janv. 82	99 43	1 694
PTT 11,20% 85	101 45	2 955
CFF 10,30% 86	94 90	1 295
CNE 11,50% 85	101 70	7 996
CNT 9% 86	99 40	7 523
CRH 10,90% déc. 85	100 01	1 935
C.N.C.A. T.P.	....	111
Carus 4%	2000	208
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	55 600
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1165
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	931
Astorg	....	340
Avenir Publicité	....	1740
Bain C. Monaco	....	762
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	550
Blanzy-Ouest	....	3749
B.N.P. Intercontin.	....	297
Bénédictine	....	3902 d
B.T.P. (Compagnie)	....	108 50
Calif	....	800
Cambodge	....	749 d
C.A.M.E.	....	198
Carbone-Lorraine	....	1014
Cass-Poclain	....	27
C.E.G.Frig.	....	442
Centen. Blanzy	....	597
Cerabati	....	147
Champex (Ny)	147	150 50
C.I.C. (Financ. de)	....	196
C.I. Maritime	....	835
Citram (B)	2340	....
Clause	....	860
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	388
Comiphos	....	715
Cie Industrielle	....	8500
Comp. Lyon-Alem.	....	585
Concorde (La)	....	1330
C.M.P.	....	53 35 d
Créd. Gén. Ind.	....	472
Cr. Universel (Cie)	....	721
Créditel	....	141 90
Darblay S.A.	....	685
Degremont	....	919
Delalande S.A.	....	1912
Delmas-Vieljeux	....	4400
Didot-Bottin	....	1062
Drouot Assurances	....	338
Eaux Bass. Vichy	....	1760
Eaux Vittel	....	5200
E.C.I.A.	....	1680
Electro-Banque	....	363
Elf-Antargaz	....	1415
E.L.M. Leblanc	....	629
Ennili-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	1685
Europe Soutien Indust.	....	89
Eternit	....	1925
Finalens	....	205
FIPP	....	219
Fnac	....	1670
Foncière (Cie)	....	779
Fonc. Lyonnaise	....	950
Foncina	....	507
Fougerolle	....	885
France I.A.R.D.	....	1261
France (La)	....	3130
From. Paul Renard	....	1880
GAN	....	2220
G.F.I.I.	....	318
Gaumont	....	1045
Genefim	....	352 10
Gévelot	....	518
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1466
G. Transp. Ind.	....	743
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	435
Immobanque	....	835
Immob. Marseille	....	8490
Immofice	....	512
Invest. (Sté Cent.)	....	3180
Jaeger	....	219
Lambert Frères	....	430
Lille-Bonnières	....	1650
Loca-Expansion	....	278
Locafinancière	....	408
Locatel	....	363
Louis Vuitton	....	1340
Louvre (Sté)	....	4960
Lucia	....	1951
Machines Bull	....	76 05
Magasins Uniprix	....	193 90
Magnant S.A.	....	303 90 d
Maritimes Part.	....	365
Métal Déployé	....	620
Mors	....	180
Navig. (Nat. de)	....	220
Nozal	....	278 90
Optorg	....	425
Oréal (L') C.I.	2190	2190
Origny-Desvroise	....	1236
Palais Nouveauté	....	1170
Paluel Marmont	....	661
Parfinance	....	239
Paribas-CIP	315	....
Paris France	....	....
Paris-Orléans	....	275
Partenka	....	465
Patern. Risq. Div.	....	1626
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	530
Porcher	....	715
Promodès	1773	1700
Publicis	....	995
Rochefortaise S.A.	....	1380
Rosario (Fin.)	....	638
Rougier et Fils	....	404
Rozières (usine de)	....	....
Sacer	....	640
SAFAA	....	529
Safic-Alcan	....	....
SAFT	....	2825
Saga	....	225
Salins du Midi	....	575
Satam	....	119
Savoisienne (M)	174 50	174 60
SCAC	....	715
Senelle Maubeuge	....	475
S.E.P. (M)	186	186
Siel	....	527
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	580
Siph (Plant. Hévéas)	....	495
Sofal financière	....	805
Soficel	....	1050
Soflo	....	589 d
Soficomi	....	730
S.O.F.I.P. (M)	483	483
Sofragi	....	1419
Sopagri	....	176
Sophia-Bail	....	470
Souchon Autog.	....	870
Sovabail	....	638
Suez (Fin. de)-CIP	....	237 50
Stemi	....	737
Taittinger	....	4870
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	715
Tour Eiffel	....	312
Ufiner S.M.D.	....	840
Ugine A. Chât. Gueug.	....	255 80 d
U.A.P.	....	622
U.T.A.	....	2943 o
Vicat	....	2908
Viniprix	....	2264
Virax	....	187 50
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1072	1070
Akzo	369	345
Alcan Alum	121	118 50
Algemene Bank	117 50	119 90
American Brands	392	373
Arbed	716	....
Asturienne Mines	211	228
Bco Pop Espanol	420	420
Banque Ottomane	1831	1831
B. Régl. Internat.	41950	41950
Br. Lambert	635	638
Canadian-Pacific	112	115
Chrysler corporation	103	....
CIR	20 20	....
Commerzbank	973	955
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	380	380
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	1250
Glaxo	89 80	89 95
Goodyear	210	....
Grace and Co	168	168 c
GTE corporation	347 20	360
Honeywell Inc.	490	....
Johannesburg	70	72
Kubota	39	39
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	32	30 60
Mineral-Ressourc.	89 20	92 50
Noranda	102	106
Olivetti	18 60	17 80
Pakhoed Holding	479	475
Pfizer Inc.	350	344
Procter Gamble	380 10	365
Ricoh Cy Ltd	45	....
Rolinco	292 10	288 50
Robeco	296 70	300
Rodamco	238	238
Saipem	9 40	9 30
Sema Group	36 20	37
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	130	126
Steel Cy of Can.	96	90 95
Tenneco	390	....
Thorn EMI	66	66 50
Toray indust. inc	34 50	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1410	1410
West Rand	20 25	20 80
Whitman Corporation	142	148

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
[illegible]	850	....
Calciphos	175	175
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogeshar	112	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	352	380
Europ. Accumul.	72 20	....
Gachot	137	148 d
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	352 10	....
Rorento N.V.	170 80	169 20
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sems-Matra	311 20	....
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	456	420
Ufimex	390	....
Union Brasseries	90	....
Wonder	1200	976

SICAV (sélection) 12/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1104 46	1077 52
Actilion	234 34	228 07
Actions France	599 47	577 80
Actions sélectionnées	683 92	669 20
Aedificandi	678 27	653 75
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1203 72	1174 36
A.G.F. 5000	704 08	686 91
A.G.F. ECU	1058 33	1047 85
A.G.F. Foncier	128 31	123 23
A.G.F. Interfonds	435 84	425 21
A.G.F. Invest	124 99	121 94
A.G.F. OBLIG.	1126 97	1121 36
A.G.F. Sécurité	11249 93	11249 93
Agimo	721 53	703 93
Alafi	204 62	197 22
A.L.T.O.	176 51	170 13
Ameri-Gan	6392 45	6093 03
Amplitude	661 50	642 23 ◆
Arbitrages court terme	5848 67	5836 98
Associc	1068 65	1066 65
Atout Futur	371 80	359 57
Aurecic	1439 22	1397 30
Avenir C.I.C.	104 26	101 22
Avenir Alizés	1530 95	1500 93
Axa Europe	123 62	118 01
Axa Investissements	126 37	122 55
Axa N.P.I.	110 64	105 81
Axa Valeurs PER	134 82	128 71
Bred Associations	2609 65	2601 84
Capitacic	1053 45	1037 88
Capital-Monde (ex F.I.)	427 31	416 89
Capital Plus	1677 07	1677 07
Cardan-Pierre	34 89	34 04
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1060 24	1044 57
Comptavalor	5726 38	5717 80 ◆
Convertisseo	424 14	407 83
Credinter	514 12	499 15
Crédit Mutuel Capital.	1048 58	1028 02
Diese	1167 06	1128 68
Drouot-France	869 25	829 83
Drouot-Investiss.	1059 55	1011 50
Drouot-Sécurité	248 58	237 31
Drouot-Sélection	145 73	139 12
Ecucic	1050 84	1035 41
Ecureuil Capitalisation	2070 69	2050 19 ◆
Ecureuil Investissement	412 31	400 30 ◆
Ecureuil Monepremière	64379 93	54379 93 ◆
Ecureuil Monétaire	32046 35	32046 35 ◆
Ecureuil Trimestriel	1940 47	1921 26 ◆
Elicash	2263130	2263130 ◆
Energie	283 66	270 80
Eparcic	2928 57	2928 57
Eparcourt Sicav	4371 30	4360 40 ◆
Epargne Associations	25889 30	25850 52
Epargne-Capital	8552 55	8467 87
Epargne Court-Terme	563 51	553 51
Epargne Croissance	1629 70	1586 08
Epargne-Industr.	95 39	92 84
Epargne Inter	596 05	580 10
Epargne J	57075 95	57075 95
Epargne Long-Terme	190 43	185 33
Epargne Monde	1321 58	1286 21
Epargne Première	11871 69	11783 31
Epargne-Oblig.	193 60	188 42
Epargne-Ouest	1082 87	1053 89
Epargne-Unie	1378 98	1329 14
Epargne-Valeur	455 67	443 47
Epsilon	1156 15	1144 70
Eurocic Leaders	1114 39	1081 93
Eurodyn	1155 11	1117 13
Euro-Gan	7448 48	7110 72
Fonsicav (div. par 10)	11656 77	11656 77
Foncival	264 29	255 97
France Avenir	115 21	115 21
France-Gan	9729 34	9288 15
France-Garantie	270 32	269 78
France-Index Sicav	113 82	111 10
France-Obligations	459 22	454 67
Francic	491 71	477 39
Francic Pierre	119 21	115 74
Francic Régions	1334 78	1295 90
Fructi-Associations	29 21	29 21
Fructi-Epargne	29 24	28 53
Fructicapi	33 45	32 98
Fructicourt	115891 81	115891 81
Fructidor	229 43	226 04
Fructifrance	941 27	918 31
Fructirente	31 94	31 16
Fructivar	4466 83	4465 89
Fructi ECU	540 79	532 80
Fructi-Première	10851 18	10493 77
Futuroblig	1155 15	1117 17
Gestilion	59529 21	59380 76
Gestion Associations	158 28	154 80
Gest. France Sécurité	10190 18	10190 19
Horizon	1238 63	1202 55 ◆
Interepar	105373 82	102304 68
Interoblig.	11628 45	11181 20
Intersélect France	541 23	525 47
Japacic	184 89	179 50 ◆
Jeune épargne	242 25	238 67
Laffitte-Amérique	221 66	211 61
Laffitte Europe	294 05	280 72
Laffitte-Expansion	287 11	274 09
Laffitte-France	358 68	342 42
Laffitte-Immobilier	260 96	249 13
Laffitte-Japon	437 30	417 47
Laffitte-Oblig.	134 43	128 33
Laffitte-Rend.	187 63	179 12
Laffitte-Tokyo	375 38	358 35
Latitude	5643 82	5535 52
[illegible] Court terme	10367 88	10357 88
[illegible] Long terme	5643 74	5479 36
Lion-Associations	10814 92	10814 92
Lion-Institutionnels	23614 24	23555 35
Lionplus	778 60	770 89
Lion Trésor	2165 13	2143 69
Livret Bourse Investis.	548 09	532 13 ◆
Livret portefeuille	728 11	706 90
Méditerranée	198 35	189 38
Mensuel CIC	10095 73	9994 77
Mondiale Investissem.	450 78	430 34
Monecic	5644 23	5644 23
Monedan	54934 17	64834 17
Moné J.	59500 34	59500 34 ◆
Mutualité Dépôts	11004 02	10982 06
Mutuelle Unie Sél.	144 56	138
Natio.-Epargne	14285 63	14154 09
Natio.-Epargne Retraite	124 17	120 85
Natio.-Epargne Trésor	6392 51	6379 75
Natio.-Court terme	230611	230611
Natio.-Inter.	1151 80	1120 97
Natio.-Immobilier	1222 53	1189 81
Natio-Monétaire	20856 94	20856 94
Natio.-Obligations	493 36	480 16
Natio.-Patrimoine	1464 34	1425 15
Natio.-Placements	62581 81	62581 81
Natio.-Revenu	989 92	980 12
Natio.-Sécurité	11585 91	11585 91
Natio.-Valeurs	857 80	834 84
Nippon-Gan	6480 21	6195 90
Nord-Sud Développ.	1222 84	1220 40
[illegible]	12485 32	12220 90
Obli Association	122 09	120 88
Oblicic Mondial	2259 88	2226 48
Oblicic Régions	1040 65	1025 27
Oblig. toutes catég.	146 03	143 67
Oblilion	1079 12	1068 44
Oblisécurité	10487 12	10487 12 ◆
Oraction	1228	1187 82
Orvalor	6626 31	6385 84
Paribas Epargne	16890 45	16856 74
Paribas Opportunités	123 53	118 49
Paribas Patrimoine	551 11	528 64
Paribas Revenu	89 97	88 09
Patrimoine Retraite	180 25	176 72
Parvalor	655 63	636 53
Phenix Placements	270 61	262 73
Pierre Investiss.	776 38	757 44 ◆
Placement A	1215 29	1191 46
Placement crt-terme	73262 29	73716 05
Placement J	5888 32	5876 57
Placement Premier	54070 10	53962 18
Plénitude	116 35	113 24 ◆
Poste Gestion	53347 29	53347 29
Première Obligations	11096 23	11085 14
Prévoyance Ecureuil	114 39	111 33 ◆
Prix Association	24033 93	24033 93
Quartz	124 96	121 88
Réalvalor	1003 46	1003 46
Rentacic	158 80	156 45
Revenus Trimestriels	5209 13	5167 56
Revenu Vert	1123 13	1106 53
St-Honoré Bio-aliment.	891 28	850 86
St-Honoré Global	275 82	263 31
St-Honoré Matignon Pl.	239 22	228 37
St-Honoré Pacifique	609 76	582 11
St-Honoré P.M.E.	536 84	512 50
St-Honoré Réal	12269 37	12220 49
St-Honoré Services	506 07	496 61
St-Honoré Technol.	794 86	758 82
Sécuricic	1439 25	1439 25
Sécuri Taux	11440 86	11440 86
Sicaden (Cardan BP)	691 15	680 94
Sicav-Associations	1522 54	1520 26
S.F.I. fr. et étr.	708 38	687 75
Sicav 5000	438 35	427 59
Silvafrance	692 97	674 42
Silvam	444 33	432 44
Silvarente	213 70	211 58
Silvinter	429 88	418 37
S.N.I.	1270 30	1233 30
Sogepargne	331 28	319 31
Sogevar	1112 73	1082 27
Soginter	1382 18	1319 50
Soleil Investissement	569 83	543 99
Stratégie Actions	1193 20	1147 31
Stratégie Rendement	1176 23	1139 21
Technocic	1144 45	1111 12
Techno-Gan	6204 50	5923 15
Thesora	527 83	522 41 ◆
Trésor Avenir	112 40	109 13
Trésor Plus	1042 77	1032 45 ◆
Trésor Réel	11735	11735
Trésoricic	105158 44	105158 44
Trilion	5100 42	5049 92
U.A.P. Investiss.	483 77	466 28
U.A.P. moyen terme	111 78	107 74
Uni-Associations	112 53	112 53 ◆
Unifrance	608 17	586 19
Unifoncier	1500 26	1446 03
Uni-Garantie	1253 74	1229 13
Uni-Régions	1598 95	1541 16
Unirente	2323 72	2247 31
Univar	197 11	197 11 ◆
Univers-Actions	1283 96	1241 74
Univers-Obligations	1626 37	1572 89
Valorem	574 98	560 98
Valorg	1711 66	1709 95
Valrel	43690 80	43659 97
Vauban	23718 98	23695 27

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 754	5 774	5 580	5 980
ECU	6 893	6 889	....	....
Allemagne (100 DM)	338 080	338 050	327 500	348
Belgique (100 F)	16 255	16 257	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	300 260	300 280	290	310
Danemark (100 krd)	88 210	88 170	85	92
Norvège (100 k)	87 380	87 410	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 346	9 283	8 750	9 750
Grèce (100 drachmes)	3 563	3 561	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 578	4 577	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	381 470	381 270	3 700	3 940
Suède (100 krs)	93 210	93 390	90	98
Autriche (100 sch)	48 035	48 032	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 280	5 258	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 828	3 825	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 879	4 891	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 802	3 792	3 670	3 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	73800	74500
Or fin (en lingot)	74100	74800
Pièce française (20 fr)	434	437
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	456	464
Pièce latine (20 fr)	431	430
Souverain	546	543
Pièce de 20 dollars	2575	2595
Pièce de 10 dollars	1380	1380
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	2805	2850
Pièce de 10 florins	446	446
Or Londres	...	...
Or Zurich		
Or Hongkong		
Argent Londres		

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

URSS

Les clubs géorgiens de football font sécession

Le championnat d'URSS de football a débuté, dimanche 11 mars, sans les deux clubs géorgiens, le Dynamo Tbilissi et le Gouria Lantchkhouti, qui ont mis à exécution leurs menaces de sécession et refusent désormais de participer aux compétitions soviétiques. Les deux clubs n'avaient pas déposé leur déclaration de participation au championnat et à la coupe auprès de la Fédération de football avant la date limite fixée au 22 février.

Aucune intervention, y compris celle de la direction centrale du Dynamo dont le siège est à Moscou, n'a pu faire revenir la Fédération de football de Géorgie sur sa décision. Le championnat d'URSS de football ne se jouera donc pas cette année à seize mais à quatorze clubs.

A la suite du vote du Parlement de Géorgie de transformer la République socialiste de Géorgie en République de Géorgie, un comité olympique indépendant avait été constitué en octobre 1989. Les dirigeants du football entendent à leur tour manifester leur indépendance en ne jouant plus sous les auspices de la Fédération soviétique et en mettant sur pied un championnat et une coupe de Géorgie.

L'affaire est pourtant loin d'être terminée puisque, au mois de février, la Fédération internationale de football (FIFA) et l'Union européenne des associations de football (UEFA) avaient refusé d'autoriser l'accession à l'indépendance de la Fédération de Géorgie.

COMORES : résultats de l'élection présidentielle

La victoire de M. Djohar est contestée par l'opposition

M. Said Mohamed Djohar, le chef de l'Etat par interim, a apparemment remporté l'élection présidentielle qui a eu lieu, dimanche 11 mars, mais l'opposition en conteste les résultats et la Cour suprême ne les a pas encore officialisés.

Selon les chiffres fournis par la commission nationale chargée du contrôle et de la vérification des opérations électorales, M. Djohar précède M. Mohamed Taki de plus de 10 % des voix avec 102 882 suffrages (55,27 %) contre 83 250 (44,73 %) à son adversaire. M. Djohar était soutenu par l'UDZIMA (Unité) tandis que M. Taki dirige l'Union nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC). L'abstention a représenté 40 % des inscrits.

M. Taki a déposé deux plaintes, l'une pour fraude, l'autre pour irrégularités. M. Omar Tamou, ministre de l'intérieur a déclaré que les éventuelles modifications que pourrait apporter la Cour suprême ne sauraient *« remettre en cause le sens général du scrutin »*.

La composition du gouvernement devrait être annoncée dans les prochains jours. M. Said Ali Kemal (13,71 % des voix au premier tour) qui s'était désisté en faveur de M. Djohar, devrait être nommé premier ministre. – (AFP.)

Paris

Vingt-six sites possibles pour le grand stade

M. Jean Glavany, chargé par le premier ministre du dossier « grand stade » dans la région parisienne, et M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ont présenté, lundi 12 mars, les vingt-six sites qu'ils ont présélectionnés (*le Monde* du 13 mars). La construction de ce très grand stade de 60 000 à 80 000 places constituera l'un des atouts de la candidature française à l'organisation de la Coupe du monde de football en 1998.

« Il s'agit maintenant d'évaluer la faisabilité, compte tenu de l'environnement et du contenu de l'équipement, ainsi que de tous les secteurs complémentaires qui doivent faire de ce stade plurifonctionnel un bel objet urbain, en harmonie avec son environnement économique, social et culturel », a commenté M. Glavany après avoir donné la liste des vingt-six sites dont il ne retiendra que trois à six noms en juin prochain.

– *Paris :* la porte de Bercy (au-dessus des voies SNCF), gare de l'Est (idem) Parc des Princes et stade Jean-Bouin réaménagés, bois de Vincennes.

– *Villes nouvelles :* Marne-la-Vallée, Melun-Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry (à la place de l'hippodrome), Cergy-Pontoise (à la place de Mirapolis).

– *Yvelines :* Achères et plaine de Montesson.

– *Essonne :* Rungis-Wissous (zone Delta), plateau de Saclay, Vigneux et Massy.

– *Hauts-de-Seine :* La Défense, terrain Renault à Boulogne-Billancourt, port de Gennevilliers.

– *Seine-Saint-Denis :* Tremblay-en-France (près de Roissy), Saint-Denis (Cornillon, ancien terrain Gaz de France), les Tartres, fort d'Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois.

– *Val-de-marne :* Le Tremblay, plaine sud de Créteil-Limeil.

– *Val-d'Oise :* Hippodrome d'Enghien.

On observera que ces « possibles » le sont peut-être aux yeux du mouvement sportif, comme l'a assuré M. Glavany, mais que nombre d'entre eux apparaissent à la limite du sérieux. On voit mal, par exemple, comment serait satisfait le stationnement à la gare de l'Est ou au Parc des Princes. Et Vincennes ressurgit alors que la mairie de Paris l'avait écarté, sentant la vigueur de l'hostilité des défenseurs du bois, écologistes ou simples citadins. D'autres lieux cités sont très imprécis (la Défense) ou fantaisistes (Achères, près de Conflans-Sainte-Honorine, ville dont M. Michel Rocard est le maire mais située à proximité d'une immense station d'épuration...).

En revanche, quelques-uns ont des chances : Marne-la-Vallée, qui, proche d'*Eurodisneyland*, sera très bien desservie, Tremblay-en-France, près de Roissy, dont le maire est demandeur et Massy. Saint-Denis aurait tous les avantages si la municipalité le voulait bien...

C. V.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Commercius interruptus

« IL y a vraiment des jours où la raillerie tourne court. C'est pas au moment précis où ils retirent leurs conserves de la vente que je vais les mettre en boîte, les mecs de chez Buitoni. Ils sont hyper-honnêtes quand même ! Vous vous rendez compte, décider le 12 mars le rappel, pour rien, pour un vague problème de stérilisation, de raviolis à l'ancienne qui traînent à l'étalage depuis bientôt six semaines, c'est d'un courage !

Pas la peine que je me fatigue à vous expliquer à quelles étiquettes, quels codes les reconnaître, ces conserves. Vous les repérerez facilement, à l'heure qu'il est, elles ont la gonfle, elles se gondolent et elles dégagent, à peine ouvertes, une odeur pestilentielle. Celles qui restent. Les autres, vous les avez déjà bouffées. Pas d'affolement surtout. Suffit d'ouvrir le journal, la radio ou la télé pour recevoir en pleine poire des messages rassurants. Pas publicitaires pour un sou, attention, c'est de l'information : craignez rien, les risques sont infimes, mais bon, votre santé, on y tient tellement qu'on est prêt à tous les sacrifices.

Emouvant, non ? Ils en avaient la larme à l'œil, ce matin, mes copains du service économique : t'as vu un peu, depuis le coup de Perrier, on y vient, nous aussi, au commercius interruptus. C'est le grand pied, aux Etats-Unis, berceau, merci Ralph Nader, de la défense du consommateur. Elles rivalisent de scrupules, là-bas, les firmes. Elles se dépêchent, elles se bousculent — je l'ai dit la première ! — elles s'empressent de proclamer à grand fracas, dans l'intérêt bien compris du produit, pardon du public, qu'ils sont pourris, leurs pneus, leurs bagnoles, leurs eaux minérales ou leurs yoghourts.

Un tout petit peu pourris, à peine, faut pas déconner. S'agit pas de casser l'image, s'agit de lui faire de la réclame. Ni de torpiller le chiffre d'affaires. Au contraire, ça permet de le décupler. Quel bel exemple de probité et d'abrégation, hein !

Alors moi, c'est décidé, le jour où il y aura comme un défaut dans mon billet, je le sucre. Et je vous explique longuement pourquoi je le reprendrai dès le lendemain. Là, ils me donneront la première page, sûr et certain. Dans l'intérêt du lecteur, pas du mien, vous pensez bien.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 mars

Légère baisse

Le mouvement de baisse observé lundi (– 0,44 %) s'est poursuivi mardi et l'indice CAC 40 s'est déprécié de manière modérée durant la matinée. Il perdait 0,12 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient Legris Industrie (+ 5,4 %), CFAO (+ 3,99 %) et Métaleurop (+ 3,84 %). Du côté des baisses, on notait la BIP (– 5,1 %), Géophysique (– 4,35 %) et SCREG (– 4,35 %).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1990 a été tiré à 582 943 exemplaires.

Pour un article « scandaleusement antisémite »

M. Bernard Notin suspendu de cours à Lyon-III

Le conseil de la faculté de droit de l'université Jean-Moulin (Lyon-III) vient de décider de suspendre les cours de M. Bernard Notin. Cette décision, prise le 28 février, fait suite à la publication par l'enseignant dans la revue *Economies et sociétés* d'un article jugé *« scandaleusement antisémite et fort peu scientifique »* par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique, M. François Kourilsky (*le Monde* daté 18-19 février).

En outre, M. Max Crochat, le directeur de l'Institut d'administration des entreprises (IAE), où M. Notin donnait cent vingt-cinq heures de cours, devrait prochainement lui demander de démissionner du conseil scientifique de l'université, où il représente l'IAE.

Après les violences de Saint-Florentin et de Roanne

Protestation du gouvernement marocain contre les crimes racistes

Le gouvernement marocain a adressé une note de *« protestation véhémente »* aux autorités françaises pour attirer leur attention sur la gravité des actes dont ont été victimes le week-end dernier trois jeunes d'origine marocaine à Saint-Florentin et à Roanne, a annoncé mardi 13 mars, l'agence marocaine de presse MAP. Selon cette agence, la note a été remise aux autorités françaises par l'ambassadeur du Maroc à Paris, M. Youssef Bel Abbès. *« Si la communauté marocaine reste, devant ces tragiques événements calmes et dignes, elle n'en demeure pas moins vivement préoccupée par cette violence meurtrière, comme elle demeure attentive à l'action des autorités responsables chargées de faire toute la lumière sur les agissements de ceux qui inspirent ces crimes et de ceux qui les exécutent »*, écrit l'agence MAP.

(Lire nos informations page 14)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

